

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2015

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T : 02/3963787
COURRIEL :
CC.ENGHIEU@SKYNET.BE
SITE INTERNET :
WWW.CCENGHIEN.COM



*Nourrir l'humanité c'est un métier à Lablau, 2015
 une collaboration des Centres culturels d'Engghien et de Sully et des associations locales*



1. Renseignements généraux

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

SIÈGE SOCIAL :

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU

SIÈGE ADMINISTRATIF : CENTRE CULTUREL ENGHIEU

RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEU
T : 02/396 37 87
F : 02/395 81 76

N° D'ENTREPRISE : 0851.162.627
N° ONSS : 1278313-52
N° DE COMPTE : 370-1120425-65

COURRIELS :

CC.ENGHIEU@SKYNET.BE
INFO@CCENGHIEN.BE

SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEN.COM

STATUTS :

SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001
ET PUBLIÉS AU MONITEUR
LE 3 OCTOBRE 2002

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
EN CATÉGORIE 4 LE 1^{ER} JUILLET 2005
EN CATÉGORIE 3 LE 1^{ER} JANVIER 2009

2. Historique de l'Association

2.1. Origine

- **Année de création** : le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique** :
En catégorie 4 au 1^{er} juillet 2005
En catégorie 3 au 1^{er} janvier 2009

2.2. Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > ...

2.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > 22/04/2014
- Philippe Moriau : 22/04/2014 > ...

2.4. Histoire et vie du Centre culturel

2001

- **Courant 2001** : réunions préparatoires à la constitution du Centre culturel ;
- **3 décembre 2001** : Assemblée générale constitutive de l'asbl qui adopte les statuts et 1^{er} Conseil d'Administration ;
- **3 décembre 2001** : Olivier Saint-Amand est nommé Président par le Conseil d'administration

2002

- **4 mars 2002** : 1^{er} Conseil culturel ;
- **19 mars 2002** : Marie-Line Gabriel est désignée animatrice-directrice par le Conseil d'administration ;
- **1^{er} Mai 2002** : prise de fonction de l'animatrice-directrice et démarrage du Centre culturel dont le bureau a été installé dans le Couvent des Capucins ;
- **Juin 2002** : 1^{er} programme d'activités : « Parcours d'artistes » (biennale), « Feux de la St Jean », « Fête des Titjes » ;
- **Du 24 au 30 juin 2002** : 1^{ère} « Semaine enghiennoise ». Au programme, du théâtre sous chapiteau avec « Est-ce qu'on peut s'aimer un peu ? » et « Un fou noir au pays des blancs, la Fête de la musique dans les cafés de la ville, la braderie (dernière édition en 2005) ;
- **Septembre 2002** : parution du numéro 3 d'un magazine d'informations qui devient bimestriel et est dénommé « Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel » (4 à 8 pages en n&b du n°3 au n° 19). Il reprend les activités du Centre et des associations membres et est distribué en toutes boîtes sur la commune ;

- **15 septembre 2002** : 1^{er} spectacle sur tréteaux « La petite graine » sur la place de Petit-Enghien ;
- **novembre 2002** : le logo du Centre culturel créé par Christophe Coets est apposé pour la première fois sur « Le Miroir des Cultures » n°4 et offre une marque identitaire au Centre culturel ;
- **Octobre 2002** : 1^{ère} édition de la « Fureur de Lire » et de « Place aux enfants » ;

2003

- **19 janvier 2003** : ouverture du cycle de conférences « Discutons-en » ;
- **4 octobre 2003** : 1^{er} spectacle d'un artiste local « Jean-Paul Den » programmé à la Maison Jonathas ;
- **6 avril 2003** : en collaboration avec la Ligue des familles, le 1^{er} spectacle « jeune public », « Les chercheurs d'air » du théâtre Zanni fait escale à Enghien ;
- **22 Mai 2003** : « Don Quichotte » par la Cie pour Rire à Petit-Enghien, premier spectacle dans le cadre des « Rencontres de tréteaux », un projet régional initié par la Maison culturelle d'Ath en collaboration avec la Province du Hainaut (dernière édition en 2007);
- **Juin 2003** : par convention, la Ville met à disposition l'annexe de la Maison Jonathas, un local à destination des associations et des ateliers de loisirs actifs ;
- **août 2003** : passage du « Miroir des Cultures » n° 8 en parution trimestrielle ;
- **14 au 23 novembre 2003** : le projet « D'Enghien et d'ailleurs » propose des animations activités (théâtre, expo, sensibilisation à la lutte contre le racisme dans les écoles, journée multiculturelle) dans le cadre de la semaine de la diversité culturelle patronnée par la Fondation Baudouin ;
- **Décembre 2003** : projection d'un 1^{er} film « American History X » dans le cadre d'un Ciné Forum qui a ouvert le débat sur les questions liées au racisme, en collaboration avec le service « Espace jeunes » de la Ville ;

2004

- **Mars 2004** : passage du « Miroir des Cultures » n°10 en parution semestrielle ;
- **Avril 2004** : dépôt du 1^{er} contrat-programme et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;
- **16 Mai 2004** : La place de Marcq accueille son premier spectacle en extérieur « Robin Hood » par la Cie anglaise « Ophaboom Theatre » dans le cadre des « Rencontres de tréteaux » ;
- **Juin 2004** : Le Centre culturel déménage des Capucins pour s'installer dans un espace de bureau au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas avec le Service animations de la Ville ;
- **Septembre 2004** : les premiers ateliers réguliers sont proposés au sein de l'annexe de la Maison Jonathas ;
- **26 septembre 2004** : 1^{ère} « Journée des associations » (biennale), un lieu de rencontre et une vitrine pour les associations locales ;
- **1^{er} novembre 2004** : arrivée de Charlotte Mamboléo détachée par le CPAS comme article 60 jusqu'en avril 2006 (1an ½) ;

2005

- **Janvier 2005** : passage du « Miroir des Cultures » n°12 en parution périodique (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre) ;
- **16 février 2005** : lancement du Ciné-club « jeunes » suivi en mars par celui des « adulte » ;
- **27 février 2005** : tentative d'instaurer un Conseil culturel des jeunes (15 et 26 ans) ;
- **4 avril 2005** : proposition d'un 1^{er} atelier de théâtre pour les jeunes ;
- **18 juin 2005** : la Fête de la musique se déroule pour la 1^{ère} fois dans le Parc d'Enghien ;
- **14 août 2005** : 1^{ère} conterie en balade avec Viviane Vancoppenolle dans le Parc d'Enghien ;
- **6 octobre 2005** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 4, ce à partir du 1^{er} août 2005 et non en 3 faute de moyens financiers suffisants ;

2006

- **15 mars 2006** : engagement de Christine Ergo comme collaboratrice polyvalente à 4/5 temps ;
- **7 avril 2006** : « Deux Accords diront », 1^{er} spectacle formule café-concert proposé à la Maison Jonathas ;
- **20 avril 2006** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **4 juin 2006** : 1^{er} atelier « L'art fait parler de lui » dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **22 juin 2006** : 1^{ère} participation à « Rues Libres » une activité de l'asbl Empreintes ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problèmes de mobilité urbaine ;
- **Juin, juillet, août** : premiers stages de théâtre préparatoires à la « Balade contée » pour les 12-20 ans ;
- **19 août 2006** : 1^{ère} édition de la « Balade contée » ;
- **Septembre 2006** : lancement de l'atelier impro pour les ados ;
- **21 octobre 2006** : 1^{er} spectacle jeune public « L'Ogre des toilettes » par Nathalie Quintart dans le cadre de la Fureur de lire ;

2007

- **12 janvier 2007** : projection à Marcq du film « le plus beau jour de ma vie » dont une scène fut tournée à Marcq avec des figurants marcquois ;
- **Du 12 au 25 mars 2007** : 1^{ère} édition du projet « D'Ici et d'Ailleurs », un regard sur l'immigration (expo, cinéma, conférence-débat, rencontres multiculturelles) ;
- **4 mai 2007** : 1^{ère} rencontre d'impro pour les Mozatouvas, l'équipe d'impro du Centre culturel d'Enghien sous la formule d'un derby enghiennois ;
- **Septembre 2007** : passage du « Miroir des Cultures » n°20 à 12 pages et 2 couleurs ;
- **Du 24 septembre au 7 octobre** : « les légumes oubliés » 1^{er} projet d'envergure autour du développement durable (expo, conférences ateliers...) ;
- **22 octobre 2007** : arrivée d'Apetoh Kudzo détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'en octobre 2008 (1 an) ;

2008

- **2008** : soutien au projet de Sak-Ado, un groupe de jeunes de 15 à 18 ans dont l'objectif était de travailler sur la mémoire et qui se sont pendant 2 ans attachés à rencontrer et à mettre en lumières les enghiennois d'origine immigrée, parents et enfants (label de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en Communauté française) ;
- **9 février 2008** : présentation de « Ce n'est plus la saison des fraises », 1^{ère} création théâtrale fruit de 2 stages de théâtre 'action-impro-émotion' à l'attention des ados ;
- **Avril 2008** : le site internet du Centre culturel www.ccenghien.com, créé par Dominique Bruyneel membre du Conseil culturel, est opérationnel. Il permet à toutes les associations d'y insérer leurs informations socioculturelles dans la rubrique 'agenda' ;
- **Mai 2008** : le nouveau Centre Administratif étant achevé, la Ville met à disposition du Centre la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas. Le Centre culturel bénéficie dès lors d'un espace de bureau et d'une salle polyvalente ;
- **Juin 2008** : la salle polyvalente est inaugurée dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **août 2008** : création d'une troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » constituée par des ados ayant participé à la « Balade contée » ;
- **13 Septembre 2008** : 1^{ère} sortie de la troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » à l'occasion de la participation à la Balade Flambée » à Ecaussines, un spectacle écrit par C. Ergo, dans le cadre des Journées du patrimoine ;
- **Du 24 au 27 septembre** : 1^{er} Festival Impro World Tour, organisé en partenariat avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves ;
- **20 octobre 2008** : arrivée de Marta Mus détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'au 18 avril 2010 (1an ½) ;

- **28 octobre 2008** : dépôt du nouveau contrat-programme 2009-2013 et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;

2009

- **Février 2009** : création d'Orcadre, un espace d'exposition dédié aux arts contemporains ;
- **Du 14 au février au 7 mars** : 1^{ère} exposition à Orcadre de Céline Marique, photographe ;
- **14 mars 2009** : présentation de « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », la 2^{ème} création théâtrale imaginée et réalisée au sein des stages de théâtre pour ados ;
- **août 2009** : édition de la 1^{ère} brochure en quadrichromie et en format A6 de la saison culturelle 2009-2010 ;
- **1^{er} décembre 2009** : la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à dater du 1^{er} janvier 2009 ;
- **11 décembre 2009** : programmation du 1^{er} événement bilingue (néerlandais-français) à Marcq avec le concert de Wim De Wulf ;
- **1^{er} janvier 2010** : passage de Christine Ergo à plein temps comme animatrice ;

2010

- **10 mars 2010** : engagement de Claudine Harts à ¾ temps comme aide-animatrice ;
- **12 mars 2010** : engagement de Julie Delacourt à ¾ temps comme assistante-administrative ;
- **21 mars 2010** : Organisation du 1^{er} Festival « La Scène aux ados » ;
- **11 juillet 2010** : passage de Claudine Harts à 4/5 temps ;
- **13 juillet 2010** : engagement de Virginie Geens à ¾ temps comme assistante-administrative en remplacement de Julie Delacourt ;
- **Octobre 2010** : le projet « Le Dragon » voit les troupes de théâtre de la TTJ du Centre culturel de Silly et des Semeurs de Rêves se réunir pour monter ensemble la pièce subversive du dramaturge Evgueni Schwartz. Suite aux premiers rapprochements, ce projet signe le premier partenariat effectif entre nos 2 Centres culturels et la mise en place d'un partenariat territorial qui dépasse le cadre strictement local ;
- **Octobre 2010** : le Centre culturel subit un vol important (non élucidé) dans ses bureaux. Du matériel informatique et une forte somme d'argent disparaît à ce moment-là ;
- **13 et 14 novembre** : présentation de la 1^{ère} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **14 août 2010** : 5^{ème} édition des Balades contées ;

2011

- **20 mars 2011** : Organisation du 1^{er} Festival « Printemps des ados » ;
- **31 mars 2011** : 1^{ère} présentation d'un spectacle de théâtre « La sorcière du placard aux balais » à l'attention du public scolaire des écoles d'Enghien ;
- **7 mai 2011** : présentation à Enghien de la 1^{ère} création « Le Dragon » en co-production entre les centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **12 et 13 novembre 2011** : 2^{ème} édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **4 juin 2011** : Le Centre culturel d'Enghien fête ses 10 ans d'existence ;
- **13 août 2011** : 6^{ème} édition des Balades contées et 1^{ère} édition des « Contes de l'Orée » ;
- **Septembre 2011** : lancement du concours de photographies « Regard(s) sur la Ville », une réflexion citoyenne sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire ;
- **6 septembre 2011** : licenciement de Claudine Harts, aide-animatrice à 4/5 temps, pour raison budgétaire (dossier APE non abouti) ;
- **7 septembre 2011** : passage de Virginie Geens à 4/5 temps ;

2012

- **11-17 mars** : 2^{ème} co-production théâtrale entre les ateliers de théâtre (Semeurs de Rêves et TTJ) des centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **24 avril 2012** : Emile Durant est nommé Président par le Conseil d'administration
- **31 mars 2012** : départ de Virginie Geens qui refuse le CDI proposé ;
- **Mars 2012** : 1^{ère} publication d'un catalogue d'expo sur le thème « Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire ;
- **3 mai 2012** : engagement de Denis Pilette comme aide-animateur ;
- **2 et 3 juin** : 6^{ème} édition du Parcours d'artistes ;
- **18 août 2012** : 7^{ème} édition des Balades contées ;
- **3 et 4 novembre 2012** : 3^{ème} édition de « Contes et mémoires au pays d'Enghien », en décentralisation à Marcq ;

2013

- **27 et 28 avril** : 2^{ème} édition du Festival « Printemps des ados »
- **15 août 2013** : 8^{ème} édition des Balades contées ;
- **23 septembre** : mise en place d'un partenariat avec le PAC d'Enghien pour l'organisation d'un ciné-club des résistances ;
- **26 octobre** : début du Partenariat avec l'asbl Roma pour un cycle de conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations de l'Antiquité ;
- **16 novembre** : 1^{ère} au Collège Saint-Augustin à Enghien de la création du spectacle lyrique « Orfeo et Euridice » en collaboration avec l'Ensemble Cornegidouille, les Chœurs d'Enghien les Tailleurs de Rêves et les Semeurs de Rêves ;

2014

- **16 février et 30 mars** : mise en place du G100 par la concertation des centres culturels dans le cadre de l'analyse partagée proposée par le nouveau décret invitant 100 personnes issus du bassin de vie du Pays Vert à une démarche participative permettant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire ;
- **22 avril** : Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **8 et 9 juin** : 7^{ème} édition du Parcours d'artistes avec les œuvres réalisées dans le cadre de l'appel à projet « Ombres et lumières » et l'animation autour du 'Titje' dans le cadre de l'analyse partagée du territoire sur le plan local ;
- **16 août 2014** : 9^{ème} édition des Balades contées ;
- **26 septembre** : 2^{ème} volet de l'analyse partagée du bassin de vie du Pays Vert, l'exposition « Territoire sans cible » réalisée par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de la section Arts dans l'Espace Public est présentée conjointement chez nous et au Centre culturel de Silly.

2015

- **28 janvier** : dans le cadre de l'analyse partagée, une rencontre citoyenne est organisée afin de faire émerger les enjeux du futur plan d'action du Centre culturel ;
- **16 avril** : le Conseil d'administration valide toutes les candidatures pour la création du Conseil d'orientation ;
- **7 mai** : la première réunion du Conseil d'orientation a lieu le 7 mai, le Conseil désigne en son sein Pierre de Landes comme Président ;
- **10, 11 et 12 juillet** : Sur proposition des organisateurs du Festival LaSemo, le Centre culturel prend en charge la programmation de la « Tour des contes » ;
- **15 août** : 10^{ème} édition des Balades contées ;

Gestion de l'Institution

3.1. Les statuts



MOD 2.2

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge	TRIBUNAL DE COMMERCE 04 MAI 2015 DIVISION MONS Greffe
------------------------------------	---

N° d'entreprise : 0851162627
Dénomination Centre culturel d'Enghien
(en entier) :

(en abrégé) :
Forme juridique : Association sans but lucratif
Siège : 7, rue Montgomery

Objet de l'acte : Démission, désignation et fonctions au sein du Conseil d'administration

L'assemblée générale réunie le 11 mars 2015...

A acté la démission des représentants de la Ville :
ANDRIEN Florian, Secrétaire, Rue Fontaine à Louche, 98a - 7850 Enghien
GILLAER Josiane, Administratrice déléguée et Trésorière, Rue d'Hérinnes, 68 - 7850 Enghien

A acté la désignation des nouveaux représentants de la Ville :
SAINT-AMAND Olivier, Rue d'Argent, 19 – 7850 Enghien
CLEMENT Nicolas, Chaussée d'Ath, 73 – 7850 Marcq

A acté la démission des administrateurs du secteur privé :
ARTUSO Jean-Marie, Rue Brigade Piron, 34 - 7850 Enghien
RUBIN Claudio, Rue Vanlaethem, 9/11 – 7850 Enghien
MULLER Pierre, Vice-Président, Rue de Labiau, 39 – 7850 Marcq
DECRAECKER Marie-Claire, Rue de la Faïencerie, 37 – 7000 Mons

A acté la fin de mandat des administrateurs du secteur privé :
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien

A acté la désignation des nouveaux administrateurs du secteur privé :
VAN HENTENRYK Jean, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien
GÉRIN Michèle, Chaussée de Bruxelles, 504 – 7850 Enghien
BRAEM Martine, Rue de Termuninck, 2 – 7850 Labiau

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature



RUHLMANN Nicolas, Rue Montgomery, 82 – 7850 Enghien

MAHY Carine, Rue du Pont, 29 – 5060 Tamines

Le Conseil d'administration est composé de :

BERNARD Joseph, Chaussée de Bruxelles 538 – 7850 Enghien ✓

BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 - 7850 Petit-Enghien

BRAEM Martine, Vice-Présidente, Rue de Termuninck 2 – 7850 Labiau ✓

DEFRO Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 Enghien

DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien

DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 - 7850 Petit-Enghien

DURANT Émile, Vice-Président, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq ✓

CLEMENT Nicolas, Chaussée d'Ath, 73 – 7850 Marcq

GÉRIN Michèle, Chaussée de Bruxelles, 504 – 7850 Enghien ✓

LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly

LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien ✓

MAHY Carine, Rue du Pont, 29 – 5060 Tamines ✓

MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly ✓

NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8

PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien ✓

RUHLMANN Nicolas, Rue Montgomery, 82 – 7850 Enghien ✓

SAINT-AMAND Olivier, Rue d'Argent, 19 – 7850 Enghien

SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien

STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 – 59990 Sebourg (France)

TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 - 7850 Marcq

VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque ✓

VAN HENTENRYK Jean, Secrétaire, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien ✓

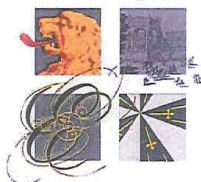
Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature

3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial

Ville d'Enghien



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 26 février 2015

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOEG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês-MENDES, Michélie VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

Article 18 : SA/CC/2015/018/193 : 565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Démission de Monsieur Florian ANDRIEN et désignation de Monsieur Nicolas CLEMENT en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2015/260/565 : suite n°1 :

Vu la délibération du Conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le projet de contrat-programme 2009-2013 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN EENO ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 (prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018), conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2015/018/193 : 565 : suite n°2 :

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/152/172.22, actant l'installation de Madame Michelle VERHUSLT, 3ème suppléante de la liste ECOLO, en remplacement de Madame Josiane GILLAER, Conseillère communale décédée, après vérification de ses pouvoirs et de sa prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SC/CC/2014/155/172.21, actant l'installation de Madame Bénédicte LINARD en qualité d'échevine et constatant sa prestation de serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SC/CC2014/154/172.22, approuvant l'avenant n° 1 émis au pacte de majorité dans le cadre de la mandature 2012-2018 ;

Vu la délibération du Collège communal du 11 septembre 2014, réf. SA/Cc/2014/1265/172.35, relative à la répartition des attributions et compétences des membres du Collège communal ;

Vu la délibération du Conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 :565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 18 décembre 2014, réf. : SA/CC/2014/308/193 : 565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016 ;

Considérant la lettre de démission de Monsieur Florian ANDRIEN, représentant du groupe Ensemble-CDH ;

Considérant qu'il appartient à la présente assemblée de pourvoir au remplacement de Monsieur Florian ANDRIEN, au sein de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant le courrier électronique du 19 janvier 2015, par lequel Monsieur Marc VANDERSTICHELEN, Conseiller communal du groupe politique Ensemble-CDH, propose la candidature de Monsieur Nicolas CLEMENT ;

Vu la résolution du Collège communal du 29 janvier 2015, réf. : SA/Cc/2015/0090/193 :565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

DECIDE, par 22 voix pour,
0 voix contre,
0 Abstention.

Article 1er : La démission de Monsieur Florian ANDRIEN, est acceptée.

Article 2 : Monsieur Nicolas CLEMENT, est désigné en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », et représentant le groupe Ensemble-CDH.

Article 3 : La présente délibération sera transmise pour information à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services et la personne que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

SA/CC/2015/018/193 : 565 : suite n°3 :

Par le conseil communal,

La Directrice générale,


(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 2 mars 2015.

La Directrice générale,

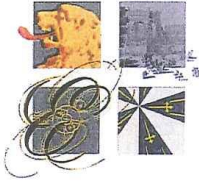

Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,


Olivier SAINT-AMAND.

Ville d'Enghien



**Extrait du registre aux
délibérations du conseil communal**

Séance du 17 décembre 2015

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, Philippe STREYDIO, Bénédicte LINARD échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJIS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

Article 27 : SA/CC/2015/260/565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Communication du rapport d'activités 2014 et des comptes 2014.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du Conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de cette association publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

SA/CC/2015/018/193 : 565 : suite n°1 :

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de présence ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Considérant le décès de Madame Josiane GILLAER, Conseillère/Echevine, en date du 26 juin 2014 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 (prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018) ;

SA/CC/2015/260/565 : suite n°2 :

Vu la délibération du Conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 : 565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 18 décembre 2014, réf. : SA/CC/2014/308/193 : 565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016 ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant que l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien a établi un rapport d'activités pour l'exercice 2014 ;

Considérant que le rapport d'activités 2014 et les comptes 2014 doivent être présentés aux autorités communales ;

Vu la résolution du Collège communal du 26 novembre 2015, réf. : SA/Cc/2015/1657/565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

PREND ACTE,

Article 1er : du rapport d'activités 2014 et des comptes 2014 de l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien.

Article 2 : La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre culturel d'Enghien », à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 18 décembre 2015.

La Directrice générale,

Rita VANOVERBEKE.



Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.

3.3. L'Assemblée Générale

3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.

En 2015, 42 associations se sont faites « membre » du Centre culturel en cours d'année et ont acquitté le montant de la cotisation. Ce n'est donc pas moins de 12 associations qui n'ont pas reconduit leur affiliation cette année. Si pour l'une d'entre elles, cela est dû à la cessation de leurs activités (FPS Enghien/Réseau Solidaris), pour les autres (Amicales des pensionnés Socialistes, Cercle archéologique, Enghien Animation, Locale Ecolo, (Le) Monde de Lalie - ART Kids ASBL, La Sennane, Tissé-Métissé, (les) Doigts de fée, RESAME, Les Guides d'Enghien) la raison précise n'est pas formellement connue.

3.3.2. Liste des membres privés en 2015

1	Académie de musique	Mme Danielle VANDENBERGH	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIE
2	Amitiés marcquoises	M. André COPPENS	Rue du Village, 42	7850 MARCQ
		M. Albert VINCENT	Rue Belle, 17	7850 MARCQ
3	ARC	M. Clément Crohain	Rue Noir Mouchon, 21a	7850 ENGHIE
4	Atelier bonzai	M. Joseph BERNARD (CA)	Chaussée de Bruxelles 538	7850 ENGHIE
		M. Philippe Robert		
5	Cercle des Cartophiles d'Enghien	Mme Eliane Wees, présidente	rue de la station, 6	7850 ENGHIE
6	Centre Laïque Enghien-Silly asbl	M. Richard Spielmann	Rue d'Hérinnes, 43	7850 ENGHIE
		Mme Arlette LYENEN (CA)	Avenue Louis Isaac, 71	7850 ENGHIE
7	Cercle royal dramatique "Union et progrès"	Mme Fernande PEREMANS (CA)	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIE
8	Chœur d'Enghien	Mme Anne Lejeune (Présidente)	Clos du Château Vincart, 1/14	7850 ENGHIE
		Mme Annette Dexpert (Secrétaire)	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
		Mr Jean Wyngaerden (Trésorier)	Rue des Vergers, 12B/bte 15	7850 ENGHIE
		Mr Anthony Pieters (Chef de chœur)	Chaussée de Soignies, 74	7830 HOVES
9	Cirque Imagin'Air asbl	Mme Claire PAQUET	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
		M. Axel ZIWNY	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
10	Club Ferroviaire Miniature 7850 Enghien	M. Patrick GREGOIRE	Rue des Augustins, 3	7850 PETIT-ENGHIE
11	Club Langues	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
12	Club des Orchidophiles Wallons	Mme Anne Brunet, Présidente	Rue du Mouligneau, 104	7011 GHILIN
13	Comité du Jumelage	M. J. MARTUSO (CA)	Rue Brigade Piron, 34	7850 PETIT-ENGHIE
		Mme Evelynne LEGER		
14	Comité de Quartier rue d'argent	Mme Gaillet-Fache Cécile	Rue d'Argent, 11	7850 ENGHIE
15	Confrérie de la Double	M. Emile DURANT (CA)	Rue Croisettes, 4b	7850 MARCQ
		M. Pascal DECLERCQ	Rue Benjamin Lebrun 11	7850 ENGHIE
16	(Les) Conteurs sur le Pont	M. Pierre DE LANDES	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
17	Cyclo Boi d'Air	M. Jean VAN HENTENRYK (CA)	Clos des Cerisiers, 21	7850 PETIT-ENGHIE
		M. Dany DEHANTSCHUTTER	Rue d'Hoves, 125	7850 ENGHIE
18	Danse africaine	M. De Decker Robert	Avenue Guillaume Stassart 103	1070 BRUXELLES
19	Enghien Environnement	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIE
20	(Festival musical d'Enghien) - Orchestre Hainaut Picardie	M. Michel VANDEN BOSSCHE (CA)	Rue Centrale, 39	7822 MESLIN L'EVÈQUE
21	Fréquence Musicale	M. Christian PRAYEZ	Rue de Pennebecq, 37	7850 ENGHIE
22	Fuseaux d'Enghien	Mme Daniella Pieters		
		Mme Brigitte TRAGNEE	Rue du Château, 16	7850 ENGHIE
23	Guides touristiques	Mme Ghislaine Carpreaux	Avenue Isaac 48	7850 ENGHIE
		Mme T. VANDERSTICHELEN	Rue Noir Mouchon, 61	7850 PETIT-ENGHIE
		M. Marc Roquez – trésorier		
		Mme Malou Wezemaale – trésorière adjointe		
24	Haggada JDC	M. Johan Carlier	Rue du Doyen, 16	7850 ENGHIE
25	(Les) Jeunes talents asbl	Mme Nathalie LEDECK	Rue de la Moisson, 46	1480 TUBIZE
		Mme Céline DEHANDTSCHUTTER		
26	Labliou en fête	M. Pierre MULLER (CA)	Rue de Labliou, 39	7850 MARCQ
		M. Jean-Edouard MERCKX	Rue Kwade, 34	7850 MARCQ
		M. Alain SERMEUS	Rue de Lékemay, 19	7850 MARCQ
27	Ligue des familles	M. Robert STRUYE	Drève des Mélézes, 1	7850 PETIT-ENGHIE
28	Magasins du monde / Oxfam	Mme Danielle MULLER	Rue de Labliou, 39	7850 MARCQ
29	PAC Enghien	M. Aimable NGABONZIZA (CA)	Rue des Augustins, 1 bt8	7850 ENGHIE
30	(Le) petit Cèdre	M. Luc LAURENT	Rue de L'ysér, 24	7850 PETIT-ENGHIE
31	(La) Petite Echelle	M. Marc BRUYNDONCKX	Rue du Paradis, 9	7830 HOVES
32	(la) Petite Valise aux rêves asbl	M. Gregg BROT CORNE	Rue Briqueteau, 3	7903 CHAPPELLE A WATTINES
33	Repaire d'Artistes	Mr Nicolas RUHLMANN	Rue des Capucins, 5	7850 ENGHIE
		Mme Estelle VANDUYNSLAGER		
34	Rencontre Couture	Mme Isabelle CANTILLANA	rue Montgomery, 7	7850 ENGHIE
		Mme Marie-Christine FIGUEROA		
34	Rail Track	M. Patrick GREGOIRE	Ch. d'Asse, 38	7850 ENGHIE
35	Roma asbl	M. Sébastien Polet	Rue du Pont, 29	5060 TAMINES
		Mme Carine Mahy		
36	Les Scouts - Enghien	M. Philippe MORIAU (président CA)	Rue du Stoquooy, 9	7830 HELLEBECQ
		M. Jérémy LEFEBVRE		
37	Troupe de théâtre du Blé Vert	M. Philippe COCHEZ	Rue de la Loge, 89	7866 BOIS-DE-LESSINES
38	ENEOSPORT	Mme Anne-Marie BODART (CA)	Rue des Combattants, 22	7850 ENGHIE

39	Union des Kinésithérapeutes d'Enghien	M. Jean-Pierre Roger (Président)	Rue de Trippes, 3	7850 MARCQ
		M. Jean-Paul Desmecht		
		M. Fabrice LETENRE		7850 PETIT ENGHIEU
40	Vie féminine	Mme Danielle DELOUW - MARCQ	Chaussée d'Ath, 45	7850 MARCQ
		Mme Anne-Marie TOEBAERT - ENGHIEU/PETIT-ENGHIEU	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIEU
41	Atelier BD	M. Patrick Mombili	Rue des Orphelins	7850 ENGHIEU
42	Les Percutés	M. David Manderlier	Place des Martyrs, 2	7191 ECAUSSINES-LALAING

3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2015

39	Union des Kinésithérapeutes d'Enghien	M. Jean-Pierre Roger (Président)	Rue de Trippes, 3	7850 MARCQ
		M. Jean-Paul Desmecht		
		M. Fabrice LETENRE		7850 PETIT ENGHIEU
40	Vie féminine	Mme Danielle DELOUW - MARCQ	Chaussée d'Ath, 45	7850 MARCQ
		Mme Anne-Marie TOEBAERT - ENGHIEU/PETIT-ENGHIEU	Rue d'Argent, 14	7850 ENGHIEU
41	Atelier BD	M. Patrick Mombili	Rue des Orphelins	7850 ENGHIEU
42	Les Percutés	M. David Manderlier	Place des Martyrs, 2	7191 ECAUSSINES-LALAING

3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 11 mars 2015

Lors de l'Assemblée générale du 11 mars 2015, l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien a pu valablement délibérer lors de la seconde réunion convoquée à 20h15, le quorum des présences nécessaires n'étant pas atteint lors de la réunion prévue à 19h30.

L'Assemblée générale ordinaire a adopté à l'unanimité le rapport d'activités et les comptes 2014. Les comptes de l'exercice présentant un positif de 8618,82€, le Conseil d'Administration propose de réaliser toute une série de provisions, notamment pour l'achat de nouveaux bureaux (reporté de 2014) et pour des achats de matériel techniques (appareil photo, centrale téléphonique, système de sécurisation des données et divers). Toutes ces provisions prises en compte, l'exercice 2014 présente dès lors un total de charges de 217.619,66 € et de 217.748,48 € en produits. Au bilan, le résultat est donc positif et se monte à 128,82€.

La commissaire aux comptes, Bénédicte Devroede, confirme l'exactitude et la cohérence des comptes et précise que la comptabilité est saine.

La décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Du côté public, deux administrateurs sont démissionnaires : Mme Gillaer Josiane (décès) et Mr Florian Andrien. Ils sont respectivement remplacés par Mr Saint-Amand Olivier (Ecolo) et Mr Clément Nicolas (CDH-Ensemble). Du côté privé, deux administrateurs sont démissionnaires de fait : Mme Decraecker Marie-Claire (membre individuel) et Mr Rubin Claudio (démission non entérinée en 2014) et deux administrateurs sont démissionnaires : Mrs Muller Pierre (Labliou en fête) et Artuso Jean-Marie (Comité de jumelage). Enfin deux administrateurs sont démissionnaires en fin de mandat : Mme Lynen Arlette (Centre laïque) et Van Henterijk Jean (Cyclo Bol d'air). Ces deux derniers se représentent pour le poste et sont réélus. Mmes Mahy Carine (Roma asbl), Braem Martine (Labliou en fête), Gerin Michèle (à titre de personne physique) et Mr Ruhlmann Nicolas (Repaire d'artistes) présentent également leur candidature pour les postes vacants. Les 4 candidats sont élus par l'assemblée en tant qu'administrateurs de l'ASBL.

Le budget 2015 est présenté en équilibre, grâce notamment à la commune qui continue d'indexer la subvention annuelle. De nouvelles économies structurelles étant de plus en plus difficiles à mettre en place et les aides à l'emploi (points APE) pouvant être remises en cause en étant régionalisées, le Centre culturel se doit donc de prévenir les mauvaises surprises éventuelles dans sa gestion.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales du 11 mars 2015 et du 15 mars 2016

3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 11 mars 2015

Présents avec droit de vote

Les Associations :

Amitiés Marcquoises (Philippe De Vleeminck), Atelier Bonsaï (Joseph Bernard – Philippe Robert), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Club Langues (Michel Faucq), Confrérie de la Double (Emile Durant), Les conteurs sur le Pont (Pierre De Landes), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henterijk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Les Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters – Claudine Dechenne), Labliau en Fête (Pierre Muller), Le Petit Cèdre (Annette Dexpert), Repaire d'Artistes (Nicolas Ruhlmann), Roma ASBL (Sébastien Polet – Carine Mahy), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau), Troupe de Théâtre du Blé Vert (Philippe Cochez)

Les membres de droit :

Ville d'Enghien – ECOLO – Olivier Saint-Amand
Ville d'Enghien – ECOLO – Jean-Luc Dubuisson
Ville d'Enghien – MR – Fabienne Tenvooren

Excusés (avec procuration)

Les Associations :

Amitiés Marcquoises (Procuration à Philippe Devleeminck), Association des Guides Touristiques Enghien – AGTE (Procuration Libre), Magasins du Monde – OXFAM (Procuration à Pierre Muller), La Petite Echelle (Procuration à Olivier Saint-Amand), CFME (Procuration Libre)

Les membres de droit :

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Julien De Froy (Procuration Libre)
Ville d'Enghien – MR – Anne-Marie Bodart (Procuration à Fabienne Tenvooren)

Présents sans droit de vote

Ville d'Enghien – Ensemble/CDH (nouveau représentant) – Nicolas Clément
Martine Braem (Labliau en Fête)
Michèle Gerin

Vanbergie Laurent (CCE), Pilette Denis (CCE), Devroede Bénédicte (CC)

Quorum :

L'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien compte 50 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année civile 2014 et 13 membres de droit. Le quorum des présences n'étant pas atteint (Associations : 15 présentes et 5 représentées – Membres de droit : 3 présents et 2 représentés), une seconde réunion est convoquée à 20h15.

1) Accueil et mot du président

Le président, Philippe MORIAU, remercie les associations et les personnes présentes et entame l'Assemblée Générale Ordinaire en rappelant que l'année écoulée fut une année riche en activités au CCE, mais également très spéciale au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, un nouveau

décret a été voté pour les Centres culturels, régissant l'action culturelle future. Un nouveau contrat-programme devra donc être rentré et de nouvelles activités seront à mettre en place. L'assemblée générale et le conseil d'administration devront statuer sur ce nouveau contrat-programme. Le président rappelle également que l'on ne savait pas si le décret allait finalement être voté. Maintenant, c'est chose faite et les choses vont tellement vite que le CCE vit déjà dedans. Demande est fait à l'assemblée si des divers sont à mettre à l'ordre du jour. Le président en a un : reparler du montant de la cotisation pour l'année qui s'ouvre.

2) Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2014

Fernande PEREMANS signale qu'une erreur de prénom a été faite la concernant. Sébastien POLET signale également qu'une petite erreur s'est glissée dans son nom de famille. Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Retour en images sur la saison 2013 du Centre Culturel

Le président souligne le travail assidu réalisé par l'équipe du CCE (Laurent VANBERGIE, Christine ERGO et Denis PILETTE) ; ils abattent un travail monstrueux. Il y a certes la partie visible mais aussi, la multitude de paperasse, de documents administratifs à traiter. Avant de céder la parole à Laurent VANBERGIE, il termine en soulignant que l'on peut remercier l'équipe pour son travail car ce n'est pas toujours facile.

Laurent VANBERGIE effectue un retour sur la saison 2014 du Centre culturel. Il souligne que l'on est sur des fondements que l'on a déjà développés, toujours dans la ligne conductrice de notre contrat-programme. Le CCE propose toujours de la diffusion avec des axes portés sur les jeunes créateurs et les artistes locaux, ce qui permet toujours une offre diverse. En termes d'activités culturelles, le CCE est assez généraliste (ciné-club, conférences,...) et l'accent est toujours mis sur le soutien aux associations (notamment les conteurs sur le Pont, en 2014). Le CCE consacre toujours une part importante de son action pour les jeunes (nombreux ateliers impros et théâtre). Certains domaines ne sont pas ou peu développés, et ce, pour plusieurs raisons : car des décisions doivent être prises, mais surtout car le CCE essaie d'agir là où l'associatif ne porte pas son action (raison pour laquelle il y a peu de programmation musicale) afin de ne pas entrer en concurrence.

Par ailleurs, Laurent VANBERGIE rappelle que l'équipe fait un métier où l'on se projette dans l'avenir ; en effet, l'équipe travaille déjà actuellement sur des projets pour les saisons 2015-2016, mais aussi 2016-2017. Ceci peut d'ailleurs parfois troubler les associations, notamment en termes de communication pour le Miroir des Cultures ; il est parfois difficile de s'entendre.

Philippe MORIAU souligne que le CCE est reconnu dans un domaine particulier et que d'autres structures/centres culturels font appel à nous dans le cadre du conte. Du fait que le CCE a une expertise en la matière on fait appel notamment à la troupe des Semeurs de Rêves pour mettre en place des spectacles de contes. Ceci est une nouvelle donnée, importante pour le CCE, mais qui implique également une charge supplémentaire de travail.

Laurent VANBERGIE souligne également que la troupe des Semeurs de Rêves permet aux jeunes issus des ateliers du CCE de prêter à l'extérieur, ce qui est une belle valorisation de leur travail. De plus, il signale que les collaborations avec la ville sur des projets communaux sont de plus en plus fréquentes. Celles-ci se mettent en place et peuvent prendre diverses facettes (animations Nuit des Croquants, création lumières par Denis PILETTE lors de l'exposition des 100 ans du château), même si cela n'est pas toujours communiqué.

Il rappelle également que le Printemps des Ados s'annonce ; dans ce cadre, un projet au niveau de la Province « Scènes à 2/3 » a été mis en place. Projet dans lequel certains des jeunes issus des ateliers du CCE viennent de passer la première phase, même si tous ne l'ont pas passée.

Philippe MORIAU rappelle que mener tout cela n'est pas facile pour une équipe de trois personnes et qu'il devient compliqué de multiplier les activités. Le nouveau décret pourrait octroyer plus de subsides

au CCE, ce qui permettrait d'engager avant tout du personnel complémentaire, si toutefois les subsides sont débloqués. Le CCE doit donc impérativement se diriger vers le nouveau décret ; il en va de sa survie.

4) Perspective(s) et dépôt du nouveau contrat-programme (procédures, calendrier)

Philippe MORIAU déclare que la reconnaissance va prendre un certain temps : entre le dépôt du contrat-programme et le moment de l'octroi des subsides, il y a 3 ans qui vont se passer. Au niveau du CCE, il y a une volonté de rentrer le nouveau contrat dans un délai court. Le premier but fixé est de le rentrer pour le mois de juin.

Laurent VANBERGIE nuance : la reconnaissance devrait prendre 18 mois. Néanmoins, si les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne s'améliorent pas, les subsides ne suivront pas.

Le président, Philippe MORIAU, signale qu'il faudra, au niveau du Conseil d'administration, évaluer le temps pour les 5 grandes tâches à effectuer pour l'entrée du CCE dans le nouveau décret. Ces 5 grandes tâches seront :

- La mise en place du Conseil d'Orientation. Le Conseil culturel est amené à disparaître. L'organe va être modifié et porter un autre nom (Conseil d'Orientation), il sera emmené par l'équipe du CCE qui présentera un ensemble de personnes au CA. Le Conseil d'Orientation sera un organe où se prendront les décisions d'actions culturelles avec l'équipe, décisions qui seront présentées au CA. En plus de cela, ce nouveau conseil aura une tâche d'auto-évaluation sur ces mêmes actions, pour voir si tout est en adéquation avec le contrat-programme. Une proposition serait d'équilibrer le Conseil d'Orientation en proposant à des membres du Conseil culturel, mais aussi aux associations et opérateurs ville de l'intégrer, avec également une représentation du CA. Laurent VANBERGIE informe les personnes présentes, qui représentent les associations, qu'elles peuvent entrer une candidature. L'équipe proposera les futurs membres de ce conseil au CA. Un appel à candidatures général sera lancé prochainement (associations, opérateurs ville,...). Philippe MORIAU souligne que la notion est donc un peu différente que le conseil culturel, vu que les membres du futur Conseil d'Orientation seront désignés par le CA. Il déclare que les rencontres citoyennes (comme celle de l'analyse partagée) pourraient être reproduites ponctuellement pour alimenter la réflexion du Conseil d'Orientation.
- Revoir la composition du CA ; le CCE vient de recevoir la clé de répartition de la part de l'Inspection. La répartition des représentants des pouvoirs publics se ferait sur base de la clé d'Hondt.
- Rédiger/Adapter les statuts de l'ASBL avec les nouveaux éléments du décret. A ce sujet, il faudrait mettre en place un groupe de travail pour présenter l'adaptation des statuts au CA. La MCath travaille déjà sur le sujet afin d'avoir un document martyr comme base de travail.
- La commune va devoir préciser de manière chiffrée un certains nombres d'éléments quant au montant de sa participation (mise à disposition de fonds, locaux, personnel,...).
- La rédaction du nouveau contrat-programme qui sera une émanation de toute l'étude déjà réalisée.

Laurent VANBERGIE déclare que tout ceci s'établit sur plusieurs choses : le Conseil culturel a révisé le contrat-programme précédent (quels étaient les objectifs ? tiennent-ils toujours la route ?). Globalement, le nouveau contrat répondra à ce que l'on porte déjà comme action ; il n'y aura pas grand-chose à jeter, mais surtout à modifier. Démarche a été faite d'aller à la rencontre de la population pour faire émerger les questionnements, les attentes et les enjeux. Le CCE s'est adressé à la population, mais également à différents groupes de travail avec divers opérateurs ville (CCA, EPN, PCS, ADL,...) pour dégager quels projets on entrevoit ensemble pour Enghien. Tous ces éléments vont nous donner des indications sur ce que devra travailler le CCE. Par exemple, si le constat est fait qu'Enghien est une ville pauvre, il faudrait travailler sur la problématique, et cela se retrouvera donc dans le nouveau contrat.

Philippe MORIAU récapitule : 5 tâches à réaliser pour la rentrée du contrat-programme avec un échelonnement dans le temps qui sera évalué au niveau du CA. Si tout se déroule bien, une nouvelle Assemblée générale sera convoquée afin que celle-ci avalise ce que l'on présentera à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ensuite, l'animateur-directeur devra défendre le contrat devant une commission. A l'heure actuelle 4 Centres culturels seulement ont rentré leur nouveau contrat-programme, dont un seul en WAPI (Leuze). Ces dossiers sont non-complets et des travaux complémentaires ont été demandés par la Fédération.

Laurent VANBERGIE a eu beaucoup de concertations pour décortiquer le décret, ce qui lui confère une bonne connaissance du texte. Il signale que la MCath envisage de rentrer son nouveau contrat le 30 juin. D'autres Centres culturels n'en sont pas là ; Silly, par exemple, ne rentrera pas cette année alors qu'il y avait une volonté de le remettre ensemble, au niveau de la concertation régionale. Un bref rappel est fait du G100.

Laurent VANBERGIE rappelle également les dynamiques intercommunales qui se retrouvent dans le nouveau décret. Mais, néanmoins, les réalités sont différentes, et il n'est donc pas possible de rentrer tous en même temps.

Philippe MORIAU estime qu'il serait prudent de ne pas trop tarder car on ne sait pas ce qui va tomber comme moratoire sur les Centres culturels qui n'ont pas rendu leur nouveau contrat-programme.

Olivier SAINT-AMAND intervient et souhaiterait poser une question aux associations. Il rappelle que lors du débat citoyen, le nombre d'associations présentes n'était pas très important même si la qualité du public y était. Il déclare qu'il ne voit pas très clair dans ce que l'associatif attend du CCE, alors qu'il y a 14 ans, le but du CCE était d'être l'émanation de l'associatif local (à ce sujet, il souligne que les Balades Contées, le projet le plus magnifique du Centre culturel témoigne bien de cette émanation) et que cela a toujours fonctionné ; les gens qui gèrent le CCE c'est à la fois 50% de personnes du pouvoir public et l'autre moitié, une émanation des associations locales avec beaucoup de diversité (théâtre, sportif, éducation permanente, quartiers,...). Il estime que quand on voit l'évolution que propose la Fédération Wallonie-Bruxelles, on efface un peu cet ancrage associatif, et l'on va vers des professionnels impliqués, tels les opérateurs communaux pour leur donner une place plus importante. Le rôle et la place des associations vont donc être diminués. Tant que les associations sont là, au pouvoir, il souhaiterait leur poser une double question et de revenir ensuite avec une réponse :

- Quelles sont les attentes des associations par rapport à un Centre culturel ? (ex : on veut du soutien, du matériel, un organe où pouvoir s'exprimer,...)
- Quelle place, voulez-vous jouer, tenir dans le Centre culturel, à l'avenir ?
Actuellement les associations sont co-gestionnaires du CCE (personnel, budget,...). Cela vous semble-t-il important de tenir ce rôle et de se mêler de choses si administratives ? Voulez-vous tenir une place ailleurs ?

Il estime ces deux questions fondamentales et des réponses sont à apporter pour y voir plus clair. On peut toujours aménager les textes pour y fixer nos priorités.

Laurent VANBERGIE déclare qu'il peut y avoir également un complément ; on pourrait envisager de garder le conseil culturel en plus du Conseil d'Orientation. On peut créer des endroits de concertation qui n'existent pas, garder ceux qui sont en place ou les modifier.

Olivier SAINT-AMAND annonce qu'il veut bien remettre par écrit les deux questions pour les associations pour donner l'occasion d'y réfléchir. Parfois, il a l'impression (et ce n'est nullement une critique car le CCE a toujours bien vécu dans cette forme-là) qu'il n'y a qu'une personne par association qui s'investit petit à petit, motivé par ses propres passions et compétences. Il estime que le CCE n'est plus une émanation de l'associatif, mais bien un rassemblement de personnes et d'amis qui sont passionnées par la culture. L'ancrage associatif a diminué. Quelles sont les attentes, le lien, la place des associations ? Il s'agit d'un moment idéal pour se poser cette question dans les associations car le CCE doit le transcrire dans le contrat-programme, mais aussi car le CCE doit repenser son avenir

; un nouveau décret ne sort pas tous les ans. Si les associations ne fournissent pas de réponses, il s'agira d'une réponse en soi ; on en déduira que les associations n'ont plus cette volonté de s'investir.

Laurent VANBERGIE déclare qu'il abonde dans ce sens ; il sent également que les associations se déchargent de leur implication. On se pose des questions car les associations demandent ce que le CCE peut faire pour eux, mais pas ce qu'elles peuvent faire pour le CCE. Néanmoins, les projets les plus riches naissent quand il y a équivalence et réciprocité entre les associations et le CCE. Il prend comme exemple pour illustrer son propos le projet Orfeo. Les aventures collectives sont importantes, la réciprocité est importante ; s'il n'y en a pas, c'est de l'instrumentalisation. Les projets doivent toujours relever du donnant-donnant.

Philippe MORIAU déclare que les questions seront transmises aux associations par le CCE.

Olivier SAINT-AMAND estime qu'il faut fixer un délai, notamment pour le travail de rédaction du contrat-programme par l'animateur-directeur ; il propose un mois.

Ce délai est approuvé par l'assemblée ; Philippe MORIAU estime qu'il s'agit d'un délai idéal car cela correspondra à la date du prochain CA

5) Présentation, analyse et approbation des comptes 2014

Le président, Philippe MORIAU déclare qu'il y a eu une agréable surprise au niveau compte : grâce à la main de fer de Laurent (parfois trop, ajoute-t-il en boutade) dans la gestion ; un bénéfice de 8618,82€ a pu être dégagé. Le CA s'est donc posé la question d'achat de matériel pour aider le CCE dans le renouvellement de certaines choses et dans l'acquisition de nouvelles. LE CA propose donc plusieurs provisions pour :

- L'achat de nouveaux bureaux pour le personnel (1280€ - provisions plus que nécessaires vu l'état actuel du mobilier). A ce sujet, il faudra être attentif lors de l'achat à comment le faire, le rendre modulable au cas où le CCE devrait déménager.
- L'achat d'un appareil photo (700€).
- Le remplacement du central téléphonique (provision de 500€ pour installation, le reste sera de la location). L'ancien central pose des difficultés, notamment pour les multi appels.
- L'achat d'un nouveau serveur informatique et système de sécurisation des données (2000€). Le système de back-up ne convient plus ; il faut donc acquérir du nouveau matériel/serveur, pour assurer la continuité.
- L'achat d'un ensemble de matériel divers depuis ampoules jusqu'à projecteurs (2010€).
- Le projet qui a déjà été pensé auparavant, et qui est revenu sur la table lors de la rencontre citoyenne : aller vers les quartiers et pourquoi ne pas le faire au moyen d'une roulotte. Il pourrait s'agir d'une acquisition en partenariat avec la commune pour aller vers les gens, tirés par les chevaux. Le CA propose de provisionner montant de 2000 pour « mettre le projet sur roue ».

Toutes ces provisions additionnées, le total est de 8490€, ce qui donne, en résultat final, un bénéfice de 128,82€.

Philippe MORIAU déclare que réponses ont été apportées aux remarques envoyées par mail et demande si il y a de nouvelles remarques.

Les Comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

6) Rapport des Commissaires aux comptes.

Philippe MORIAU remercie Emile DURANT pour l'accompagnement à la comptabilité et pour les versions globalisées au niveau du CA.

Bénédicte Devroede a vérifié les comptes de manière indépendante ; elle confirme l'exactitude et la cohérence de ceux-ci et précise que la comptabilité est saine (lecture de la déclaration du vérificateur aux comptes). Avant de passer à l'approbation des comptes, remerciements sont adressés à Bénédicte Devroede pour son travail.

7) Décharge aux administrateurs :

0 voix contre, 0 abstention.

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

8) Présentation du programme d'activités 2015

Philippe MORIAU rappelle que le CCE fonctionne en année culturelle, et non pas en année civile. Le personnel n'a donc forcément pas attendu l'Assemblée générale pour préparer déjà la prochaine saison 2015-2016. Dans les grandes lignes, le CCE sera sur le même type d'activités, qu'il est déjà possible de retrouver dans le Miroir des Cultures.

Laurent VANBERGIE déclare que le CCE a établi même type d'approche et de projets, mais qu'il y aura plus sur la saison 2015-2016 car il a été entendu que le CCE avait baissé notamment la diffusion. Le CCE est calé sur le budget 2014. Les changements auront lieu notamment en termes de projets : plus de présence à LaSemo qui octroie budget, ce qui permet un plus grand investissement de la part du CCE.

En 2016, il y a une possibilité de mettre en place un festival du conte. Le projet est actuellement en étude ; des propositions sont à faire mais pas sur l'année qui préoccupe cette assemblée générale. Le CCE travaille sur l'avenir et doit se projeter. Il y a également la volonté de faire un spectacle à Labliau, ce qui implique quelques petites difficultés par rapport au lieu mais aussi à la compagnie qui pourrait être invitée par Théâtre au Vert. Ce festival aurait un budget pour prospecter dans les écoles.

La programmation d'un spectacle à Labliau ramène à la problématique de savoir comment aller vers les gens, dans les villages ; il est intéressant de proposer de la décentralisation à Labliau ou à Marcq. Ce projet est prévu en octobre, voire juin 2016 et est toujours en réflexion.

9) Présentation, analyse et approbation du budget 2015

Philippe MORIAU signale que le budget 2015 est un budget en équilibre. Il estime que l'élément le plus important reste les salaires et qu'il faut toujours veiller à bien pouvoir les payer. La subvention emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera diminuée, mais, grâce à la commune qui indexe, il y a un relatif équilibre. Une autre épée de Damoclès sont les points APE on se sait pas ce qu'il va en advenir pour le futur. Seul point positif, il n'y a pas de grand changement pour 2015.

Philippe COCHEZ demande ce que sont les points APE. Philippe MORIAU rappelle qu'il s'agit d'Aides à l'Emploi octroyé aux employeurs. Le CCE dispose de 5 points, ce qui correspond +/- à 3000€ de subventions. Dans le personnel du CCE, deux personnes sont employées sur fonds propres et 1 personne grâce aux points APE.

Laurent VANBERGIE signale qu'il s'agit d'une grosse aide car il y a un abattement ONSS. Si la Région Wallone décide de supprimer les points APE, il faudra trouver 12000€. Il vaut mieux s'attendre au pire que devoir du jour au lendemain trouver les sous ; le CCE essaie donc de prévenir.

Pour ce qui est du reste, au niveau du budget, les bonnes surprises peuvent venir du nombre de participants, notamment au niveau de la diffusion. Les stages Balades Contées sont déjà presque complets.

Des économies sur les chèques-repas ont pu être réalisées car le CCE vient de passer à la version carte électronique. Néanmoins, les économies vont devenir de plus en plus compliquées à réaliser, ce qui reste un élément de questionnement.

Pierre DE LANDES déclare que les associations doivent répercuter que la diffusion est merveilleuse au CCE.

Michel FAUCQ a une question sur les investissements : « allons-nous enfin avoir des chaises en suffisance à l'annexe ? ».

Philippe MORIAU déclare que le CCE y veillera.

Le budget 2015 est approuvé à l'unanimité. Le président remercie les personnes présentes pour la confiance accordée au CA.

10) Élection des administrateurs

Le président, Philippe MORIAU adresse un grand merci aux personnes du CA qui, en moyenne, une fois tous les deux mois viennent aux réunions ; des personnes vont donc quitter le CA. Certaines d'entre-elles étaient là depuis le début du CCE. Le CA remercie particulièrement Pierre MULLER qui a donné de son temps sans compter au sein du CA et du Bureau et a participé à des moments importants (recrutement, décisions difficiles, projets,...). Le président remercie aussi toutes les autres personnes démissionnaires.

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- **Démissionnaires de fait :**

Mr Rubin Claudio (démission non entérinée en 2014)
Mme De Craecker Marie-Claire (jamais présente)

- **Démissionnaires Associatifs :**

Mr Artuso Jean-Marie

- **Démissionnaires Publics :**

Mr Andrien Florian (CDH-Ensemble)
Mme Gillaer Josiane (Ecolo) - décédée

- **Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :**

Mme Lynen Arlette
Mr Van Henterijk Jean

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :
0 voix contre, 0 absents.

Les administrateurs Arlette Lynen et Jean Van Henterijk sont donc reconduits dans leurs fonctions.

Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique Ecolo :

Mr Olivier Saint-Amand avait été désigné pour remplacer Mme Gillaer Josiane lors du conseil communal du 02/10/2014.

Nouvel Administrateur public désigné par le groupe politique CDH-Ensemble :

Mr Nicolas Clément a été désigné pour remplacer Mr Florian Andrien lors du conseil communal du 26/02/2015.

Ce nouvel Administrateur se présente et expose ses motivations à l'Assemblée.

Quatre postes d'administrateur restent à pourvoir. Deux candidatures sont parvenues au Centre culturel, celle de Mme Martine Braem, active dans l'association « Labliau en Fête » et celle de Mme Michèle Gerin, active dans l'association « Cercle royal dramatique – Union et Progrès ».

Un appel à candidatures est relancé à l'assemblée, appel auquel répond Mr Nicolas RUHLMANN, responsable de l'association Repaire d'Artistes, ainsi que Mme Carine Mahy, responsable de l'association Roma ASBL.

Après avoir été remerciés pour leurs candidatures, les candidats sont invités à se présenter et à exposer leurs motivations à l'assemblée.

Philippe MORIAU rappelle que dans le cadre de la refonte du CA, la proposition minimale est de 10 personnes du public et 10 personnes du privé.

Olivier SAINT-AMAND rappelle qu'il n'y a pas de changement à effectuer au niveau politique. Actuellement dans le public, si on retire un représentant Fédération Wallonie-Bruxelles, la parité est juste car ils voulaient quitter.

Élections des nouveaux administrateurs :

- Mme Martine Braem
0 voix contre, 1 abstention.

- Mme Michèle Gerin
0 voix contre, 0 abstention

- Mr Nicolas Ruhlmann
0 voix contre, 0 abstention

- Mme Carine Mahy
0 voix contre, 1 abstention

Mme Martine Braem, Mme Michèle Gerin, Mr Nicolas Ruhlmann et Mme Carine Mahy sont élus en tant que nouveaux administrateurs de l'ASBL.

Le président, Philippe MORIAU, adresse ses félicitations et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

11) Élection des vérificateurs aux comptes.

Philippe Moriau, président du conseil d'administration, lance un appel pour le poste de vérificateur aux comptes dont la tâche est de vérifier que les comptes sont tenus correctement, de vérifier les écritures passées et que l'on puisse facilement retrouver les pièces ainsi que les paiements. Le poste n'étant plus obligatoire, il peut rester vacant. Mr Pierre Muller se propose pour le poste.

Élections du vérificateur aux comptes :

0 voix contre, 1 abstention.

Mr Pierre Muller est donc désigné à la fonction de vérificateur aux comptes.

12) Divers

Le montant de la cotisation a été approuvé de par l'approbation du budget.

13) Verre de l'amitié

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. Le président rappelle la composition du nouveau Conseil d'Administration. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

La première réunion du Conseil d'Administration est fixée en date du jeudi 16 avril 2015, à 20h00, avec, entre-autres, à l'ordre du jour, la refonte du bureau (comité de gestion).

3.3.5.2. PV de l'Assemblée Générale du 15 mars 2016

Présents avec droit de vote

Les Associations : Académie de Musique (Anthony Pieters), Atelier Bonsaï (Joseph Bernard), Centre Laique Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Chœur d'Enghien (Anthony Pieters – Annette Dexpert), Club Langues (Michel Faucq), Confrérie de la Double (Emile Durant), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henteryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters), Labliau en Fête (Martine Braem), Magasins du Monde « Oxfam » (Danielle Muller), Le petit Cèdre (Annette Dexpert), La petite Échelle (Marc Bruyndonckx), Repaire d'Artistes (Nicolas RUHLMANN), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Nicolas Clément

Excusés (avec procuration)

Les Associations : Amitiés Marcquoises (Procuration à Philippe Devleeminck), Énéosport (procuration libre), Association des Guides Touristiques d'Enghien – AGTE (procuration libre), La petite Valise aux Rêves (procuration ASBL Repaire d'Artistes)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Julien De Froy (Procuration à Nicolas Clément)

Personnes physiques : Michèle Gerin (procuration à Fernande Peremans)

Excusés (sans procuration)

Les Associations : Les conteurs sur le Pont (Pierre De Landes), Roma ASBL

Les membres de droit : Thérèse Leclercq (Province de Hainaut)

Présents sans droit de vote : Laurent Vanbergie, Denis Pilette, Christine Ergo (équipe CCE)

Quorum :

L'ASBL Centre culturel d'Enghien compte 41 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année civile 2015, 1 membre « personne physique » et 12 membres de droit. Le quorum des présences n'étant pas atteint (Associations : 16 présentes et 4 représentées – Membres de droit : 1 présent et 1 représenté – Personne Physique : 1 représentée), une seconde réunion est convoquée à 20h.

Accueil et mot du président

Le président, Philippe MORIAU, accueille et remercie les personnes présentes. Il souligne qu'un petit nombre d'Enghiennois représente un grand nombre d'associations. L'année écoulée a été riche en activités et en découvertes ; de nouveaux projets ont été initiés, notamment avec les écoles. L'équipe a actuellement beaucoup de travail car l'on met actuellement les choses en place pour la création du nouveau contrat-programme, dans le cadre du nouveau processus de reconnaissance (suite au nouveau décret des Centres culturels).

Le président demande s'il y a des divers à verser à l'ordre du jour ; Marc BRUYNDONCKX souhaitera faire une communication pour l'ASBL « La petite Échelle ».

Approbation du PV de l'AG du 11 mars 2015

Philippe DEVLEMINCK précise qu'une erreur a été faite dans son nom. Le PV de l'AG du 11 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Retour sur la saison 2015 du Centre culturel

Laurent VANBERGIE souhaite présenter une réalisation qui synthétisera une partie du travail effectué par l'équipe ; il s'agit du projet « Contes de Marcq », un très beau projet porteur de la saison, qui a été réalisé par ses collègues. Une vidéo sera présentée à l'assemblée, ce qui sera également plus ludique et actif qu'une énumération d'actions.

Le projet, initié par Denis PILETTE suite à une demande de l'école de Marcq, et réalisé par Christine ERGO et Denis PILETTE s'est étendu sur toute l'année scolaire. Pour l'école de Marcq, il s'agissait d'un projet d'établissement. Les deux animateurs du CCE sont intervenus dans plusieurs classes pour réaliser des initiations au conte et au kamishibai. Dans les classes de P1 et P2 (primaires), un projet plus poussé a été réalisé. Après l'initiation au conte, les élèves ont écrit leurs propres contes. Suite à l'initiation au kamishibai, et avec l'intervention de l'illustratrice Charlotte Meert, les élèves ont réalisé le séquençage imagé de leurs contes. Le tout a été compilé en un petit livre imprimé pour l'occasion. Les animateurs du CCE ont réalisé les enregistrements des bruitages des contes réalisés par les élèves et ont prêté leur voix à la narration. Denis PILETTE a ensuite réalisé la création sonore et l'arrangement. Au final : un livre illustré de contes, accompagnés d'un CD des histoires et plusieurs vidéos narrées, de type kamishibai. Le projet s'exportera, dans sa partie vidéo au Festival Hybrides et au Parcours d'Artistes. Il s'agit là également d'un gros investissement en termes de travail : travail dans les écoles et travail en amont (textes, dialogues, corrections, création sonore).

Laurent VANBERGIE se réjouit que de véritables relations commencent à se créer avec l'école communale. Il présente également le projet de géographie subjective qui se déroule à Marcq, mais aussi à l'Athénée et à l'école Saint-Vincent-de-Paul. Les enfants dessinent comment ils ressentent leur ville. À terme, il s'agira de créer une carte subjective de la ville d'Enghien. Le directeur évoque avec plaisir qu'il s'est replongé dans le travail d'animateur sur le terrain car il a réalisé des animations dans les écoles sur ce projet. Il espère que le plan sera réalisé pour la fin de l'année scolaire.

Laurent VANBERGIE revient également sur les collaborations associatives. Un gros projet a été réalisé à Labliau : « Nourrir l'Humanité c'est un Métier », en partenariat avec Labliau en Fête et le CC Silly. Le CCE est également intervenu dans la création théâtrale annuelle de la dramatique « Union et Progrès ». Ces projets ont été porteurs et intenses en termes d'investissement. La saison était donc un peu inhabituelle, au vu de ces nouveaux projets et collaborations, en plus de la continuité de ce qui a déjà été installé (LaSemo, Balades Contées, Nuit des Croquants, Villers...).

Laurent VANBERGIE estime que le CCE aurait touché près de 4445 personnes via les activités, tant par les projets (Balades, Croquants...), que par la diffusion scolaire (400 enfants).

Le président, Philippe MORIAU, invite l'assemblée à découvrir le livre, fruit du travail dans l'école de Marcq. Il espère pouvoir présenter lors de la prochaine AG la cartographie subjective. Il rappelle que le CCE essaie d'avoir un maximum de collaboration avec ses associations-membres et que, dans la mesure de ses capacités, le CCE est prêt à travailler avec l'associatif. Il demande si des personnes ont des questions suite à cette présentation.

Martine BRAEM s'interroge sur la tranche d'âge la plus touchée par les activités.

Laurent VANBERGIE précise que cela dépend de l'activité. Par exemple, en termes de spectacles « Jeune Public », le CCE essaie de proposer des activités qui touchent plusieurs tranches d'âges.

Philippe MORIAU rappelle que le CCE essaie de toucher le public le plus large possible. Peut-être moins pour ce qui est des séniors.

La programmation est suffisamment éclectique (théâtre, conte, scolaire, ciné-club...). Il rappelle également des projets tels que « Nourrir l'Humanité » et « Orfeo ». Il précise que c'est le Conseil d'Orientation qui dirige les activités du CCE. Cette année on a fait ceci, l'année prochaine ce sera peut-être autre chose. Il insiste également sur le fait que la porte est grande ouverte aux associations et souhaite que l'on passe le mot : une des grands tâches du CCE est de leur venir en aide.

Laurent VANBERGIE revient sur la question de la tranche d'âge et se demande quelle est la vraie question : « Devons-nous nous adresser à toutes les tranches d'âge ? ou au 3e âge ? ». Avec l'équipe

réduite dont dispose le CCE, on ne peut toucher tout le monde avec une action intensive. Soit on essaie de parer au mieux avec des actions çà et là, soit on développe une thématique particulière.

Présentation, analyse et approbation des comptes 2015 **Rapport des Commissaires aux comptes**

Philippe MORIAU informe l'assemblée qu'un travail minutieux a été réalisé par Émile DURANT, avec la lumière de Pierre DE LANDES, pour mettre en ordre la comptabilité. Un bénéfice a été dégagé ; on obtient ce bénéfice grâce à un CA attentif aux dépenses, ainsi qu'au travail précis de l'équipe. Le président remercie les administrateurs pour le travail acharné et précis lors des réunions, ainsi que l'équipe qui fait attention aux dépenses, sous couvert de Laurent VANBERGIE.

Ce dernier rappelle qu'au niveau des charges, les salaires restent la partie la plus importante du CCE, y compris pour le budget 2016. Il regrette que les enveloppes restent fermées et espèrent que l'on ne touchera pas aux points APE, fort utilisés dans le culturel et le social et qu'il n'y aura pas d'impact trop grand pour les ASBL, les communes...

Il estime qu'au niveau de la comptabilité, on a bien gardé le flot durant les activités.

Martine BRAEM précise qu'il serait important de corriger l'orthographe (63 et 66), s'il s'agit d'un document officiel. Elle profite de l'occasion pour remercier Émile DURANT et l'équipe. Philippe MORIAU précise que l'on peut aller plus avant dans les comptes si besoin est et remercie également Émile et l'équipe. Il demande à Pierre MULLER qui a vérifié les comptes s'il a des remarques à formuler.

Pierre MULLER précise qu'on lui a mis à disposition le livre de caisse, les facturiers et le logiciel comptable et atteste que tout est très correctement tenu.

Après le vote des comptes, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité des membres présents.

Philippe MORIAU rappelle que lui-même et les administrateurs sont à entière disposition si besoin est.

Présentation du programme d'activités 2016

Philippe MORIAU rappelle qu'il s'agit toujours d'un point étrange car l'année a déjà commencé. Laurent VANBERGIE signale que le nouveau contrat-programme est à rentrer pour le mois de juin et que l'on met en œuvre ce qu'il faut pour que ce soit opérationnel. Une AG extraordinaire sera d'ailleurs convoquée.

En ce qui concerne les activités de 2016, il précise qu'il s'agit effectivement d'un exercice complexe car le CCE ne travaille pas en année civile, mais en saison culturelle, sur deux années, de l'automne jusqu'à la fin de l'été. Le début de saison 2016-2017 n'est pas encore calé ; ceci est généralement fait aux alentours du mois de mai. En février, l'équipe visionne des spectacles pendant le festival Propulse, via Asspropro, occupée de monter les tournées. Si ces tournées n'ont pas lieu, il ne sera peut-être pas possible de prendre tel ou tel spectacle.

La fin de saison 2015-2016, est quant à elle bien fixée : le festival Scène aux Ados, le festival Hybrides, la création théâtrale « adultes », les Balades Contées.

En début de saison 2016-2017, il y aura bien sûr l'Impro World Tour.

Denis PILETTE rappelle le Parcours d'Artistes, dans les événements importants de cette fin de saison, qui aura lieu au mois de juin.

Philippe MORIAU précise que monter une saison est compliqué, avec les différents paramètres à prendre en compte (budget, salle, tournées...).

Laurent VANBERGIE acquiesce et va plus loin. Il est vrai que les disponibilités de la salle sont un frein à la programmation. Il y a également tellement d'activités à Enghien, que cela en vient à créer une concurrence. Il y a par exemple un gros risque de plantage sur le Festival Hybrides (peu de réservations pour l'instant). Même si l'équipe tente de rester attentive aux différents paramètres, il y a beaucoup de difficultés ; on fixe des dates 1 an à l'avance, mais les autres associations/services n'en tiennent pas compte.

Philippe MORIAU précise que le public se partage. Le CA est étonné des coûts pour des spectacles de petite jauge, même sans parler de faire venir des vedettes (ex : « Grand Jojo » = 15000€). Dans cette optique, il est difficile de rentabiliser. Néanmoins, la diffusion n'est pas la partie la plus importante, mais bien la formation permanente (éducation), créer du lien et les associations. La diffusion n'est qu'un plus pour la visibilité.

Laurent VANBERGIE signale qu'il faut jouer avec les projets et ce que l'on ne sait pas encore. Il y a des entrevues notamment avec l'académie et une volonté de travailler ensemble. Il y a des partenariats forts, activés avec le Repaire d' Artistes, notamment pour le Parcours d'artistes (également avec l'EPSE). On fera jusqu'où on peut aller. Au niveau de la diffusion, Laurent VANBERGIE stipule que l'on ne se rend pas compte du poids des centres culturels : ceux-ci portent 55% de la diffusion Tout Public et 90% de la diffusion scolaire. Si le secteur s'écroule, il y aura tout un jeu de dominos. La ministre parle de mettre l'artiste au centre, hors, tout le monde est au centre, il n'y a pas de priorités. S'il n'y a plus d'opérateurs, il n'y pas d'artistes ; l'inverse est également vrai.

Présentation, analyse et approbation du budget 2016

Le président précise que le budget 2016 est un « copié-collé » indexé de l'année écoulée. En enveloppe fermée, on ne peut aller plus loin ; on a gardé de la diffusion, des expos, des projets scolaires.

Laurent VANBERGIE informe qu'il est fort probable que ce soit le dernier exercice largement en positif ; on a réussi à maintenir le bateau à flots car la commune a continué d'indexer. Les salaires sont toujours en augmentation. Même s'il y a une très forte augmentation en termes de personnes fréquentant les ateliers, on ne va pas pouvoir accueillir beaucoup plus de gens, cela va donc stagner, voire diminuer. Les dépenses augmentant, ce sera bien si on réussit à avoir un exercice en balance.

Philippe MORIAU déclare que l'on va essayer d'avoir alors le plus de subsides extraordinaires. Laurent VANBERGIE relativise : cela implique beaucoup de paperasse et donc moins de temps sur le terrain. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? Les gros Centres culturels le font, car ils ont le personnel pour le faire. On peut rentrer les dossiers, mais on n'aura peut-être pas le temps de faire le projet : c'est loterie et copinage. Malheureusement, dans certains secteurs, si on ne connaît pas untel ou untel, c'est compliqué.

Après passage du budget 2016 aux votes, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Election des vérificateurs aux comptes

Le président fait appel aux candidatures pour le poste de vérificateur aux comptes. Pierre MULLER ne souhaite pas réitérer pour 2016.

Aucune candidature n'est posée.

Aucun vérificateur aux comptes n'est élu. Le poste n'est néanmoins pas indispensable au bon fonctionnement de l'ASBL.

Dépôt du nouveau contrat-programme (procédures, calendrier)

Le président, **Philippe MORIAU**, souhaite présenter l'état d'avancement : où en est-on et comment y allons-nous. Il rappelle que lors de la précédente AG, 5 grandes tâches avaient été dégagees. Il va donc reprendre celles-ci et leur état d'avancement :

1/Mise en place d'un conseil d'Orientation : ceci a bien été réalisé. On y donne les grandes directions du Centre culturel. Le Conseil d'Orientation remplace le Conseil culturel. Philippe MORIAU donne lecture des quelques lignes laissées par le président du CO, Pierre DE LANDES, absent. Des informations sur la DropBox du CO et ses modalités sont données (question sur les stages et réalisations de ceux-ci durant l'été).

2/Revoir la composition du CA : pas grand-chose ne changera par rapport au nombre de personnes composant le CA. Onze personnes du public et onze personnes du privé (suite de la clé de répartition en fonction de la tripartite enghiennoise).

3/Statuts : on s'y est attelé. Les modifications seront soumises à approbation lors de l'AG extraordinaire du mois de juin.

4/Commune : établir de manière chiffrée les éléments et perspectives. Si la FWB est supposée apporter 100 000€, la commune devra apporter également 100 000€, qui peuvent être valorisés en aides-services, bâtiments, personnel détaché. Ce travail va commencer prochainement au niveau de la commune.

5/Mise sur papier du nouveau contrat-programme. Laurent VANBERGIE va devoir coucher sur papier, avec l'aide du Conseil d'Orientation et des diverses enquêtes réalisées, le nouveau contrat-programme. Le directeur va s'y atteler de manière intensive durant un mois (avril) pour présenter lors de l'AG extraordinaire (qui se tiendra le 7 juin) le nouveau contrat et les modifications statutaires. Le document final devra être rentré pour le 20/06. Il y aura ensuite 18 mois d'attente, pour l'étude du dossier, avant de recevoir une réponse positive ou négative. On verra donc comment cela se passera. Trois centres ont déjà été reconnus et ne voient rien venir du point de vue financier. La situation est dure ; une interpellation va être faite à Mme la Ministre pour que celle-ci se positionne clairement.

Laurent VANBERGIE, dans le prolongement de cette réflexion, annonce qu'un Centre culturel vient de vivre une dure réalité. La FWB ne répondant pas à ses obligations, la commune a baissé sa subvention : ce centre culturel est donc en récession et en phase de licenciements. Il faut agir, on entend tout et n'importe quoi dans la presse. Cela commence à être la jungle ; tout le monde se désolidarise. Le secteur demande donc à la ministre de se positionner clairement alors que le décret a été voté à l'unanimité en 2013 et que maintenant celui-ci serait prêt à être jeté à la poubelle. Comment construire l'avenir si on n'a pas les bases pour le faire ?

Philippe MORIAU rappelle que le CA s'est positionné clairement ; on va rentrer le contrat-programme. Il faut être dans le premier train ; Silly et Ath le font également. On espère pouvoir proposer le nouveau contrat-programme pour le 7 juin. Laurent a beaucoup de matière à traiter.

Laurent VANBERGIE déclare que l'on doit faire le bilan moral. On a une concertation; on est dans l'expectative. On va rêver sur une base de travail, avec les espoirs de mener cette politique, mais peut-être que nous n'aurons pas les moyens et que le contrat sera caduque. On ne pourra pas le faire aboutir et le CO ne pourra pas l'autoévaluer. Le directeur de la MCAtH a dû être exemplaire dans la démarche car il a été à la base de celle-ci, mais il ne faut pas aller trop loin.

Philippe MORIAU regrette ce défaitisme. Il déclare que nous nous devons d'aller vers ces éléments de rêve, pour ne pas miner notre société. Le Centre culturel a ce rôle, tout en étant bien sûr conscient des réalités. Il faut être positif.

Laurent VANBERGIE préfère parler de réalisme. Le courrier qui sera envoyé pourra être relu.

Martine BRAEM déclare qu'il faut y croire, que cela pousse à avancer et qu'un dynamisme personnel ne peut être abattu.

Nicolas RUHLMANN demande si des appuis personnels ne peuvent pas être faits au niveau des ministres et si des manifestations sont prévues.

Philippe MORIAU répond que tous les appuis peuvent être faits et Laurent VANBERGIE précise que si aucune réponse n'est donnée, il y aura des actions sur le terrain, ce qui est inhabituel dans le secteur. On est sur le terrain, sans être syndiqué. Un centre culturel est finalement politique car ce sont les politiques qui doivent donner l'impulsion. Les moyens sont là, on nous fait avaler des couleuvres ; on se battra.

Élection des administrateurs

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- Démissionnaires Associatifs : Mr VAN DEN BOSCHE Michel

Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :

Mr MORIAU Philippe

Le président déclare à l'assemblée que son mandat d'administrateur est arrivé à terme et qu'il est candidat à sa propre succession. Michel VAN DEN BOSCHE est démissionnaire ; le CCE cherche donc une personne pour remplacement. Philippe MORIAU explique la fonction du CA et du comité de Gestion, qui se réunit environ une fois par mois.

Laurent VANBERGIE souligne que si on ne nomme pas un dernier administrateur pour faire la parité, le CCE sera hors décret et ne pourra plus agir. Il faut une nomination, même si la personne ne sait pas être présente aux réunions.

Philippe MORIAU déclare que l'on pourra refaire un appel à administrateurs le 7 juin. Sinon, il faudra se référer à la clé d'Hondt. Pour rappel, l'inspectrice ne fera notamment plus partie du CA.

Arlette LYNEN se demande si l'appel a bien été fait, ce à quoi Laurent VANBERGIE répond que tout a été correctement fait, à plus forte raison qu'il s'agit là de la base de constitution d'une ASBL.

Karen PLUCHART souhaiterait davantage d'explications sur le rôle du CA et s'il faut des compétences particulières pour y siéger.

Philippe MORIAU explique que le CA suit attentivement les comptes de l'ASBL, les budgets des projets y sont présentés, ainsi que les tenants et aboutissants par rapport à l'évolution du secteur. Les demandes de collaborations y sont également discutées.

Laurent VANBERGIE précise que le CA a la gestion de l'ASBL, la gestion financière et une responsabilité juridique ; il veille à ce que l'ASBL ne tombe pas en faillite. Il gère également le personnel de l'ASBL.

Karen PLUCHART souligne que pour pouvoir être efficace, il faut mieux avoir certaines compétences, notamment pour ce qui est de la comptabilité. Philippe MORIAU estime que non ; le CA a la grande chance d'avoir Émile qui vulgarise la comptabilité.

Laurent VANBERGIE estime que réduire le nombre des administrateurs ne seraient pas une mauvaise chose, dans le sens d'avoir des gens concernés par ce qui s'y passe.

Il n'y a pas de candidature pour le second poste d'administrateur.

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :
0 voix contre, 0 abstentions.

L'administrateur Philippe MORIAU est donc reconduit dans ses fonctions. Un poste d'administrateur reste vacant.

Divers

Marc BRUYNDONCKX présente son ASBL « La petite Échelle », qui accorde des micro-crédits pour des projets. Une trentaine de projets ont ainsi pu être soutenus depuis 1998, avec pas loin de 110 000€ de prêteurs enghiennois. Il évoque le dernier projet en date, un projet enghiennois : aider « Labliau en Fête » dans la reconstruction de sa salle.

Martine BRAEM, représentante de « Labliau en Fête », profite de l'occasion pour adresser ses remerciements.

Marc BRUYNDONCKX explique que « La petite Échelle » cherche des prêteurs et tente de donner un sens à l'argent. À ce propos, l'association fait venir des personnes expertes pour parler de divers sujets. Il faut changer les choses.

Une conférence aura lieu mercredi prochain sur le thème « Privilégier le prêt ou le don ». Le sens de l'argent, c'est aussi de prêter (même avec un petit intérêt). Marc BRUYNDONCKX pense que l'on peut prêter aussi à d'autres associations, pourquoi pas au CCE, mais également, en voyant plus loin de réaliser des dons, voire des héritages au nom du CCE. Il invite l'assemblée à faire quelque chose et de venir s'informer à la conférence prochaine, qui sera présentée par un enghiennois, spécialiste en micro-financement.

Des remerciements sont adressés.

Verre de l'amitié

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. Le président et le directeur adressent leurs remerciements aux membres présents. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

3.4. Conseil d'administration

3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 11 mars 2015

Membres de droit

- BODART Anne-Marie (2012) LB/MR
- TENVOOREN Fabienne (2012) LB/MR
- NGABONZIZA Aimable (2013) PS
- SAINT-AMAND Olivier (2014) ECOLO, *Bourgmestre et échevin de la Culture*
- DUBUISSON Jean-Luc ECOLO
- CLEMENT Nicolas (2015) CDH
- DE FROY Julien (2014) CDH
- SERMEUS Dominique (2013) PS/PROVINCE
- LECLERCQ Thérèse (2013) MR/PROVINCE
- STILMANT Catherine (2011) COMMUNAUTE FRANCAISE
- BERTHOLET Vincent (2014) COMMUNAUTE FRANCAISE
- DEGLAS Tim (2013) IC/GB, avec voix consultative

Membres associatifs

- BRAEM Martine (2015) Labiau en fête, *Vice-présidente*
- BERNARD Joseph (2014) Atelier Bonsaï
- LYNEN Arlette (2015) Cercle laïque Enghien-Silly
- PEREMANS Fernande (2014) Cercle royal dramatique « Union et progrès »
- MORIAU Philippe (2012) Scouts Catholiques, *Président*
- MAHY Carine (2015) Roma asbl
- GERIN Michèle (2015) Personne physique
- VAN DEN BOSSCHE Michel (2014) Festival musical
- VAN HENTENRYK Jean (2015) Cyclo Bol d'air, *Secrétaire*
- RUHLMANN (2015) Repaire d'artistes
- DURANT Emile (2014) Confrérie de la Double d'Enghien, *Vice-président*

Invités avec voix consultative

- DEVROEDE Bénédicte Présidente du Conseil Culturel
- DELANDES Pierre Président du Conseil d'orientation (désigné le 7 mai 2015)
- VANBERGIE Laurent Directeur
- ERGO Christine Animatrice

3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration

	19 02	16 04	18 06	09 09	28 09	10 11	10 12	
ANDRIEN Florian	E							Démissionnaire AG du 11/03/15
ARTUSO Jean-Marie	P							Démissionnaire AG du 11/03/15
BERNARD Joseph	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 25/03/14
BERTHOLET Vincent	A	A	A	A	A	A	A	Installé par la CF le
BODART Anne-Marie	P	A	A	P	A	A	A	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
BRAEM Martine		P	P	P	P	E	EP	Installée le 11/03/15
CLEMENT Nicolas		P	P	EP	P	P	P	Décision du Conseil communal du 26/02/2015
DEGLAS Tim	A	A	A	A	A	A	A	Décision du Conseil communal du 20/06/2013
DELANDES Pierre			P	P	P	P	P	Invitée en tant que Président du CO
DECRAECKER Marie-Claire	A							Démissionnaire AG du 11/03/15
DE FROY Julien	P	A	P	P	A	EP	EP	Installé le 25/03/14
DEVROEDE Bénédicte	P	P						Invitée en tant que Présidente du CC
DUBUISSON Jean-Luc	P	P	P	EP	P	A	EP	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
DURANT Emile	P	P	P	E	P	P	P	Installé le 25/03/14
GERIN Michèle		P	P	E	P	P	P	Installée le 11/03/15
GILLAER Josiane	A							Démissionnaire AG du 11/03/15 (décès)
LECLERCQ Thérèse	P	P	P	E	A	P	E	Désignée par la Province le 06/06/2013
LYNEN Arlette	P	A	P	P	P	E	EP	Installée le 11/03/15
MAHY Carine		P	EP	P	EP	P	EP	Installée le 11/03/15
MORIAU Philippe	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 8/03/12
MULLER Pierre	P							Démissionnaire AG du 11/03/15
NGABONZIZA Aimable	A	A	A	P	A	E	E	Décision du Conseil communal du 23/04/2013
PEREMANS Fernande	EP	P	P	P	P	P	P	Installée le 25/03/14
RUBIN Claudio	A							Démissionnaire AG du 11/03/15
RUHLMANN Nicolas		P	P	P	A	P	P	Installé le 11/03/15
SAINT-AMAND Olivier	P	P	P	P	P	P	EP	Décision du Conseil communal du 2/10/14
SERMEUS Dominique	A	A	A	A	A	E	E	Désignée par la Province le 06/06/2013
STILMANT Catherine	P	A	A	A	E	A	A	Installée par la CF le 9/12/2011
TENVOOREN Fabienne	P	EP	EP	E	A	E	EP	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
VANDEBERGH Danielle	P	D						Démissionnaire
VAN DEN BOSSCHE Michel	A	EP	A	A	A	EP	EP	Installé le 25/03/14
VAN HENTENRYK Jean	P	P	EP	P	EP	P	P	Installé le 11/03/15
VANBERGIE Laurent	P	P	P	P	PI	P	P	Invité en tant qu'animateur-directeur

**P : Présent - EP : Excusé avec Procuration - E : Excusé - A : Absent - D : Démission
I : Invité – PI : Pas Invité**

3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration

Au cours de ses réunions, le Conseil d'Administration a délibéré à propos des points suivants :

- Fixation des dates de réunion : AG, CA et Bureau/Comité de gestion.
- Fonctionnement interne : accueil des nouveaux administrateurs et du nouveau Président du Conseil d'orientation ; désignation du Comité de gestion ; modification des statuts et du ROI en lien avec le nouveau décret.
- Nouveau contrat-programme : demande à la commune de statuer sur les interventions directes et indirectes.
- Relations contractuelles avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : Communication de l'inspectrice sur le changement de législation du secteur des centres culturels ; informations sur l'évolution du secteur et du chantier « décret ».

- Relations contractuelles avec la Ville : retour sur les réunions inter-services ; demande d'autorisation à la commune d'apposer un kakémono sur le bâtiment ; demande à la commune de fournir du nouveau mobilier (chaises) pour l'annexe ; demande d'amendement du rapport d'activités 2014.
- Gestion journalière : questionnement sur le problème des signatures apportées sur les documents (courriels et courriers) destinés aux instances officielles, délégation du directeur ; suivi de la rédaction du rapport d'activités.
- Partenariats régionaux : retour(s) sur le travail de la concertation du Pays Vert ; acceptation de la proposition de la MCA d'être porteuse de la coopération entre centres culturels dans le cadre du nouveau décret.
- Conseil culturel/Conseil d'orientation : retour sur les réflexions et démarches dans le cadre de l'analyse partagée (rencontre citoyenne, enquête(s)) ; Autoévaluation des activités en lien avec les objectifs et enjeux à définir dans le prochain contrat-programme ; mise en place d'une commission « mi-août » et modalités de fonctionnement.
- Point sur la gestion financière : analyse périodique des comptes ; analyse des budgets par activités ; approbation des comptes 2014 ; analyse et approbation du budget 2015 de l'institution ; dotations à la réserve obligatoire, aux amortissements et provisions ; accès aux comptes du directeur (utilisation d'une carte bancaire/home Banking) ; délégation/signature suite au décès de Josiane Gillaer ; augmentation des chèques repas.
- Investissement en matériels : analyse de la situation et des besoins (cloud, centrale téléphonique, petits matériels son&lumière, meubles, roulotte...).
- Aides-services et partenariats avec les associations : analyse des nouvelles demandes d'affiliation ; présentation des demandes de collaboration et de soutien financier.
- Personnel : engagement d'un nouvel animateur ponctuel dans le cadre d'un nouvel atelier de théâtre ; accueil des stagiaires.
- Projets et activités : présentation des travaux et projets du Conseil culturel/Conseil d'orientation et propositions de l'équipe pour la prochaine saison : LaSemo, Balades contées, organisation du 1^{er} Festival Hybrides...
- Evaluation de l'ensemble des activités : demande du CA d'effectuer une analyse approfondie du projet des Balades contées
- Divers : problème de dégradations et de salubrité dans l'annexe ; débat sur les plaintes reçues concernant l'accueil des artistes locaux par l'équipe (mise en place de règles) ; demande de location de l'annexe des 'syndics' ; Fonds Ecuireuil.

3.4.4. Bureau - Comité de gestion - réunions « statuts »

3.4.4.1. Bureau et Comité de gestion

Le bureau est composé du Président, des Vice-présidents, du Secrétaire et du Directeur. D'autres membres du CA peuvent être invités au besoin en tant que conseiller. Ses membres préparent les réunions plénières ou agissent en cas de décision à prendre d'urgence. Ils conseillent le directeur pour la gestion quotidienne de l'association.

Composition du Comité de gestion après l'AG du 11 mars 2015 :

Président :	Philippe MORIAU
Vice-présidents :	Martine BRAEM et Emile DURANT
Secrétaire :	Jean VAN HENTENRYK
Directeur :	Laurent VANBERGIE

Les réunions se sont déroulées les 9/02, 19/02, 16/04, 18/06, 09/09, 22/10, 10/11 et 10/12.

3.4.4.2. Réunions « Statuts »

Des réunions se sont également tenues en vue de l'établissement des nouveaux statuts de l'asbl qui doivent être mis en conformité avec le nouveau décret.

Composition du groupe de travail « statuts » :

Philippe MORIAU, Laurent VANBERGIE, Olivier SAINT-AMAND, Jean VAN HENTENRYK, Joseph BERNARD, Jean-Luc DUBUISSON.

Les réunions se sont déroulées les 28/05, 7/07 et 26/08.

3.4.5. Vérificateur aux comptes

Depuis 2012, Bénédicte Devroede a assumé la tâche de vérificatrice aux comptes. Emile Durant, administrateur et ex-vérificateur aux comptes, l'a soutenu dans cette tâche jusqu'à la dernière assemblée générale par défaut d'un deuxième vérificateur officiellement désigné. Un appel a été effectué pour ce poste lors de la dernière assemblée afin de pouvoir au remplacement de Bénédicte Devroede qui s'est retirée. Pierre Muller s'est proposé au poste et a été élu à l'unanimité moins une abstention.

3.5. Le Conseil culturel et Conseil d'orientation

3.5.1. Réunions et travaux du Conseil Culturel

Le Conseil culturel a effectué ces derniers travaux (évaluations et préparation des activités) avant la mise en place du nouveau Conseil d'orientation à l'occasion des réunions du 22 janvier et du 17 mars. Il a ainsi accompagné ce futur changement en préparant notamment dans le cadre de l'analyse partagée la réunion citoyenne du 28 janvier et en analysant les résultats de l'enquête publique « Votre avis nous intéresse ! ». Une commission d'évaluation des Balades contées s'est également réunie le 30 janvier.

3.5.2. Constitution du Conseil d'orientation

L'équipe du Centre culturel a proposé une liste de candidats susceptibles d'intégrer le nouveau Conseil d'orientation au Conseil d'administration du 16 avril 2015. Ces personnes sont candidats au titre de citoyens, de représentants du monde associatif et membres effectifs du Centre culturel, de représentants de la ville ou de la Communauté française, d'artistes, de l'équipe professionnelle.

Le Conseil d'administration a accepté toutes les candidatures qu'il a jugées recevables et a proposé qu'un membre du Conseil d'administration et du bureau participe à ce futur Conseil d'orientation. En fonction des disponibilités de chacun, les représentants du CA et du bureau pourront alterner.

Lors de la première réunion du 7 mai, le Conseil d'orientation a désigné en son sein un Président, Pierre de Landes.

Composition du Conseil d'orientation :

Ludivine BAUDOUX (citoyenne)
Martine BRAEM (Conseil d'administration – Comité de gestion)
Pierre DE LANDES (association : Conteurs sur le pont)

Alexis CAMBIER (opérateur de la ville : Office du tourisme)
 Eve DESTREBECQ (opérateur de la ville : Service social)
 Emile DURANT (Conseil d'administration - Comité de gestion)
 Christine ERGO (équipe professionnelle)
 Anne HAGUINET (opérateur Communauté française : Bibliothèque communale)
 Michel FAUCQ (association Enghien environnement et Club langues)
 Michèle GERIN (Conseil d'administration - Comité de gestion)
 Philippe GHYSSENS (artiste : graphiste)
 Stella KITOGA BITONDO (artiste : théâtre/conte/danse)
 Philippe MORIAU (Conseil d'administration - Comité de gestion)
 Denis PILETTE (équipe professionnelle)
 Karen PLUCHART (artiste : théâtre jeunesse/chanson)
 Laetitia PONCELET (citoyenne)
 Laurence SCHLESSER (opérateur ville : Accueil extrascolaire)
 Laurent VANBERGIE (équipe professionnelle)
 Estelle VANDUYNSLAGER (association : Repaire d'artistes)
 Alex ZIWNY (association : cirque Imagin'Air)

3.5.3. Liste des présences des membres du Conseil culturel et d'orientation

Dates des réunions	C. culturel		Conseil d'orientation				
	22/01	17/03	07/05	23/06	15/09	27/10	08/12
Daniella PIETERS	x	x					
Claudine DECHENNE	x						
Philippe DEVLEMINCK	x						
Bénédicte DEVROEDE	x	x					
Annette DEXPERT	x	x					
Nicolas RULMANN	x						
Ludivine BAUDOUX			x	E	x	A	x
Martine BRAEM			E	E	A	A	A
Pierre DE LANDES	x	x	x	x	x	x	x
Alexis CAMBIER			E	A	A	A	A
Eve DESTREBECQ			x	E	x	A	E
Emile DURANT			E	E	x	x	A
Christine ERGO	x	x	x	x	x	x	x
Anne HAGUINET			x	E	x	E	E
Michel FAUCQ		x	x	A	x	x	x
Michèle GERIN			x	x	x	x	x
Philippe GHYSSENS			x	x	x	x	E
Stella KITOGA BITONDO			E	E	x	x	A
Philippe MORIAU	x		x	x	A	A	x
Denis PILETTE	E	x	x	x	x	x	x
Karen PLUCHART			E	E	A	x	E
Laetitia PONCELET			x	x	x	x	E
Laurence SCHLESSER			E	x	E	E	E
Laurent VANBERGIE	x	x	x	x	x	x	x
Estelle VANDUYNSLAGER		x	x	x	x	x	x
Alex ZIWNY	x		x	x	x	E	x

x : Présent - E : Excusé – A : Absent

3.5.4. Rapports du Conseil Culturel

Rapport de la réunion du 22 janvier

Sont présents : Mesdames Annette DEXPERT, Bénédicte DEVROEDE, Christine ERGO, Daniella PIETERS, Claudine DECHENNE et Messieurs Philippe DEVLEMINCK, Pierre DE LANDES, Axel ZIWNY, Nicolas RULHMANN, Philippe MORIAU et Laurent VANBERGIE.

Sont excusés : Michel FAUCQ

Après les civilités d'usage, la Présidente ouvre la séance à 19h50.

Désignation du rapporteur de la réunion :

Christine ERGO se propose à cette tâche.

Aucune objection n'est formulée.

Ouverture de la séance à 19h41 – clôture à 22h45

Report de l'approbation du PV pour permettre à tous d'avoir le temps d'en prendre connaissance.

Divers :

Programmation LASEMO

Demande de Pierre : Point balades avant pour ne pas le laisser de côté en fin de séance comme les deux autres fois

Remise en cause du projet : Ce n'est pas la première fois.

Pour attirer plus de monde, faire vivre le parc...

Demande de qui ? CA ou Une personne du CA ou ville ?

Attention à ne pas perdre le sens du projet

Axel : c'est un projet qui a une certaine aura et qui fonctionne bien.

Cette année, on ne touche pas à la formule : déjà annoncée telle quelle dans le programme de la saison et de plus, pas le temps de repenser le projet.

Ce sera juste après cette dixième édition.

En 2008, on a attiré plus de monde (1850 personnes) avec un festival des arts de la rue dont l'entrée était payante. Malgré la somme modeste demandée, on a entendu que c'était trop cher et qu'il n'y avait rien. Les caisses étaient tenues par des bénévoles assez âgés et ce n'était pas rassurant.

La volonté du CA a été de rendre libre l'accès pour que tous les Enghiennois en profitent.

Mais faute de budget, nous n'avons pu proposer ensuite autant d'animations et d'artistes.

Il serait possible de valoriser ce projet si la commune était partante pour soutenir le festival des Arts de la rue d'un point de vue financier et humain. A rediscuter.

Au niveau légal, on est acculé : les professionnels sont plus liés que les bénévoles. Le règlement impose de ne pas prester plus de 11h par jour et 50h semaine. Or, la balade, c'est une semaine de 80 heures.

On n'a pas de renouvellement dans l'équipe des bénévoles et l'énergie est différente d'il y a 10 ans..

Il faut réinviter les parents et les jeunes à se sentir concerné par le projet. La formule pourrait changer : on a besoin de votre avis

Axel : pédagogiquement, c'est intéressant que des jeunes, expérimentés et débutants, participent.

Bénédicte : une réflexion sur les balades n'inclus pas automatiquement un changement de formule.

Il faut réunir à nouveau la petite « commission des balades contées » pour régler les problèmes de 2015 avant de s'attaquer aux éventuelles suggestions et élargir par la suite. C'est assez urgent car avant mi-février, nous devons rédiger les infos pour le Miroir des Cultures.

Date choisie : le vendredi 30 janvier 2015 à 20h.

Laurent ne pourra sans doute pas participer à toutes les réunions car son agenda est très chargé mais Christine est porteuse de projet et animatrice coordinatrice, donc, elle est habilitée à prendre en charge la suite.

Axel réfléchit à une proposition de stage « techniques de cirque » pour inclure les stagiaires dans un parcours sur le circuit de la balade. Si elle se concrétise Christine pense pouvoir inclure cela dans le scénario.

Réunion avec les opérateurs culturels de la commune, pas le CPAS.

Académie, EPN et service Animations absents. Dommage.

On est un peu passé à côté de l'objectif qui était qu'on discute des enjeux mais les questions abordés ont été très intéressantes.

On est amenés à travailler ensemble et c'est super important.

Qu'on se pose la question des enjeux, c'est rendre compte de l'intérêt de travailler ensemble.

On est voué à mutualiser les choses car chacun doit faire de son côté des évaluations, des contrat-programmes. Ce travail pourrait être fait en concertation.

Il y a un besoin, une volonté. Il faut qu'on se revoie pour réfléchir ensemble sur le sens des actions qu'on mène sur la commune avec des propositions qui pourraient être soumises au collège et au conseil communal.

Lundi prochain, on se remet autour de la table pour voir comment on va procéder et concrétiser les propositions. Rien n'empêche d'élargir ensuite et d'entraîner les gens rétifs ou qui ne comprennent pas. L'intention est bien de relier les services, que les services se parlent.

Enquête (60 réponses) :

Laurent n'en a pas terminé l'analyse. Ce n'est pas évident d'en faire la lecture.

Il y avait deux questionnaires : un papier et un sur le site qui étaient différents.

Le problème d'un questionnaire à choix multiples est qu'on induit les gens et que les réponses des choix multiples ne donnent pas du sens.

Béné aimerait que chacun puisse le regarder et qu'on fasse un tour de table pour que nous donnions notre avis sur ce qui nous semble important, sur ce qui ressort pour nous.

Le tableau sera mis dès demain sur le site afin que chacun puisse le consulter et il sera affiché lors de la rencontre citoyenne.

Quels sont les grands traits traitables ? Les enjeux récurrents ? (Démocratie ? Ecologie ?... ?)

Il faut faire attention dans l'analyse à ne rien écarter. Il faut pointer et regrouper par idée.

Il y aura bien sûr des statistiques : nombre d'hommes, de femmes, l'âge, etc

Exemple de remarque : le Centre culturel doit amuser les gens et ne pas s'occuper des enjeux de société

Mais nos missions, ce n'est pas de proposer seulement de l'amusement...

Il y a confusion sur le vocabulaire ; par exemple, loisir actif = « aller dans un musée » alors qu'il s'agit de participer à un atelier de musique, ou de dentelle

Est-ce que les personnes ont compris les questions ? Xela n'en a pas l'air car nous avons des réponses à côté.

Claudine fait remarquer que ça vole trop haut, qu'il s'agit d'un vocabulaire trop spécialisé. C'est lourd.

On ne comprend pas tout. C'est normal que les gens ne sachent pas répondre à des questions sur les enjeux de société. Ils ne comprennent pas la question...Psychologie ne suffit pas ! Il faudrait avoir fait des études de sciences politiques...

Axel propose d'aider Laurent pour deux questions.

Laurent va le faire ce Week-end car il va devoir restituer cela lors de la réunion de mercredi prochain.

Bénédicte insiste sur le fait que l'avis de chacun, le ressenti, sur l'enquête aurait été intéressant car sinon, cela ne sert à rien, on subit puisqu'on n'a pas vu le contenu de l'enquête.

Il faut vulgariser, expliquer ce qu'on fait.

Bénédicte pose la question de la pertinence de mettre les réponses de l'enquête en totalité : pourquoi pas le résumé ?

Avec quelques éléments de réponses à apporter comme par exemple les prix des spectacles en regard du commentaire sur les prix trop élevés que nous pratiquerions.

Pierre pense qu'on doit mettre toutes les réponses obtenues.

Réunion du 28 janvier : rencontre citoyenne :

Ouverte à tous : politiques, associations, public, artistes...

Faut-il téléphoner ? Insister ? Si la personne ne vient pas, c'est aussi une réponse.

C'est un peu de la télévente ... Forcer la main.

Quel discours tenir ?

Vous avez bien reçu le mail, pas de problème avec la dropbox ?

Seulement les associations membres seraient à contacter : environ 40 moins celles qui ont répondu.

En 1 heure, 10 personnes à contacter pour les 3 personnes de l'équipe.

L'approche directe peut avoir du bon ; aller à l'encontre des gens plutôt que d'attendre qu'ils viennent

Préparation de la réunion :

Afficher les règles comme lors du G100

Annoncer la fin de la réunion : 22h

Installation en amphithéâtre ? Cela dépend du nombre de personnes qui viendront

Prévoir 20 minutes pour la présentation du nouveau décret

10 minutes pour les questions éventuelles

Prévoir 20 minutes pour les résultats de l'enquête

Ne pas parler de la méthode mais du constat.

10 minutes pour les questions éventuelles

Ensuite l'échange.

Il faut inciter les gens à s'exprimer, donner la parole à tous.

Modérer la réunion : le temps de parole.

Pierre étant en répétition pour le spectacle du 28 février, il regrette de décliner l'invitation de Laurent pour ce poste. Philippe Moriau le prendra en charge

Programmation :

Laurent annonce les spectacles qui pourraient faire partie de notre prochaine saison avec certaines nouveautés dans les genres :

- « L'humoriste anonyme », spectacle visionné par Denis, en octobre. Nous n'avons jamais fait de théâtre « humour »
- « Greta », spectacle visionné par Laurent : du théâtre mais aussi de la musique, une forme un peu hybride jouée par un jeune artiste travesti de talent.
- Un spectacle doit être visionné mardi prochain par Laurent et Denis : le thème est particulier puisque la pièce parlera de l'agriculture.
- Un spectacle de conte et de musique, visionné par Christine lors de la journée pro de Chiny, sera programmé pour la Saint-Valentin 2016 : Rugir ou rougir.
- En mars, un mini - festival du Conte serait mis sur pied (1 ou 2 jours) ; « les conteurs sur le pont » seraient intégrés dans la programmation. Et un budget d'environ 2.000€ pourrait y être consacré. La période permettrait peut-être de prévoir certains contes au jardin en fonction du temps...

Bénédicte s'interroge ; vous n'avez pas pensé à organiser ce festival pendant les balades contées ?

Laurent et Pierre trouvent que c'est deux choses différentes sur le concept. Pierre propose d'ajouter à la programmation du festival l'organisation de scènes ouvertes qui permettrait aux conteurs de s'essayer en public ou de présenter une étape de travail.

Festival LASEMO

Nous avons été sollicités pour proposer la programmation conte d'un lieu : la tour des contes. C'est une première fois, c'est un nouveau concept.

L'équipe LASEMO s'occupe de l'accueil des artistes, des décors, du montage technique lié au lieu. Malheureusement, le budget alloué aux artistes ne pourra être que de 2.000€.

Laurent trouve que c'est fort peu, au regard du budget qui doit être accordé à la musique, et que cela pourrait être préjudiciable, pour nous d'abord, et pour eux ensuite, d'avoir une tour des contes et pas assez de spectacles de conte pour pouvoir animer le lieu.

Bénédicte rappelle que ce projet est très intéressant, au même titre que les balades contées, par l'opportunité de la formation conte organisée par le CCE pour les Semeurs de Rêves et par l'occasion que LASEMO leur offrira de rencontrer leur public. C'est une belle expérience.

Christine espère que le renom de la conteuse professionnelle, Catherine Pierloz, pourra attirer un public supplémentaire au stage. D'autre part, la formation rejaillira sur la préparation des balades contées et il en sera fait une publicité lors du Festival tout comme l'année dernière où les Semeurs de Rêves avaient proposé une animation déambulatoire. , en personnage des balades.

Il est possible que nous collaborions à la réalisation d'un conte illustré avec le Repaire d'artistes, conte qui tournerait en boucle pendant les périodes « sans conte en live » et qui serait conçu lors d'un stage début juillet.

On pourrait aussi organiser des lectures de conte.

22h45 : clôture

Rapport de réunion du 30 janvier

Commission de la balade 2015 – dixième édition

Excusés : Laurent Vanbergie, Nicole Vanholder

Présents :

Equipe CCE : Christine Ergo, Porteur de projet, et Denis Pilette.

L'équipe technique : Joseph Bernard, Gaëtan Bruynbroeck, Philippe Moriau, Rudy Rigutto, Renaud Struye

Les Tailleurs de Rêve : Bénédicte Devroede, Mireille Mathijs, Annette Dexpert

Stagiaires des balades : Guides : Sophie Clinckart, Olivier Christophe, Quentin Vandevoorde, Jonas Lievens-Demeyere

Comédiens : Marie-Emma Moury, Pauline Petit

Animateurs : Laetitia Hainaut, Gregg Brotcorne

Les artistes et animateurs dans l'Orée : Pierre de Landes (Les conteurs sur le pont + reflectocpateur) Axel Ziwny (Cirque imagin'air).

Estelle Vanduyndslager (Repaire d'artistes)

Résumé :

Une question s'est été posée suite à la dernière réunion d'évaluation : comment alléger la charge de travail, le stress et retrouver le plaisir ?

Une des réponses est la division en deux zones avec :

Denis : équipe technique Orée avec Laurent et Philippe Moriau + ALE

Rudy : équipe technique Forêt + ALE

Forêt des Secrets :

Présentation du circuit de la balade : plus court pour limiter la charge de travail.

Bien sûr, il faut veiller à limiter les éventuelles perturbations entre les groupes de public qui sont en balade mais cela ne devrait pas poser problème.

Partage des premières idées du scénario.

Suite de l'année passée (fin ouverte)

Le vieux Roi a banni la méchante Reine, célébré les noces de sa fille avec Aymeric, le loupalou, tout doux, devenu ainsi Roi de l'Orée de la Forêt des Secrets. Tout va pour le mieux...

Jusqu'au jour où, près des berges de la Dodane, un pêcheur, aperçoit une fiole qui flotte sur l'eau. Il s'empresse de la repêcher. Déception, elle ne contient qu'un rouleau de parchemin : sur le parchemin, une écriture malhabile, hâtive et serrée.

Un message.

Au secours ! Une prison de bois me retient au cœur de la Forêt des Secrets. Venez me délivrer et vous serez récompensés.

Le Roi Aymeric est aussitôt averti.

Il s'inquiète.

Et si c'était son père le Roi des Lutins, ou l'une de ses sœurs ou de l'un de ses frères, ou sa mère, la belle Ondine ?

De toute façon, quelqu'un est prisonnier ; il faut le libérer et entrer à nouveau dans la Forêt des Secrets.

Mais si c'était un piège pour l'éloigner de son Royaume ?

Le Roi promet un titre honorifique, gloire, honneur, à ceux qui sont volontaires pour une nouvelle quête en terre de l'étrange.

Le prisonnier :

Un vieil écrivain, sourd (il n'entend plus sa muse), piégé par quelques personnages qui exigent de lui qu'il les achève...ou du moins qu'il achève leur histoire.

Malheureusement, c'est la page blanche et il ne parvient plus à écrire.
Il a besoin de l'aide du public. Un livre dont vous êtes le héros...
On doit écrire la fin...ou les fins.
Le vieil écrivain, à l'approche de sa mort, se sent incapable de faire mourir un héros de plus mais il a toujours écrit des œuvres dramatiques ou le héros meurt en brave...
Notre héros n'est pas d'accord de se sacrifier pour la bonne cause. Il veut survivre ...
Et mieux, il voudrait inspirer une saga, des saisons et des saisons...Saison 1, saison 2, ..., saison 10, saison 2015...
Il a été désigné comme héros, malgré lui, mais il revendique sa liberté, il veut échapper à son destin...

Circuit : laisser l'illusion du choix au public (Un livre dont vous êtes le héros)
OU prévoir réellement deux options de choix au groupe public – scènes « adaptables » réservées aux stagiaires expérimentés...

Choisir un titre :

Invitation à donner son avis et/ou à faire des propositions...

Estelle : Pourquoi choisir un titre avant l'écriture complète de l'histoire ?

Christine : C'est toujours le cas. Les textes sont à rédiger pour le Miroir à publier pour mi-février. Le titre doit de toute façon contenir une part de mystère, ne pas dévoiler l'histoire.

Philippe Moriau remet en cause la formule telle quelle existe actuellement.

Philippe Moriau : le CA ne validera pas le budget si les propositions du Conseil culturel ne tiennent pas compte du souhait des membres du CA.

Bénédicte : cette réunion ne porte pas sur des changements à apporter à la balade mais sur des améliorations, des propositions, notamment pour alléger l'équipe du CCE et des bénévoles. La réflexion est prévue après cette dixième car l'équipe ne peut se permettre de mettre en place un nouveau projet vu les délais et le travail à assumer cette année.

D'autre part, elle ne se souvient pas qu'une discussion de ce type a été menée au CA où elle est invitée.

Difficultés exprimées par les personnes présentes :

Incompréhension au sujet du rôle du Conseil culturel, de celui de Philippe, président du CA, et du CA ?

Christine : le Conseil culturel se réunit pour développer des idées, faire des propositions. Christine souhaite que Philippe s'exprime à titre personnel, comme bénévole des balades, et non, au nom du CA.

J'ai préparé le budget à soumettre au CA selon la demande de Laurent, directeur, sur base du budget soumis l'année dernière. Nous en avons discuté en équipe. Ensuite, il sera validé (ou non) par le CA mais ce n'est pas l'objet de la réunion.

Démarrer dans le petit parc comme en 2014 ?

C'est une bonne idée pour animer le petit parc et donner un aperçu de l'ambiance des balades.

Mais c'est frustrant pour les gens qui sont quand même déçus de ne pas pouvoir avoir la suite de l'histoire.

Pour les jeunes acteurs : beaucoup d'inconfort, de perturbation pendant le jeu.

Cela implique aussi une personne en permanence pour surveiller le matériel, les éléments de décor.

Il faudrait des personnes en plus pour gérer les perturbateurs mais cela implique que ce soit des personnes sensibilisées au spectacle : cela ne sert à rien, s'ils élèvent eux-mêmes la voix pour empêcher les perturbateurs de perturber...

L'avis des comédiens : stagiaires et animateurs :

Marie-Emma, et Pauline : intéressant pour le public mais assez difficile à cause des perturbateurs et aussi, comme nous étions en dehors, nous avons eu l'impression de ne pas faire partie du reste de la balade.

Laetitia : il est difficile d'intervenir dans la gestion du public quand on est en personnage.

Gregg : c'est aussi une difficulté pour la préparation de la scène : circulation des véhicules et perturbations permanentes. Concentration maximum exigée pour les stagiaires et animateurs !

Suggestion de Philippe Moriau : ***pourquoi ne pas démarrer de la place ?***

Animer la place avec une scène ne résout pas le problème de la frustration du public qui n'a pas accès à tout. Et des perturbations.

Rudy : cela augmente la charge de travail au lieu de la diminuer

...et cela augmente donc le nombre de bénévoles dont on aurait besoin : surveillance matériel et encadrement lors des représentations.

Cela a déjà été fait avec « Si Enghien m'était conté ».

Notre projet est différent.

Nous n'avons pas les moyens (humains ou financiers) actuellement de changer la formule.

Christine : L'Orée, c'est le petit parc, la forêt des Secrets, le grand parc. Ce sont des lieux « verts » avec un décor naturel, qui donnent une ambiance propice à l'univers féerique développé. La place est un troisième espace, qui n'a rien à voir, à la limite un royaume voisin.

Jonas : reprocher à la balade de ne pas sortir du parc, ce serait comme reprocher à une pièce de théâtre de se jouer dans la salle de spectacle et de ne pas en sortir.

Gaëtan : Des personnes du public de l'Orée sont frustrées de ne pouvoir participer aux balades.

Pourquoi se limiter à 75 personnes ?

Christine : c'est la capacité d'accueil du gradin, de gestion d'un groupe de personnes pour les guides, de confort pour les spectateurs.

On dépasse de toute façon les 75 personnes au bout du compte car des parents ajoutent régulièrement en dernière minute une réservation pour le papy ou le petit copain etc.

Pourquoi ne pas faire une balade en plus ?

Gaëtan propose que les gens des scènes soient guides pour la séance supplémentaire : facile, il suffit de faire rire, de faire un peu le clown.

Tout le monde est d'accord pour dire que ce n'est pas si simple : le travail des guides est le plus complexe et demande une préparation particulière.

Mireille fait remarquer qu'il faudrait être prêt plus tôt pour l'installation alors que c'est toujours du tout juste.

Rudy : on allonge le temps de travail au lieu de le raccourcir...

Prévoir un groupe de guides en plus ?

Christine : il n'est pas évident de les trouver...

Christine : faire le stage comme les autres guides pour ne jouer qu'une fois au lieu de deux, c'est risqué de provoquer des jalousies. A la limite, il faudrait ajouter deux séances, ce qui est totalement impossible si on veut alléger le travail.

Denis : nous devons nous positionner en tant qu'organisateur et ne pas tenir compte des jalousies qui ne sont pas de mises.

Christine : il me serait délicat de faire un choix entre ceux qui feront une balade ou deux ; créer des différences en choisissant ceux qui vont faire une ou deux balades n'est pas propice à un climat de cohésion de groupe.

Axel : une balade en plus permettrait peut-être de payer l'aide des ALE.

Christine ; cette aide ALE est déjà chiffrée dans le budget de cette année.

Une balade en plus, c'est beaucoup d'énergie pour finalement ne satisfaire que 80 personnes de plus...

L'avis des guides :

Gregg : les guides ne peuvent pas faire une séance de plus : on passerait de 6 heures à 9 heures non-stop. Les guides présents, unanimes, n'envisagent pas de faire 3 séances : physiquement c'est impossible : tenir le personnage aussi longtemps pour les nouveaux, c'est déjà une cause de stress, porter le costume parfois très lourd (armure, ...), ...

Olivier préférerait même faire une seule séance à la place de 3... C'est vraiment super d'être guide mais c'est crevant.

Pourquoi pas **deux jours, 4 balades par jour ?**

Christine : monter et démonter pour la générale, pour le premier jour des balades et ensuite ajouter un deuxième jour, ce n'est pas faisable par l'équipe. On ne peut laisser le matériel en place (vol) dont on ne peut assurer la surveillance (coût du gardiennage)

Joseph : on devrait y réfléchir.

Gregg propose trois acteurs PRO pour encadrer la balade en plus.

Christine : ne voit pas très bien comment c'est possible : ils n'auront pas préparé, ni répéter avec les jeunes les scènes ?

Laetitia ; il est difficile d'intégrer des comédiens PRO au projet au vu de nos expériences passées.

Christine : de toute façon, pour les jeunes de 12 ans, cela ne sera pas tenable : ils seront trop fatigués.

Expérience d'Isabelle Delander avec ceux de 8 à 11 ans ; 4 représentations est un grand max !

Axel propose d'organiser un stage et d'intégrer les participants sur le parcours de la balade, avec un peu de feu, même s'il n'aime pas trop jouer avec le feu...Tableau « immobile » dans un lieu.

Christine : pas de problème pour inclure cela au scénario de cette année.

Vote : la formule Orée dans le Petit parc et balades dans la Forêt, des Secrets, grand parc, maintenue pour cette année ?

Christine, étant porteur de projet, ne vote pas.

Sur 20 personnes présentes :

10 personnes ne souhaitent pas de changement pour cette année

3 absentions

7 personnes sont « pour » ou souhaitent une réflexion même si cela semble difficile voire impossible à mettre en place le fruit de cette réflexion dès cette année.

Le maintien de la formule est donc préconisé.

Horaires :

Ouverture de l'Orée à 14h30 – 6 balades

Premier départ à 15h30

Dernier à 21h

Avec une demi-heure de battement en plus après les 3 premières pour permettre aux guides de revenir et de se poser quelques minutes avant de repartir + pas de retard pour le début de la quatrième.

Axel pense qu'on pourrait annoncer un futur changement de formule avec la mort de l'écrivain...

Christine : je me suis en effet inspirée de la mort possible pour la balade telle qu'elle existe.

Orée :

Présentation des artistes et animations pressenties : tous les contacts n'ont pas encore été pris.

Le budget de l'Orée est d'environ 2.500€.

Dans la mesure où les artistes ne sont pas encore confirmés, Gregg peut éventuellement proposer d'autres artistes et ainsi diminuer le coût de ce budget : échassiers, musiciens,...

Philippe Moriau propose de mettre le budget de l'Orée dans la balade et de ne conserver que le bar, barbecue et un accueil public, style Fée Lumina par exemple.

Cela pourrait servir à acheter des bougies dont on a toujours besoin ou à engager un animateur de plus. Et mettre plus de gens de l'équipe dans la balade.

On n'a pas assez de budget et on en aura de moins en moins pour faire quelque chose de bien.

Béné trouve qu'il y a là une question de choix à faire par rapport à l'ensemble de la programmation.

Christine : une idée que Béné a évoquée au dernier Conseil culturel quand Laurent a parlé de la future programmation, serait de développer le festival du conte au moment de la balade au lieu de le développer en mars. Cela permettrait de communiquer sur une seule idée : le conte. Ainsi les gens sauraient clairement pour quoi ils viennent et ils ne pourraient pas ensuite se plaindre qu'il n'y a que du conte.

Laetitia trouve que l'accueil du public est très important ; ce qu'elle fait moins depuis quelques années étant impliquée dans les premières scènes.

De la musique au bar permettrait de le faire tourner le bar davantage car les gens ont plus envie de rester. S'il y a un peu de musique. Attention, le bruit de la musique porte loin dans le parc : le choix d'une formation musicale doit en tenir compte.

Christine : si on bloque le petit parc juste pour l'accueil du public, les caisses, les riverains vont être mécontents à juste titre...

Axel se rappelle que la première année, il était « gêné » de ne pas être en costume, hors ambiance « balade ». Il propose de créer un lien avec les balades.

Ne pas faire sortir la balade dans l'Orée mais faire entrer l'Orée dans la balade en recréant déjà l'ambiance parmi les animations.

Axel : pourquoi ne pas fermer l'entièreté du petit parc et faire public payant ?

Déjà fait et cela demande plus de moyens pour sécuriser les lieux, plus de personnes...

Jonas : On essaie de faire plaisir à tout le monde mais, on ne pourra jamais contenter tout le monde...

L'Orée me semble viable dans 3 configurations :

- Soit on augmente le volume des propositions avec des animations et un marché médiéval qui ne peut fonctionner qu'avec des artisans et des commerçants. Comme les commerçants, ce n'est pas envisageable, autant abandonner l'idée.
- Soit on réduit le volume des propositions et l'Orée devient une salle d'attente pour la balade : accueil minimum pour le public bar, barbecue, musique au bar
- Soit on y associe d'autres personnes pour y faire un festival d'un jour lié au « thème » de la balade.

Gregg, Axel et Estelle pourraient organiser des stages dont le but final serait de produire ou de présenter des réalisations et des animations dans l'Orée.

Ce serait ainsi tout à fait le même esprit qui animerait l'Orée et la balade.

Gregg se pose la question de son rôle dans la balade

Christine : trop tôt...

Et aussi de la possibilité d'avoir Denis dans l'animation

Christine : Denis ne peut pas tout gérer : réception matériel, animation du stage,...

L'année passée, Denis a renoncé à pouvoir cumuler l'animation pour pouvoir s'occuper correctement de tout le reste.

A noter que cette année, nous n'avons encore personne pour nous aider au bureau durant cette période.

Axel : lieu pour faire ses stages ?

Estelle a des locaux au Repaire d'artistes.

D'autres associations pourraient également être partenaires...

L'idée est appréciée par tous.

Denis émet une réserve : la technique doit impérativement rester légère.
Gregg travaille toujours dans cet esprit : efficacité et légèreté

Axel propose de créer des mouvements de spectateurs vers les spectacles suivants : les artistes costumés amènent les spectateurs et restent avec eux pour regarder le spectacle.
Les activités des associations seraient reliées par des acteurs bonimenteurs.

Il faut maintenant étudier les possibilités de mise en place de ces stages et déterminer l'enveloppe budgétaire pour les artistes de l'Orée.

C'est assez urgent : Miroir et CA...

Personnes intéressées par une réunion avec Denis, responsable de l'organisation de l'Orée : Estelle, Axel et Gregg.

Christine sollicite également Pierre par rapport aux stages Conte mis en place au CCE.

Bénédicte : nous défendons depuis longtemps l'idée de pouvoir diversifier les stages « scénographie », « décor » ou autres afin d'étoffer le projet.

Cela amorce peut-être le changement vers une nouvelle formule...

Divers : Pas de réservation de la tente berbère !

Idées pour la dixième :

- Quentin : remet en mémoire l'année où il y avait des photos à la sortie des balades...et propose une expo de photos des balades dans l'Orée.
- Laetitia : reprendre des personnages marquants des années précédentes.
- Christine : pourquoi pas si cela s'intègre dans l'histoire mais cela a déjà été fait pour la cinquième.
- Question : Les gens se souviennent-ils des personnages ? De certains en tout cas : le dindon, le chat, ...

Certains stagiaires de la balade invités se demandent en quoi ils sont concernés par ces discussions budgétaires.

Christine : vous êtes concernés par l'éventuelle mort de la balade...

On vous fait confiance, c'est pour cela que vous êtes là et on a besoin de votre avis : important.

Tous ont été très troublés par l'ambiance très électrique et le ton de cette réunion : confrontations assez virulentes...

Notes personnelles de Christine : attention

- Catering à prévoir pour les animations ?
- Quid pour les costumes ?
- Pas de garantie d'inscriptions aux stages

Titres :

Les avis sur les titres proposés : Balades contées ...

Dans l'Inachevé (6 votes dont 3 votes en 1^{ère} position, 2 votes en 2^{ème} et 1 croix)

Au cœur du mystère (5 votes dont 1 vote en 1^{ère} position, 2 votes en 2^{ème}, 1 en 3^{ème} et 1 croix)

Sur le fil de la vie (4 votes)

Dans le vide de l'espoir (4 votes)

Dans le clan des insurgés (4 votes)

Pour l'honneur du Roi (3 votes)

Propositions reçues :

Dans les travers de la 10^{ème} (lune)

Et l'histoire sans fin (attention : « l'histoire sans fin » est un titre de film)

Dans la nuit d'encre

Nouvelles propositions de Christine :

Dans le monde sans fin - Dans l'encre pourpre - Dans la toile des possibles - Dans la trame inachevée

Dans le dernier chapitre - Entre deux mondes - Entre les lignes - Pour une plume noire

Rapport de réunion du 17 mars

Accueil

Sont présents : Mesdames Annette DEXPERT, Bénédicte DEVROEDE, Christine ERGO, Estelle VANDUYNSLAGER et Messieurs Michel FAUCQ, Pierre DE LANDES, Denis PILETTE et Laurent VANBERGIE.

Après les civilités d'usage, la Présidente ouvre la séance à 19h45.

1. Désignation du rapporteur de la réunion

Pierre DE LANDES se propose à cette tâche.
Aucune objection n'est formulée.

2. Approbation des rapports des réunions précédentes

Le rapport de la réunion du 22 janvier 2014 n'est pas finalisé.
Le rapport de la réunion du 10 décembre 2014 est approuvé.

3. Enumération des « Divers »

Voir point 7.

4. Le futur Conseil d'Orientation

Laurent VANBERGIE rappelle les éléments suivants :

- Le Conseil d'Orientation a pour mission de faire des propositions d'actions et de procéder à l'évaluation des réalisations ;

- Le Conseil d'Orientation est composé de membres proposés par l'équipe et désignés par le Conseil d'Administration ;

- Le rôle du Conseil d'Orientation aura davantage de poids à côté du Conseil d'Administration. S'ensuit une longue discussion sur les propositions de personnes que l'équipe devrait faire.

Laurent VANBERGIE souhaiterait proposer au Conseil d'Administration un équilibre entre des représentants du monde associatif, des opérateurs de la ville, des membres du Conseil d'Administration et des intervenants « à titre personnel » issus, entre autre, de l'ex-Conseil Culturel. Il cite le chiffre de quatre (4) personnes par groupe.

Différents points de vue et suggestions sont émis par la plupart des membres.

Laurent VANBERGIE rappelle que la liste de membres doit être remise par l'équipe pour le Conseil d'Administration du 16 avril prochain.

D'aucuns rappellent l'utilité de maintenir des lieux de discussions ouverts au public et que l'ex-Conseil culturel pourrait être remplacé par une Commission consultative ouverte à tous.

Denis PILETTE insiste sur la nécessité démocratique de faire appel à tous pour se porter candidat. Mais une véritable procédure ouverte prendrait du temps.

Pierre DE LANDES estime qu'on ne peut attendre la mise en place de ce système et qu'il appartiendra au premier Conseil d'Orientation de fonctionner en « Conseil constituant » pour que ces aspects d'ouverture démocratique soit appliqués à l'échéance d'une ou deux années.

Michel FAUCQ craint que ce ne soit difficile de trouver des volontaires et rappelle l'intérêt de se retourner vers les « habitués » des réunions du Conseil Culturel.

L'interpellation des associations de quartier serait aussi à examiner.

D'autres pistes sont également envisagées.

5. L'enquête publique

Le dépouillement est terminé. Laurent donne diverses explications. Une synthèse des résultats en « camemberts » est en cours de préparation et sera proposée à l'analyse du futur Conseil d'Orientation.

Il est également question d'un projet « d'hôtel pour insectes », d'une roulotte pour décentrer l'action du Centre culturel, de jeux inter-quartiers, de réflexions sur la place de l'artiste dans la ville.

Michel FAUCQ souligne qu'il est important de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour toucher les nouveaux arrivants.

6. La balade contée – 10ème

Les réflexions et opinions émises lors de la réunion du 30 janvier 2015 serviront bien entendu aux discussions sur « l'après 10è ».

Pour l'Orée, l'animation festive est basée sur la présentation publique d'un stage pluridisciplinaire et non de trois stages parallèles. Pour ce stage pluridisciplinaire, l'autofinancement est de rigueur. Le Centre culturel ne peut pas dégager de budget. Mais ce stage pourra bénéficier, si nécessaire, de l'aide des Tailleurs de rêve. On imagine des saynètes semi-itinérantes, avec des décors semi-mobiles.

Estelle VANDUYNSLAGER regrette cette situation qui conduit à réclamer des prix pas très démocratiques. Elle relance la discussion sur le budget « 0 » et demande que le CA réexamine sa position. Des contacts seront pris ultérieurement à ce sujet. Mais tout doit être décidé pour le 28 mars au plus tard, date de bouclage des projets d'affiches et flyers pour les stages d'été. Les trois associations (La Petite Valise aux Rêves, le Cirque Imagin'Air et Repaire d'Artistes) poursuivront les contacts et discussions à ce sujet.

Quant à la balade dans la Forêt des Secrets, le projet suit son cours et une première réunion de contact des Tailleurs de Rêve est prévue pour la fin avril.

7. Divers

Michel FAUCQ annonce ou rappelle :

- que le Club de Langues fêtera son 20è anniversaire le samedi 12 septembre 2015 ;
- que les Guides Nature du Pays des Collines fêteront leur 40è anniversaire
- que les Guide Nature d'Enghien organisent une visite gratuite du parc, tous les 3èmes dimanches du mois.

8. Clôture

L'ordre du jour est épuisé.

Les membres remercient la Présidente pour son travail et son implication dans le bon fonctionnement des réunions du Conseil culturel tout au long de sa présidence.

Plus personne ne demande la parole. La présidente lève la séance à 22h40.

3.5.5. Rapports du Conseil d'orientation

Rapport de réunion du 7 mai

Présents : Mme Ludivine BAUDOUX (Citoyenne), Mr Pierre DE LANDES (Conteurs sur le Pont), Mme Ève DESTREBECQ (Service Social – PCS), Mme Christine ERGO (Animatrice Centre culturel), Mr Michel FAUCQ (Enghien Environnement, Club Langues, AGTE), Mme Michèle GERIN (Cercle Royal Dramatique Union et Progrès – CA), Mr Philippe GHYSSENS (Artiste), Mme Anne HAGUINET (Bibliothèque), Mr Philippe MORIAU (Scouts – Président CA), Mr Denis PILETTE (Animateur Centre culturel), Mme Laetitia PONCELET (Citoyenne), Mr Laurent VANBERGIE (Directeur Centre culturel), Mme Estelle VANDUYNSLAGER (Repaire d'Artistes), Mr Axel ZIWNY (Cirque Imagin'Air)

Excusés : Mme Martine BRAEM (Labliau en Fête – CA), Mr Alexis Cambier (Office du Tourisme), Mr Emile Durant (Confrérie de la Double Enghien – CA), Mme Stella KITOGA (Citoyenne), Mme Karen PLUSCHART (Artiste)

Secrétaire de la réunion :

Mr Denis PILETTE (Animateur Centre Culturel)

La réunion débute à 19h44.

1/ Présentation des Conseillers

Laurent VANBERGIE accueille et souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers. Il s'agit d'un moment particulier pour le CCE (Centre culturel d'Enghien) : la fin du Conseil culturel et la naissance du Conseil d'Orientation. Il espère une nouvelle dynamique, initiée et portée par des personnes qui s'investissent dans un projet commun. Il rappelle que des documents d'information avaient été communiqués aux conseillers avant cette première réunion et demande la lecture de ceux-ci pour la prochaine rencontre. Il se félicite de la bonne balance au niveau des conseillers ; en effet, sont présents des représentants des services communaux, des citoyens, des représentants de l'associatif local, des représentants du CA (Conseil d'Administration) et les membres de l'équipe du CCE. Un tour de table s'ensuit afin que les conseillers puissent se présenter à l'assemblée. Laurent VANBERGIE rappelle que cette première réunion est avant tout une réunion d'informations et de prises de connaissances. Il rappelle également qu'il n'y a pas d'imposition quant aux présences, mais qu'il faut quand même un minimum de conseillers, afin d'éviter les débats qui tournent à vide.

2/ Présentation du rôle du Conseil d'Orientation - Présentation de l'état en cours de l'analyse partagée - Échanges des points de vue sur ce qui aura été présenté

Laurent VANBERGIE fait le point sur le rôle du CO (Conseil d'Orientation) :

- Il est le copilote de l'équipe du CCE.
- Il valide des pistes à suivre en termes d'actions à mener.
- Il est à la base de la construction d'un nouveau contrat-programme. Il s'agira donc de se projeter dans l'avenir et de définir sur quels enjeux de société le CCE doit travailler. Des initiatives ont déjà été lancées, initiatives dont il faudra analyser les résultats en détail.
- Le CO est également une instance d'évaluation : évaluation des actions menées, en fonction des enjeux et objectifs fixés. Il s'agira donc de construire un référentiel d'indicateurs pour l'évaluation (facteurs quantitatifs et qualitatifs).

Laurent VANBERGIE propose aux conseillers de mettre en place une DropBox pour que soient partagés divers documents utiles (résultats enquête, derniers PV du Conseil culturel, enquête G100, PV de la

rencontre citoyenne...). Il renseigne ensuite les délais pour le nouveau contrat-programme à construire : il avait été tout d'abord question de le remettre en juin, mais, désormais, il a été décidé de le remettre à la fin de l'année. Si l'on n'arrive pas à le rentrer, pour de bonnes raisons, ce ne serait pas trop grave car il ne prendrait effet qu'en juin 2016. Il faut compter un an et demi après le dépôt pour débloquer les fonds d'entrée dans le nouveau décret.

Philippe MORIAU insiste donc sur l'urgence de rentrer le nouveau contrat-programme car, dans la conjoncture actuelle, on ne sait pas ce qu'il adviendra des Centres culturels qui n'auront pas rentrés.

Un tour de table est mené pour les éventuelles questions qui se poseraient.

Estelle VANDUYNSLAGER s'étonne de ne pas avoir reçu le mail de convocation et demande si une vérification e la liste d'envoi peut-être réalisée.

Axel ZIWNY se demande si le Conseil d'Orientation est juste un organe consultatif et quelle est la position du CA par rapport à celui-ci. Laurent VANBERGIE répond que le CO n'est pas un organe consultatif, mais bien le copilote de l'équipe ; il définit ce sur quoi le CCE doit travailler. Il s'agit en plus d'un « aller-retour » car le CO devra également mener l'évaluation des projets. Quant au CA, celui-ci ne valide pas le plan d'action, mais les comptes, sauf si le plan d'action n'est pas cohérent au niveau du budget.

Michel FAUCQ pose la question du développement durable et insiste : il n'y en aura pas tant que celui-ci ne sera pas compris, culturellement. Celui-ci parcourt, ou devrait parcourir, toute l'action du CCE.

Philippe GHYSSENS approuve et s'interroge sur l'intervention du bourgmestre lors de la rencontre citoyenne à propos de la notion d'enjeu et d'attente et des axes tels le vivre ensemble, l'environnement... Il faudra faire un travail d'explication sur ce que sont ces notions. Il se pose également la question, par rapport au développement durable s'il s'agit juste d'une cause ou est-ce plus haut que cela ?

Laurent VANBERGIE rappelle que l'on est parfois confronté à des contradictions et qu'il faut « tendre vers ». Si l'on est trop idéaliste cela peut poser des difficultés, et il faut que l'équipe puisse suivre.

Axel ZIWNY estime que c'est même plus simple que cela ; qu'il y a avant tout une question d'image et qu'il ne faut pas se mettre trop de barrières et de cloisonnements.

Laurent VANBERGIE estime que pour arriver à un mieux, c'est ensemble qu'il faut avancer (d'où l'importance de la présence des services communaux dans le Conseil d'Orientation) ; la notion de démocratie participative est très importante. Par ailleurs, il faut pour nous savoir entendre des choses difficiles. Quant au développement durable, il estime que c'est une notion plus haute qu'une simple cause et qu'il s'agit là d'une philosophie.

Michel FAUCQ rappelle que le rôle du CCE n'est pas d'être un modèle, mais bien de faire comprendre les choses (par exemple : comment le patrimoine pourrait contribuer à cela ?).

Laurent VANBERGIE embraie et souligne qu'une notion très importante dans l'action des Centres culturels est la médiation. Notion qui nous échappe parfois car il y a un décalage certain entre la visée et la réalité. La grande question est de savoir comment arriver, comment tendre vers cette médiation.

Estelle VANDUYNSLAGER estime que la médiation est un outil à considérer à plus forte raison lorsqu'elle amène une valeur ajoutée.

Ève DESTREBECQ estime que cela pourrait faire peur à une personne plus défavorisée et que le travail de réflexion ne pourrait pas avoir un effet inverse.

Philippe MORIAU se demande s'il est possible d'emmener toute les populations vers la culture et estime qu'il faudrait choisir des axes en fonction de ceux vers qui on veut aller.

Ève DESTREBECQ insiste ; il ne faut pas parler et catégoriser en tranches de population, mais plutôt en termes de personnes et de sensibilités.

Laurent VANBERGIE estime qu'il y a peut-être lieu de réaliser des pré-rencontres en amont de la médiation et que certaines tendances peuvent être renversées ; la culture est partout et nous ne travaillons que sur certains aspects seulement. Il y a lieu de se poser la question du « comment pouvoir aller vers ».

Michèle GERIN estime que les canaux doivent peut-être être différents de ceux usités par le CCE.

Ludivine BAUDOUX rappelle que certains événements du CCE (Balades Contées) rassemblent plus de monde (y compris des publics moins avertis).

Laetitia PONCELET regrette que, même si les Balades Contées rassemblent plus de monde (il s'agit aussi en grande majorité d'un public « ami » - entourage, connaissances -), ce public ne soit jamais présent aux autres activités et qu'il s'agisse d'un public ponctuel. Elle prend pour exemple les découvertes que propose le CCE (par exemple, Mimi-les-Pinsons), diverses et riches et qui pourraient déclencher de l'intérêt, mais trop peu de monde est présent pour les apprécier à leur juste valeur.

Philippe GHYSSENS estime que le CCE doit offrir des outils d'émancipation aux publics fragilisés, afin que ceux-ci puissent se prendre en charge et décider d'eux-mêmes d'aller vers le CCE.

Laetitia PONCELET ajoute qu'il est alors vraiment nécessaire d'aller vers les gens, peut-être via les ateliers.

Estelle VANDUYNLAGER pense qu'il faut également pouvoir disposer d'un lieu clairement identifié en tant que lieu de culture.

Anne HAGUINET approuve et est intimement convaincue que le lieu joue un rôle important. Elle a vu la différence lorsque la bibliothèque est passée des anciens bâtiments du couvent de la rue des Augustins à un lieu plus neutre en plein centre-ville, entre les magasins.

Laurent VANBERGIE tend vers ceci également mais pose les questions : qu'est-ce que l'on veut faire, quel est le projet et, surtout, les utilisateurs doivent-ils prendre part à la construction ?

Selon Philippe GHYSSENS, il y a une notion de « militantisme pour la culture » à ajouter.

Suite à cet échange, Laurent VANBERGIE recentre le débat et demande si des questions sont à poser quant au nouveau décret. Il ajoute qu'il joindra très prochainement le « Mind Mapping » y afférant.

Pierre DE LANDES relève quelques incongruités dans la présentation PowerPoint.

3/ Election du (de la) Président(e)

Laurent VANBERGIE poursuit la réunion en rappelant que les conseillers vont devoir élire un(e) président(e), qui, entre autres, représentera le Conseil d'Orientation au sein du Conseil d'Administration. Il rappelle également qu'il faudra établir un ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) ; le conseil pourra peut-être baser sur le travail réalisé par le Conseil culturel lors de la rédaction de son propre ROI.

Laurent VANBERGIE lance l'appel à candidatures pour la présidence du Conseil d'Orientation.

Mr Pierre DE LANDES est candidat au poste de président.

S'ensuit un vote à bulletin secret.

Sur les 14 conseillers présents, 13 conseillers votent OUI, 1 conseiller s'abstient ; Mr Pierre DE LANDES est donc élu à la présidence du Conseil d'Orientation du Centre culturel d'Enghien. Philippe MORIAU, président du CA, invite officiellement Pierre DE LANDES au prochain CA.

4/ - Échéancier et fixation du calendrier de réunion

Laurent VANBERGIE déclare qu'il y aura cette année un peu plus de réunions qu'à l'accoutumée car la période est particulière (nouveau décret, élaboration du contrat-programme...). Il rappelle qu'il est important que chacun réfléchisse aux enjeux pour la prochaine réunion afin que le Conseil fixe ceux-ci rapidement. Il serait idéal qu'une proposition soit faite pour septembre, afin que celui-ci puisse se lancer dans la rédaction du nouveau contrat-programme.

La date du mardi 23/06 est retenue pour le prochain Conseil d'Orientation, ainsi que celle du 15/09 pour le suivant, à 19h30.

La réunion est clôturée à 21h29.

Michel Faucq annonce à l'assemblée :

- La tenue, le 20/05 prochain d'une réunion « Les jardiniers se parlent », au Cercle horticole.
- L'expo Bonsaï les 23-24-25/05- avec une participation des Guides dont il fait partie.
- L'exposé, le 04/06, de la bataille de Steenkerke.

Rapport de réunion du 23 juin

Présents : Laurent Vanbergie, Pierre De Landes, Denis Pilette, Laetitia Poncelet, Philippe Ghysens, Estelle Vanduynslager, Axel, Ziwny, Laurence Schlessler, Michèle Gerin, Philippe Moriau, Christine Ergo, Ludivine Baudoux

Excusés : Anne Haguinet, Eve Destrebecq, Karen Pluschart, Martine Braem, Emile Durant

1. Ouverture de la réunion.

Laurent introduit la réunion en précisant qu'il faudra un peu de temps avant que le CO remplisse toutes ses missions, en effet, deux projets ont déjà été mis en place sans être passé par le CO. Dans un premier temps, le CO se concentrera sur les enjeux à définir pour le Centre Culturel qui se retrouveront dans le plan d'action du prochain contrat-programme. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer notamment sur les différentes enquêtes réalisées et les rapports d'évaluation du CC. Ensuite, il s'agira de mettre en place les critères et indicateurs d'évaluation afin d'évaluer les actions mises en place en regard des enjeux qui auront été définis. Laurent insiste sur la démarche de développement en parallèle des actions et des outils d'évaluation de l'action.

2. Représentation du Conseil d'Orientation :

Pierre exprime sa gêne face à l'alternance des représentants des autres services. Michèle propose de nommer le service présent et non la personne, mais Pierre précise que son inquiétude concerne la continuité de la représentation afin de garantir un travail de qualité.

3. Approbation du PV

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé.

4. Approbation des PV des 2 dernières réunions du Conseil Culturel.

Philippe propose que ces PV soient considérés comme nôtre et que nous les approuvions nous-même. Les membres du CO approuvent les PV du 22 janvier et 17 mars 2015.

5. Rappel des missions du CO &

6. Contrat programme

Pierre partage son document de travail (synthèse) que chacun parcourt.

Axel demande des précisions sur la dénomination d'analyse partagée. Laurent répond en précisant qu'il s'agit de faire participer les citoyens, les différents opérateurs du territoire et les opérateurs du « bassin culturel ». « Partagée » signifie donc qu'on intègre tous les acteurs sur un territoire donné.

Philippe G. Explique une méthode d'implication appliquée à Silly où il se trouve dans une caravane où il reçoit les citoyens qui répondent à des questions pendant que lui-même les caricature.

Laurent détaille un peu plus l'analyse partagée et explique le projet déposé au CA qui consisterait à demander aux enfants de primaire (oubliés jusqu'à maintenant dans les démarches entreprises) de dessiner leur perception de leur environnement et de l'exprimer par des mots. Ces perceptions par le dessin et les mots seraient transposées sur un plan 3D de la commune par l'intermédiaire d'une illustratrice professionnelle.

Axel fait remarquer que l'analyse continue ne peut toucher toute la population. On obtient une image continue à partir d'une population « alternée ».

Laurent souligne qu'une analyse ponctuelle ne touche pas toute la population non plus. Pierre précise que l'analyse continue est un aspect de l'analyse partagée et pas son entièreté (le résultat ne sera qu'une photographie d'un moment donné). Laurent conclut en précisant que nous le ferons avec nos moyens et que ce sera déjà bien.

Pierre propose aussi d'utiliser les statistiques communales disponibles afin d'obtenir une certaine représentation.

Philippe G. rappelle que le résumé du G100 est une bonne base de réflexion et/ou proposition et Laurent rajoute que cette analyse devrait s'étendre aux autres services non présents dans le Conseil.

En réponse à Denis, Laurent confirme que le rapport général d'autoévaluation existe déjà et le recontextualise. Il termine en soulignant l'importance de mettre en place les indicateurs d'évaluation en même temps que l'action est déterminée. Pierre propose qu'un membre du conseil assiste aux retours d'évaluations et Philippe G. va plus loin en proposant que chaque événement soit suivi par un ou plusieurs membre.

Pierre aborde l'exercice du droit à la culture. Laurent regrette qu'une partie « privilégiée » de la population ne soit touchée par le secteur culturel. Suite à ce constat, Philippe se demande si tout le monde a besoin de la culture ? Le débat s'ouvre sur les écoles. Estelle et Axel sont d'avis d'utiliser le milieu scolaire pour toucher sans distinction l'ensemble de la population. Le milieu scolaire « imposerait » ainsi la culture. Certains sont contre cette manière d'imposer. Laurent remarque que d'autres matières étaient bien imposées. Philippe G. fait remarquer que le rôle de l'école se limite aujourd'hui à la formation et non plus l'instruction et Laurent rebondi en mettant en avant qu'en grande majorité, la population ne sait plus apprécier la profondeur de la culture n'ayant pas acquis les clés de lecture. Laetitia souligne l'intérêt de donner l'occasion de parler d'une pièce de théâtre après la représentation. Il est donc important selon Denis se tourner vers l'enseignement fondamental.

Philippe averti qu'on ne peut focaliser toutes nos ressources et notre énergie sur l'objectif de toucher le plus grand nombre. Philippe ne pense pas que ce soit un bon indicateur que de mesurer la diversité sociale qui passe la porte du CC.

Axel fait remarquer qu'une journée sportive est organisée (par les professeurs précise Philippe) pour toutes les écoles primaires de l'entité, Pierre estime qu'une journée de la culture pourrait être mise en place sur le même modèle, redonnant en plus une visibilité au CC.

Estelle propose donc que le CC s'adresse directement aux professeurs et non aux directions mais Denis ne croit pas trop à leur réceptivité.

Philippe propose, afin de ne pas se heurter au manque d'implication des profs, de s'adresser à l'extrascolaire. Cela permettrait de proposer autre chose et il précise que les encadrants seront de mieux en mieux formés.

Pour remotiver les professeurs, Laetitia se demande s'il ne serait pas possible d'en inviter certains aux événements. Philippe G. fait aussi remarquer que différentes associations tentent de pénétrer le milieu scolaire, peut-être le CC pourrait fédérer ces efforts, mais Estelle souligne la difficulté de ne pas avantager une association par rapport à une autre.

Laurent souhaiterait aussi que ceux qui comptent sur le CC pour introduire un spectacle dans une école puissent se tourner également vers le Centre ensuite.

7. Autoévaluation

Philippe estime que la démarche d'autoévaluation est déjà bien aboutie même s'il manque certaines tranches de la population comme les personnes âgées qui sont pourtant demandeuses, Laetitia et Laurence insistent sur cet aspect.

Laurent regrette encore que ce soit de l'occupationnel qui est encore demandé au CC dans ce cadre alors qu'il voudrait plus d'implication des personnes qui font appel au Centre.

Il est décidé de finaliser l'autoévaluation sur base des informations déjà récoltées.

La prochaine réunion se concentrera sur les enjeux. Laurent explique cette nouvelle formulation qui remplace les « axes ». Laurent et Philippe, en réponse à l'interrogation d'Estelle, explique que les projets du CC ne doivent pas rencontrer tous les enjeux.

Par exemple, si l'enjeu est le chômage, Laurence donne l'exemple d'un acteur qui a pris en charge un groupe de chômeurs pour leur apprendre à s'affirmer.

La « jeunesse » peut-être un autre enjeu par exemple.

Philippe propose que le CC s'appuie sur les atouts d'Enghien comme le Parc mais Laurent précise toutefois qu'il ne s'agit pas de devenir un acteur touristique.

Pierre conclut la discussion en la reportant à la prochaine réunion.

8. Nouvelles du dernier CA

- Différents services communaux sont représentés au CO. Le représentant risque donc de varier en fonction des disponibilités de chacun. Pierre le regrette mais Laurent précise que chaque service doit s'assurer que son représentant est bien tenu informé de l'avancement des travaux du CO.
- Le CA a accordé un budget pour le stage de l'Orée portée par trois associations.
- Philippe informe que le budget pour le festival Hybrides a été voté. Il s'agit d'une nouvelle action. Laurent en précise le contenu et Estelle propose Elodie et Anne comme animateurs. Différentes idées sont émises, Laurent mêlera les acteurs du CC et des professionnels. Ce sera le 19 et 20 mars 2016. Le projet est motivant mais se déroule la même année que le Parcours d'artiste ! Beaucoup de travail en perspective.

9. Prochaines réunions : 15 septembre 19h30

10. **Divers** : ROI : Pierre propose de ne pas y toucher pour le moment.

Rapport de réunion du 15 septembre

Présent(e)s : Laurent Vanbergie, Pierre De Landes, Denis Pilette, Laetitia Poncelet, Philippe Ghysens, Estelle Vanduynslager, Axel, Ziwny, Michèle Gerin, Christine Ergo, Ludivine Baudoux, Anne Haguinet, Eve Destrebecq, Emile Durant, Michel Faucq, Stella Kitoga Bitondo
Excusé(e)s : Laurence Schlessler, Martine Braem, Philippe Moriau

Rapporteur(euse) : Laurent Vanbergie, Christine Ergo

Accueil :

- Le Président regrette l'absence de certains conseillers par rapport à la tâche qui incombe au Conseil.
- Aune objection n'est émise pour la suite du programme de la réunion.
- Retour sur la demande de Philippe Moriau par rapport au Balades contées
- Le Président revient sur le pourquoi de la demande : malaise au CA par rapport à la présentation du dépliant de saison. Comment allons-nous procéder ? Il faudra fixer les règles d'évaluation.
- Divers : Michel Faucq annonce de la Fête de la pomme et du miel

Approbation du PV de la dernière réunion :

- Corriger le nom de famille de Karen mal orthographié.
- Corriger l'attribution d'un propos donné à Laurence et tenu en fait par Laurent.
- Attention aux quelques fautes d'orthographe et de grammaire.
- Les remarques faites, le PV est approuvé à l'unanimité

Question des enjeux :

Pour Michel (qui doit s'absenter en cours de réunion): comme le fait le CCE dans la mesure de ses moyens, il est primordial de faire appel aux acteurs locaux, les personnes d'ici et de les former et les mettre en évidence dans les projets du CCE.

Pour Philippe : on a cartographié le territoire avec le G100. Les informations révélées et les enjeux ont été précisés. Il faut donc être créatif par rapport à ces enjeux car on a les infos (Cf. Dropbox). Mais concrètement comment avance-t-on ?

Pour Axel : il faut nommer et hiérarchiser ces enjeux (axes). Pour cela la méthode aurait dû être définie ensemble.

Pour Michelle : Les locaux doivent également être acteurs de la culture à Enghien (participation). Mais est-ce un enjeu ou un moyen ?

Pour Eve : il faut tenir compte de l'éducation permanente dans les actions qu'on mène car il y a un enjeu social. Ainsi, nous avons une population d'origine étrangère de plus en plus nombreuse. Il y a donc une dimension interculturelle dont il faut tenir compte.

Pour Michelle : il faut (re)développer une solidarité citoyenne et intergénérationnelle.

Pour Denis : il est difficile de sérier des enjeux sans tous les nommer au préalable.

Pour Laetitia : il faut proposer une offre diversifiée afin de toucher une majorité de personnes.

Pour Émile : on ne connaît ou on ne vit pas assez la culture sur Enghien. Enghien est considéré comme une ville dortoir pour une partie de la population. Il faut donc mieux se faire connaître (signalisation des infrastructures). Il faut également développer la création artistique (médiation) dès le plus jeune âge dans les écoles et ailleurs afin d'ouvrir l'esprit et amener les gens à la culture.

Pour Ludivine : il faut également développer la culture et la créativité artistique dès le plus jeune âge mais aussi développer la communication (éducation à la culture) afin d'amener la culture au gens.

Pour Estelle : il faut rendre la culture accessible par l'éducation à la culture et pour rendre la culture accessible, il faut partir du plus jeune âge. La dimension intergénérationnelle est également importante.

Pour Stella : Avec le projet du CCE « d'ici et d'ailleurs », on sent qu'il a une place qui est prévue pour les autres. Il faut approfondir cela en faisant intervenir toutes les communautés pour plus de cohésion sociale (le vivre ensemble). Il faut donc mettre la culture au service du social. A ce titre, l'approche multiculturelle pour atteindre l'interculturalité est intéressante car elle contribue réellement à la cohésion sociale.

Pour Anne : il faut instaurer une dynamique citoyenne, c'est le rôle du CCE comme de la bibliothèque. Il manque une 'vitrine' afin d'inviter les gens à venir vers nous mais il faut aussi passer au-dessus de l'idée de cité dortoir pour avancer.

Pour Philippe : il faut instaurer à une meilleure éducation politique pour que la population accède à leurs droits et prennent en compte leurs devoirs. Il faut donc amener des outils d'émancipation culturelle et artistiques vers les populations les + défavorisé afin qu'ils puissent également devenir des agents de transformation.

Comment toucher l'ensemble de la population si tous les opérateurs ne participe pas du même mouvement ? En cela les conditions ne sont pas encore toutes réunies (difficile de sortir des murs). Il faut donc agir là où on l'on peut ou on nous permet d'agir pour le moment.

Pour Émile : la question du bilinguisme est prégnante à Enghien. Comme s'ouvrir à cette population ?

Pour Pierre : attention on est subsidié par la Communauté française.

Pour Philippe : ce fut aussi une question prégnante lors du G100.

Pour Estelle - Justine : faire un pas dans la communication.

Pour Pierre : attention on n'a pas à proposer une programmation néerlandophone et on ne peut raisonnablement dédoubler la programmation et la communication. Ceci n'empêche pas le dialogue mais dans ce cas il faut pouvoir avoir accès à la langue.

Pour Axel : revient sur l'accessibilité des jeunes à la culture. Il est important pour lui d'apporter la culture (donner des outils) vers le public jeune et leur permettre ainsi ensuite en tant qu'adulte de faire un choix éclairé.

Pour Ludivine : cela ne doit pas passer uniquement par les écoles mais aussi via les parents qui doivent pouvoir y accéder au travers des enfants qui font également bouger les choses au sein de la famille. Le projet du festival 'Hybrides' à l'attention du jeune public et des parents va dans ce sens.

Pour Axel : le développement durable déjà inscrit dans le précédent contrat-programme doit rester comme enjeu. La culture doit être également être appréhendée transversalement au niveau des services communaux.

Pour Pierre : on s'est toujours préoccupé du comment faire vivre ensemble qui est un l'enjeu de société essentiel depuis très longtemps. Ce n'est pas vraiment de la médiation culturelle mais c'est aussi cela. S'il y a des freins pour atteindre cet objectif c'est qu'il y a aussi une volonté pour que l'on ne l'atteigne pas (si les écoles sont fermées, c'est qu'il y a une volonté de ne pas les ouvrir !)

Pour Ève : il ne faut pas s'épuiser si cela ne fonctionne pas. Comme avec le CPAS on peut y arriver actuellement mais ne pas rester bloqué sur l'impossibilité.

Pour Philippe : Il faudrait paramétrer ces enjeux sur 3 ans et les moduler en fonction de l'évaluation.

Pour Axel : D'abord, est-ce que l'on a utilisé tous les moyens ? Les Balades contées c'est fantastique car c'est un accès à la culture pour les plus jeunes et démontre que l'école n'est pas le seul moyen. Cela doit pourtant rester à notre mesure et il ne faut pas qu'un enjeu vampirise le reste.

Pour Émile : il faut pouvoir aussi répondre à la demande, c'est également un enjeu.

Laurent rappelle que la culture est un outil qui permet de toucher les gens mais aussi de les transformer. Il y a l'art pour l'art (programmation artistique) mais qui devrait être accompagnée par la médiation artistique au risque de tomber dans la simple consommation culturelle et la possibilité pour les gens de s'approprier ces outils et de devenir eux-mêmes acteurs/producteurs de changement.

Pour Denis : la diffusion artistique dans les écoles est difficile car elles ne sont pas demandeuses (concurrence et pas envie). Nous sommes trop petit que pour mettre en place une vraie programmation large et diversifiée (perte du quota art&vie). Il ne faut donc pas dépenser trop d'énergie pour cela.

Les écoles semblent par contre montrer plus d'intérêt pour des projets comme le projet de géographie subjective ou le conte (Marcq).

Un des raisons à tout cela est qu'il y a un gros problème au niveau de la formation des enseignants (pas curieux, pas d'envie).

Il faut mettre en place des projets forts avec des accroches sur les programmes et un petit plus avec l'artistique.

Stella se pose la question si les professeurs sont d'Enghien ? Elle relève aussi que pendant les vacances il y a des espaces où il y a beaucoup d'enfants livrés à eux-mêmes.

> le projet de la roulotte est toujours en attente. Si le budget a été alloué et que les partenaires potentiels sont prêts à embrayer, il reste néanmoins des questions cruciales en suspend et des problèmes à régler : transport, mise à l'abri et entretien de la roulotte. Sans le soutien et l'aide de la ville, il sera impossible pour le Centre culturel de prendre en charge ce projet aussi essentiel soit-il.

Pour Christine : il faut aller vers la population (tisser du lien) mais il faut les moyens et facilitation pour le faire (exemple : le projet Roulotte).

La culture, c'est donner aux citoyens la possibilité développer la confiance en soi et au monde (épanoui et ouvert) grâce l'expression artistique et à la liberté d'expression. L'enjeu ressenti serait d'amener tout le monde à être des citoyens du monde.

Nouveau contrat-programme et position de la commune :

Avec quels moyens partons-nous en fonction du décret ? Les moyens maximaux alors que nous savons que nous ne les aurons pas ? Donc théoriquement si on avait les moyens on ferait cela...

Quelle est la position de la commune qui semble vouloir suivre mais sans que l'on sache sur quelle base (moyens financiers, aides-services, infrastructures...). La parité de gestion étant de mise.

Pour Émile la volonté est là.

On nous demande au niveau de la commune et du CA d'être prêts le plus vite possible, du moins pour juin 2016. On nous demande donc de choisir les enjeux prioritaires rapidement (pour le 27 octobre ?)

Tout semble être axé sur la complémentarité avec les partenaires et acteurs locaux et sur le territoire avec les autres Centres culturels.

Ath sera porteur de la coopération sur le Pays vert regroupant les centres culturels locaux. Cela devrait en principe nous accorder des moyens supplémentaires pour initier des projets régionaux.

Retour sur les enjeux – synthèse :

1) La cohésion* sociale : dans reconnaissance de l'autre, il y a connaissance de l'autre. Le terme cohésion pose problème à certains dans ce qu'il véhicule. D'autres suggestions seront à soumettre et à débattre.

2) L'éducation permanente : plus de moyens à l'attention des plus jeunes

L'Éducation permanente... qu'est-ce que c'est ?

Selon l'article 1er du décret du 17 juillet 2003, une organisation d'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes... :

1. une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
2. des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
3. des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Ainsi, les associations d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative. Nombre d'entre elles consacrent une attention particulière aux publics socio-culturellement défavorisés.

3) Le développement durable transversal dans notre plan d'action.

4) Diffusion (moyen ou enjeu ?) Attention qu'une petite structure comme la nôtre ne peut tout faire.

5) Dynamique locale et régionale

6) Communication/information* pour travailler sur les préjugés et les stéréotypes (moyen ou enjeu ?)

*Pour Stella & Ludivine : il faut développer la communication = aller vers l'autre (pas du papier)

Philippe a une série de propositions de choses qu'on ne fait pas en fonction des enjeux qui seront fixés.

Pour Denis : les enjeux (défis) ne doivent justifier les actions que l'on mène déjà. La question est quels projets on pourrait créer ? Mais comme l'inspection l'a dit, on ne part pas de zéro et on ne doit pas tout réinventer. Tout ce qui est bien fait et rencontre nos objectifs peut être gardé (cf. Évaluation des axes du contrat-programme)

« Comment toucher certaines parties de la population » semble être un enjeu important à partir duquel on peut travailler. On peut se réinventer et explorer à partir de cela.

Pour Laurent : le contrat-programme dans lequel seront fixés les enjeux est un outil qui doit être en constante évaluation et non figé. Il est un guide de départ à partir duquel on construit et on évolue.

Pour la prochaine réunion, il s'agira de revenir avec des propositions et soumettre une formulation pour nommer ces enjeux.

Pour Pierre : il faut prendre le temps nécessaire.

Pour Émile : pour autant que cela avance.

Philippe propose la technique d'animation « les six chapeaux de la réflexion » pour se faire.

Divers :

- Michel Faucq présente le contenu et les objectifs de la Fête de la pomme et du miel qui se déroulera le 25 octobre dans le Parc d'Enghien qui se déroulera le lendemain de « Nourrir l'humanité, c'est un métier » joué à Labliau et projet qui regroupe également de nombreux partenaires.
- Nouvelle association qui veut acquérir le statut de membre : les demandes sont traitées par le CA

L'évaluation :

L'évaluation de ce que l'on a fait en regard de ce que l'on va faire.

Quels sont les critères ?

Sont-ils liés uniquement au socio-culturel ?

Ils peuvent être :

- Financier ;
- est-ce que le projet rejoint le but poursuivi ;
- public/population ;
- - qualité de la formation ;
- - ...

On peut prendre l'exemple des Balades contées qui sont soumises à la critique et pour lesquelles un rapport est demandé par le Président du CA pour décembre :

- la continuité ;
- la pérennité ;
- le changement ;
- l'annulation ;
- Le remplacement par autre chose
- ...

Il faudra donc produire une évaluation afin d'arriver à une conclusion et une décision sur le sujet.

Est-ce que l'on est obligé d'obtempérer, oui car une des tâches du Conseil d'orientation est bien l'évaluation et que ce dernier est saisi d'une demande autorisée par le décret.

La demande sera faite au CA, afin de nourrir les débats au sein du Conseil d'orientation, de rassembler les éléments 'pour et contre' la formule actuelle. Quels seraient les éléments qu'on ne voit pas ?

A cela s'ajoutera les évaluations produites par les bénévoles, les stagiaires et l'équipe professionnelle ainsi que les avis des spectateurs.

Pour mettre en place cette évaluation, il faudra créer et rédiger un abécédaire et se poser certaines questions : Pourquoi modifier ? Dans quel sens ? Qu'est-ce qui va bien et qu'est qui ne va pas bien ? Quels sont les vraies motivations du demandeur ? Si la conclusion ne répond pas à la demande, que fait-on ?

Calendrier des prochaines réunions : le 27 octobre et le 1er décembre

Rapport de réunion du 27 octobre

Accueil

Sont présentes-présents : Mesdames Ève DESTREBECQ, Christine ERGO, Michèle GÉRIN, Stella KITOGA BITONDO, Laetitia PONCELET, Karen PLUCHART, Estelle VANDUYNSLAGER et Messieurs Pierre DE LANDES, Émile DURANT, Michel FAUCQ, Philippe GHYSSENS, Denis PILETTE et Laurent VANBERGIE.

Sont excusées-excuses : Mesdames Anne HAGUINET, Laurence SCHLESSER et Monsieur Axel ZIWNY.

Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h40 par une citation.

« Tout artiste aujourd'hui est embarqué dans la galère de son temps. Nous sommes en pleine mer. L'artiste, comme les autres, doit ramer à son tour, sans mourir s'il le peut, c'est-à-dire en continuant de vivre et de créer. » Albert CAMUS, dans sa conférence à l'Université d'Uppsala (Stockholm), 14 déc.1957.

Des points divers sont proposés et seront discutés en fin de réunion.

1. Approbation du rapport de la réunion précédente

Le rapport de la réunion du 15 septembre 2015 est approuvé sans modification.

2. Proposition de rédaction des rapports et de leur conservation

Pierre DE LANDES propose de tenter de rédiger le contenu du rapport par un texte de synthèse à la fin de la discussion sur chaque point. Philippe GHYSSENS estime qu'il convient pourtant de garder le contenu des échanges. Michel FAUCQ se propose de prendre les notes. Le Conseil d'Orientation avisera en cours de réunion si ce système est praticable. [NDLR : Il s'est avéré que non.]

Pierre DE LANDES propose également de modifier le processus de conservation des rapports après validation par la réunion suivante. Le Conseil d'Orientation décide de ne rien modifier en la matière.

3. Nouvelles du Conseil d'administration

Il n'y a pas d'éléments à porter à la connaissance du Conseil d'Orientation. La réunion du Conseil d'Administration prévue pour le 22 octobre 2015 a été annulée à la demande du Comité de Gestion et la réunion « hors planning » du 28 septembre 2015 doit encore faire l'objet d'un travail de synthèse suite à l'entrevue du 20 octobre 2015 avec l'Inspectrice de la FWBCF.

4. Évaluation de la Balade contée d'août 2015

[NDLR : Quelques éléments de cette longue discussion sont ici déplacés dans la chronologie de la réunion afin d'assurer une meilleure lecture.]

a) Motivations et enjeux :

Christine ERGO, porteur du projet, résume les trois points essentiels, toujours les mêmes depuis sa mise en route par Laurent VANBERGIE :

1. Mise en valeur du patrimoine « vert » de la ville ;
2. Programme d'éducation permanente de jeunes par le théâtre et le conte, avec représentations publiques ;
3. Création de liens interpersonnels et intergénérationnels par la mise en place d'une équipe de bénévoles œuvrant à la réalisation (costumes, accessoires, éclairages et décors) des représentations publiques

Christine ERGO développe la notion d'éducation permanente : le théâtre et le conte favorisent la confiance en soi, la prise de parole en public, l'expression claire et compréhensible de ses idées, et la réflexion personnelle sur le contenu de cette expression. Le but final est de donner des outils à chacun pour lui permettre de devenir un citoyen responsable, actif, critique et solidaire (CRACS). Au début, il a fallu entourer les jeunes et étoffer la troupe avec des professionnels du spectacle pour, petit-à-petit, laisser la place aux jeunes et rendre les professionnels disponibles pour d'autres activités artistiques autour de la Balade.

Le théâtre et le conte font donc l'objet de divers stages pour toutes les tranches d'âge.

b) Essai de fixation des critères d'évaluation :

Pierre DE LANDES rappelle que l'évaluation des activités du CC est une des fonctions principales du Conseil d'Orientation et qu'il appartient à ce Conseil de décider comment et avec quels critères il fonctionnera. Afin de répondre à la demande expresse du Conseil d'Administration, il sera donc procédé, en évaluant la Balade, à l'établissement empirique de ces critères.

Une large discussion s'ensuit sur les éléments à retenir. Faut-il dresser des tableaux établissant les participations des stagiaires et du public par origine géographique, tranche d'âge, sexe ? Faut-il prendre en compte le travail des bénévoles, exprimé en nombre et en heures ? Faut-il chiffrer les heures consacrées au projet par chaque membre de l'équipe ? Faut-il comparer le budget avec le coût réel ? Philippe GHYSSENS insiste pour que les données chiffrées ne constituent pas un simple tableau comptable sans intérêt.

c) Application à la Balade de 2015 :

Beaucoup de données ne sont pas disponibles. Mais il est déjà possible de dégager les éléments suivants :

1. Sur plus de 50 participants, une trentaine étaient d'origine enghiennoise.
2. En principe, chacune des six balades emmène 75 participants. 476 personnes ont été inscrites ; 434 ont assisté effectivement, malgré la pluie incessante. Les désistements ont surtout été le fait de parents avec des tout jeunes enfants, ce qui est parfaitement compréhensible.
3. Le public a la possibilité de réagir à la sortie de la Balade : les impressions sont écrites sur des cartons, avec l'avantage par rapport au Livre d'Or, de permettre à plusieurs d'écrire en même temps, d'être moins formels et plus spontanés et de laisser aux plus jeunes la possibilité d'écrire quelques mots ou de faire un dessin. Environ 120 avis ont été rédigés, tous positifs et encourageants « malgré la pluie ».
4. D'autres marques de satisfaction et d'encouragement sont parvenues au CC. Mais le public n'est pas homogène : beaucoup sont intéressés mais restent passifs.
5. Une réunion d'évaluation a été tenue dans les huit jours de la Balade, d'abord avec les stagiaires et ensuite avec les bénévoles : la conclusion générale pour les deux groupes est le souhait de recommencer l'année prochaine.
6. Le déficit « autorisé » a toujours été maintenu en-dessous des 3.000 €, pour un budget de l'ordre de 13.000 €. Ce déficit se justifie, d'abord parce qu'il est quasi inévitable, pour des projets comme la Balade, d'être « dans le rouge » en raison de son caractère socio-culturel affirmé. Ensuite, parce que l'organisation de la Balade a un effet d'entraînement vers les autres ateliers et projets de l'année. Beaucoup de jeunes marquent une belle progression dans leur expression artistique. C'est gratifiant et encourageant.
7. Une partie du public revient au CC pour d'autres manifestations. Mais une approximation chiffrée n'est pas possible.
8. Le grand manque de visibilité de la « paternité » du CC interpelle et des solutions devront être trouvées pour « rendre à César ... ».

d) Nécessité d'autres informations

Le Conseil d'Orientation émet le souhait de posséder des données chiffrées plus détaillées sur l'âge, le sexe et l'origine géographique des stagiaires ainsi que sur la ventilation du public par catégorie tarifaire et l'origine géographique. Ces données ne permettent pas une évaluation de chaque balade en tant que telle mais leur comparaison dans le temps pourrait être un élément d'analyse intéressant.

Des activités de théâtre et de conte pourraient être organisées pour les adultes, mais on ignore l'importance de la demande et cela nécessiterait l'engagement d'un animateur.

Dans quelle mesure, le nombre de bénévoles doit-il augmenter ? Sans eux, il n'est pas possible de poursuivre des manifestations de l'ampleur de la balade.

L'équipe du CC attire l'attention sur la charge administrative importante que nécessiterait la collecte de toutes ces données. La bonne réalisation de projets riches et pertinents est plus importante que leur mise en équation avec l'effort fourni par l'équipe et les bénévoles. Un tel travail préparatoire à l'évaluation conduirait à la réduction de la taille de l'un ou l'autre projet, voire à son abandon pur et simple.

Laetitia PONCELET estime qu'il serait pourtant intéressant de pouvoir découper le travail de la Balade (préparation, mise en place et démontage) en différents stades et d'en estimer raisonnablement le temps nécessaire.

L'équipe du CC ne cache pas sa crainte d'une utilisation négative des données récoltées. Il est alors rappelé que cette manière de travailler permet d'avoir à sa disposition un outil de gestion et de décision. Le Conseil d'Orientation comprend bien que le rôle d'évaluation, conforme au Décret, puisse être perçu comme une intrusion dans le travail de l'équipe. Mais il ne faut pas que le travail d'évaluation soit ressenti comme une critique négative. L'évaluation des « temps consacrés » devrait aussi permettre de prévenir un éventuel burn out des membres de l'équipe.

L'équipe du CC revient sur la charge de travail à laquelle elle doit déjà faire face. L'engagement de personnel qualifié est indispensable. L'aide de bénévoles, aussi motivés et débrouillards soient-ils, nécessite une mise au courant, un accompagnement et un suivi qui rendent quasi nulle l'aide apportée.

Laurent VANBERGIE rappelle que le décret impose la proposition d'un contrat-programme ambitieux, répondant à l'importance des subsides qui seront accordés, sous peine de le voir refusé. Mais lesdits subsides ne seront attribués que (beaucoup) plus tard alors que, entretemps, tous les contacts, premiers engagements et travaux préparatoires ont déjà dû être effectués.

Émile DURANT souligne qu'à l'impossible nul n'est tenu et que si une partie du travail nécessaire à l'évaluation ne peut être fourni, il suffira de s'en remettre à la décision du Conseil d'Administration.

Après une longue et vive discussion, il est décidé pour l'instant de demander à l'équipe de produire à la prochaine réunion :

1. une note sur les enjeux du projet « Balade »,
2. la production du nombre de stagiaires à la Balade par groupe d'âge,
3. une retranscription des commentaires laissés par le public,
4. une collecte des autres réactions du public (e-mails, lettres, etc.),
5. une retranscription des « retours » des stagiaires et des bénévoles.

En ce qui concerne l'évaluation de fond, Pierre DE LANDES propose la synthèse suivante :

- a) Pour la mise en valeur du Parc : opération réussie,
- b) Pour le travail avec les stagiaires : opération réussie à en juger par les commentaires du public et l'envie des stagiaires de s'y remettre en 2016 (voir la retranscription des commentaires, les autres avis de spectateurs et le retour avec les stagiaires).
- c) Pour la création de liens : opérations réussies à en juger par le déroulement sans incidents malgré les conditions météorologiques dégoûtantes, et la volonté des bénévoles, eux aussi, de remettre ça en 2016 (voir le retour avec les bénévoles).

Le Conseil d'Orientation approuve cette synthèse.

- e) Projet 2016

Dans l'état actuel de l'évaluation de la Balade de 2015, il n'est pas encore possible d'établir les grandes lignes du projet de 2016.

5. Poursuite de la réflexion sur le prochain contrat-programme

Vu l'heure tardive, il ne sera pas possible au Conseil d'Orientation d'aborder ce point de l'ordre du jour : il est donc remis à la réunion suivante.

6. Divers

1. Mélissa MOTHEU a introduit une demande d'aide à la présentation d'un film « En quête de sens » pour la rentrée de septembre 2016. La discussion sera reprise sur ce point à la prochaine réunion.
2. Stella KITOGA BITONDO nous a fait part de sa participation dans une fiction tournée par CANEVAS.
3. Pierre DE LANDES informe le Conseil d'Orientation qu'il a demandé au Président du Conseil Consultatif Communal des Aînés de mettre à leur ordre du jour la désignation d'un de leurs membres pour siéger au Conseil d'Orientation.
4. La Balade de 2016 a été programmée au samedi 13 août. Pour en pas empiéter sur un autre évènement dans le Parc, Christine ERGO propose de le déplacer au dimanche 14 août. Le lundi 15 est férié et les bénévoles pourront donc procéder au démontage. La proposition est approuvée.

7. Clôture

L'ordre du jour est épuisé.

La prochaine réunion est confirmée au mardi 8 décembre 2015 à 19h30.

Plus personne ne demande la parole. Pierre DE LANDES lève la séance à 22h46.

Rapport de réunion du 8 décembre

Suite à l'invitation du 24 novembre 2015, la réunion s'est tenue en la salle Orcadre de la Maison Jonathas.

Sont présentes et présents : Mesdames Ludivine BAUDOUX, Christine ERGO, Michèle GÉRIN et Messieurs Pierre DE LANDES, Michel FAUCQ, Philippe MORIAU, Laurent VANBERGIE et Axel ZIWNY.

Sont excusées et excusé : Mesdames Ève DESTREBECQ, Anne HAGUINET, Karen PLUCHART, Laurence SCHLESSER et Monsieur Philippe GHYSSENS.

Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h45 par une citation.

« Évaluer, c'est créer : c'est leur évaluation qui fait des trésors et des bijoux de toutes choses évaluées. » Friedrich NIETZSCHE, in Zarathoustra, I, « Des mille et un buts ».

Un point divers est proposé et sera discuté en fin de réunion.

1. Approbation du rapport de la réunion du 27 octobre 2015

Le rapport est approuvé à l'unanimité sous la réserve des corrections suivantes :

- a) Il faut ajouter Madame Ludivine BAUDOUX à la liste des excusées.
- b) Christine ERGO demande de revoir la formulation du Point 6.4. dans les « Divers ». Les termes « Pour ne pas empiéter sur un autre évènement dans le Parc, » sont remplacés par « Comme la salle des Acacias ne sera pas, contrairement aux autres années, déjà disponible le week-end précédant la Balade, ».

2. Calendrier des prochaines réunions

L'Assemblée générale du CCE se tiendra à la mi-mars 2016. Le Conseil d'orientation se réunira donc, à 19h30 :

- le mercredi 20 janvier 2016,
- le mardi 16 février 2016,
- le mercredi 13 avril 2016.

Les dates suivantes seront déterminées plus tard en fonction des points à traiter.

3. Nouvelles du Conseil d'Administration

Les difficultés de communication entre le Conseil d'administration et le Directeur sont en voie de résolution. Pierre De Landes fait un bref résumé de la situation. Le Conseil d'administration doit encore se pencher sur la définition de la gestion journalière prévue au décret de novembre 2013.

Le Conseil d'orientation constate que rien ne l'empêche, jusqu'à présent, de travailler normalement et décide de ne pas intervenir dans le processus de normalisation. Il reste cependant attentif à ce que ces difficultés n'aient pas d'impacts irréversibles sur le bon fonctionnement du CCE dans son ensemble et que ce processus se déroule dans le respect des personnes.

4. Méthodologie du Conseil d'orientation

Il peut paraître judicieux, vu l'importance des matières à traiter, de procéder à la répartition des tâches entre différentes Commissions à créer au sein du Conseil d'orientation. Jusqu'à présent, il a fonctionné en séance plénière pour tous les points à traiter.

Ces Commissions devraient permettre, autour d'un ou plusieurs membres du Conseil d'orientation davantage au fait de la question à traiter, de rassembler différentes personnes apportant leur expertise, un regard extérieur ou simplement leur avis de citoyen sur ladite question.

Vu le nombre assez restreint des membres du Conseil d'orientation et la période de « rodage » de son fonctionnement, il est décidé de continuer à travailler « en plénière » sauf à rencontrer un sujet nécessitant la tenue de plusieurs réunions spécifiques qu'il n'est pas possible d'imposer, en plus, aux membres du Conseil d'orientation.

5. Balade contée 2015

Laurent VANBERGIE présente le tableau des fréquentations aux Balades des quatre dernières années. Ce tableau sera inséré dans la « dropbox » du CCE comme annexe au présent rapport.

L'examen des chiffres permet les observations suivantes.

- a) La fréquentation reste stable.
- b) Le nombre de spectateurs venant des communes limitrophes et de plus loin est en légère augmentation. Cela rejoint l'importance que le décret de novembre 2013 accorde au « territoire d'implantation » qui ne limite plus l'action d'un Centre culturel à son territoire communal.
- c) La participation de stagiaires enghiennois favorise la présence de spectateurs résidant à Enghien.

Laurent VANBERGIE formule également des remarques :

- a) La liste d'attente d'environ 50 spectateurs permet de penser que le spectacle atteint ses objectifs en matière d'intérêt du public.
- b) La communication et la publicité de l'évènement est volontairement « discrète » car il n'est pas possible, avec l'effectif réduit du CCE et malgré l'aide de bénévoles, de maîtriser un plus grand nombre de spectateurs.
- c) Le spectacle est la conclusion d'un stage destiné à aider les ados à travailler sur eux-mêmes, sur leur image et leur présence face à un public : augmenter le nombre des stagiaires ou des spectateurs n'est pas souhaitable.

Christine ERGO présente à son tour un tableau comparatif des balades de 2006 à 2015, portant sur une série de données statistiques « stage et back stage ». Ce tableau sera également inséré dans la « dropbox » du CCE lorsqu'il aura pu être complété avec les éléments dont elle dispose.

6. Balade contée de 2016

Le président donne lecture des appréciations et avis formulés, par écrit en raison de son absence, par Laurence SCHLESSER. Christine ERGO en a pris bonne note.

Christine ERGO signale qu'il y aura trois répétitions générales (au lieu d'une seule antérieurement). Il est envisagé d'y accueillir du public, permettant ainsi de réduire le nombre des « frustrations ».

Différentes suggestions sont émises mais aucune modification majeure n'est apportée.

7. Commission « Balades contées »

Le Conseil d'orientation a été saisi d'une demande, formulée par Bénédicte DEVROEDE, « immediate past-president » du Conseil culturel, de création d'une commission des Balades contées.

Christine ERGO en a précisé les objectifs : conception, organisation, réorganisation, changement et adaptation de la formule, communication, dates des stages et du spectacle, titre du spectacle, politique des prix spectacle et stages, examen des évaluations des stagiaires, des bénévoles, préparation des évaluations, ...

Le Conseil d'orientation estime que la porteuse du projet, Christine ERGO, ainsi que l'équipe de « fidèles » qui l'entoure pour sa réalisation, sont les mieux à même de gérer toutes ces questions pour les balades dans leur forme actuelle. Différentes suggestions ont, par ailleurs, été largement commentées lors de la réunion du 30 janvier 2015.

Mais en ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau projet, la question est plus délicate.

Créer un « évènement – phare » pour la ville d'Enghien ne peut en aucune manière réduire les enjeux socio-culturels qui ont toujours justifié cette activité de la mi-août. La formation des adolescents avec les objectifs tels que déjà décrits plus haut est tout à fait prioritaire.

Il faut, par ailleurs,

- éviter de ressasser les mêmes arguments,
- tenir compte des ressources humaines dont le CCE dispose,
- envisager l'apparition d'une lassitude des jeunes stagiaires ou du public,
- rester dans les missions assignées aux Centres culturels par le décret de novembre 2013.

Le Conseil d'orientation prend alors la décision de créer une Commission pour examiner les possibilités d'un nouveau projet. Christine ERGO demande, puisque cette commission examine les possibilités d'un autre projet, de ne pas nommer cette commission « Balades contées ». Le Conseil d'orientation opte pour « Commission de la mi-août ».

Sa mission est ainsi définie : examiner les possibilités de création d'une activité estivale différente qui répondrait aux objectifs socio-culturels de l'actuelle 'Balade dans le Forêt des Secrets' et obtiendrait des résultats au moins aussi satisfaisants.

Même si elle n'aboutit pas concrètement à l'établissement d'une nouvelle activité, les conclusions de cette commission pourront servir en cas de modification, adaptation ou suppression de l'actuel Balade.

Axel ZINWY accepte de piloter cette Commission. Le Conseil d'orientation approuve à l'unanimité.

8. Festival « Hybrides »

Il aura lieu le week-end des 19 et 20 mars 2016. C'est une première.

Une attention toute particulière est accordée au jeune public. Des conteurs, clowns et autres artistes ont été engagés pour répondre à ce souci [NDLR : au sens positif du terme].

Il semble que le public soit en attente de ce type d'activité. Une demande importante venant d'Ath a déjà été enregistrée.

Laurent VANBERGIE présentera les éléments d'évaluation lors de la prochaine réunion.

9. Divers : projet de Mélissa MOTHEU

[NDLR : je constate que ce point aurait dû être mis à l'ordre du jour. Voir point 6.1. de la réunion du 27 octobre 2015. Mea culpa. PDL]

Mélissa MOTHEU, qui a initié son parcours de comédienne en participant très jeune aux Balades contées, porte un projet – cinéma « En quête de sens ». Mélissa souhaite présenter ce film au CCE, car elle trouve que cela correspond à nos valeurs. Elle a vécu la vie du CCE dans les ateliers d'impro, de théâtre et de conte. Le CCE lui a accordé son soutien pour la réalisation du projet SAKADO (portraits d'enghiennois venus d'ailleurs...).

Pour cette présentation, elle demande donc l'appui du CCE : salle, écran, projecteur, publication dans notre programme,... Elle s'occupe des affiches qui lui seraient envoyées ainsi que de la réception du film, de la présentation le jour-même et de l'animation après la projection.

La date prévue est le 17 septembre 2016. Cette animation ferait donc l'ouverture de saison 2016-2017. Les Extraits [NDLR : suggestion pour remplacer « Le 2^e étage »] de Jonathas sont disponibles.

Après un bref échange, le Conseil d'orientation accepte cette proposition.

Tous les points à l'ordre du jour ont été examinés.

Plus personne ne demande la parole.

Pierre DE LANDES lève la séance à 22h40.

3.5.6. Planification de l'adaptation des instances au nouveau décret

L'objectif annoncé est de pouvoir déposer la demande de de notre nouveau contrat-programme en juin 2016 reconnaissance à la Communauté française. Pour ce faire, les instances et l'équipe professionnelle du Centre culturel ont prévu de poursuivre l'analyse partagée entamée en 2014, de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec le nouveau décret du 21 novembre 2013 et de constituer le nouveau Conseil d'orientation.

Conseil d'orientation :

L'équipe du Centre culturel a proposé une liste de candidats susceptibles d'intégrer le nouveau Conseil d'orientation au Conseil d'administration le 16 avril 2015 qui a accepté toutes les candidatures. La première réunion s'est déroulée le 7 mai et a désigné en son sein un Président, Pierre de Landes. Le contrat-programme a été évalué par le nouveau Conseil d'orientation installé par le nouveau décret du 21 novembre 2013 lors des réunions du 18 septembre et 18 novembre 2015. Lors des réunions, le Conseil d'orientation a contribué à l'analyse partagée, à la formulation des futurs enjeux de société et à la mise en place de l'autoévaluation (critères) du projet d'action culturelle.

Statuts :

Des réunions de travail ont été programmées les 28/05, 7/07 et 26/08 afin d'établir les nouveaux statuts de l'A.S.B.L. qui doivent être mis en conformité avec le nouveau décret. L'objectif est de les présenter à l'approbation de l'Assemblée générale de 2016.

Analyse partagée :

Dans le cadre de la démarche de l'analyse partagée, le Centre culturel a mené, depuis 2014, plusieurs évaluations et actions et initié des réunions et concertations afin d'établir son futur plan d'action culturelle :

- G100 : émergence des enjeux sur le Pays Vert (Ath, Beloeil, Silly, Leuze, Lessines, Enghien et Pays de collines) en février et mars 2014 ;
- les membres du Conseil culturel ont évalué les axes définis dans le contrat-programme 2009-2013 et émis des avis au niveau des enjeux et objectifs pour le prochain contrat-programme (cf. rapport des réunions du Conseil culturel).
- animation « Titje » lors du Parcours d'artistes 2014 ;
- rencontre citoyenne en janvier 2015 ;
- enquête « Votre avis nous intéresse ! » distribuée en toutes-boîtes via le Miroir des cultures et le Grand News, transmises par les outils internet, communiquée via un avis presse et mise à disposition du public à la Bibliothèque et l'administration communale, 2014-2015 ;
- enquête « sur les attentes des associations » initié par le Bourgmestre en mars-avril 2015 via courriel ;
- enquête de satisfaction concernant les attentes du public par rapport aux services et activités proposés ;
- Exposition « Territoire sans cible » par la section /Art dans l'Espace Public initié dans le cadre du G100 en collaboration avec le Centre culturel de Silly septembre-octobre 2014 ;
- Exposition de photographie « Connaissez-vous Enghien ? – regard(s) sur le centre urbain » par Christine Dispa en novembre et décembre 2014 ;
- projet de géographie subjective avec les écoles primaires courant 2016 ;
- concertations avec les opérateurs du territoire reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bibliothèque) ;
- concertations avec les opérateurs culturels, touristiques et sociaux de la commune (ADL, service extrascolaire, Office du tourisme, service social...)

4. Situation du personnel de l'ASBL

4.1. Evolution et gestion du personnel



*De gauche à droite :
Christine Ergo, animatrice - Denis Pilette, animateur - Laurent Vanbergie, directeur*

L'équipe du Centre culturel n'a plus évolué depuis l'arrivée de Denis en 2012 malgré un besoin manifeste de renforcer celle-ci. L'ensemble des fonctions nécessaires et les tâches en lien avec l'animation, la régie-technique, la communication, la diffusion et la gestion administrative sont donc toujours assumés uniquement par 3 ETP. Une question prégnante se pose avec l'entrée dans le nouveau décret : comment ferons-nous pour remplir tous les objectifs qui seront fixés dans notre plan d'action culturelle sans apport supplémentaire de personnel qualifié alors que l'équipe actuelle est déjà au bord de la rupture ?

Ce manque de ressources humaines est parfois compensé par l'apport de stagiaires en gestion culturelle, communication ou graphisme qui nous assistent à différents moments de l'année et pour des périodes variables.

Dans le cadre de notre convention avec la Ville, nous pouvons aussi toujours faire appel à l'aide ponctuelle d'un ou de deux ouvriers pour le transport et l'installation d'équipements et de matériels. Cette aide reste toutefois tributaire des horaires de travail du personnel communal peu compatibles avec ceux du Centre culturel qui développe une grande part de ses activités en soirée et le week-end.

Nous recevons par ailleurs toujours l'aide indispensable des services (SPJ, DGAC) de la Province du Hainaut, auxquels nous faisons très régulièrement appel afin d'obtenir l'intervention de vacataires dans le cadre de projets d'animation et de formation (cf. tableau des aides-services 6.1.3).

Sur le plan de la communication, les affiches et flyers sont habituellement réalisés par le directeur, toutefois nous faisons appel à un graphiste pour la réalisation du Miroir des cultures, notre magazine d'informations et ponctuellement pour quelques autres réalisations.

Si la comptabilité journalière est effectuée par les différents membres de l'équipe (carnet de caisse, facturation, budgets activités), celle-ci est supervisée par le directeur qui enregistre les pièces comptables et propose bilan et budget. La comptabilité est également régulièrement vérifiée par un des membres du CA qui présente la situation comptable lors de chaque réunion de CA. En fin d'exercice, le bureau de comptabilité Burofis examine et corrige avec le directeur les travaux de comptabilité de l'A.S.B.L. Ces comptes sont ensuite eux-mêmes contrôlés par le(s) vérificateur(s) aux comptes avant l'Assemblée Générale afin de pouvoir présenter un bilan ad hoc lors de l'Assemblée générale annuelle. Ce procédé apporte ainsi les garanties attendues par le Conseil d'Administration sur le plan d'une gestion financière rigoureuse et appropriée aux exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles en la matière.

Enfin, nous pouvons heureusement toujours compter sur l'investissement des membres du Conseil d'administration et du Conseil culturel et d'orientation ainsi que sur l'apport dévoué de volontaires pour des tâches administratives, techniques et/ou logistiques (installation et démontage de matériels) ou de création (photos, costumes, décors...) pour administrer l'A.S.B.L. et mener à bien les missions du Centre culturel.

Personnel permanent				
Nom, prénom	fonction	Statut	Contrat	Entrée
Vanbergie Laurent	Directeur - Echelon 5 Gestion du personnel et administrative, comptabilité, programmateur, graphiste	CDI	ETP 38/38	15/08/2004
Ergo Christine	Animatrice - Échelon 4.1 Coordinatrice projets théâtre et conte (ateliers, stages, projets scolaires), travail administratif	CDI	ETP 38/38	15/03/2006
Pilette Denis	Animateur - Échelon 4.1 Animateur théâtre, programmateur jeune public et scolaire, cinéma, régie spectacle, gestion du site internet et newsletter, travail administratif	CDI APE	ETP 38/38	03/05/2012
Stagiaires 2015				
Nom, prénom	Ecole	Niveau d'études	Dates du stage	
Dragers Nathalie	Académie des Beaux-Arts de Tournai	3 ^e communication graphique et visuelle	Du 2/02 au 27/02/2015	
Mahauden Adrien	HeLHA	BAC1 Département social	Du 20/04 au 15/05/2015	

5. Orientations et actions

5.1. Auto-évaluation de l'année 2015

5.1.1. Tendances

L'année 2015 a été indéniablement marquée par la perspective de rentrer notre dossier de reconnaissance dans le cadre du nouveau décret du 13 novembre 2013 en juin 2016.

Entamée en 2014, il y avait bien sûr lieu de poursuivre l'analyse partagée et donc de se mobiliser afin de faire émerger les enjeux prioritaires pour le Centre culturel : enjeux liés au territoire, enjeux culturels et enjeux portés par les pouvoirs publics associés au sein du centre culturel mais aussi d'adapter progressivement notre organisation afin de répondre peu à peu à l'ensemble des dispositions du décret (élaboration d'un projet d'action culturelle, révision des instances...).

Dans le cadre de la démarche de l'analyse partagée du territoire, le Centre culturel a dès lors mené plusieurs actions et initié des concertations. Parmi celles-ci relevons :

- La rencontre citoyenne en janvier 2015 ;
- Le dépouillement et l'analyse de l'enquête « Votre avis nous intéresse » distribuée en toutes-boîtes via le Miroir des cultures et le Grand News, transmises par les outils internet, communiquée via un avis presse et mise à disposition à la Bibliothèque et l'administration ;
- La prise en compte de l'enquête « sur les attentes des associations » initiée par le Bourgmestre ;
- Le traitement des enquêtes de satisfaction concernant les attentes du public par rapport aux services et activités proposés ;
- La présentation du projet de géographie subjective avec les écoles primaires qui se concrétisera en 2016 ;
- Les concertations avec les opérateurs du territoire reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bibliothèque d'Enghien, la coopération des Centres culturels du Pays vert) ;
- Les concertations avec les opérateurs culturels, touristiques et sociaux de la commune (ADL, service extrascolaire, Office du tourisme, service social...) ;
- Les travaux du Conseil d'orientation.

Au niveau des instances, le chantier a également été entrepris puisque le Conseil d'orientation a été avalisé par le Conseil d'administration le 16 avril 2015 et s'est réuni pour la première fois le 7 mai désignant en son sein un Président, Pierre de Landes. Par ailleurs, le Conseil d'administration a commencé les travaux de révision des statuts qui seront présentés au vote en assemblée générale en 2016.

Le fait de s'investir dans l'analyse partagée a naturellement influé globalement sur notre action et le programme d'activités en particulier avec des actions qui ont été organisées spécifiquement dans ce cadre, mais sans toutefois peser négativement sur les projets en développement et les activités courantes (diffusion), bien au contraire.

Ainsi, si les relations avec les écoles restaient délicates jusqu'à présent, certaines d'entre elles, et notamment l'école communale de Marcq mais aussi à l'Athénée et à St Vincent, s'ouvrent peu à peu à nos propositions et font appel à nos compétences dans le cadre de projets créatifs et pédagogiques (« Contes de Marcq » et « géographie subjective ») développés au sein de l'établissement scolaire. Nous nous en réjouissons car accédons enfin à un objectif poursuivi depuis longtemps et qui de plus s'affirme comme une priorité dans le cadre de l'analyse partagée que nous menons actuellement.

Quant au niveau de notre action culturelle, nous maintenons une ligne de conduite qui porte toujours ses fruits en continuant à développer des démarches pédagogiques et des activités mobilisatrices auprès des adolescents et des plus jeunes mais aussi des adultes qui s'articulent principalement autour des ateliers de théâtre, de l'impro et du conte et en soutenant les associations sollicitées d'un partenariat équitable requérant notre aide en général et surtout nos compétences au niveau de l'animation.

En cela, le Centre culturel poursuit donc, dans son ensemble, les mêmes objectifs qu'il s'est donnés depuis l'élaboration du contrat-programme de 2005 et qui se retrouveront en tout en partie dans le prochain contrat-programme :

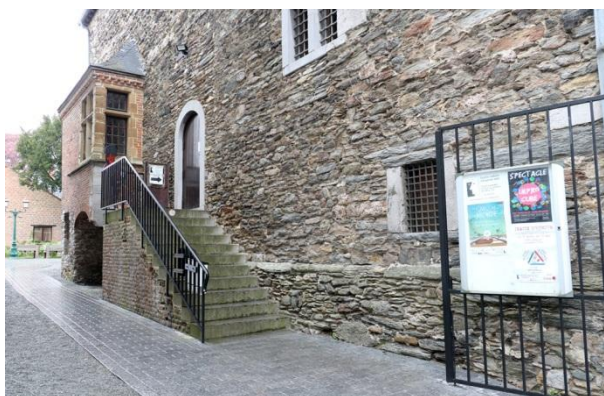
- en soutenant des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
- en développant des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales dans un souci de complémentarité et d'éviter la concurrence ;
- en portant, sur base d'une dynamique participative, la création d'événements en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
- en maintenant une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
- en proposant des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
- en soutenant les pratiques artistiques en amateur ;
- en développant des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
- en proposant aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations...) mais également le développement de projets créatifs et pédagogiques en interne ;
- en collaborant avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
- en s'engageant dans un processus de concertation/collaboration régionale (concertation du Pays Vert) auquel participent les Centres cultures d'Ath, de Lessines, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly et d'Enghien (invités en fonction de l'ordre du jour : Antoing et Péruwelz).

Sur le plan financier, la gestion du Centre culturel est actuellement très saine malgré des moyens en baisse. En effet, les efforts structurels entamés dès 2012 et une gestion très stricte nous permettent jusqu'à présent de maîtriser les finances exercice après exercice. Des bénéfices relativement importants ont même encore été dégagés lors de l'exercice 2015 et nous ont permis de réaliser toute une série de provisions, notamment pour l'achat de nouveaux bureaux (reporté de 2014) et pour des achats de matériels techniques (appareil photo, centrale téléphonique, système de sécurisation des données et divers). Toutefois, du fait des efforts à consentir, il est probable que lors des prochains exercices, les marges bénéficiaires s'amenuisent peu à peu. Il est donc primordial de rester attentif, l'équilibre étant toujours l'objectif minimum à atteindre.

Au niveau des infrastructures, malgré les manquements et les difficultés organisationnelles qu'occasionne la Maison Jonathas, aucune nouvelle perspective ne s'annonce dans l'immédiat. Il est donc fort probable que nous restons encore dans le bâtiment actuel, au moins jusqu'en 2016, même si des projets d'infrastructures et de déménagement sont toujours étudiés et débattus au niveau du pouvoir communal. Cependant, la perspective d'être soutenu par la commune dans le dépôt de notre demande de reconnaissance dans le nouveau décret en 2016 pour atteindre une reconnaissance effective en 2018, laisse augurer que certains dossiers se débloquent à court terme sur le plan de l'engagement financier et à moyen terme au niveau de la mise à disposition de nouvelles infrastructures de la part de la commune.

5.1.2. Fonctionnement des infrastructures

5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe



Maison Jonathas – entrée latérale du Centre culturel

Rien de particulier au niveau des infrastructures à signaler en 2015. L'avenir à court terme, voire à moyen terme, du Centre culturel semble bien rester au sein de la Maison Jonathas. L'accord obtenu auprès des autorités communales pour pouvoir utiliser la salle du 2^{ème} étage pour nos activités de spectacle malgré les conditions de sécurité limitatives, est prolongé actuellement sans date de fin à la condition de faire appel aux pompiers si la jauge dépasse 50 personnes, les frais occasionnés étant pris en charge par la commune.

Vu la situation, se posent malgré tout toujours des questions sur le plan de la prévention et de la sécurité au travail. Si le directeur porte la responsabilité sur les questions en lien avec le personnel, ce n'est cependant pas à lui d'endosser ce rôle par rapport aux points en lien direct avec le bâtiment qui appartient et est géré par la ville et qui seule peut intervenir sur les mesures de sécurité et détient certaines informations de contrôle. Une personne a maintenant été désignée au niveau de l'administration comme conseiller en prévention après avoir effectué une formation adéquate. Celle-ci devrait nous permettre de mieux gérer ce dossier à l'avenir.

Au vu du développement de nos activités, nous nous sentons malheureusement de plus en plus à l'étroit mais nous devons bien nous en accommoder et trouver des alternatives ponctuelles en jouant les équilibristes avec la planification du programme des activités du Centre culturel et les demandes de l'associatif.

Ainsi, au niveau des bureaux, ceux-ci sont toujours installés au rez-de-chaussée du bâtiment dans le prolongement de la salle polyvalente (Orcadre) et en front de rue de l'artère principale de la Ville. Ceux-ci restent bien sûr un peu trop étroits pour accueillir commodément 3 permanents et régulièrement un(e) stagiaire. Au manque de facilité au travail pour le personnel, s'ajoute également le problème du rangement du matériel et des fournitures de bureau, de stockage des archives, des boissons et du matériel technique et artistiques (costumes, décor...). La gestion stricte des différents espaces de rangement n'y suffira bientôt malheureusement plus et de nouvelles solutions devront être trouvées.



Les bureaux

La salle polyvalente offre, elle, toujours une superficie de ± 60 m². Elle nous permet d'y tenir des ateliers et stages de théâtre, des réunions tout en nous servant de lieu d'entreposage de matériels techniques à l'arrière de panneaux en bois amovibles. Elle assure également à certaines périodes une fonction de salle d'exposition dénommée « Orcadre ».

Outre le rez-de-chaussée, le Centre culturel bénéficie aussi comme déjà évoqué de l'usage réglementé de la salle du 2^e étage de la Maison Jonathas. Cette salle de ± 120 m² pour une capacité de ± 100 places demeure donc toujours la seule infrastructure plus ou moins aménagée et équipée par nos soins et mise en partie à notre disposition afin que nous puissions assumer notre rôle d'organisateur et de diffuseur d'activités culturelles. Vu l'importance de nos besoins, nous usons au maximum

possible de cette salle ce en coordination avec le service de la ville qui gère le calendrier d'occupation de la salle et les différents opérateurs (Académie, Rencontres musicales, Fréquence musicale...) qui en ont impérativement besoin à certaines périodes.

En fonction des nécessités, il nous est aussi possible d'utiliser la petite salle de réunion située au Porche du Château ainsi que du Centre d'interprétation situés dans le Parc. Le Centre d'interprétation présente une superficie de $\pm 90\text{m}^2$ avec actuellement un gradin de ± 50 places. Il est possible d'organiser des séances de cinéma de par la présence d'un écran et d'un matériel son adapté, des ateliers de théâtre ou de conte ou des activités de spectacle de petite forme. Vu les contraintes techniques (décentralisation par rapport à nos bureaux, petite capacité d'accueil, absence d'équipements adaptés, acoustique de mauvaise qualité, accessibilité restrictive) nous ne l'utilisons qu'épisodiquement lors de stages ou de certaines activités de diffusion qui nécessitent la projection d'images (Balades contées, Parcours d'artistes...).

Enfin, une annexe au bâtiment principal, est toujours à la disposition exclusive du Centre culturel et des associations membres pour leurs différentes activités. Utilisé notamment dans le cadre de réunions, de conférences mais aussi d'ateliers et de stages du Centre culturel, ce local aménagé (tables et chaises) s'avère pourtant souvent trop petit et pas toujours adapté pour certaines activités car notamment sans point d'eau, ni toilettes... Notons qu'à la belle saison, nous pouvons également utiliser le petit jardin y attenant principalement dans le cadre de l'organisation de nos stages de conte et de théâtre.

Infrastructures	Dimensions/capacité	Affectation	Modalités D'utilisation
Espace 1 Bureaux Maison Jonathas Rez-de-chaussée	25m ² ($\pm 5 \times 5\text{m}$)	4 bureaux avec armoires	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 2 Salle polyvalente Maison Jonathas Rez-de-chaussée	55m ² ($\pm 10 \times 5,5\text{m}$)	Salle polyvalente : Préparations activités, stockage, accueil public, expositions, ateliers, réunions...	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 3 Cuisine Maison Jonathas Rez-de-chaussée	1,5m ²	Coin cuisine	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 4 Pallier Maison Jonathas Rez-de-chaussée	20m ²	Affichage, bar, toilettes	Non fixées
Espace 5 Salle spectacle + cuisine/loge - toilettes Maison Jonathas 2^{ème} étage	120m ² ($\pm 12 \times 10\text{m}$)	Salle polyvalente : spectacle, réunions, cinéma, expositions	Espace alloué pour usage ponctuel par convention au Centre culturel (40 locations par an)
Annexe	36m ² ($\pm 6 \times 6\text{m}$)	Salle polyvalente : réunions, ateliers	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Jardin	$\pm 250\text{m}^2$	Jardin partagé et espace détente	Autorisation d'y installer un potager
Centre d'interprétation	90 m ² ($\pm 9 \times 10\text{m}$)	Salle polyvalente : cinéma, ateliers, expos, spectacle de petite forme	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel
Salle du Porche du Château	30 m ² ($\pm 5 \times 6\text{m}$)	Salle de réunion, ateliers	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel

5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels

Des moyens ayant été provisionnés en 2014, nous avons effectué les achats prévus en 2015 comprenant le remplacement du serveur informatique mais également l'acquisition de nouveaux bureaux (reporté en 2014), de chaises, d'un appareil photo semi-professionnel et enfin de matériels son et lumière.

Au niveau des aides-services, certains équipements sont toujours mis à notre disposition par la ville, ceci dans la mesure où ces derniers ne sont pas déjà utilisés pour les besoins des activités organisées par la commune. Nous pouvons donc accéder à du petit matériel de sonorisation, à du câblage électrique adapté par nos soins l'année dernière, à du matériel d'éclairage, à des podiums, des chaises, des vitrines et des grilles d'exposition.

Quant aux matériels que nous mettons à disposition, les associations peuvent emprunter un vidéoprojecteur et son écran, du câblage électrique, du matériel d'exposition comme des cadres photos de différents formats, des tonnelles et du matériel d'éclairage (pieds, spots, multiprises).

5.1.2. Communication

Le Centre culturel exploite divers canaux de communication et développe différents outils de promotion qui contribuent à informer la population, capter le(s) public(s) potentiel(s) et créer son identité.

Pour ce faire, nous nous appuyons donc toujours essentiellement sur notre site internet (.com), Facebook, un magazine d'information « Le Miroir des cultures » maintenant distribué tous les six mois en toutes boîtes, et un dépliant qui reprend le programme des activités de la saison culturelle en cours édité aux environs de la mi-août et distribué également en toutes boîtes.

Par ailleurs, la presse écrite et la télévision régionale soutiennent régulièrement nos activités en relayant nos informations ou en réalisant l'un ou l'autre reportage, particulièrement quand il s'agit d'événements qui s'adressent à un public plus large comme les « Balades contées » mais aussi plus spécialement dans le cadre de nos expositions, nos projets créatifs ou en lien avec l'éducation permanente ou la citoyenneté.

Enfin, nous encodons couramment nos informations sur différents sites internet comme celui de la ville ou de loisirs 'grands publics' et les publions sous la forme d'annonce ou de reportage dans le « Grand News », le magazine d'informations communal. En nous offrant une certaine visibilité, ce dernier relai d'informations nous permet ainsi d'informer plus régulièrement la population locale de nos projets et activités.

5.1.2.1. Divers Canaux de communication

- **La presse écrite** : malgré une offre culturelle abondante dans la région qui pourrait jouer contre nous, nos annonces sont régulièrement diffusées dans la presse régionale. De temps à autre, nous bénéficions aussi d'articles plus conséquents dans les grands quotidiens (Courrier de l'Escaut, la Dernière Heure, le Soir) et plus rarement des articles de fond présentant ou relatant l'activité traitée. Pointons qu'au niveau des gazettes locales, nous sommes toujours très bien soutenus par le Proximag (Wallonie picarde) qui offre une place relativement importante à l'information culturelle régionale mais très peu par le Vlan (région du Centre) qui ne couvre pratiquement pas Enghien. Nous bénéficions également de la couverture du magazine 'Sortir' qui sous la forme d'un agenda gratuit de culture et loisirs couvre l'actualité de la Wallonie Picarde et est distribué sur toute la région ainsi que par le Digidela, le magazine d'informations de la Maison culturelle d'Ath.

- **La radio** : Vivacité, radio 1 ou les radios locales (Tournai, Lessines, La Louvière) relaient de temps en temps sur les ondes l'une ou l'autre activité « tous publics » ou à caractère sociétal sous forme d'annonce ou au travers d'interview enregistrée avant le déroulement de l'activité.
- **No Télé, la télé communautaire** : Le Centre culturel bénéficie toujours de l'appui de la TV communautaire sous la forme d'annonce ou de reportages dans l'émission. Même s'il est difficile de mesurer l'impact réel sur le plan de la fréquentation du public, il demeure quand même important qu'une structure comme la nôtre puisse bénéficier de cette visibilité sur le plan régional pour des activités qui dépassent le cadre strictement local ou qui ont un impact sur le plan de la citoyenneté.
- **Sur le net** : le Centre culturel communique aussi, depuis maintenant plus de 6 ans, au travers de son propre site Internet 'www.ccenghien.com'. Celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités en cours mais aussi par rapport aux améliorations à y apporter pour une meilleure lisibilité et compréhension. Il se décline actuellement sous une dizaine de rubriques (accueil, saison culturelle, Présentation du Centre culturel, Partenariats, ateliers/stages, associations membres, nouveau décret, Galerie photos...). Sous chaque rubrique, un menu propose différents onglets.



Quant à l'agenda participatif via le site 'www.ccenghien.be', qui reprenait nos activités et donnait la possibilité aux associations socioculturelles de l'entité d'y inscrire les leurs, celui-ci a été malheureusement abandonné, trop peu d'associations utilisant l'outil le rendant inopérant.

Au niveau de la « Newsletter », celle-ci a été réactivée avec succès en 2015. Elle reprend tous les mois nos informations ainsi que celles des associations membres ainsi qu'une rubrique « coup de pouce » qui fait écho au Miroir des cultures.

Au niveau des autres sites internet qui transmettent des informations culturelles sur le plan local ou régional, pointons celui de la Ville « enghien-edingen.be », mais aussi les agendas culturels ou de loisirs comme « culture.be », « Dialogue Hainaut », « editiepajot », « Sortir », « Plaisir d'offrir » ou « Que faire ? ».

On peut également retrouver certaines informations concernant le Centre culturel sur le blog « Enghien, le saviez-vous ? » qui offre dans son ensemble un grand nombre d'informations sur la vie culturelle de la cité tant au niveau de l'actualité que de l'histoire passée.

- **Les courriels – le courrier** : le mailing est le moyen le plus courant pour toucher le plus rapidement et le plus régulièrement possible nos instances ainsi que les associations. L'envoi de courrier postal devient donc rare par la même occasion.

- **Facebook** : depuis 5 ans maintenant un profil « Centre culturel » sur Facebook a été créé afin d'être en phase avec l'époque et le type de communication prisé notamment par les plus jeunes. Le suivi quasi quotidien de ce réseau social s'avère toujours aussi difficile à gérer et le résultat

difficilement quantifiable. Si l'impact s'avère parfois négligeable, il semble néanmoins difficile maintenant de se soustraire totalement à ce moyen de communication si nous voulons tenter d'atteindre en particulier les plus jeunes.

5.1.2.1. Les supports papiers

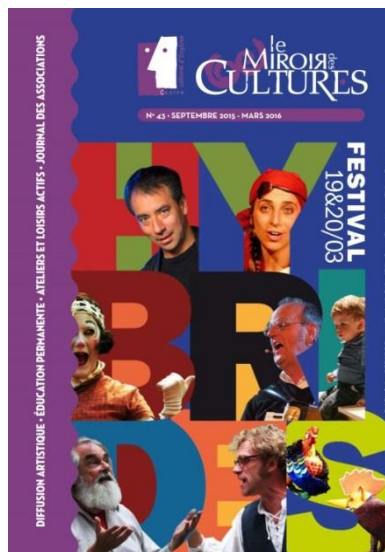


Le dépliant de la saison 2015-2016 : Pour des raisons budgétaires mais aussi dans une volonté de toucher plus largement les publics potentiels, nous avons renoncé à la brochure de format de poche (A6) de 36 pages éditée à 2000 exemplaires pour développer un dépliant de format US à 8 volets imprimé à 8000 exemplaires et envoyé en toutes boîtes sur Enghien et Hoves (Silly). A l'instar de la brochure, ce dépliant reprend l'ensemble des activités du Centre culturel (spectacles, ciné-club, expositions, ateliers, stages...) dont elle présente simplement mais clairement le contenu.

De même que la brochure, le dépliant se positionne en complémentarité du Miroir des cultures. Elle se marque plus largement comme un outil de promotion pour annoncer la nouvelle saison culturelle (de septembre à août) sur la localité mais aussi au-delà. A cet effet, elle est mise plus largement à disposition du public dès la mi-août dans différentes infrastructures culturelles et touristiques de la région.

- **Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel d'Enghien :**

Modifiée en 2013, la formule du Miroir des cultures a été conservée en 2015. Celui-ci se présente donc toujours sous un format A5 de 20 à 24 pages en couleur selon le volume d'informations à y mettre. Sur le plan de l'organisation des pages intérieures, les différentes rubriques sont toujours partagées entre la programmation et les projets du Centre culturel et les informations sur les activités culturelles des associations locales, membres ou non du Centre culturel (Echo des associations, coup de pouce !) tout en accordant une « petite » place à la programmation du Centre culturel de Silly avec qui nous avons établi des logiques de partenariats plus approfondis. Imprimé à 6700 exemplaires, il paraît deux fois par an couvrant la période de septembre à mars et d'avril à septembre et est distribué en toutes boîtes par la commune. Comme pour le dépliant de saison, ce magazine est mis à disposition par nos soins dans certains lieux publics de la commune (Office du tourisme, Bibliothèque, Centre administratif, Nautisport, commerces...) et à l'extérieur de la commune dans certains lieux culturels et touristiques (Centres culturels, Offices du tourisme...) de la région.



- **Le Grand News** : cette revue trimestrielle d'information générale sur la commune est imprimée en quadrichromie et est distribuée en toutes boîtes par la Ville. En fonction de l'actualité, la possibilité est offerte au Centre culturel d'y insérer des reportages sur les activités passées ou des renseignements sur les activités à venir.

- **Le Digidela** : magazine culturel de la Maison Culturelle d'Ath, distribué sur le Pays Vert et mis à disposition chez tous les opérateurs culturels ou touristiques de la région, il reprend nos activités dans les pages régionales qui relaient les informations des différents Centres culturels locaux concernés

- **Le Sortir** : magazine et agenda d'informations culturelles de la Wallonie picarde, il est mis à disposition sur tout le territoire concerné.

- **Le Dilettante** : à l'instar de ce que nous faisons dans nos propres brochures, le Centre culturel de Silly nous offre la possibilité de mettre un condensé de notre programme dans les pages du Dilettante leur bulletin d'informations.
- **Les affiches** : supports toujours indispensables pour la communication de nos activités, elles peuvent prendre plusieurs formes et revêtir des qualités diverses : imprimées ou photocopiées en couleur et/ou en noir&blanc. Le tirage est adapté selon le type d'activité à promouvoir et le territoire à couvrir mais reste en général modeste (de 30 à 500 exemplaires maximum). Il arrive aussi que nous bénéficions d'affiches spécifiques réalisées et proposées par les artistes ou les compagnies invitées ou, par exemple, dans le cadre de tournées, par les partenaires institutionnels ou associatifs (Asspropro, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles...).
- **Les tracts, folders** : en complément des affiches, les tracts ainsi que les flyers édités en lien avec les activités sont mis à disposition dans nos locaux, dans des lieux publics et des commerces de la Ville et distribués à certaines occasions dans certaines infrastructures touristiques et culturelles de la région.
- **Les kakémonos** : si le kakémono est bien plus grand qu'une affiche classique et génère, de fait, un impact visuel beaucoup plus fort que celle-ci, nous n'en avons pas imprimé cette année en partie dû à la difficulté d'obtenir les autorisations administratives pour la mise en place et l'accrochage de ces supports.

5.1.3. Partenariats

5.1.3.1. Sponsoring et subsides extraordinaires

Comme les années précédentes, nous n'avons pas entrepris de démarche systématique dans la recherche de sponsors. Le sponsoring est par principe très aléatoire, dévoreur d'énergie pour un résultat rarement positif. Forts sollicités, il est en effet très difficile aujourd'hui d'obtenir une participation des commerçants et entreprises, même minime, pour du financement culturel. Quant à la recherche de fonds publics, les appels (Ethias-ACC, Fonds Baudouin...) sont relativement nombreux mais les élus bien plus rares. Il est certain aussi que l'équipe n'est pas aguerrie à ce genre de pratiques ni d'ailleurs très enthousiasmée à l'idée d'accomplir ce genre de démarchages alors que celle-ci est déjà débordée par toutes les tâches habituelles. La conclusion est donc la même que les années précédentes puisqu'il semble pour les membres de l'équipe professionnelle que le fait de devoir libérer du temps qui manque déjà cruellement au quotidien pour effectuer de la recherche de fonds privés ou publics nous éloigne véritablement de nos vrais objectifs pour un résultat financier très incertain. Notre politique est donc de gérer l'association et le programme d'activités avec les moyens assurés plutôt qu'imaginer des projets que nous devrions abandonner faute de recevoir les moyens complémentaires espérés.

Néanmoins, comme à l'accoutumée, nous avons pu bénéficier cette année du soutien annuel de Trigomen et de quelques dons en nature ou de ristournes de quelques commerçants pour certaines activités. Enfin, nous avons, comme à l'habitude, reçu des chèques « lire » dans le cadre de « je lis dans ma commune ».

5.1.3.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Espace Jeunes et Accueil extrascolaire



Depuis 2014, des réunions entre les 'principaux' opérateurs (Office du tourisme, service animations, Centre culturel,...) actifs sur le plan culturel avaient été initiées afin que ceux-ci puissent se concerter régulièrement dans le but de mieux planifier l'ensemble des activités que chacun propose et par extension d'organiser préalablement les besoins en aide-service afin de devancer les problèmes éventuelles. Ces réunions étaient également élargies au besoin à d'autres opérateurs (Académie de musique, bibliothèque, CIE, service Environnement, ADL...) afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble

sur ce planning.

Même si ces réunions sont suivies très irrégulièrement, nous restons persuadés qu'elles offrent l'avantage de créer une meilleure compréhension de ce que font les uns et les autres et ainsi de créer un meilleur climat entre les différents partenaires. Les premiers résultats sont plutôt encourageants avec notamment la réalisation d'un agenda en ligne qui nous permet à présent de consulter le calendrier d'occupation des différents lieux et notamment de la Maison Jonathas et les demandes en aide-service et matériels au niveau de la Ville.

Au-delà de cette organisation naissante, nous sommes bien sûr toujours à l'écoute des opérateurs culturels de la Ville qui nous sollicitent pour des collaborations éventuelles. Nous coopérons donc régulièrement avec la Bibliothèque qui a obtenu sa reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi avec l'Office du Tourisme particulièrement dans le cadre de la Nuit des croquants qui se déroule en octobre dans le Parc.

5.1.3.3. Article 27



Avec comme objectif de soutenir la démocratisation de la culture, le Centre culturel collabore toujours avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration n'ont pas changé et sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée uniquement pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à l'extérieur d'Enghien. Le Service social assure par défaut le rôle d'intermédiaire auprès des usagers depuis plus de 8 ans. L'ensemble des activités de diffusion et certains ateliers sont proposés par le Centre culturel aux personnes dites défavorisées à un tarif préférentiel (1,25€). Cette année, le nombre de tickets délivrés s'avère, une fois de plus, constant (une trentaine) par rapport aux années précédentes mais souvent utilisés par les mêmes personnes. S'il semble donc toujours difficile d'en faire la publicité auprès des personnes qui puissent en bénéficier, il nous paraît toujours important de soutenir cette offre d'accessibilité à la culture, même si celle-ci ne devrait pas se poser uniquement en termes de coût mais plutôt en termes de médiation.

5.1.3.4. La Province du Hainaut



La Province du Hainaut offre toujours et sans conteste par l'intermédiaire de son secteur « Education permanente et Jeunesse », et ce malgré un rabotement de ses moyens financiers, une aide précieuse et indispensable au niveau des projets qui nécessitent des animateurs professionnels reconnus pour leurs compétences. En effet, en détachant des animateurs spécialisés sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques notamment au niveau de la création théâtrale (Printemps aux ados, Balades contées, Eduquons-les...), la Province offre la possibilité non seulement à ces activités de pouvoir être proposées mais également d'être accessibles financièrement aux futurs participants.

Hormis l'intervention financière au niveau du programme « art et vie », La Fabrique de théâtre n'a pas apporté de soutien spécifique cette année à notre programmation que ce soit sous la forme d'achats de spectacles ou d'aide logistique.

Notons qu'il est regrettable que nous soyons retombés en 2015 dans un marchandage, centre culturel par centre culturel, au niveau des demandes de soutien à la Fabrique de Théâtre alors que la concertation des Centres culturels du « Pays d'Ath » avait réussi en 2014 à porter une demande collective, délibérée au sein de cette concertation, dans un esprit d'équilibrage et de rationalisation des demandes d'aides en la matière sur un territoire donné.

5.1.3.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath



La Maison culturelle d'Ath et l'asbl « Centre des Arts de la Rue » apportent toujours leur soutien pour nos demandes de prêt de matériels particulièrement dans le cadre des Balades contées (éclairage, son, gradin, pendrillons...) mais aussi pour des demandes spécifiques (caméra vidéo, tape...). Nous bénéficions également de leur appui pour différents services comme pour des conseils sur le plan de la gestion administrative, pour le soutien à la diffusion de notre programme d'activités en intégrant certains de nos spectacles dans le programme même de la MCA et via leur magazine régional (Digidela), ou encore au niveau de la prise en charge de l'organisation des concertations du Pays Vert, des formations, des ateliers/rencontres régionales entre les centres culturels et les associations.

5.1.3.6. Concertation régionale des Centres culturels



Depuis 7 ans maintenant les directeurs/trices des Centres culturels du « Pays Vert » se réunissent ponctuellement, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. Le but de ces concertations est de tisser des liens renforcés entre nos différentes structures afin d'entrevoir l'avenir commun de celles-ci mais aussi d'envisager des partenariats concrets et la mutualisation de certains services.

Ces réunions régulières s'élaborent notamment sur base d'échanges d'informations et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier, de la mise en place de formations, d'un programme de rencontres entre les animateurs, avec les associations et les acteurs culturels de terrain mais aussi autour de la politique de diffusion et d'une recherche de cohérence autour de l'offre et des collaborations à construire en ce sens. L'année 2015 a ainsi vu la MCA insérer dans sa formule d'abonnement, un à deux spectacles programmés par chaque structure de la concertation et un tout nouvel abonnement « jeune public » proposant 6 spectacles sur la région a été proposé au public.

Calendrier et tarifs

Cochez les spectacles choisis

Votre nom :

Titre	Genre	Lieu	Date	Heure	Cotations				
					12€	15€	20€	26€	
Conversations avec ma mère	Théâtre	Palace	Mer 16 sep	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Danse avec les Gnoos (Les Déménageurs)	Concert	JP	Dim 04 oct	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
System Failure	Danse	Palace	Ven 09 oct	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lou	Cabaret Th.	Palace	Mer 14 oct	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Steppenwolf et les 3 petites cochonnes	Rock Conté	Château	Ven 23 oct	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Humour d'Humanté, c'est un métier	Th. Docu	Enghien	Sam 24 oct	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ervin Gelland Quartet	C. Jazz	Palace	Jeu 05 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Onlie (B)	C. Ch Fr	Château	Sam 14 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Enfer	Th. Humour	Palace	Jeu 19 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Going Home	Th. Emotion	Palace	Sam 21 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mélissa Maillié chante Canal Neugare	C. Ch Fr	Silly	Sam 21 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'étranger	Théâtre	Lessines	Sam 28 nov	20h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Au Vent Mauvais - The Hyenes	BD Concert	Palace	Sam 12 déc	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Épousailles Ann Zée	Contes	Enghien	Sam 12 déc	20h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Discours à la Nation	Théâtre	Palace	Jeu 17 déc	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tibidi	Cabaret Con.	Château	Ven 15 jan	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Petit Frère	Cirque	Quevaucamps	Sam 23 jan	18h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'Enfant Sauvage	Théâtre	Palace	Sam 06 fév	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dernier Coup de Ciseaux	Th. Humour	Palace	Mer 10 fév	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
On ne badine pas avec l'amour	Théâtre	Leuze	Sam 13 fév	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cipi	Th. Clown	Palace	Jeu 18 fév	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le Reserviste	Th. Cont.	Lessines	Sam 20 fév	20h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les 5 Amis	Théâtre	Palace	Mer 11 mars	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6 Pieds sur Terre	Th. S-e-S	Château	Jeu 03 mars	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bidier Laloy et Kathy Adam - Beloin	Concert	Beloeil	Sam 26 mars	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Big Bang - Bruno Coppens	Th. S-e-S	Palace	Ven 08 avr	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tuyauterie	Comédie	Palace	Mer 20 avr	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le Noël de...	Théâtre	Palace	Jeu 21 avr	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuit Slave (Printemps musical de Silly)	Concert	Palace	Sam 23 avr	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Anckaert/Bracaval «Woodworks»	C. Jazz	Palace	Ven 27 mai	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LES PLUS - PROPOSITIONS «VEDETTES»									
Mourane	C. Ch Fr	Palace	Sam 28 nov	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Drôle de Couple	Th. Humour	Palace	Mer 09 déc	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Michel Boujenah	Humour	Palace	Ven 08 jan	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les Palmes de Monsieur Schutz	Th. Humour	Palace	Jeu 25 fév	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jean-Luc Lemoine	Humour	Palace	Ven 25 mars	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La Bonne Âme du Se-Tchouan par les Baladins de Miroir	Th. Itinérant	Eplanade	Sam 30 avr	20h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			Dim 01 mai	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vous ne souhaitez pas l'abonnement, vous avez donc moins de 5 spectacles à 15€ - TOTAL :					€				
Vous prenez 5 ou 6 SP. à 12€ et éventuellement un ou plusieurs SP. dans la catégorie «vedettes» - TOTAL :					€				
Vous prenez MINIMUM 7 SP. à 12€ et éventuellement un ou plusieurs SP. dans la catégorie «vedettes» - TOTAL :					€				
Vous avez - de 26 ans, vous prenez MIN. 5 SP. à 6€ et bénéficiez d'une réduction de 50% sur les vedettes - TOTAL :					€				

NOUVEAUTÉ!!!!

ABONNEMENT JEUNE PUBLIC

Titre	Genre	Lieu	Date	Heure	Cotations		
					15€	15€	
Danse avec les Gnoos (Les Déménageurs)	Concert	Palace	Dim 4 oct	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nanakoak, l'enfant sauvage	Théâtre	Enghien	Sam 5 déc	19h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
André Borja, fort rêveur	Concert	Silly	Sam 12 déc	19h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les Pitoyables Aventures de Tom Pouce	Théâtre	Quevaucamps	Lun 21 déc	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La Petite Fille aux Allumettes	Théâtre	Leuze	Dim 6 mar	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Préto!	Théâtre	Enghien	Sam 19 mar	16h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
* vente à la place, uniquement via le Centre Culturel organisateur					TOTAL :	€

Actuellement, notre démarche se concentre sur la possibilité d'établir une politique culturelle concertée à mener sur un territoire commun en fonction des enjeux socioculturels qui s'ouvriront à nous demain. La démarche de rentrer dans le nouveau décret a bien sûr renforcé encore un peu plus ces liens et démontrent la pertinence de réfléchir et de travailler ensemble à un avenir commun.

5.1.3.7. « Culture.Wapi »



L'asbl "Culture.Wapi" a, en théorie, pour mission de mettre en œuvre le Projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle. Ceci s'insère dans un dispositif complexe de gouvernance territoriale balisé par les forces vives du territoire réunies au sein du Conseil de Développement de Wallonie picarde et par les communes s'exprimant par le biais de la Conférence des bourgmestres de Wallonie picarde, dispositif lui-même doté d'un outil technique, l'asbl Wallonie picarde qui en assure la coordination.

En termes d'actions, "Culture.Wapi" se doit, en ce qui nous concerne directement, de coordonner des réunions de concertation entre les dix Centres culturels opérant en Wallonie picarde afin d'élaborer une politique culturelle concertée à l'échelle du territoire mais aussi de proposer des réunions de réflexion sur des thématiques actuelles et d'instaurer des synergies entre partenaires potentiels tant du côté culturel que touristique et économique de notre région... Enfin, elle doit aussi assurer le rôle de vecteur d'information via son site internet qui a pour objectif de rassembler un grand nombre d'informations culturelles et artistiques sur le territoire de la Wallonie Picarde.

Force est de constater que l'association a consacré cette année son énergie presque uniquement sur « Mons 2015 » et les « 400 coups » et qu'elle a perdu de vue ses missions de base. Nous ne sommes malheureusement pas surpris au niveau de la concertation du « Pays vert » de cette position qui ne confirme que le désinvestissement de Culture.Wapi amorcé depuis deux ans vis-à-vis des centres culturels.

5.1.3.8. Asspropro



L'Association des Programmateurs Professionnels en Communauté française Fédération Wallonie-Bruxelles) regroupe en son sein un grand nombre d'associations culturelles membres, dont les Centres culturels. Elle a pour missions principales la coordination de tournées d'artistes nationaux et internationaux et l'organisation des rencontres et réunions entre les différents opérateurs autour des arts de la scène et des questions de diffusion. Ainsi, chaque année en février, au cours de rencontres des arts de la scène (Propulse), les Centres culturels peuvent aller à la découverte de spectacles (théâtre, conte, concert...) dans le but d'en sélectionner pour leur programmation future. Ce système offre, en

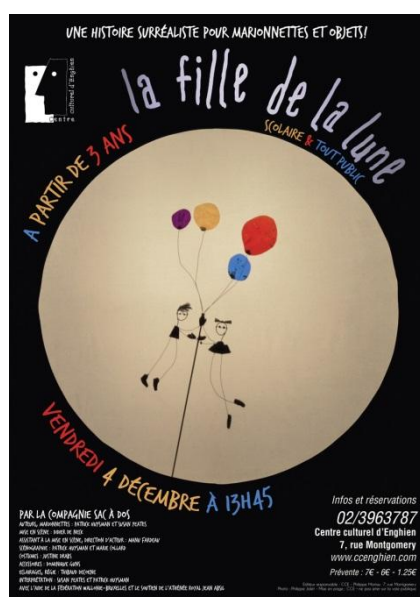
principe, l'opportunité notamment pour notre structure de pouvoir présenter en tournée des artistes belges mais aussi étrangers (français, suisse ou québécois) que nous n'aurions pas les moyens d'inviter ordinairement, grâce à la mutualisation des frais techniques, d'accueil, de transport et promotionnels orchestrée par Asspropro, et aux artistes une possibilité de tremplin pour eux et leur spectacle. Cependant, il faut constater ces dernières années que la programmation de ces rencontres laisse peu de place aux spectacles dits de petite jauge à l'adresse des petites structures qui possèdent une salle peu équipée et que par ailleurs les coûts des spectacles proposés ont fortement augmentés (c'est toutefois une tendance générale) dans leur ensemble lors des dernières éditions. Cette situation qui perdure depuis 2 à 3 ans fait que nous nous avons pris la décision en 2015 de suspendre notre affiliation dans l'espoir qu'une réflexion puisse s'installer au sein des instances de l'association et une évolution s'opérer.

5.1.3.9. Les associations membres



Le nombre d'associations membres oscille toujours aux alentours de 45 associations. Celles-ci se font membres soit parce qu'elles soutiennent le projet du Centre culturel ou bien parce qu'elles y retrouvent un intérêt sur le plan des aides-services. Il est toutefois notable que les demandes de collaboration ou de partenariat suivent toujours une courbe ascendante. Cette situation réjouit et inquiète à la fois. Nous nous réjouissons car développer les collaborations avec le tissu associatif fait partie de nos missions et que cela indique une reconnaissance d'un savoir-faire mais nous nous inquiétons aussi dans le même temps car il nous sera bientôt impossible de répondre positivement à toutes les sollicitations sans devoir effectuer des choix cornéliens.

5.1.3.10. Les écoles



Chaque année, Denis Pilette en charge des relations avec les écoles propose une série d'activités généralement axées sur l'approche théâtrale et le conte, le cinéma d'animation et la lecture tout en se mettant à l'écoute des demandes éventuelles de collaboration sur des projets d'animation ou de création spécifiques au sein des établissements. S'il s'est avéré souvent très difficile de pouvoir travailler dans la continuité et sur de projets intégrés dans les établissements avec les directions et des professeurs des écoles enghiennoises, nous constatons, à force de persévérance, un intérêt croissant pour nos propositions parmi certaines d'entre elles et particulièrement de la part de l'école communale de Marcq.

Ainsi, les 2 animateurs du Centre culturel, Denis et Christine, ont pu proposer et monter un projet autour de la technique du conte avec les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} au sein de l'école communale de Marcq en collaboration avec Charlotte Meert, illustratrice de profession. Nos animateurs ont donc accompagné les classes et leurs institutrices dans la découverte de l'art du conte, de l'écriture d'une histoire et de son découpage en séquences à illustrer mais également procédé à l'enregistrement sonore par les enfants des dialogues, de la narration des histoires et des bruitages afin de réaliser un livre sonore sur les « contes de Marcq ». Un projet pédagogique riche et enthousiasmant par ces différentes facettes qui verra son aboutissement en début d'année prochaine par l'impression de l'ouvrage et du cd qui l'accompagne.

Auréolés de cette confiance envers notre savoir-faire dans le domaine de l'animation, nous avons introduit en fin d'année un nouveau projet autour de la notion de géographie subjective. Nous avons en effet fait le constat que, dans le cadre de notre analyse partagée, nous n'avions pas pris le soin d'aller vers les jeunes afin de connaître leur avis sur leur environnement. Il a donc été proposé à l'ensemble des écoles primaires d'Enghien un projet d'animation où il est demandé aux enfants de dessiner et de s'exprimer oralement sur leur ville telle qu'ils la perçoivent tant dans ses beaux que ses mauvais côtés, mais aussi d'essayer de se projeter dans l'avenir. Après plusieurs réunions de présentation du projet, celui-ci a trouvé un écho favorable dans 3 écoles (l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal) et les premières animations sont programmées. Le projet verra son aboutissement en 2016 par la réalisation et l'impression d'un nouveau plan d'Enghien et d'une exposition qui expliquera la démarche et les intentions.

Signalons également que nous continuons toujours à proposer du théâtre et du cinéma d'animation à l'ensemble des écoles avec un succès relatif et que nous collaborons avec la Bibliothèque notamment dans le cadre de « Je lis dans ma commune » afin de sensibiliser les adolescents au plaisir de la lecture.

Activités à l'attention du scolaire :

- « **La fille de la lune** » par la Cie Sac à dos. Du théâtre de marionnettes et d'objet pour les 3 à 12 ans ;
- **Programme de cinéma d'animation** à l'attention des primaires ;
- « **Les dix heures des diseurs** » en collaboration avec la bibliothèque à l'adresse du secondaire au Collège St Augustin ;
- **Animation conte** « écrire et dessiner une histoire » à l'école communale de Marcq ;
- Amorce du projet sur le thème de la « **Géographie subjective** » avec l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal à l'intention du primaire.

5.1.4. Création, expression, communication

Très engagé dans la création théâtrale avec les plus jeunes (8-11 ans) les adolescents (12-18 ans) et les adultes, le Centre culturel propose des ateliers et stages qui poursuivent les objectifs suivants :

- Le développement de l'esprit d'équipe, de l'écoute et la solidarité, de l'ouverture aux autres.
- L'engagement individuel et collectif dans un projet à dimension citoyenne sur une longue période.
- L'épanouissement des participants avec le développement de leur créativité, de la confiance en eux, la facilitation de la communication, de leur expression orale et écrite.
- Une ouverture à la dimension culturelle et artistique ; une découverte du théâtre, de ses enjeux et de rencontrer des professionnels au travail : auteurs, metteurs en scène, comédien(ne), régisseur...
- La découverte du plaisir mais aussi de la somme de travail et de rigueur qu'exige la création artistique.

Les différents stagiaires sont repris dans la troupe du Centre culturel nommée « les Semeurs de Rêves ». En dehors des projets du Centre culturel et en fonction de leurs disponibilités, ils peuvent être sollicités en cours d'année afin de participer comme figurants et/ou comédiens à différents projets de création sur Enghien (LaSemo, Nuit des croquants...) ou à l'extérieur selon les demandes (Villers-la-Ville, Chièvres). Ces différentes activités leur permettent en tant que comédien de se confronter à d'autres formes théâtrales ou exigences du métier.

STAGES THÉÂTRE ET CONTE



Théâtre

Minimum 5 et maximum 12 participants

5 jours pour découvrir le théâtre et créer un spectacle ! Possibilité de présentation devant les parents le vendredi vers 15h et en public, selon les disponibilités des stagiaires, le samedi 18 avril dans le cadre du Festival « Printemps des Ados ».

Animateur Gregg Brotcorne

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Pour qui Les 8 à 11 ans

Quand du 13 au 17 avril

Heures 9h > 16h

Conte

Certains stages permettent aux conteurs de se produire en public s'ils le souhaitent: Festival **LASEMO** (10, 11, 12.07) et /ou à l'**Orée des Balades Contées** (15 août).

Découverte des mécanismes, des symboliques du conte traditionnel, de quelques principes de l'oralité, placer et utiliser sa voix et son corps, et l'appropriation d'un conte traditionnel pour le restituer avec ce qui fait sa «couleur» personnelle... L'initiation peut être suivie par les ateliers de juin et juillet avec **Catherine Pierloz** et par le **module 2**.

Module 1 - Initiation - Module 2 - Perfectionnement

Animateur Pierre de Landes

Conteur, actif dans l'asbl **Les Conteurs sur le pont**, membre de la Fédération de Conteurs Professionnels. www.lesconteurssurlepont.be

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Pour qui Ados à partir de 14 ans et adultes

Quand 3, 17, 25 (février) et 31 mai (**Module 1**) & 1, 2, 8 & 9 août (**Module 2**)

Heures 14h > 17h

Conte

Initiation et/ou perfectionnement

Animatrice Catherine Pierloz

Conteuse, membre du **Collectif Le Lampadaire à 2 bosses** et de la Fédération de Conteurs Professionnels. www.catherinepierloz.be

Pour qui les Ados à partir de 14 ans et adultes

Formule 2 jours 27 et 28 juin

Formule 4 jours Du mercredi 1er au samedi 4 juillet

Formule 6 jours 27, 28 juin + du mercredi 1er au samedi 4 juillet

Formule 8 jours 27, 28 juin + du mercredi 1er au samedi 4 juillet + les 3 et 4 août

Heures 10h > 16h

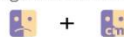
Animatrice coordinatrice

Christine Ergo

02/3963787

cc.english.secretariat@skynet.be

Stage + carte membre



55€/5 j.

6€

Stage + carte membre



50€/mod.

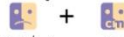
6€

Stage + carte membre



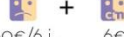
20€/2 j.

6€



40€/4 j.

6€



60€/6 j.

6€



80€/8 j.

6€

Participation aux ateliers et stages :

Arelers/projets du CCE	Animateurs	Stagiaires
stage Pâques 8 - 11 ans (G. Brotcorne)	1	7
Atelier théâtre du Mardi saison 2014-2015 (G. Brotcorne)	1	7
Atelier théâtre du Mardi saison 2015-2016 : octobre à décembre (G. Brotcorne)	1	12
Atelier Conte Mai : Orée (P. de Landes)	1	8
Atelier Conte Orée et LaSemo : juin (C. Pierloz)	1	9
Atelier Conte Orée et LaSemo : juillet (C. Pierloz)	1	11
Atelier Conte/orée (P. de Landes)	1	6
Atelier Théâtre/Balades contées (C. Ergo - L. Hainaut - M. Verdoot - V. Leclercq - J. Lievens-Demeyere)	5	50
Atelier Théâtre Balades contées 8/11 ans (Sylvie Van der Straeten)	1	13
Atelier Samedi Semeurs de Rêves/Printemps des Ados 2014-2015 : janvier/avril (C. Ergo - L. Hainaut)	2	8
Atelier Samedi Semeurs de Rêves/Scène aux Ados 2015-2016 : oct/nov (C. Ergo - L. Hainaut)	2	10
Atelier du Vendredi /Printemps des Ados 2014-2015 : janvier à mai (D. Pilette)	1	10
Atelier du Vendredi 1/Scène aux Ados 2015-2016 : octobre et novembre (D. Pilette)	1	9
Atelier du Vendredi 2/Scène aux Ados 2015-2016 : octobre et novembre (J. Lievens-Demeyere)	1	10
Projet Troupe Petit-Enghien : septembre à décembre (C. Ergo - L. Hainaut)	2	10
Atelier adultes : "Eduquons-les" : janvier à mai (B. Mouzon)	1	7
Atelier adultes : création 2015 : "Petites morts" septembre à décembre (B. Mouzon)	1	12
Ateliers ayant leur finalité en 2015 :		136
Total :		199

5.1.4.1. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 8^{ème} édition

En collaboration avec Hainaut Culture Tourisme

Juillet et août au Centre culturel et dans le Parc d'Enghien



La même équipe d'animateurs que l'année dernière...

Stage conte avec Catherine Pierloz

Depuis 2006, le Centre culturel a développé dans le cadre du projet des Balades toute une série d'ateliers et de stages préparatoires pour préparer les futurs acteurs à l'événement de la mi-août. Ainsi, des stages de théâtre pour les moins de 11 ans, les adolescents et les adultes, de conte, de création de costumes et de décors ont été organisés au fil des éditions et ont accueilli un nombre toujours croissant de stagiaires que nous essayons toujours d'accueillir. Cette année, un nouveau stage pluridisciplinaire pour les 6-18 ans a même été organisé par plusieurs associations (Repaires d'artistes, Cirque Imagin'Air, le Petite Valise aux Rêves et les conteurs sur le Pont) qui se sont rassemblées afin de permettre à plus de jeunes de participer à l'événement et ce avec d'autres techniques artistiques que le théâtre ou le conte.

Les stagiaires qui s'engagent dans ce processus créatif travaillent individuellement mais surtout collectivement pendant une période de 10 jours afin d'acquérir des aptitudes d'improvisateurs, d'acteurs et/ou de conteurs. Ils sont accompagnés et formés par Christine Ergo, animatrice coordinatrice du projet et

auteure de l'histoire, et d'animateurs professionnels de théâtre et de conte engagés spécifiquement dans le cadre de ce projet, afin d'élaborer un parcours/spectacle avec l'ensemble des participants.

Comme lors des éditions antérieures, les animateurs, chacun dans sa spécialité, ont donc préparé l'ensemble des jeunes participants principalement âgés de 11 à 22 ans ainsi que quelques adultes, au mieux du potentiel et de l'expérience de chacun, en appréhendant différentes facettes du travail d'acteur ou du conteur...

Parmi les différents aspects abordés tant sur le plan individuel que collectif, nous pouvons relever :

- la compréhension du scénario et la composition des rôles ;
- comment œuvrer l'un pour l'autre ;
- comment jouer et échanger avec le public ;
- les particularités du jeu d'improvisation théâtrale en extérieur ;
- trouver les traits, les coloris et les contrastes pour créer et se forger un personnage hors du commun ;
- le travail de maquillage (apprendre à se maquiller et à maquiller les autres) ;
- la création d'un déguisement en fonction de son personnage

Notre objectif a toujours été de garantir une formation « artistique » de qualité aux jeunes qui s'engagent dans le projet afin qu'ils puissent, sans crainte, faire face au public le moment venu. Complémentairement, nous nous évertuons aussi à apporter au groupe une série de valeurs qui nous semblent essentielles pour mener à bien cette aventure comme la liberté d'expression dans le respect de soi et des autres et le don de soi basé sur l'esprit d'entraide. Certains des stagiaires sont là depuis la première édition mais de nombreux autres, parfois très jeunes, sont là pour la première fois ce qui démontre toute la vigueur du projet encore aujourd'hui. Nous devons donc rester très attentifs à intégrer les moins expérimentés dans la dynamique de groupe tout en veillant à répondre aux attentes des plus anciens. Il est donc essentiel que l'équipe d'animation garde le cap sur le plan pédagogique et contribue à soulever l'enthousiasme des jeunes pour un projet qui doit se vivre comme une aventure artistique et humaine et se poursuivre avec plaisir d'année en année.

STAGES CONTE ET/OU THEATRE BALADES CONTÉES

Répétition générale le 14 août
Spectacle le 15 août
Inscription préalable obligatoire
avant le 31 mai.

Rejoignez les Semeurs de Rêves et plongez-vous dans la peau d'un des personnages de l'histoire de la balade contée et faites-le vivre le temps des 6 représentations en public le samedi 15 août...

Stage + carte membre

110€/16 j. 6€
90€/14 j. 6€

Conte et Théâtre

Formule 16 jours 8 jours « Conte » et 8 jours « Théâtre »
Formule 14 jours 6 jours « Conte » et 8 jours « Théâtre »
Animateurs Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Vincent Leclercq, Jonas Lievens-Diemeyere, Maryse Verdoot, Catherine Pierloz

Pour qui Ados à partir de 14 ans et adultes
Formule 16 jours Conte 27 et 28 juin + du 1 au 4 juillet + 3 et 4 août
Théâtre du 5 au 7 et du 10 au 14 août
Formule 14 jours Conte du 1 au 4 juillet + 3 et 4 août
Théâtre du 5 au 7 et du 10 au 14 août

De 10 à 16h

Stage + carte membre

50€/8 j. 6€

Théâtre

Les Graines de Semeurs de Rêves
Animatrice Sylvie Van der Straeten

Pour qui Pour les 8 à 11 ans - Minimum 5 et maximum 12 participants
Quand Du 5 au 7 et du 10 au 14 août - De 9 à 16h

Stage + carte membre

30€/10 j. 6€

Théâtre

Les Semeurs de Rêves
Animateurs Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Vincent Leclercq, Jonas Lievens-Diemeyere, Maryse Verdoot

Pour qui Ados à partir de 12 ans et adultes - Maximum 40 participants
Groupe 1 les 12 à 14 ans
Groupe 2 les 15 ans à ...77 ans
Quand Du 3 au 7 et du 10 au 14 août - 10 jours - De 10 à 16h

Stage + carte membre

6€

Prix à déterminer

Pluridisciplinaire

À l'orée des Balades Contées... Les associations Repaire d'Artistes, La Petite Valise aux Rêves, Cirque Imagin'Air et Les Conteurs sur le Pont s'assemblent pour proposer aux enfants un stage pluridisciplinaire de créations artistiques. Les Techniques abordées : Cirque, Arts Plastiques (décor, accessoires...), Magie, Création de Personnages, Conte... (Re)présentations des créations le 15/08/2015. Ce stage permettra aux participants de se confronter au public.

Pour qui De 6 à 18 ans (Répartition par tranches d'âges)
Quand Du 10 au 15 Août 2015 - 6 jours - De 9 à 16h

5.1.4.2. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves

ATELIERS DU CENTRE CULTUREL

ATELIERS THÉÂTRE - 12 À 18 ANS	
Objectif : présentation d'un spectacle lors de « La Scène aux Ados ».	
ATELIER DU VENDREDI	
animateur	Denis Pilette
quand	Vendredi 17 > 19h30 + Stage 4 > 8 avril 2016 - (10 > 16h) Rentrée 2 octobre
ATELIER DU SAMEDI	
animatrices	Laetitia Hainaut et Christine Ergo
quand	Samedi 14 > 18h + Stage 4 > 8 avril 2016 - (10 à 16h) Rentrée 3 octobre
tarif	Tarif par atelier, stage compris 100€/an +  6€
tél/email	02/3963787 - cc.enghien.secretariat@skynet.be
web	www.ccenghien.com



ATELIER THÉÂTRE - 8 À 11 ANS	
Sur base d'exercices d'improvisation, de mime et de créations d'histoires, les enfants deviennent les acteurs d'un spectacle original...	
animateur	Gregg Brotcorne
pour qui	min. 5 enfants - max. 12 enfants - 8 > 11 ans
quand	le mardi - 16h > 17h30 Reprise de l'atelier le mardi 6 octobre
tarif	80€/an +  6€

ATELIER THÉÂTRE - PLUS DE 18 ANS	
Apprentissage par la pratique. Présentation du spectacle en public les v.20, s.21, d.22 mai 2016	
mise en scène	Bernadette Mouzon
pour qui	+ de 18 ans
quand	Généralement le dimanche 14h30 > 18h30 Calendrier des répétitions sur demande
tarif	50€/an +  6€

Atelier 8-11 ans du mardi :

En proposant un stage de théâtre l'année dernière pour les 8-11 ans, notre objectif était de pouvoir pérenniser un atelier de théâtre le mardi à l'attention de la même tranche d'âge.

L'objectif atteint, l'atelier a permis à ses jeunes enfants de découvrir par des exercices ludiques le théâtre et ses différentes facettes techniques et de développer sa capacité à s'exprimer et son imagination. En aboutissement du travail effectué par ses jeunes, ceux-ci purent présenter une courte pièce créée collectivement en préambule du Festival « Printemps des ados ».

Ateliers ados du vendredi et samedi :

Depuis 2008, avec les ateliers du Samedi et du vendredi, nous proposons aux adolescents et jeunes adultes de s'investir dans un processus de création théâtrale. La démarche amène notamment les ateliers à se présenter sur scène à l'occasion du Festival « Printemps des ados », organisé par le Centre culturel en alternance avec « Scène aux ados », projet soutenu par Promotion Théâtre asbl. Dans ce cadre, l'opportunité leur est donc offerte de vivre une aventure artistique et collective et de présenter un spectacle d'environ 30 minutes qu'ils auront préparé au cours de l'année. A la rentrée scolaire, vu le nombre de demandes, un nouvel atelier animé par Jonas Lievens-Demeyere, lui-même ancien stagiaire, a été ajouté le vendredi, atelier qui bien qu'autonome répondra aux mêmes processus, objectifs et valeurs établis pour les autres.

Au niveau du processus proposé basé sur l'implication dans le projet, les jeunes sont invités à choisir eux-mêmes la pièce qu'ils souhaiteront jouer, ce parmi les textes sélectionnés dans la collection « La scène aux ados » (Lansman/Promotion théâtre). Ils sont également attelés à collaborer effectivement aux différentes phases de la création du spectacle (création des personnages, musique, costumes,



L'atelier du samedi

L'atelier du vendredi

mise en scène, ...), tout en abordant les techniques de base et de perfectionnement du travail théâtral : travail sur le corps, le geste, le mouvement, la voix, la diction, etc...

Et si notre objectif est toujours de les amener au plus loin sur le plan de la qualité du jeu théâtral tant sur le plan individuel que collectif, les animateurs ont également pour rôle de leur faire prendre conscience au niveau des valeurs qu'au travers d'une entreprise collective il est aussi essentiel de cultiver l'esprit de solidarité, les uns envers les autres, sur base du respect de chacun pour accéder à la pleine réussite du projet.

Ateliers adultes :



La troupe en répétition d' « Eduquons-les ! »

Toujours sous la houlette de Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle et metteuse en scène, 2 projets de création pour les adultes se sont poursuivis cette année encore avec pour l'un le résultat du spectacle courant mai et pour l'autre le début d'une nouvelle création à l'automne.

En mai, ce sont donc 7 acteurs qui ont proposé au public une nouvelle pièce en forme de patchwork de Laurent Van Wetter « Eduquons-les ! ». Cette pièce, également jouée en partie par l'atelier ado du samedi, avait notamment pour intérêt de proposer un regard décalé et instructif en donnant la parole à des adolescents pour qu'ils expriment le regard qu'ils portent sur

le comportement des parents, et plus généralement sur les incohérences du monde des adultes, un sujet plus qu'intéressant lorsque nous menons quasi quotidiennement des projets avec des groupes d'adolescents.

Comme à l'habitude, le projet « adulte » de créations théâtrales associe des acteurs aguerris ou moins, des jeunes provenant des ateliers « ados », ou moins jeunes dans des groupes à géométrie variable en fonction du choix de la pièce opérée par la metteuse en scène.

Pour rappel, ce projet cherchait il y a peu encore à se cristalliser autour d'une collaboration des Centres culturels de Silly et d'Enghien au niveau de leurs troupes de théâtre respectives, les « Semeurs de rêves » d'Enghien et la « Troupe de Théâtre Joyeuse » de Silly, celles-ci cherchant à se regrouper dans un projet commun afin de pouvoir jouer leur création à plusieurs reprises et ce dans chaque lieu. Cependant, le soutien à la troupe de théâtre de Silly n'étant plus une priorité du Centre culturel de Silly, ce dernier s'est peu à peu désengagé par rapport à son concours nous laissant la responsabilité de continuer à faire vivre le projet au sein de notre structure.

5.1.4.3. Ateliers – loisirs actifs

L'annexe étant le seul local possible pour accueillir les associations et les ateliers de loisirs actifs et dans la mesure où de nombreuses associations proposent des ateliers et des stages de qualité dans de nombreuses techniques (arts plastiques, cirque, musique, danse...), le Centre culturel n'a pas cherché à développer l'offre plus que ce qu'il ne propose actuellement. Deux ateliers ont même disparu ou déménagé sans que nous ayons cherché à les remplacer à tout prix. Certes, nous étudions les propositions qui nous parviennent mais les conditions proposées (jours disponibles, horaires, contraintes, coûts...) refroidissent généralement la plupart des candidats et seul l'atelier « Rencontre couture » s'est installé en 2015. Quoiqu'il en soit, le nombre de participants reste relativement stable au sein des différents ateliers et nous dénombrons au total 80 participants dans le courant de cette année (86 en 2014). Distinctement, l'atelier *rencontre couture* a accueilli 7 participants, la *BD* : 5 participants, le *djembé* : 16 participants, l'*impro* : 36 participants et le *Bonsaï* : 16 participants.

LOISIRS ACTIFS

ATELIERS IMPRO	
L'improvisation pour tous : créativité, personnages, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes...	
animateur	Gregg Brotcorne - 0474/710178
pour qui	à partir de 10 ans
quand	les jeudis soir toute l'année sauf vacances scolaires Reprise des ateliers : le jeudi 3 septembre
heures + tarifs	Ados débutants : 16h30 > 17h30 - 50€/trim - 145€/an
	Ados adultes : 17h30 > 18h30 - 50€/trim - 145€/an
	Adultes : 19h > 21h - 67€/trim - 200€/an
tarif CCE	+  6€
email	gregg@lapetitevaliseauxreves.com
web	www.lapetitevaliseauxreves.com

ATELIER BANDE-DESSINÉE	
Un atelier de dessin et de BD donné par un dessinateur de BD professionnel.	
animateur	Patrick Mombili - 0488/65 72 72
pour qui	à partir de 7 ans, ados et adultes
quand	les mercredis toute l'année sauf vacances scolaires reprise en septembre
heures	14h30 > 16h dès 7 ans et 16h > 18h , ados et adultes
tarif	5€/séance - abonnement/trimestre +  6€


ATELIER DJEMBÉ « LES PERCUTÉS »	
Atelier de djembé et duns pour ados et adultes pendant l'année scolaire sans aucun pré-requis nécessaire.	
animateur	David Manderlier - 0473/802665
pour qui	ados et adultes
quand	le mercredi - 18h30 > 20h - Reprise en septembre
tarif	voir avec l'animateur +  6€
email - web	lespercutes@hotmail.com • www.lespercutes.e-monsite.com

RENCONTRE COUTURE AU CENTRE CULTUREL	
Coudre ensemble et partager son savoir-faire. Amener vos projets ou vos rafistolages. Tout ce que vous avez toujours voulu entreprendre et n'avez jamais pris le temps de réaliser.	
animateur	Isabelle 0473/776214 - Marie-Christine 0475/369341
quand	le vendredi - 10h > 17h - 1 ^{ère} séance le 04/09/2015
tarif	voir avec les animatrices +  6€
email	r.c.engh@gmail.com

ATELIER BONSAÏ	
La science du bonsaï pour les expérimentés ou non.	
animateurs	Joseph Bernard - 0495/143568 - josbernard@skynet.be Philippe Robert - 0496/427217 - phil_sab@hotmail.fr
quand	un dimanche par mois - 9h > 18h - Prochaines dates 5/04 - 10/05 - 14/06 - 6/09 - 11/10
tarif	voir avec l'animateur +  6€

5.1.5. Education permanente

5.1.5.1. Enquête « votre avis nous intéresse ! »



ENQUÊTE

Votre avis nous intéresse !

Aidez-nous à fixer les enjeux prioritaires pour la culture sur votre commune.

Vous concernant :

Vous êtes : UNE FEMME UN HOMME

Vous avez : - DE 18 ANS ENTRE 19 - 25 ANS ENTRE 26 - 35 ENTRE 35 - 50 ENTRE 51 - 65 - DE 65 ANS

Etat civil - composition de ménage : ISOLÉ MARIÉ (COHABITANT) SANS ENFANT AVEC ENFANT(S) 1 - 2 - 3 - PLUS

Vous habitez : ENGHIEEN PETIT-ENGHIEEN MARCO LABLIAU

Vous travaillez à : OUI NON

Vous êtes actifs dans une association : OUI NON

Vous vous intéressez à (hobbys - centres d'intérêt) :

Concernant la notion de culture, les enjeux de société et les activités culturelles :

1. Pour vous, Qu'est-ce que la culture?

2. Selon vous, est-ce le rôle d'un centre culturel d'intervenir et d'agir sur les enjeux de société ?

OUI NON

Si oui, sur quels enjeux le Centre culturel d'Enghien devrait-il porter particulièrement son attention et son action future ?

3. Pour vous, quels seraient les freins pour accéder à la culture et/ou aux activités culturelles?

4. Assistez-vous à des activités culturelles comme spectateur?

JAMAIS PEU SOUVENT RÉGULIÈREMENT INTENSÉMENT

SEULE(S)* ACCOMPAGNÉ(E)* AVEC LES ENFANTS* (* dans un groupe)

Quel(s) type(s) d'activités :

Où :

5. Participez-vous activement à des activités culturelles (loisirs actifs)?

JAMAIS PEU SOUVENT RÉGULIÈREMENT INTENSÉMENT

SEULE(S)* ACCOMPAGNÉ(E)* AVEC LES ENFANTS* (* dans un groupe)

Quel(s) type(s) d'activités :

Où :

6. Que devrait organiser le Centre culturel qu'il ne fait pas déjà ?

7. Voulez-vous ajouter un commentaire, une réflexion ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu consacrer quelques instants à répondre à ces questions.
L'équipe du Centre culturel

Centre culturel d'Enghien 7, rue Montgomery
02/3963787 - info@ccenghien.be - www.ccenghien.com

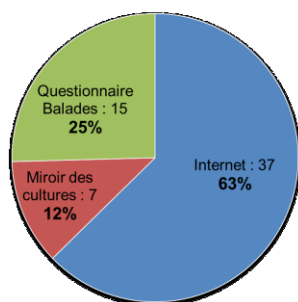
Dans le cadre de l'analyse partagée que nous avons commencé en vue d'échafauder notre projet d'action culturelle qui s'inscrira dans notre nouveau contrat-programme, nous avons réalisé une enquête publique à l'adresse des enghiennois concernant les enjeux de société et l'activité culturelle du Centre culturel sur la commune.

Ce questionnaire concis réalisé fin 2014 en collaboration avec le Conseil a été largement distribué sur le territoire communal : via le Miroir des cultures et le Grand News de la Ville distribué en toutes boîtes sur la commune, via notre site internet, via un appel dans la presse et mis à disposition du public notamment à la Bibliothèque, à l'Office du Tourisme et à l'administration communale.

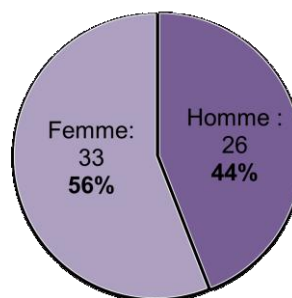
Résultats de l'enquête :

Nombre de réponses : 59

■ Internet : 37 ■ Miroir des cultures : 7 ■ Questionnaire Balades : 15

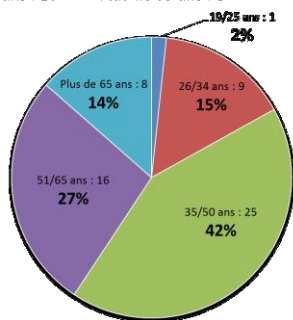


Répartition Hommes-Femmes



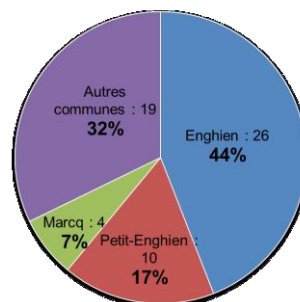
Répartition tranche d'âge

■ 19/25 ans : 1 ■ 26/34 ans : 9 ■ 35/50 ans : 25
 ■ 51/65 ans : 16 ■ Plus de 65 ans : 8



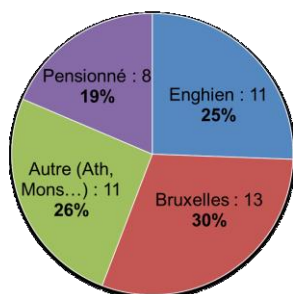
Vous habitez à

■ Enghien : 26 ■ Petit-Enghien : 10
 ■ Marcq : 4 ■ Autres communes : 19

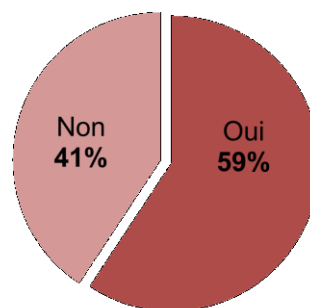


Lieu de travail

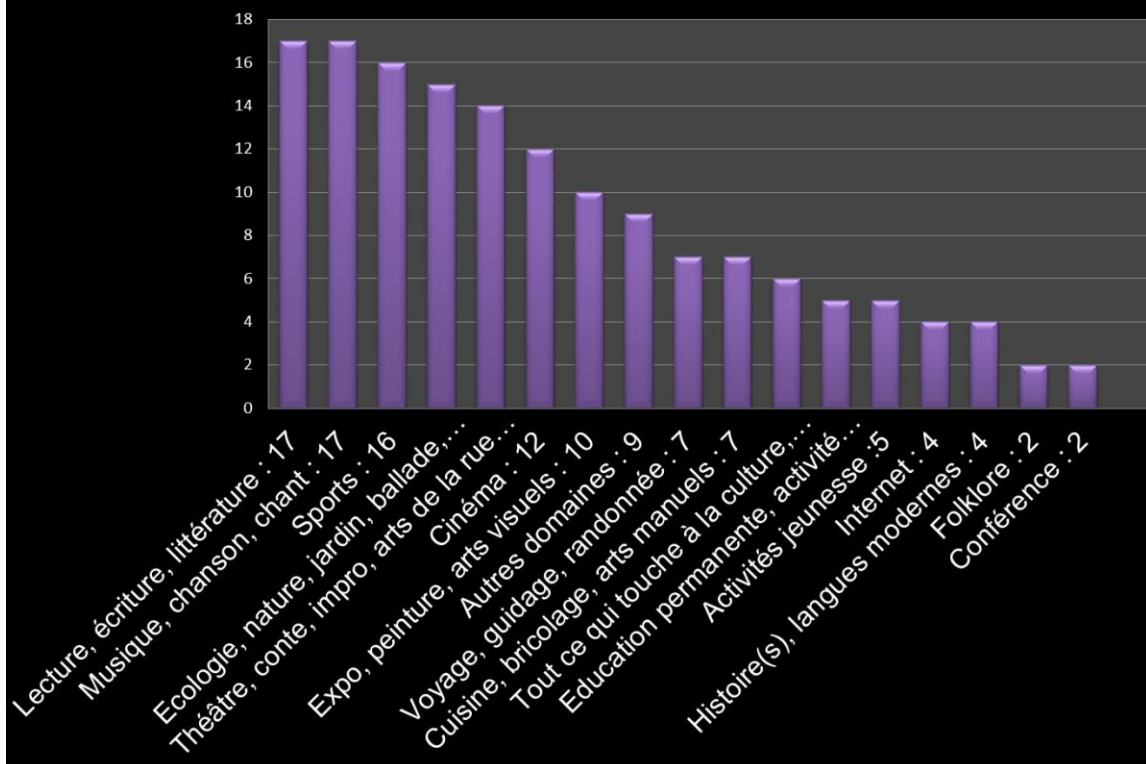
■ Enghien : 11 ■ Bruxelles : 13
 ■ Autre (Ath, Mons...): 11 ■ Pensionné : 8



Actif dans une association

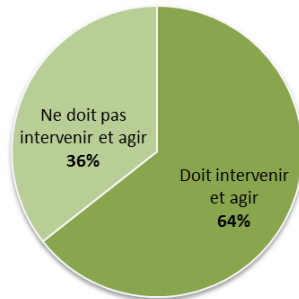


Centres d'intérêt



Sur quels enjeux?

Le CCE doit-il agir sur les enjeux de société?

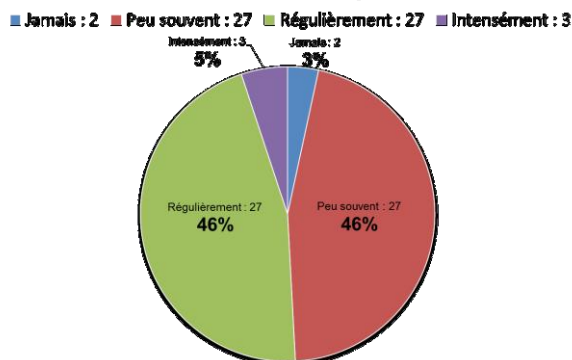


- **Démocratie, citoyenneté**
- **Démocratisation et diversification de la culture**
- **Réappropriation de l'espace public par le citoyen**
- **Cohésion sociale**
- **Multiculturalité**
- **découverte des autres**
- **Lutte contre le racisme**
- **Rapports et dialogue entre les générations**
- **Soutenir la culture de gradin et de terrain**
- **Soutien à la création et l'expression artistique**
- **Approche des arts et des techniques (médiation)**
- **Découverte des talents locaux**
- **Education et formation de la jeunesse**
- **Défense de l'environnement**

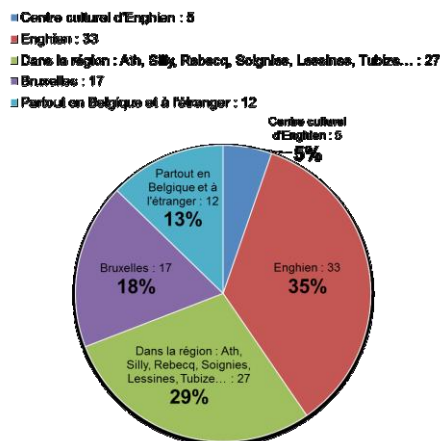
Freins pour l'accès à la culture

- **Le manque d'argent**
- **Prix trop élevé des spectacle**
- **Manque de temps**
- **Aspect élitiste**
- **Les aprioris**
- **La baisse de l'offre, le manque de diversité**
- **Trop d'activités sur la commune en même temps**
- **Les horaires (heures tardives)**
- **La difficulté de se déplacer – mobilité**
- **L'accessibilité au lieu**
- **Une image prédéfinie de ce que devrait être la culture**
- **Manque d'intérêt**
- **L'ignorance qui engendre la peur**
- **L'abrutissement des personnes**
- **L'ingérence de la politique**
- **Manque de publicité**
- **La motivation**
- **L'éducation**
- **La peur du nouveau et de l'inconnu**
- **Besoin de garanties sur la qualité de l'activité**
- **Le repli sur soi**
- **La langue**
- **Le manque d'infrastructure**
- **Le manque de soutien des pouvoirs publics**

Assistez-vous à des activités culturelles comme spectateur?



Où?



Quels sont vos centres d'intérêt - hobbies

- lecture, écriture, littérature : 17
- musique, chanson, chant : 17
- Sports : 16
- Ecologie, nature, jardin, ballade, santé: 15
- Théâtre, conte, impro, arts de la rue : 14
- Cinéma : 12
- Expo, peinture, arts visuels : 10
- Autres domaines : 9
- Voyage, guidage, randonnée : 7
- Cuisine, bricolage, arts manuels : 7
- Tout ce qui touche à la culture, spectacles : 6
- Education permanente, activité socioculturelle: 5
- Activités jeunesse : 5
- Internet : 4
- Histoire(s), langues modernes : 4
- Folklore : 2
- Conférence : 2

A quel type d'activités assistez-vous?

- Théâtre, conte, impro : 28
- Concert : 24
- Expo, peinture, Musée : 17
- cinéma : 16
- Conférence/formation : 13
- Spectacles : 11 (sans différentiation)
- Festival (musique, arts de la rue, à thème...) : 10
- Lecture, écriture : 4
- Activité nature : 3
- Jeux, jeux vidéos : 2
- Folklore : 2
- Visite guidée, excursion : 2
- Autres domaines : 2

5.1.5.2. Rencontre citoyenne

Dans le cadre de l'analyse partagée, nous avons également organisé le 28 janvier une rencontre citoyenne autour des enjeux de société et de l'action culturelle à mener par le Centre culturel sur la commune dans les prochaines années.

Présents :

Laurent VANBERGIE (CCE), Christine ERGO (CCE), Denis PILETTE (CCE), Philippe MORIAU (président CA CCE), Bénédicte DEVROEDE (présidente Conseil Culturel), Olivier SAINT-AMAND (Bourgmestre) Patrick GREGOIRE, Fernande PEREMANS, Jean-Marie ARTUSO, Philippe GHYSSENS, Michèle GERRIN, Philippe DE VLEEMINCK, Estelle VANDUYNSLAGER, Michel FAUCQ, Inês MENDES, Karen PLUCHART, Annette DEXPERT, Marta MUS, Jean-Jacques DJAKHOBBO, Marc et Thésy VANDERSTICHELEN, Anthony PIETERS, Marcel BERGER, Gregg BROTCORNE et Guillaume FRANCOIS, 6 personnes supplémentaires

Excusés :

Catherine STILMANT (inspectrice FWB)

Rapporteur :

Denis PILETTE (CCE) – Christine ERGO (CCE)

La réunion débute à 19h50.

1/ Introduction

Philippe MORIAU remercie de leur présence les participants à la réunion et excuse Mme Catherine STILMANT, inspectrice FWB, souffrante.

Il est rappelé à l'assemblée que la démarche du jour est placée dans le cadre de l'introduction d'un nouveau contrat-programme du Centre culturel. Pour rappel, les Centres culturels sont régis par un contrat-programme. Un nouveau décret a été voté en 2014, décret qui reprecise, notamment, les missions sur le territoire de la commune.

Le CCE établit cette démarche d'aller vers le citoyen car il s'agit de se poser la question des enjeux de société par rapport à notre territoire, notre commune. Les participants du jour vivent à Enghien, travaillent à Enghien ou sont membre de l'associatif ; de ce fait, ils ont des questionnements et rencontrent des problèmes qu'ils aimeraient partager. Le Centre culturel doit veiller à ces enjeux. Tous ensemble, il s'agira de penser l'avenir. La démarche est large et très ouverte ; on ne se focalisera pas nécessairement sur le CCE, il s'agira de s'ouvrir à des champs d'investigation.

2/ Mise en Situation

Une projection est présentée aux participants. Voici les sujets abordés :

- Missions actuelles des Centres culturels
- Axes-prioritaires du contrat-programme actuel du CCE
- Axes-prioritaires de 2e ligne
- Positionnement- Contextualisation du CCE sur le territoire de Wallonie-Picarde, identification des Centres culturels voisins. À ce sujet, il y a une possibilité, avec le nouveau décret, pour les communes non couvertes, de s'adosser à des Centres culturels existants. Le CCE n'ayant pas de voisin direct pour lesquels il est possible de faire une demande, ce ne sera pas le cas.

- Grands principes du nouveau décret. Droit culturel (tout citoyen a droit de parole, la démarche du jour s'inscrit clairement dans cet axe).
- Une démarche procédurale (la démarche du jour s'inscrit dans l'analyse partagée).
- L'analyse partagée

Une petite mise au point est faite, suite à la présentation, sur la notion « d'éducation permanente » :

Il s'agit d'un mouvement qui demande aux personnes d'entamer un processus de réflexion, à travers certaines activités. L'activité doit permettre d'être acteur de changements. Il s'agit également d'un état d'esprit que le CCE essaie d'appliquer ; si l'on fait quelque chose, le message qui passera se doit de questionner (exemples : projets avec les jeunes ; valeurs, savoir être ensemble,...). L'éducation permanente est une dynamique qui dépasse les activités dites de consommation culturelles.

Un échange de questions-réponses est réalisé suite à la présentation.

- *Au sujet de l'éducation permanente : les Centres culturels peuvent-ils introduire les écoles ?*

Laurent VANBERGIE explique qu'il s'agit là non seulement d'une nécessité, mais également d'une obligation. Il y a actuellement beaucoup de tergiversations au sujet du décret Culture-Enseignement. Les Centres culturels rencontrent également beaucoup de difficultés à introduire le milieu scolaire. Il est inquiétant que les écoles ne considèrent plus la culture comme un levier d'éducation. Il faut absolument qu'elles acceptent de laisser entrer la culture, même s'il s'agit ici d'une « révolution ».

- *Peut-on leur soumettre des projets ?*

Laurent VANBERGIE : Oui. Le CCE propose aux écoles des projets de diffusion qui permettent une réflexion plus large et toute une démarche pédagogique (exemple : le spectacle « Nourrir l'Humanité, c'est un métier », envisagé pour la saison prochaine).

- *La Belgique est riche d'un point de vue multiculturel ; existe-t-il dès lors des échanges avec la partie nord du pays ?*

Laurent VANBERGIE : Il s'agit là d'une question déjà soulevée lors du Conseil culturel. Il existe un gros flou par rapport à ce questionnement. La question a d'ailleurs été posée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a été répondu au CCE que cela n'était pas prévu car le CCE est un opérateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et non de la communauté flamande ; tout cela n'est pas prévu ni inscrit dans les textes.

Néanmoins, cela ne doit pas vouloir dire qu'il s'agit d'une impasse. Le CCE est une petite structure et il n'est pas possible de la dichotomiser. Il est envisagé de chercher des spectacles bilingues, ainsi que des points d'accroche. C'est une problématique dont le CCE est bien conscient.

- *Le travail avec Herne est-il possible ? Des blocages sont-ils à prévoir ?*

Laurent VANBERGIE : Il faut des subsides pour développer des activités. Hors, les subsides octroyés actuellement sont orientés vers la coopération vers d'autres Centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La problématique est d'ailleurs plus large car il ne s'agit pas seulement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté Flamande. Il existe le même genre de soucis au Foyer culturel de Péruwelz, dans les coopérations qu'ils entreprennent avec « Le Boulon » à Vieux-Condé (France) ; la Fédération Wallonie-Bruxelles ne reconnaît pas la collaboration alors que le Boulon est une « Scène Nationale » en France.

- *Y a-t-il des enjeux de subsides avec le nouveau décret ou est-ce purement philosophique ?*

Laurent VANBERGIE : Au niveau de la reconnaissance, les perspectives ne sont pas brillantes ; c'est actuellement la zizanie entre l'Administration Fédération Wallonie-Bruxelles et le cabinet ministériel car l'Administration demande un plan de financement pluriannuel. Les Centres culturels s'engagent dans une démarche d'analyse alors que les financements risquent de ne pas suivre pour la mise en application du décret. On avance dans le flou, mais on est obligés d'avancer.

3/ Analyse Partagée

Un rappel est fait de l'action « Titje Géant » qui avait été réalisée lors du Parcours d'Artistes : un animateur et une structure monumentale qui font intervenir les passants sur deux questions. Il est

ressorti de ceci que les freins à la culture étaient notamment la problématique du temps, du stress quotidien.

Le CCE, dans le cadre de l'analyse partagée, a réalisé une enquête sur les enjeux prioritaires pour la culture à Enghien. Une présentation de l'analyse statistique des réponses est présentée à l'assemblée. Aucun QCM n'a été réalisé, pour éviter le côté « marketing ».

Extrait non exhaustif des constats réalisés :

- Centres d'intérêt : intéressant de constater que les centres d'intérêt diffèrent des endroits où vont les gens
- Intervenir sur les enjeux : tout le monde connaît-il réellement le travail des Centres culturels ?
- Freins : le manque d'argent revient beaucoup. Peu de curiosité.

4/ Quels sont les enjeux pour le CCE dans les années à venir ?

Il s'agit là du questionnement principal de cette réunion. Un débat/échange débute entre les participants.

- L'élément de la **cohésion sociale** parle aux participants. À ce sujet, il est demandé s'il existe des statistiques au CCE. Il semble important que le Centre Culturel soit un lieu de rassemblement de toutes les couches de population et de tous les âges (intergénérationnel) au travers/autour de la culture.
- Les centres d'intérêt doivent être communs entre les différentes catégories d'âge. Il faut trouver des **centres d'intérêts communs**.
 - Il y en a. Exemple : les Balades contées rassemblent plusieurs générations (Acteurs – spectateurs). Cela suscite un intérêt. On voudrait qu'il y en ait plus souvent afin de pouvoir y participer. Certaines activités du CCE sont vraiment intéressantes mais la multitude des activités à Enghien ne permet pas d'y participer. Il faut répéter les activités qui suscitent un bel intérêt.

Philippe GHYSSENS propose la création d'un socle de citoyenneté vu que le constat est fait actuellement que la cohésion sociale et la **citoyenneté** manque cruellement. Les personnes participant à la création de ce socle pourraient participer à **l'éducation populaire** et donc à **l'éducation politique** (qui passe par elle. Il serait intéressant que les gens puissent mieux comprendre leur commune, sa politique, son milieu associatif. Il s'agit donc de trouver des moyens pour que les gens se réapproprient les choses et que cela aille plus loin comme prendre part plus activement dans sa commune, son village, son entreprise et s'engager/s'investir pour transformer les choses, faire quelque chose pour le bien commun. Aller plus loin, s'investir, prendre part activement. Il faut redéfinir la citoyenneté pour une meilleure compréhension et améliorer le vivre ensemble.

- Jean-Marie ARTUSO regrette qu'il n'y ait pas assez de jeunes dans cette rencontre. Où sont-ils ? Pourquoi sont-ce toujours les anciens qui doivent prendre des décisions pour les jeunes. Ceux-ci ne sont pas intéressés par cette dynamique. **Comment s'adresser aux jeunes** ? Un des enjeux primordial est **la jeunesse** ; ils ont plein d'idées. C'est eux qu'il faut pousser si on veut quelque chose de vivant dans dix ans car les jeunes sont la base.
 - Laurent VANBERGIE déclare qu'il est compliqué d'attirer les jeunes dans les démarches de ce type. Dans les prémices du CCE, un appel avait été lancé aux jeunes : un conseil culturel des jeunes avait même été créé. On leur a donné la parole mais ceux-ci ne savaient pas quoi dire. Actuellement, au sein du Conseil culturel, une commission pour

le futur des Balades contées a été mise en place, commission à laquelle certains jeunes devraient participer.

- Olivier SAINT-AMAND estime que ce que demande le décret est complexe. Certains participants du jour sont venus avec des demandes pratiques alors qu'il s'agit d'une réflexion complexe. Il semble que cette démarche se situe dans l'hyper-intellectualisme et non dans le concret. Il faut distinguer **2 grands pôles**, deux questions différentes: les **enjeux** et les **attentes**.

Les enjeux de société (et notamment le vivre-ensemble) sont très intéressants et il est important de définir comment le CCE peut intervenir sur ceux-ci. Néanmoins, le CCE doit aussi répondre aux attentes des gens et ce à maints niveaux (artistes, jeunesse, environnement,...).

Il faut donc être particulièrement attentif dans cette démarche à savoir si on parle de répondre à des enjeux de société ou de répondre aux attentes des personnes. Par rapport aux enjeux, tout cela est finalement simple à synthétiser : **le vivre ensemble, l'art, la jeunesse et l'environnement**. Les quatre thématiques sont intéressantes, surtout le vivre ensemble, au vu de ce qui se passe dans le monde actuellement (le vivre ensemble est fortement bousculé). Les exclus se manifestent de manière violente. Olivier SAINT-AMAND se dit convaincu que le CCE doit avoir une action sur les enjeux de société et il demande aux participants s'ils sont également convaincus de cela et quelle est la part que le CCE doit consacrer à cela dans son travail.

Par ailleurs, il souligne que Enghien est Enghien ; la commune n'est pas énorme, le Centre culturel n'est pas grand et la population est vieillissante et en croissance. Par rapport à cela, quelles sont les attentes auxquelles le CCE peut répondre. Nous revenons donc au fait qu'il y a bien deux débats.

Dans quelle mesure être un acteur de/dans la société est important pour le CCE ? Il est l'endroit qui offre le plus de choses aux jeunes, avec l'offre d'ateliers, de spectacles et d'activités. Le projet le plus représentatif est la Balade contée, où l'on trouve le plus de jeunes. Les jeunes qui viennent aux Balades contées y viennent car cela répond à certaines des attentes ; le CCE est actuellement un endroit important pour les jeunes. On apprend le vivre ensemble, mais est-ce que cela répond à un enjeu de société pour eux ? A des attentes, oui, mais à des enjeux ?

- Laurent VANBERGIE réagit et souligne que le Centre culturel n'est pas un acteur social mais socioculturel ; on est à la frontière. Il faut construire avec les partenaires et être attentif aux enjeux de société et y apporter une tentative de réponse par la culture. Le CCE ne fait pas un travail de CPAS mais se doit d'être attentif à l'accessibilité de la culture et d'être le garant que ces questions soient posées ainsi que d'y apporter des réponses.
- Tout cela donne des idées à Inês MENDES. Tout ceci est un exercice intellectuel intéressant. Il faut intensifier les ponts entre les différentes associations. Aujourd'hui, chaque association est renfermée sur son petit domaine, mais le **maillage associatif** ne se crée pas. Les publics ne sont pas touchés car il y a peu de moyens et les publics présents sont des publics déjà convaincus. Il est étonnant qu'aucun professeur ne soit présent dans ce genre de réunions. Le CCE pourrait-il inviter des responsables d'écoles pour créer des partenariats et par là se réapproprier un **projet commun** : construire ensemble avec différents acteurs.

- Laurent VANBERGIE rappelle que les contacts sont pris dans d'autres cellules ; le CCE va vers les écoles et est présent à la CCA (Commission Communale de l'Accueil). En ce qui concerne les associations ; le CCE ne peut pas prendre en considération et répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées car il manque cruellement de moyens humains. Il est compliqué d'accepter plus de projets. Un des enjeux du décret se situe très clairement sur ce point. Retour est fait sur le projet Orfeo, en partenariat avec les Chœurs d'Enghien qui était un projet magnifique, mais colossal au niveau de l'investissement humain.
- En ce qui concerne le maillage associatif, est –il possible de quantifier l'élément et l'action ?
- Philippe DE VLEEMINCK estime qu'il existe à Enghien un fort esprit de clocher ; les gens restent dans leur environnement et les nouveaux habitants restent chez eux sans savoir forcément ce qu'il se passe dans le quartier. Ce constat fait, il est complexe de lancer le message. Par ailleurs, il se questionne : si les Balades contées fonctionnent si bien, est-il possible de les réaliser sur plusieurs jours pour attirer plus de monde ?
 - Laurent VANBERGIE estime que non, en l'état des choses. Le CCE se pose actuellement un grave questionnement sur les horaires de travail. La difficulté revient toujours sur les moyens humains, en plus des moyens financiers. Par ailleurs, les bénévoles se font de plus en plus rares.
- Par rapport aux bénévoles, Estelle VANDUYNSLAGER souligne que même si il y en avait plus, il faudrait avoir les moyens humains de les encadrer.
- Marc VANDERSTICHELEN estime que, même s'il faut également augmenter le maillage avec les communes voisines, il faut surtout le faire à l'intérieur d'Enghien. Pourquoi ne pas créer des **synergies** avec le Service Animations, par exemple et faire des activités en commun pour **rassembler les forces et communiquer sur ce que les autres font** (également entre Centres culturels voisins) ?
 - Laurent VANBERGIE rappelle qu'il existe une **concertation** entre Centres culturels où l'on pense les choses ensemble et qui met en place une entraide (savoir comment se soutenir l'un l'autre). Cette concertation est celle du Pays Vert, menée par la Maison culturelle d'Ath. Le CCE est intervenu également dans des activités à Ath et à Villers-la-Ville car l'expertise du CCE (reconnue) est demandée pour des projets extérieurs. Les contacts sont plus compliqués du côté du Brabant. Il existe là-bas une concertation, également mais où le CCE n'est pas présent. Il existe une forte scission administrative. Dans ses débuts le CCE avait adressé des demandes de partenariats vers Rebecq, demandes qui sont restées sans réponses.
- Philippe GHYSSENS remarque que dans les pratiques culturelles, on est souvent dans une certaine logique de consommation, bien que les artistes se définissent par l'expérimentation, en opposition à la consommation. Dans les ateliers, il y a rarement des enjeux qui restent ; on passe un bon moment et puis on passe à autre chose. Il faut pousser un peu plus à la réflexion et plus **axer les choses sur l'expérimentation**. Au lieu de consommer, il faut fabriquer ses outils car les gens ne s'engagent jamais vraiment ; ils sont attirés par certaines chose, viennent voir un spectacle et rentrent chez eux.
 - Laurent VANBERGIE estime qu'il faut faire vivre les artistes et que le CCE a le souhait d'être **acteur de changement** ; les petites victoires sont importantes.

- Gregg BROTCORNE trouve qu'à l'inverse, les Centres culturels proposent justement des projets dans lesquels on doit s'engager. Personnellement, il ne peut pas s'engager dans un projet à long terme car, en termes de temps, cela n'est pas possible. Il est compliqué de s'engager ; la consommation convient à certains et d'autres n'ont pas d'autre choix que de consommer car il y a un foisonnement de propositions et un manque de temps. Dans quelle mesure les Centres culturels ne peuvent-ils pas être dans une optique de consommation pour permettre à certains consommateurs de participer à des activités. La présence à une activité culturelle aujourd'hui est une action forte car on pourrait toujours faire autre chose. Or, on est présents. La consommation existe, mais l'engagement aussi : preuve en est dans différents projets, les synergies sont là dans les ateliers, dans les Balades contées, et les jeunes sont là depuis le début (ils s'engagent sur du long terme puisque certains sont dans la Balade depuis 10 ans).
- Marcel BERGER se demande si ce n'est pas mission impossible. Il rappelle l'étude du quotidien Le Soir qui rapportait qu'environ 40% des francophones sont « illettrés » du côté culturel et qui ne font rien. Si l'on ajoute à cela 25% qui s'intéresse un peu plus et enfin les jeunes que l'on ne voit pas car les centres d'intérêts sont plus tournés vers une culture qui est plus musicale. Si on ne fait que du conte, on ne trouve que 8% des gens intéressés car seulement 8% des gens sont impliqués culturellement... Que doit donc faire le CCE pour augmenter ces 8% ? Ou doit-il soigner au mieux ceux-ci ?
- Michel FAUCQ réalise une métaphore : pour lui, le CCE est comme le conducteur du cheval. On peut conduire le cheval à l'abreuvoir, mais on ne peut pas l'obliger à boire. Il faut ouvrir la culture et la **rendre accessible à tous** et bien comprendre ce qu'est la culture. Il faut la prendre dans son sens large et la voir où on ne la voit pas forcément (tant pis si les gens ne veulent pas y venir). La culture est plus vaste que le mot : cela peut être tout simplement la connaissance d'un métier, par exemple. **Il y a culture de gradin et culture de terrain.**
- Gregg BROTCORNE revient sur la chance qu'il a eu, de juillet à décembre, de prendre part à l'analyse partagée pour le Centre culturel du pays des Collines. Pour lui, il y a des gens qui n'en ont que faire de la culture car ils n'y sont tout simplement pas éduqués. Dans un milieu rural, pour les fermiers par exemple, c'est apparenté au luxe et à la richesse car avant tout il y a du travail et le reste n'est pas nécessaire. Il y a un débat houleux pour expliquer l'intérêt et la diversité de la culture, mais cela les dépasse. Il y a donc une grande question d'**ouverture à la culture et d'éducation.**
- Par rapport à la définition de la culture, avoir un centre d'intérêt marqué, c'est déjà de la culture.
- Olivier SAINT-AMAND rejoint le propos et insiste sur la nécessité de réfléchir sur l'idée d'amener les gens vers la culture. Le CCE essaie d'amener les gens à l'abreuvoir, mais avant cela, il faut que les gens aient soif et envie d'y venir. Il a, de plus, une concurrence avec une diversité de choses (télévision, Internet,...). Ne faut-il pas changer le paradigme... amener les gens vers la culture où amener la culture vers les gens ? Il illustre son propos avec l'idée de la « Zinneke Parade » à Bruxelles, qui est mise en place avec des gens qui ne vont pas à la culture, au départ de leur quartier ; c'est une logique inverse. **La culture doit aller vers les gens là où ils sont, dans les quartiers.** Comment le CCE peut-il intégrer les quartiers dans les activités ?

- Certains participants rappellent que les événements « Si Enghien m'était conté » s'inscrivaient dans cette logique. D'autres évoquent l'idée de la « Titje Parade » qui avait été réfléchi au sein du Conseil culturel.
- Il faut construire les choses avec les gens là où ils sont et au départ d'où ils sont.
- Laurent VANBERGIE revient sur la « métaphore du cheval ». Il existe au CCE un projet en réflexion depuis plus d'un an, le **projet d'une roulotte** qui serait tirée par un cheval et qui pourrait investir les quartiers. Ce projet ne doit pas être mené uniquement par le CCE mais doit être ouvert à plusieurs opérateurs. S'il faut amener la culture sur la place publique, dans les rues, dans les quartiers, le CCE pourrait atteindre l'objectif grâce à ce projet. Après, il faut définir comment faire vivre cela et comment mettre en place les choses. Ce projet a été discuté à la journée professionnelle de l'ASTRAC et a rencontré une belle approbation et d'autres lieux culturels ont déjà entamé des projets similaires... tout ceci pour amener également au maillage et au vivre ensemble.
- Marcel BERGER rappelle qu'avant il y avait des jeux inter-quartiers, à la « Guy Lux », avec une partie culturelle (une sorte de « joute culturelle »). Il fallait s'investir dans ces jeux et ceux-ci avaient énormément de succès auprès de la population.
- Un autre participant évoque le souvenir qu'à l'époque, on avait fait venir Raymond Devos à Enghien et s'interroge si cela pourrait faire partie des compétences ; amener une certaine forme de culture qui fait réfléchir le citoyen, en plus de les impliquer physiquement.
 - Laurent VANBERGIE précise qu'inviter ce type d'artistes n'est pas envisageable car cela impliquerait d'engager tout le budget du CCE pour un seul artiste et donc hypothéquer les emplois car il n'est jamais sûr qu'une activité va fonctionner. Il rappelle qu'à l'époque, le Festival musical avait fait venir Toots Thielemans et que cela avait été un fiasco. Par ailleurs, le CCE n'a pas les infrastructures pour accueillir des événements de ce genre.
 - Le participant réagit et déclare qu'il faudrait y réfléchir quand même, qu'à l'époque l'infrastructure c'était une tente et des bancs. Quant au budget, le maillage et les collaborations sont peut-être à envisager pour rendre la chose possible.
- Philippe MORIAU pose la question : qu'est-ce que les artistes attendent du CCE ? Doit-il être une « nurserie » pour jeunes artistes en phase de test de spectacle ?
 - Gregg BROTCORNE rebondit : amener une tête d'affiche, c'est sympa, mais même nous, public, risquons de devoir payer cher et vilain. Or, il y a dans la programmation du CCE énormément de choses intéressantes, d'hyper qualité, qui permettent l'interpellation également. Le même potentiel se retrouve dans des artistes régionaux qui coûtent beaucoup moins chers que les têtes d'affiche. Vaut-ce la peine de dépenser énormément d'argent alors que les artistes régionaux en valent autant la peine ? Il est intéressant de promouvoir les artistes régionaux, locaux et d'étaler ceci à l'ensemble de la Ville, il profite de l'occasion pour rappeler qu'il existe déjà une parade à Enghien, celle du Carnaval.

- Philippe MORIAU pose la question : proposer une vedette connue, est-ce amener vers la culture ?
 - Un participant réagit en déclarant que si l'on invitait Stromae, il y aurait plein de monde ; néanmoins, il comprend que le CCE aurait du mal à gérer l'organisation même si ce serait intéressant de le faire.
 - Philippe MORIAU : est-ce bien le rôle du CCE ?
 - Cela pourrait au moins faire connaître Enghien.
 - Philippe MORIAU : aller voir une vedette fait-il connaître une ville?
 - Guillaume FRANCOIS déclare que l'intérêt de la vedette c'est l'offre d'appel pour le reste de la programmation de la saison. Dans certains Centres culturels, on peut avoir un abonnement qui permet d'aller dans d'autres et différents Centres culturels et d'avoir une réduction pour voir une vedette, mais également des spectacles plus petits. Néanmoins, dans ce genre de procédé, il faut être vigilant à ne pas passer à côté de l'ancrage local.
 - Laurent VANBERGIE signale qu'à ce sujet, des initiatives existent avec la MCAtH, notamment sur le spectacle de Dominique Rongvaux sur Desproges, qui a eu lieu au CCE, en septembre 2014. La MCAtH nous a aidé pour que nous puissions le présenter et l'ont repris dans leur offre. Un échange public a eu lieu, ce qui est assez drôle : des enghiennois l'ont vu à Ath et des athois l'ont vu à Enghien.
- Jean-Jacques DJAKHOBBO déclare qu'il est difficile de synchroniser le débat. Les artistes locaux doivent se faire connaître, mais, d'un autre côté, les artistes et les activités doivent faire connaître Enghien ; ces éléments sont difficiles à synchroniser. Quand on parle de la « Zinneke », tout le monde sait que cela se passe à Bruxelles, mais quand on parle de la Balade contée, certains enghiennois ne connaissent même pas son existence alors que cela crée une valeur ajoutée. Il y a un problème flagrant de communication à la base, pour que les enghiennois soient déjà au courant de ce qui se passe. Ce problème de communication est d'autant plus frappant qu'il existe différentes strates de population et des cultures différentes ; tout le monde ne s'intéresse pas à la même chose.
 - Laurent VANBERGIE rappelle que le CCE est peu présent au niveau de la musique car il essaie de ne pas se mettre en concurrence avec le milieu associatif qui propose déjà des choses dans ce domaine. Le théâtre était un choix car, à part le théâtre amateur, il n'y en avait pas. Le même phénomène existe pour les conférences. Le CCE n'en organise que très peu car on ne veut pas surajouter sur les acteurs existants.
 - Philippe MORIAU pose la question : est-ce déroutant de laisser certaines choses aux associations ?
 - Philippe Ghyssens : le rôle d'un Centre culturel est de suppléer, et de pallier à ce qui manque.
 - Anthony PIETERS : avec la réserve que tout le monde ne doit pas rester dans son coin.

- Laurent VANBERGIE acquiesce et rappelle que sur le projet « Orfeo » tout le monde a été gagnant et que le CCE a accompagné le projet, plutôt que de programmer une chorale extérieure.
- Olivier SAINT-AMAND revient sur le sujet de la communication et déclare qu'il vient de recevoir le dépliant de Silly, qui reprend toutes les activités produites par des tiers et tous les événements qui se passent à Silly ; ils diffusent l'information en faisant ainsi une publicité. Il estime que l'on oublie un peu, au CCE, de la faire également, de diffuser cette information.
 - Laurent VANBERGIE réagit aux propos en signalant que l'associatif dispose d'un agenda internet public et que toutes les informations sont reprises dans la brochure « Miroir des Cultures », ainsi que dans la Newsletter.
 - Olivier SAINT-AMAND et Philippe MORIAU s'accorde en déclarant qu'un agenda n'est pas la même chose et qu'il est important de penser à ce point car c'est une réflexion, un élément de communication.
- Gregg BROTCORNE signale qu'en termes de programmation, d'échanges entre les publics, il a la chance de travailler sur plusieurs communes (Leuze, Silly, Enghien). Si certains spectacles tournent entre les Centres culturels, c'est une bonne chose d'avoir le choix dans les dates. D'un autre côté, si on a un seul spectacle que l'on ne voit pas ailleurs, on mettra plus de moyens pour venir le voir.

Chaque Centre culturel a sa spécialité (au CCE, le conte et le théâtre) et cela limite du coup les possibilités de découvrir d'autres choses. Mais, dans quelle mesure la diversité est-elle possible, à partir du moment où trois personnes seulement travaillent dans la structure ?

- Philippe GHYSSENS rappelle qu'il a eu la chance d'assister un jour à un débat au Festival Propulse concernant la difficulté de programmation de danse contemporaine. Il existe une méthode au Québec pour faire entrer la danse ; des tournées promotionnelles, un spectacle courts programmé un peu partout grâce à un maillage entre les villes.
- Philippe MORIAU rappelle qu'à l'époque il y avait du théâtre de tréteaux à Petit-Enghien, chapeauté par la Province.
 - Laurent VANBERGIE acquiesce en rappelant qu'il s'agissait d'un projet de la concertation qui a été abandonné car financièrement intenable, tout en précisant qu'il ne fonctionnait qu'ici.
- Philippe MORIAU dégage les grands axes qui se dégagent jusque ici : **le vivre ensemble, la jeunesse, la diffusion (têtes d'affiche, mise en évidence des artistes locaux, permettre à certains jeunes artistes une première confrontation avec le public), le maillage au niveau des différentes associations (tout en restant à sa place, sans marcher sur les plates-bandes des autres), essayer malgré tout de mélanger les associations dans les activités, aller vers les gens avec la culture (projet roulotte), les collaborations avec les alentours.**
 - Michel FAUCQ soulève que **l'environnement et sa défense** serait un axe important également.

- Thésy VANDERSTICHELEN insiste sur le problème de la **communication** et sur le fait qu'il faudrait éviter que les évènements se chevauchent. Il faudrait également qu'il y ait plus d'affiche sur les activités.
 - Estelle VANDUYNSLAGER rappelle que les impressions d'affiche coûtent très cher aux associations.
 - Le problème du « News » de la ville est soulevé par certains participants : ce magazine reprend les activités sur plusieurs mois et que de ce fait, personne ne le garde.
 - Il est soulevé également que les gens ne font plus l'effort de chercher l'information.
 - Suggestion est faite de réfléchir à des **activités récurrentes**, à répétition, avec une certaine fréquence.
 - Gregg BROTCORNE déclare qu'il faudrait faire des spectacles pour annoncer qu'il y a un spectacle.
 - Philippe DEVLEEMINCK rappelle qu'il faut donner l'envie d'ouvrir les choses, par exemple, la troupe qui va annoncer son spectacle dans la rue.
 - D'autres participants suggèrent de faire circuler la roulotte, de mettre des affiches à la gare.
 - Marc VANDERSTICHELEN déclare qu'une bonne communication efficace serait peut-être un panneau lumineux (type « ce soir, il y a ») ou de créer un « totem » de la culture où l'on peut y mettre ses affiches.
 - Philippe MORIAU pose la question : est-ce que l'écran publicitaire à la rue Montgomery attire le regard ? La réponse est unanime : oui.
 - Certains participants s'étonnent que des panneaux publicitaires (notamment à la Place du Vieux Marché, en face de l'Institut Albert 1^{er}) présente des affiches périmées depuis plusieurs mois.
 - Olivier SAINT-AMAND précise que pour ce cas, c'est une société privée qui gère cela et que le problème sera bientôt réglé. Par ailleurs, il recentre les choses et déclare qu'il faut ajouter de la valeur à ce que l'on fait déjà de bien (exemple : la Balade contée) et créer une réelle **identité culturelle**. Évidemment, la chose est compliquée car la ville est en mouvement car en pleine mutation (de 2006 à 2012, il y a eu plus de 30% de nouveaux électeurs). Depuis plus de 10 ans, le CCE rentre dans le paysage, ce n'est donc pas le moment de le changer ; il ne faut pas vouloir à tout prix réinventer les choses.
- Pour Bénédicte DEVROEDE, **l'éducation à la culture** est à ajouter dans les conclusions car c'est un élément à décliner.
 - Laurent VANBERGIE signale qu'il y a un consensus avec les collègues. On est sur des enjeux importants. Comment aller vers les gens pour les toucher ? Il faut être présent, signifier sans forcer les gens. Le CCE est conscient qu'un des enjeux est également l'école ; il faut mettre les professeurs en formation car la culture ne fait plus partie de certains professeurs.

Il faut mettre de l'énergie sur les plus petits car il y a une tranche qui est « perdue » il faut remettre en place un processus, opérer un changement en profondeur. Il faut revenir en arrière mais il doit y avoir une impulsion ailleurs également ; ce ne sont pas les Centres culturels qui peuvent le faire, même si ils peuvent accompagner. Accompagnons les plus petits. Mais si on démarre avec eux, on doit pouvoir continuer à les accompagner.

- Pour Karen PLUCHART, c'est là le maillon le plus important. Il faut donner au CCE l'opportunité d'être très présent au niveau des écoles. Le corps enseignant ayant débrayé, il s'agit là d'un des enjeux les plus importants, emplis de richesse car les enfants sont l'avenir. Le corps enseignant a souvent débrayé par rapport à la culture. Il ne faut plus que les jeunes débrayent. Il faut faire venir la culture à l'école. C'est une façon de faire digérer les choses, à travers la musique, le théâtre... Il y a certes des gradations dans la difficulté des spectacles. Présenter certains aspects sous le couvert de spectacles est intéressant. Avec un débat. Il faut stimuler le cheval à boire ; s'il y goûte, il prend goût.
- Thésy VANDERSTICHELEN a l'impression que le CCE est très artistique mais pas assez axé sur le patrimoine et l'histoire.
 - Christine ERGO arque son désaccord et rectifie les propos en revenant sur la notion de patrimoine dans les « Balades Contées » et « Contes et Mémoires », deux projets qui mettent le patrimoine local en avant, ainsi que les histoires locales.
 - Philippe MORIAU souligne que l'exposition « Regards sur la ville » est un autre exemple de ceci.
 - Michel FAUCQ rappelle également que le CCE possède un très beau jardin partagé.
- Philippe DEVLEEMINCK estime que l'on ne parle pas assez d'environnement. Il informe que l'école de Marcq a participé à un concours sur ce sujet ; sept classes ont participé et les dessins ont décoré le chapiteau lors de la fête de Marcq.
- Laurent VANBERGIE déclare que même si il y a un blocage au niveau des institutions pour l'ouverture vers Sint-Pieters-Kappelle, il faut **s'ouvrir et montrer un visage différent**, faire des « allers-retours ». Il y a d'ailleurs déjà eu des artistes exposants « de l'autre côté de la rue... » au Parcours d'artistes. Il faut réfléchir en termes de communication : comment dépasser ses propres limites, également vers les communes flamandes environnantes ?
- Bénédicte DEVROEDE souligne que pour elle, **l'éducation permanente** dont on a très peu parlé ce soir, est très importante.
- Philippe MORIAU clôture en déclarant qu'après ces quelques heures de brainstorming, l'équipe va devoir analyser tout cela pour créer le nouveau Contrat-Programme. Comment aller plus loin ? Au travers du conseil culturel, on peut prolonger le débat et les discussions. C'est un organe de décision où sera présenté le futur contrat-programme, c'est là également que seront élaborés et que s'opéreront les choix avec l'équipe sur les axes culturels. C'est donc un ensemble de personnes qui va décider.

5.1.5.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations

Par l'ASBL Roma
Au Centre culturel

Malgré des difficultés à trouver son public, nous avons réitéré notre soutien aux jeunes archéologues de l'asbl Roma qui proposent des conférences et cours de grande qualité sur l'archéologie et les civilisations anciennes. Ce cycle traitant de thèmes divers concernant l'archéologie, l'histoire et la philosophie est établi à partir d'une sélection plus large proposée par l'asbl Roma notamment en fonction des liens avec les autres projets du Centre culturel comme le ciné-club pour les jeunes et les animations scolaires possibles.

Conférences :

● « **Les miroirs étrusques : leurs propriétaires, leurs fonctions et leurs thèmes** »

Par Gaëlle De Cupere, historienne de l'art
Le 11 février 2015 à 19h30

● « **Le savoir du non-savoir : Héraclite, Socrate et nous...** »

Par Clélia Van Lerberghe, philosophe
Le 31 mars 2015 à 19h30

● « **La tragédie attique et le théâtre traditionnel japonais : un rapprochement possible ?** »

Par Clélia Van Lerberghe, philosophe
Le 21 avril 2015 à 19h30

● « **La Syrie à travers les âges** »

Présenté par l'asbl ROMA
Le 11 octobre 2015 à partir de 15h



En inauguration du cycle sur le monde antique pour la nouvelle saison, L'asbl Roma s'est proposé, au travers, de 6 mini-conférences de faire découvrir la Syrie antique en lien avec les épisodes tragiques que ce pays subit et les destructions archéologiques opérées sur certains sites prestigieux faisant partis du patrimoine mondial.

Au programme :

- Sébastien Polet : Introduction
- Carine Mahy : Ebla et Mari : la Syrie du IIIe millénaire av. n. ère
- Sébastien Polet : Les joyaux de la Syrie à l'époque grecque
- Carine Mahy : la Syrie romaine : foyer culturel de l'Empire
- Perrine Pilette : Les Syriacques
- Perrine Pilette : Damas au Moyen-âge
- Carine Mahy : Etat des lieux du patrimoine syrien après 4 ans de guerre

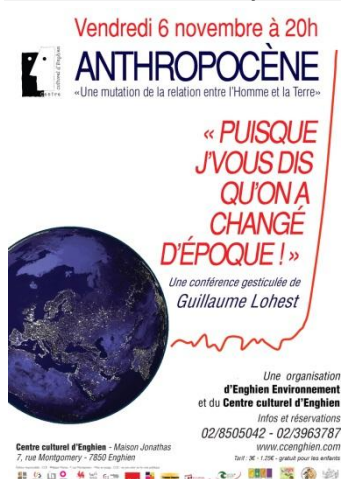
● « **Rome, l'Arabie et l'Inde : échanges en Mer Rouge et dans l'Océan Indien dans l'Antiquité** »

Par Carine Mahy, historienne et archéologue, rédactrice en chef de la revue Volumen
Le 17 novembre 2015 à 19h

Cours :

2 cours étaient également proposés, l'un en février 2015 sur « L'art du portrait chez les Romains » par Carine Mahy et l'autre en avril sur « Les Mésopotamiens vus à travers leurs mythes » par Clélia Van Lerberghe. Malheureusement, un nombre insuffisant d'inscrits a contraint l'asbl Roma d'annuler ces cours.

5.1.5.4. « Anthropocène... puisque je vous dis qu'on a changé d'époque »



Conférence gesticulée par Guillaume Lohest
 Le vendredi 6 novembre 2015 à 20h
 Organisée par Enghien Environnement en partenariat avec le Centre Culturel d'Enghien
 Au Centre culturel

En lien avec les objectifs fixés et les futurs enjeux, le Centre culturel se montre actif sur les questions liées à l'environnement et au devenir de notre planète, ce en partenariat avec le cercle horticole et Enghien Environnement. Dans cette perspective, nous avons invité pour une soirée Guillaume Lohest, un des premiers journalistes de chez nous qui s'intéresse à l'impact de l'homme sur les grands cycles géologiques et climatiques. Pour lui, le concept d'anthropocène recouvre « l'histoire d'une mutation sans précédent de la relation entre l'Homme et la planète ». Il s'agit en fait d'une nouvelle ère géologique marquée par l'influence prépondérante de l'être humain sur les grands cycles biogéochimiques et la sortie d'une période de stabilité du climat sur terre. Le leitmotiv de cette conférence, était de témoigner de la nécessité et de l'urgence d'une prise de conscience aussi large que possible sur cette réalité peu commentée par les médias traditionnels.

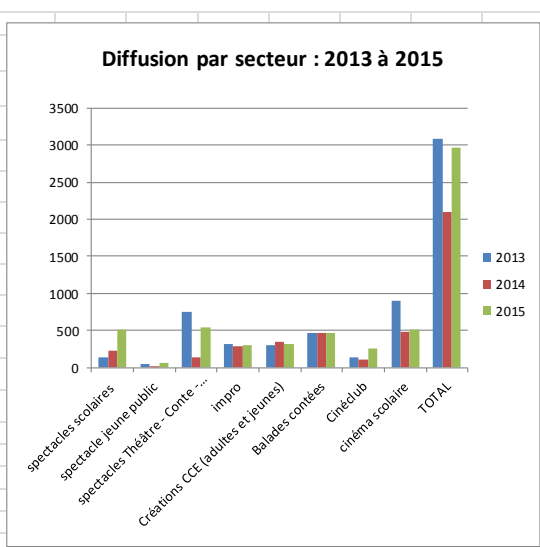
5.1.6. Diffusion

Au niveau diffusion, le Centre culturel garde la même ligne de conduite que précédemment en proposant une programmation centrée principalement sur les spectacles, dits de petites formes, adaptés aux possibilités techniques de la salle. Nos choix de programmation se portent prioritairement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur les artistes locaux et régionaux mais également par rapport au(x) thème(s) abordé(s) et sur la qualité intrinsèque du spectacle prenant en compte la qualité du jeu des acteurs et de la mise en scène.

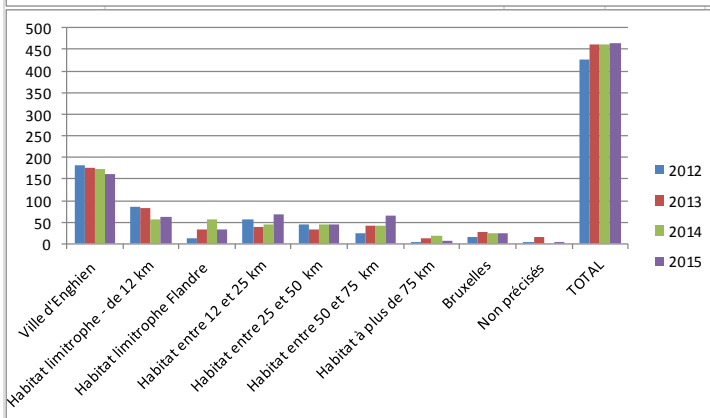
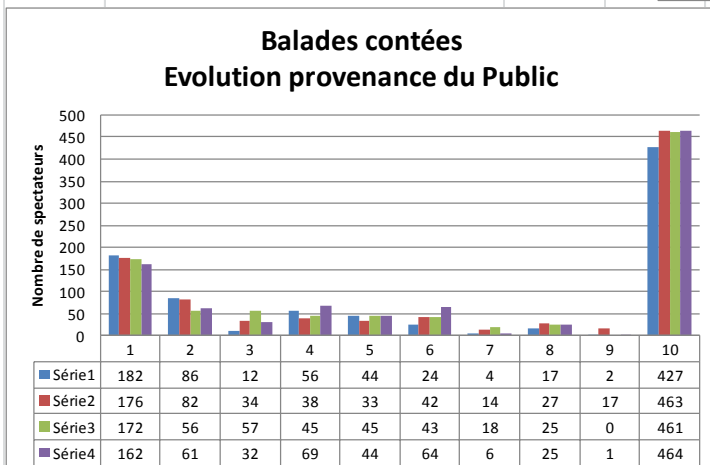
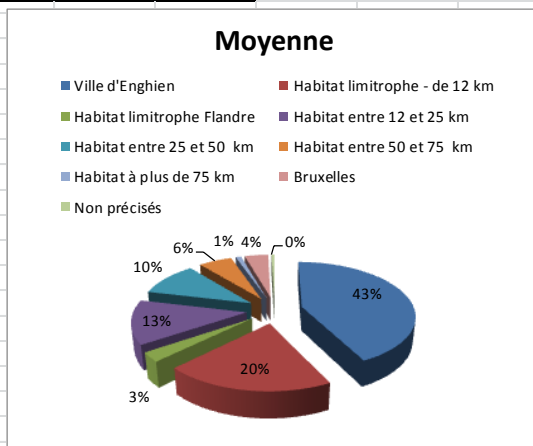
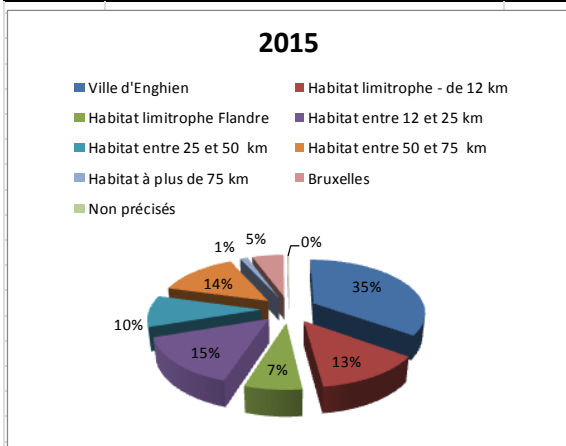
En adéquation avec les objectifs fixés dans notre contrat-programme, nous privilégions donc les formes artistiques proposées par le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte et le film d'animation à l'attention des plus jeunes. Si les rencontres d'impro et les Balades contées ont toujours la faveur du public, les créations de spectacles amateurs issus des différents ateliers de théâtre au sein de notre structure y tiennent toujours une place prépondérante.

5.1.6.1. Résultats chiffrés

Diffusion par secteur évolution 2013-2015	2013	2014	2015
spectacles scolaires	132	234	506
spectacle jeune public	56	25	66
spectacles Théâtre - Conte - Concert	757	141	539
impro	324	288	307
Créations CCE (adultes et jeunes)	301	355	320
Balades contées	463	461	464
Cinéclub	144	110	263
cinéma scolaire	907	481	507
TOTAL	3084	2095	2972



Balades contées		2012	2013	2014	2015
Provenance du public					
Evolution depuis 2012					
1	Ville d'Enghien	182	176	172	162
2	Habitat limitrophe - de 12 km	86	82	56	61
3	Habitat limitrophe Flandre	12	34	57	32
4	Habitat entre 12 et 25 km	56	38	45	69
5	Habitat entre 25 et 50 km	44	33	45	44
6	Habitat entre 50 et 75 km	24	42	43	64
7	Habitat à plus de 75 km	4	14	18	6
8	Bruxelles	17	27	25	25
9	Non précisés	2	17	0	1
10	TOTAL	427	463	461	464



Date de programmation	Spectacles	Coût du spectacle										TOTAL CHARGES	TOTAL CROISSES	TOTAL	coût S.T.A.R.	art et v/e mois 2015 + 100€	Intervention provoque	prix en charge Fabricat	Etripes spécifique	habilleur d'ores	habilleur d'après	Nombre de spectateurs	Total Entrées	Balance
		Coût du spectacle Artiste	Bénévoles formation	salarié	scad	Droit d'image	café/bar	Logement	affiches	DIVERS	coût S.T.A.R.													
21/02/2015	Elle et Lui	1.450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	83,16 €	0,00 €	0,00 €	255,00 €	8,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.705,16 €	1.705,16 €	1.705,16 €	1.514,30 €	-190,86 €		
27/02/2015	Proses et autres Vengeances	245,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	288,18 €	288,18 €	288,18 €	1.802,48 €	-151,30 €		
14/02/2015	Millepapiers	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	86,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	686,92 €	686,92 €	686,92 €	2.489,40 €	-180,42 €		
15/02/2015	Millepapiers	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	86,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	686,92 €	686,92 €	686,92 €	3.176,32 €	-148,50 €		
14/10/2015	L'Humoriste anonyme	1.500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	61,40 €	0,00 €	0,00 €	16,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.561,40 €	1.561,40 €	1.561,40 €	4.737,72 €	-176,78 €		
24/10/2015	Nourir l'Humanité c'est un Métier (col. CCSJily)	390,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	203,10 €	0,00 €	81,12 €	242,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	616,22 €	616,22 €	616,22 €	5.353,94 €	-737,22 €		
5/12/2015	Gainsbourg confidentiel	950,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	55,16 €	0,00 €	20,00 €	185,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.130,16 €	1.130,16 €	1.130,16 €	6.484,10 €	-553,86 €		
12/12/2015	Boatilles aan Zee	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34,42 €	0,00 €	8,00 €	46,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	944,56 €	944,56 €	944,56 €	7.428,66 €	-484,10 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €	-7.448,60 €		
	Total	7.481,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	618,34 €	0,00 €	151,72 €	728,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8.808,16 €	8.808,16 €	8.808,16 €	16.276,76 €</			

5.1.6.2. Ciné-Club « jeunes » et animations lecture



Depuis la création du Ciné-club adulte puis jeune, le Centre culturel coopère avec Madame Véronique Penninck, professeur à l'Athénée Royal d'Enghien et férue de cinéma pour la programmation. Chaque année, nous présentons une série de 7 films d'animation pour les différentes tranches d'âge répartis régulièrement sur l'année à l'adresse du tout public mais également du scolaire.

Organisées le mercredi, ses séances se proposent d'ouvrir, aux jeunes et moins jeunes, une fenêtre sur la richesse du film d'animation et de la jeunesse en général. Au-delà de l'esthétique dominante dans le domaine, nous tentons de leur faire découvrir des univers plastiques originaux en provenance du monde entier. Par ce biais, il s'agit aussi de surprendre nos apprentis cinéphiles mais aussi de susciter la réflexion en invitant sur l'écran des sujets qui puissent les questionner. Au niveau des tranches d'âge, nous essayons également de nous adresser tant aux plus petits (3 - 6 ans) qu'aux plus grands (6 - 12 ans et plus).



Animation lecture à la Bibliothèque communale

Nouveauté en 2015, nous avons développé une collaboration avec la Bibliothèque et la nouvelle personne en charge de l'animation. Il s'agit, une semaine après la diffusion du film, de proposer au public de la bibliothèque (enfants et adultes), une animation lecture et des ateliers créatifs sur le thème du film. Il est difficile d'évaluer l'impact réel au niveau de la bibliothèque (pas reçu de données) mais il semble que la formule renforce mutuellement les 2 activités.

En effet, si les séances scolaires sont suivies différemment en fonction des films et donc du choix des écoles, les séances 'tout public', n'ont jamais aussi bien fonctionné que cette année puisque nous avons plus que doublé le nombre de spectateurs pour une moyenne de 37 personnes par séance (la moins suivie à l'attention des plus âgés le fut par 3 personnes et la plus suivie par 76). Par ailleurs, le fait de proposer le même jour des séances scolaires avec succès et une en 'tout public' ne semble pas avoir systématiquement un impact négatif sur la séance en 'tout public'.

Programme 2015 :

- **L'histoire du petit Paolo**

Film d'animation réalisé par Nicolas LIGUORI, Vincent BIERREWAERTS, Cécilia MARREIROS MARUM, Hugo FRASSETTO et Arnaud DEMUYNCK, 2012, France-Belgique, 59'. Dès 3 ans

14 janvier 2015

- **La sorcière dans les airs**

Film d'animation réalisé par Max Lang et Jan Lachauer, 2013, GB, 50'.

Dès 3 ans

4 mars 2015

- **Minuscule - La vallée des fourmis perdues**

Film d'animation réalisé par Thomas SZABO et Hélène GIRAUD, 2014, France, 89'.

Dès 6 ans

1er avril 2015

• **Le parfum de la carotte**

Film d'animation réalisé par Rémi Durin, Arnaud Demuyne, 2014, France, 27'

+ 3 courts métrages de Pascale Hecquet, d'Anne Viel et de Marjorie Caup, 17'

Dès 3 ans

6 mai 2015

• **Pat et Mat**

5 courts-métrages réalisé par Marek Beneš, Tchéquie, 2014, 40'. Dès 3 ans

14 octobre

21 octobre de 14h30 à 16h

Animation lecture dès 3 ans

« A deux, on s'amuse mieux ». Histoires d'amitié à 2 voix.

Atelier créatif « tandem » suite à la séance de lecture (un petit accompagné d'un adulte ou un plus grand).

A la Bibliothèque de Petit-Enghien

• **Frankenweenie**

Réalisé par Tim Burton, EU, 2012, 87'. Dès 10 ans

18 novembre

21 novembre de 14h30 à 16h

Dès 9 ans

« Les amis de Frankenweenie ». Petites lectures macabres

Atelier créatif Frankenweenie suite à la séance de lecture

Au Centre culturel

5.1.6.3. Café-théâtre, café-concert et conte

Elle et lui



De Patrick Spadrille
Avec Aneka Leboutte et Patrick Spadrille

Mise en scène de Daniel Donies
<http://www.elleetlui-lespectacle.be>

S. 21 février 2015 à 20h30

Au Centre culturel

Dans notre civilisation occidentale, en quelques dizaines d'années les rôles de l'homme et de la femme ont radicalement changé. Ce qui fut initié par un besoin légitime d'égalité des sexes s'est peu à peu transformé en pertes de repères...

« Elle et Lui » dressait un état des lieux des relations entre hommes et femmes dans notre millénaire débutant. Séduction, sexualité, amitié, amour, ambiguïté, déception, romantisme,... ont été passés en revue à travers 12 scènes tantôt drôles, tantôt dramatiques. 12 tranches de vie jouées remarquablement par Patrick Spadrille et Aneka Leboutte qui déambulait dans un univers coloré d'une palette riche d'émotions.

Amours amères et douces vengeances



Par Les conteurs sur le Pont asbl
Avec Hélène Stevens, Guy Kotovitch et Pierre De Landes

<http://www.lesconteurssurlepont.be>

V. 27 février 2015 à 20h30

Au Centre culturel

Dans ce spectacle en contre-pied de la Saint Valentin, nos conteurs sur le Pont nous ont livré divers récits issus des contes traditionnels ou d'adaptation de nouvelles, racontant les vengeances des femmes après la rupture par leur homme de l'engagement de fidélité. Nos trois conteurs ont veillé aussi à installer au fil du spectacle des histoires d'amours « réussies » ... pour que tout ne soit pas trop noir.

Mimi-les-Pinsons



Quatuor à cordes vocales & burlesques

Avec Vincent Leclercq, Gaëlle de Crombrugge, Jean Christophe Lefèvre et Anne van K.

Mise en scène : Francys Begasse

Production : Compagnie du Tarmac avec le soutien de la Vénérie, du centre Culturel de Rixensart, de la Roseraie, de l'Espace Catastrophe & de Latitude 50°/pôle arts du cirque & de la rue ainsi que l'appui logistique des Ateliers de la Lune Noire et CréaZot CirKuZ.

S. 14 mars à 20h30

Au Centre culturel

Moment de pur plaisir, notre quatuor nous a proposé 70 minutes de chansons qui nous ont replongés dans le passé, avec accords sur le fil, envolées surréalistes, chutes inattendues et gags à l'infini... sous la forme d'un vrai juke box a cappella pour un cabaret carrément barré !

L'Humoriste Anonyme

Par Mathieu Debaty

S. 10 octobre 2016 à 20h30

Au Centre culturel d'Enghien

"L'Humoriste Anonyme" est un spectacle d'un style nouveau qui pousse les clichés contemporains jusqu'à l'absurde en déconstruisant les codes habituels du seul en scène. Les thèmes abordés furent la démythification du Stand up, le "fanatisme", le métier de comédien à travers les "Acteurs Anonymes", la mort du romantisme qui n'est plus qu'un spectre, un artifice à peine dévoilé à des seules fins sexuelles ; les médias à travers le come-back raté de Tintin et, enfin, une réflexion sur la mort. Ici, c'est le Personnage de la Mort qui était en crise. Un seul en scène totalement surréaliste dans lequel l'absurde prenait le pouvoir, dans un monde où le sens fait loi.



Nourrir l'Humanité c'est un métier



Prix de la critique 2014 catégorie Meilleure découverte

Théâtre documentaire

Conception, écriture et interprétation Charles Culot et Valérie Gimenez - Mise en scène Alexis

Garcia - Conseiller artistique Jos Verbist - Assistanat mise en scène Camille Grange -

Costumes et accessoires Annabelle Locks

Une production de la Compagnie Art & tça

Samedi 24 octobre à 20h00

Eglise de Labliau (Enghien)

Ce spectacle s'inscrivait dans un projet de collaboration des Centres culturels d'Enghien et de Silly, de partenaires locaux, d'associations et de mouvements citoyens qui s'engagent en vue d'aboutir à un changement de société.

Plébiscité par la presse, « Nourrir l'Humanité c'est un métier » portait toute notre attention sur la problématique du déclin de l'agriculture familiale au profit de l'agriculture intensive. Créé sur base de témoignages recueillis dans plus d'une trentaine de familles d'agriculteurs de nos contrées et qui conférait toute son humanité au propos, le spectacle relatait une réalité qui ne laissa certainement pas le public indemne... La Cie Art & tça qui milite pour une valorisation de notre agriculture et une conscientisation des esprits sur un métier oublié de notre société et pourtant indispensable proposait aussi au public, après le spectacle, un moment d'échanges, de réflexions et de rencontres, débat qui fut largement suivi. Le spectacle fut présenté en décentralisation et pour une première fois dans le village rural de Labliau (Marcq) notamment avec le soutien de l'association locale qui nous a aidés à préparer l'accueil des associations, des artistes et du nombreux public (167 personnes).

Partenaires : Centre culturel d'Enghien, Centre culturel de Silly, Labliau en Fête, Les Amitiés marcquoises – section nature, Oxfam, Terre en vue, Soignies en transition, Enghien Environnement, Cercle Horticole d'Enghien, Slow Food Silly.

Gainsbourg confidentiel



Café-concert par R. Gotto et K. Pluchart
Samedi 14 novembre à 20h30
 Au Centre culturel d'Enghien

Un concert pour deux voix, un piano, une guitare et l'aura de Gainsbourg qui planait sur ce duo masculin et féminin et du pur plaisir pour le public. Une façon de (re)découvrir tout en intimité un répertoire parfois méconnu d'un auteur-interprète de génie, de ses années jazz (1958) à ses années pop (années 60) avec des textes cyniques et merveilleux ainsi que des musiques d'avant-garde pour la chanson française de l'époque qui vibrent encore aujourd'hui. Mais aussi des chansons connues de ce grand amoureux des femmes... savourées par un public conquis par la qualité de l'interprétation des artistes.

Bouteilles aan zee



Un spectacle de et par Amandine Orban de Xivry & Martin Kersten
Le 12 décembre 2016 à 20h30
 Au Centre culturel d'Enghien

« Pendant toute une période, j'ai jeté des bouteilles à la mer depuis l'estacade d'Ostende, des bouteilles avec des histoires dedans. De là est né le spectacle Bouteilles Aan Zee... »

Une phrase qui dit tout d'une jeune artiste dont nous défendons le travail depuis quelques années. Amandine Orban de Xivry nous dévoile son univers singulier, tragique, comique, décalé, poétique ou tendre, à la frontière entre réel et imaginaire avec un talent rare et une émotion à fleur de peau. Dans ce spectacle, ses récits de création sont mis en sons et en musique et nous restitue une tranche de nuit passée dans un bar ostendais dont on ressort avec l'illusion d'un voyage... Un spectacle qui sera présenté dans le cadre de Propulse, le rendez-vous des arts de la scène en Communauté française... en 2016.

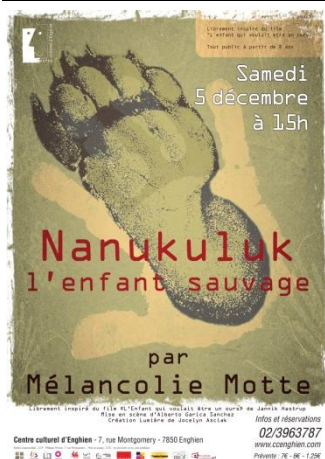
5.1.6.4. Spectacles jeune public

Depuis quelques années déjà, les Centres culturels de la région (Pays Vert) cherchent à mutualiser leurs moyens pour divers projets et particulièrement au niveau de la diffusion. Cette réflexion nous a amené à proposer, pour la première fois, un abonnement jeune public de 6 spectacles répartis dans 5 lieux différents : Ath, Leuze-en-Hainaut, Silly, Quevaucamps, Ellezelles. Cet abonnement était promotionné par chaque Centre culturel au travers de ses différents canaux de communication.

Programme :

- Dimanche 4 octobre – 16h – Palace Ath – Concert par « Les Déménageurs » : « Danse avec les Gnous »
- **Samedi 5 décembre – 15h – Enghien, Maison Jonathas – Théâtre : « Nanukuluk, l'enfant sauvage »**
- Samedi 12 décembre – 15h – Silly, Maison communale – Concert d'André Borbé : « Fort Rêveur »
- Lundi 21 décembre – 16h – Quevaucamps, Centre Culturel Jean Degouys – Théâtre : « Les pitoyables aventures de Tom Pouce »
- Dimanche 6 mars – 16h – Leuze, Hôtel de Ville – Théâtre : « La petite fille aux allumettes »
- **Samedi 19 mars – 16h – Enghien, Maison Jonathas – Contes : « Pirate » dans le cadre du 1^{er} Festival Hybrides**

Nanukuluk, l'enfant sauvage



Théâtre jeune public à partir de 8 ans

Par Mélancolie Motte

Mise en Scène : Alberto Garcia Sanchez

Création lumière et technique : Jocelyn Asciak

Librement inspiré du film « L'Enfant qui voulait être un ours » de Jannik Hastrup Tout public

Le mercredi 23 janvier à 14h30

Au Centre culturel d'Enghien

« On raconte que ce jour-là, dans le Nord du Grand Nord, un adolescent a fait un tour sur lui-même, et il a fait le tour du monde. Le tour du monde des humains pour entrer dans le sien. Ce jour-là, un enfant est devenu un ours ! »

Mélancolie Motte nous a raconté avec émotion une belle histoire d'un enfant sauvage déchiré entre le monde animal et humain. Dans un style épuré qui se mettait entièrement au service de l'intensité de l'histoire, l'artiste nous a captivé et nous a emmené avec force et beauté dans une quête initiatique : trouver le chemin d'être ce que l'on est et prendre la liberté de le suivre. Une présence hors normes de l'artiste et un message essentiel qui ont touché autant les plus jeunes, et même les petits, que les grands et surtout les parents.

5.1.6.4. Créations théâtrales

Depuis plusieurs années maintenant, le Centre culturel soutient tout particulièrement la création théâtrale « amateur » que ce soit au niveau des jeunes ou des adultes. C'est incontestablement le projet des Balades contées qui a été déterminant dans l'ouverture des différents ateliers de théâtre. En effet, l'émulation engendrée par les Balades contées a suscité chez les participants l'envie de pouvoir s'engager en continuité dans d'autres activités théâtrales ou au niveau du conte. Ainsi, plusieurs projets sont maintenant régulièrement mis en place que ce soit à l'attention des plus jeunes, des adolescents ou des adultes.

L'intérêt de soutenir ces ateliers, c'est qu'ils ne motivent pas seulement nos aspirants comédiens mais permettent également à toute une série de personnes (professionnels ou bénévoles) de s'y investir dans différents domaines artistiques : l'écriture, la mise en scène, la création lumière et sonore, la technique, la prise d'images, la création de costumes, d'accessoires et de décors... Grâce à toute cette panoplie d'acteurs indispensables à la réussite de ces différents projets, une incontestable dynamique a été créée au sein du Centre culturel. Le résultat est que ce savoir-faire s'avère aujourd'hui être véritablement notre marque de fabrique, spécificité qui est d'ailleurs reconnue bien au-delà d'Enghien.

Le Printemps des Ados - Festival de brèves théâtrales - 3ème édition



« Le Printemps des Ados » est organisé depuis 2011, en alternance avec le Festival « Scène aux ados », opération initiée par Promotion Théâtre ASBL.

Une organisation du Centre culturel d'Enghien avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme, avec la participation du Centre culturel de Silly et des ASBL La Petite Valise aux Rêves et 2 ou 3 petites choses... et les ateliers bRêves d'Ados d'Ath, Les Cool is Silly de Silly, Les Graines de Semeurs de Rêves et Les Semeurs de Rêves d'Enghien.

Et les textes de Jean-Pierre Borlon, Jean-Pierre Dopagne, Régis Duqué, Victor Haïm, Pascale Millant, Bruno Verbrugge, Laurent Van Wetter.

Le samedi 18 avril à 19h30 et dimanche 19 avril à 15h au Centre culturel

Au Centre culturel

Organisé une année sur deux en alternance avec « La Scène aux ados », promu par « Promotion Théâtre asbl », le « Printemps des ados », à l'initiative du Centre culturel, poursuit les mêmes objectifs en cherchant à sensibiliser les jeunes au langage et à l'expression théâtrale tout en les sensibilisant à des thématiques et des enjeux de société en tant que futur citoyen responsable.

Sur le même principe donc que le Festival « Scène aux ados », nous invitons donc les jeunes à participer à une expérience théâtrale et scénique en collaborant avec des professionnels du spectacle. Les pièces proposées au choix des participants sont variées et rencontrent couramment des thèmes rencontrent les questionnements des adolescents au quotidien. Ces courtes pièces écrites par des auteurs contemporains pour être jouées notamment par les jeunes ont été sélectionnés en grande partie dans les collections Printemps Théâtral - La scène aux ados - Démocratie Mosaïques (Lansman Editeur /Promotion théâtre).

Ce type de manifestation offre incontestablement un moyen approprié pour concrétiser nos objectifs en termes de formation et de poursuivre une dynamique collective et créative que nous avons lancée il y a maintenant quelques années. Car, nous restons convaincus que les pratiques artistiques, et le théâtre en particulier, reposent sur des méthodes pédagogiques fondamentales qui permettent à la jeunesse de s'épanouir et de s'émanciper tout en acquérant des savoir-faire et un savoir-être qui leur seront utiles dans la vie de tous les jours.

Le public a pu découvrir cette année, en présence des auteurs Laurent van Wetter et Jean-Pierre Dopagne, plus de 9 spectacles de belle qualité sous la forme de courtes pièces contemporaines de 5 à 45 minutes. Nos ados de demain, les 8 -11 ans du stage de Pâques et de l'atelier théâtre du Centre culturel d'Enghien, ont également présenté leur nouvelle création : *Les porteurs de valise*.

L'atelier du Vendredi" aura également la chance de pouvoir jouer « L'arbre de vie » le dimanche 31 mai dans le cadre du Festival bRêves d'ados organisé par l'ASBL 2 OU 3 petites choses.

Au programme :

Samedi 18 avril à 19h30

Enghien : Les Semeurs de Rêves

L'atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien, animé par **Laetitia Hainaut** et **Christine Ergo**

Avec Niels Christiaens, Lianne Decock, Julie de Coninck, Jonas Lievens-Demeyere, Roxane Massagé, Marie-Emma Moury, Pauline Petit, Rudy Rigutto

Le texte : *Eduquons-Les*, **Laurent Van Wetter** - morceaux choisis

D'habitude, ce sont les enfants et les adolescents qu'on éduque, pas les parents. Avec les jeunes participants d'un atelier théâtral scolaire dirigé par Guy Bartholomé, Laurent Van Wetter a proposé d'inverser les choses en leur donnant la parole pour qu'ils expriment le regard qu'ils portent sur le comportement des parents, et plus généralement sur les incohérences du monde des adultes. En fin de compte, ne sont-ce pas les parents qu'il faudrait éduquer ? Tel est en tout cas le sens de cette pièce patchwork qui entrecroise avec humour et sensibilité les heurs et malheurs du quotidien familial. Car ceux qui sont censés faire figure de modèles se révèlent peu avertis de contradictions entre les principes qu'ils édictent et leurs propres attitudes sur le terrain.

Ath : bRêves d'Ados

L'atelier théâtre pour ados de l'ASBL2 ou 3 petites choses..., animé par **Isabelle Delander**

Avec Sophie Colard, Marie Colin, Noémie Cuvelier, Nadège Delhaye, Maureen Kerkhof, Adèle Nolf et Elise Verbruggen.

Le texte : *Tout le monde connaît Bob Marley*, **Bruno Verbrugge**

Tout le monde connaît Bob Marley, c'est une évidence, mais tout le monde ne sait pas qu'il a eu un nombre impressionnant d'enfants. Que deviendrait le monde si les Marley créaient leur propre secte et prenaient le pouvoir ? Une allégorie tonique et attachante.

Enghien : Les Semeurs de Rêves

L'atelier théâtre du Vendredi du Centre culturel d'Enghien, animé par **Denis Pilette**

Avec Eléonore Behr, Olivier Christophe, Nathan Corbisier, Violette et Johan Delabie, Joaline Delfosse, Basile Delatte, Odile Eghels, Simon Lisart, Zora Martin.

Le texte : *L'arbre de vie*, **Jean-Pierre Borlon**

Une enfant de dix ans décrit avec ses mots les horreurs de la guerre qu'elle traverse aux côtés de sa mère et de son frère. Faim, désarroi, solitude, viol. Après un long voyage pour échapper à la violence et à la mort, elle trouvera enfin l'espoir d'une résilience annoncée.

Dimanche 19 avril à 15h00

Enghien : Les Graines de Semeurs de Rêves

L'atelier théâtre du Mardi du Centre culturel d'Enghien, pour les 8-11 ans, animé par **Gregg Brotcorne** (ASBL La Petite Valise aux Rêves),

Le texte : « Les porteurs de valise », création de l'atelier

Avec Emmy Deboeck, Nathan Decostre, Juliette Devriese, Victoria Letelier Cortes, Noé Medaets, Hugo Pauluzzi, Edgar Vandestrade

Enghien : Les Semeurs de Rêves

L'atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien, animé par **Laetitia Hainaut** et **Christine Ergo**

Avec Niels Christiaens, Lianne Decock, Julie de Coninck, Jonas Lievens-Demeyere, Roxane Massagé, Marie-Emma Moury, Pauline Petit, Rudy Rigutto.

Le texte : *Eduquons-Les*, **Laurent Van Wetter** - Morceaux choisis

D'habitude, ce sont les enfants et les adolescents qu'on éduque, pas les parents. Avec les jeunes participants d'un atelier théâtral scolaire dirigé par Guy Bartholomé, Laurent Van Wetter a proposé d'inverser les choses en leur donnant la parole pour qu'ils expriment le regard qu'ils portent sur le comportement des parents, et plus généralement sur les incohérences du monde des adultes. En fin de compte, ne sont-ce pas les parents qu'il faudrait éduquer ? Tel est en tout cas le sens de cette pièce patchwork qui entrecroise avec humour et sensibilité les heurs et malheurs du quotidien familial. Car ceux qui sont censés faire figure de modèles se révèlent peu avertis de contradictions entre les principes qu'ils édictent et leurs propres attitudes sur le terrain.

Silly : Les Cool is Silly

L'atelier théâtre du Centre culturel de Silly, animé par **Isabelle Delander** (ASBL 2 ou 3 petites choses...) avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Avec Isoline Alexander, Pauline Baetens, Martin De Visscher, Marie Gauguin, Isaline Misonne, Louisa Perrez et Nathan Spelier.

Le texte : *La nuit*, **Régis Duqué**

C'est la nuit. Une nuit chaude et lourde. La première de l'été. Un corps sans vie est retrouvé quelque part au fond d'un bois. Dans les fêtes insouciantes, dans les rues désertes de la ville, dans l'intimité des chambres, l'inquiétude gagne. L'angoisse contamine. Claire part à la recherche de Martin.

L'atelier théâtre du Samedi du Centre culturel d'Enghien, animé par **Laetitia Hainaut** et **Christine Ergo**

Avec Niels Christiaens, Julie de Coninck, Roxane Massagé, Marie-Emma Moury, Pauline Petit

Les textes :

Hollywood Subjonctif, **Jean-Pierre Dopagne**

Face à l'inspecteur et au professeur, Flore et ses 17 ans. Elle a osé employer le subjonctif dans une dissertation. Et elle avoue lire des poètes alors que seuls les livres de calculs sont autorisés.

Jeux de scène, **Victor Haïm** - extrait choisi pages 67 à 73

Gertrude (Flore), auteur-metteur en scène mégalomane, et Hortense, actrice naguère adulée, se retrouvent pour la première répétition d'une nouvelle pièce. Gertrude(Flore) use de son ascendant moral et intellectuel sur sa comédienne pour la soumettre aux exigences démesurées de son texte ; Hortense, elle, joue avec les sentiments de son metteur en scène en lui racontant ses aventures amoureuses. Qui dominera l'autre dans ce rapport de force sadique et drolatique où se mêlent attirance et répulsion ?

Les deux côtés de la rue, **Jean-Pierre Dopagne**

Un trottoir. Une chienne et un chien de la même nichée se font face. Retrouvailles, comparaison des parcours et situations... Une fable allégorique intelligente et amusante.

La file d'attente, **Pascale Millant**.

Ils sont alignés devant un guichet et attendent. Quoi ? Ils n'en savent plus rien. Point commun : de lourdes valises, des vêtements tachés de sang, des marques rouges sur le corps...

Eduquons-les !

Création théâtrale

Par Les Semeurs de Rêves

Mise en scène Bernadette Mouzon - Mise en lumières Denis Pilette

Avec Sophie Clinckart, Bénédicte Devroede, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Marie-Rose Horlait, Paul Maudoux et Patrick Streeel

Les vendredi 22 (20h30), samedi 23 (20h30), dimanche 25 mai (15h) 2015

Au Centre culturel d'Enghien

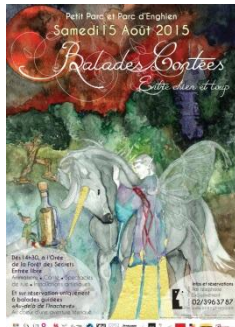


A chaque début de saison, les Semeurs de Rêves qui composent la troupe du Centre culturel, se mettent en atelier afin de créer une nouvelle pièce sous la direction de B. Mouzon, comédienne professionnelle garante d'un travail de qualité. Comédie burlesque ou drame, les pièces jouées jusqu'à présent traitent principalement de sujets de société qui donnent à réfléchir sur soi-même et sur les actes qu'on pose au quotidien. A leur répertoire, nous pouvons citer notamment *Le Dragon*, *Deux tickets pour le Paradis*, *Fantaisies potagères* et *microcosmiques*, *C4* et enfin *Tout est normal, tout est parfait*.

En fonction des disponibilités de chacun et de la pièce proposée, les contours de la troupe évoluent en conséquence en accueillant de nouveaux partenaires ou en intégrant des plus jeunes qui ne peuvent continuer dans les ateliers destinés aux 'ados'. Dans une logique de formation qui veut accompagner les plus jeunes jusqu'aux adultes, nous soutenons donc toujours cet atelier malgré le coût relativement important qu'exige l'engagement d'une metteuse en scène professionnelle.

Cette année, le choix s'est porté sur un texte de Laurent Van Wetter celui-ci ayant proposé à un atelier théâtral scolaire dirigé par Guy Bartholomé d'inverser les choses en leur donnant la parole pour qu'ils expriment le regard qu'ils portent sur le comportement des parents, et plus généralement sur les incohérences du monde des adultes... une pièce patchwork qui entrecroise avec humour et sensibilité les heurs et malheurs du quotidien familial. Car ceux qui sont censés faire figure de modèles se révèlent peu avares de contradictions entre les principes qu'ils édictent et leurs propres attitudes sur le terrain.

5.1.6.5. Balades contées « entre chien et loup » - 10^{ème} édition



Création & Organisation : le Centre culturel d'Enghien & la Commission Balades contées

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Ecriture de l'histoire et direction artistique : Christine Ergo

Ecriture des contes : les Semeurs de Rêves avec Catherine Pierloz

Décor et costumes : Les Tailleurs de Rêve

Mises en scène et en lumière collectives

Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme

Participation des Graines et des Semeurs de Rêves, troupes du Centre culturel d'Enghien, des comédiens et animateurs, Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Vincent Leclercq, Sylvie Van Der Straeten, Maryse Verdoodt, des comédiens Martine et André Bomboir-Depuers et de nombreux volontaires, de la technique à l'intendance.

Le jeudi 15 août dès 15h00

Petit Parc et Parc d'Enghien

Le projet des Balades contées a fêté cette année sa 10^{ème} édition. Ainsi chaque année depuis 2006, de 18 à maintenant plus de 60 jeunes et adolescents mais aussi des adultes encadrés par des animateurs professionnels se lancent dans cette grande aventure que représente la création d'un spectacle événementiel à l'histoire et au scénario à chaque fois renouvelés. Ces dix années de créations inédites (histoires, costumes, décors...) ont rencontré dès la première année un succès populaire qui ne fut jamais démenti lors des différentes éditions qui se sont succédées.

Plus spécifiquement le projet prend toujours ses fondements dans la création théâtrale avec la participation de jeunes de 8 à 26 ans et parfois un peu plus. Nous restons en termes d'objectifs surtout attachés à ce que ce projet puisse s'adresser d'une manière ou d'une autre au plus grand nombre. Ainsi chacun peut, en fonction de ses compétences et la portée de son engagement, rejoindre l'équipe et s'associer autant que faire se peut à l'élaboration du projet et au processus de création du spectacle, tous étant indispensables à l'entreprise. En termes d'objectifs que nous nous étions fixés, nous pouvons dire que dans l'ensemble ils ont été à nouveau pleinement atteints. En effet, avec 63 stagiaires nous n'en avons jamais accueilli autant dans les différents stages proposés. Ceux-ci ont été entourés par des animateurs professionnels compétents et solidaires garants d'une grande qualité de travail et d'une pédagogie adaptée en regard de la spécificité du projet. De plus, avec le soutien d'associations locales qui ont proposé de nouveaux stages multidisciplinaires, ce sont plus de quarante jeunes supplémentaires qui se sont investis dans le projet et ont présentés leurs créations ce jour-là même si une pluie intense et continue fut malheureusement au rendez-vous et gâcha quelque peu cette présentation.



Nous recevons aussi toujours le soutien de nombreux bénévoles qui tant en amont (confection des costumes, des décors, organisation technique...) que le jour du spectacle (installation technique et du décor, habillage et maquillage...), mais malheureusement un peu moins après, s'investissent sans compter pour la réussite du projet. Par ailleurs, nous permettons bien entendu au public présent de (re)découvrir le parc d'Enghien et son patrimoine sous un côté inédit et offrons aux spectateurs un parcours-spectacle à chaque fois renouvelé et innovateur qui émerveille toujours autant petits et grands.



Mallumette, générale le 9 août dans le Petit Parc

spectacle fut jouée une première fois en public une semaine avant les Balades contées puis présentée dans l'Orée avec succès auprès du public malgré le fait que celui-ci était payant et déplacé en catastrophe du lieu prévu à couvert dans les Ecuries.

Au niveau du bilan chiffré, le budget a été parfaitement maîtrisé et le résultat financier est à nouveau plus que positif pour cette édition. En effet, le budget prévoyait comme chaque année un déficit de 3000€ sur la totalité des postes que reprend ce projet, or celui-ci n'a été que de 475.76€ ce qui est remarquable (2254.57€ en 2014), le total des dépenses s'étant monté à 10601.71€ (budget en baisse) et les recettes à 10125,95€ (recettes en augmentation). Si nous regardons plus en détails, nous avons notamment perçu 3875€ de rentrées pour les stages (2701€ en 2014) et 5007€ pour 464 spectateurs payants au niveau de la billetterie (4955.75€ pour 485 entrées en 2014) et 913,95€ pour le bar (1219.4€ en 2014). Au niveau des dépenses celles-ci réparties principalement entre les cachets d'artistes pour un montant de 2832,02€ (2965€ en 2014), les animateurs des stages et les défraiements des bénévoles pour un montant de 6083€ (4200€ en 2014) et les frais d'organisation (promotion, catering, achats divers, ...)

5.1.6.6. Spectacles d'improvisation

Depuis plusieurs années, nous promotionnons activement la pratique de l'impro à Enghien au niveau de nos ateliers. Greg Brotcorne l'animateur continue ainsi à animer 3 groupes, des débutants aux confirmés. Afin de pouvoir s'aguerrir, nos joueurs ont rendez-vous trois fois dans la saison avec le public : lors de l'Impro World Tour en septembre, d'une rencontre 'classique' en janvier et d'un concept-spectacle, la « Boule à facettes » au printemps. A chaque rencontre, la première partie de soirée est consacré aux plus inexpérimentés d'entre eux.



Rencontre d'impro « derby enghiennois » avec les juniors et les Mozatouvas

Le samedi 31 janvier à 20h30

Une organisation de LAVI, le secteur Impro de la petite valise aux rêves
Centre culturel d'Enghien

En ce début d'année, L'Association des Valises Improvisées nous ont convié à venir participer à 2 rencontres d'improvisation qui ont réuni tout d'abord les équipes de jeunes pour un match entre les implozifs et les impro.be, puis les Mozatouvas.

Rencontre d'impro avec les Mozatouvas « La Boule à facettes »

Spectacle improvisé de L'Association des Valises Improvisées
Le samedi 21 mars à 19h00 au Centre culturel



2^{ème} rendez-vous de l'impro de l'année, le concept-spectacle improvisé par les Mozatouvas d'Enghien est devenu maintenant un événement incontournable au Centre culturel et dans le milieu de l'impro de la région. Un concept de spectacle d'improvisation thématique qui propose de plonger le public dans l'univers décalé d'un bureau de presse un peu spécial en pleine clôture de numéro. Après les années 30, les années 60, la belle époque et les années 80 c'est aux alentours du 31 décembre 1999 que "les Mozatouvas" nous ont emmené dans un décor spécialement conçu pour l'événement et une ambiance en accord avec l'époque choisie.

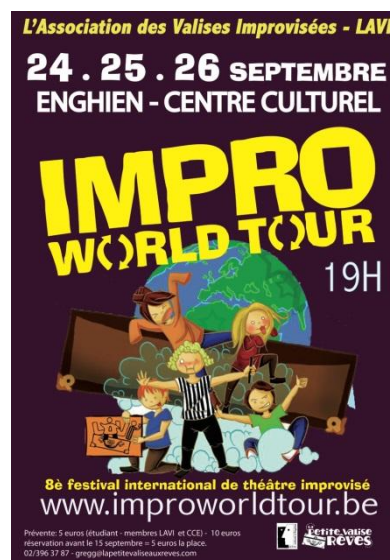
Et... comme il se doit, en première partie de soirée, les plus jeunes se sont présentés au public avec témérité et ont improvisé quelques histoires de derrière les fagots.

Festival Impro World tour – 8^{ème} édition

Une organisation de LAVI (L'Association des Valises Improvisées, le secteur impro de La Petite Valise Aux Rêves asbl) avec le soutien du Centre Culturel d'Enghien
Du 24 au 26 septembre à 19h00

Pour bien démarrer la nouvelle saison culturelle, L'Association des Valises Improvisées nous ont proposé de prendre LAVI du bon côté pendant 3 jours de spectacles improvisés avec son Festival International de théâtre improvisé qui s'est implanté à Enghien voilà déjà 8 ans. Celui-ci nous a ainsi permis de découvrir cette technique artistique particulière, d'apprécier des artistes venus de tous les horizons du monde et de soutenir des joueurs en herbe ou encore d'applaudir leurs performances hors normes.

Cette année, une grande place a été réservée pour les spectacles/concepts avec, bien évidemment, au programme "les Mozatouvas" d'Enghien qui ont représenté la Belgique, une équipe venue du Luxembourg et une composition d'équipes toute spéciale pour l'occasion de joueurs d'exception venus d'un peu partout (Suisse, France, Belgique). Comme de coutume, les équipes des Implozifs (Enghien); des SensaSilly (Silly), des Yakajouter (Enghien) et des Improlixes (Leuze-en-Hainaut) ont assurés avec leur talent naissant les premières parties de chaque soirée, le tout accompagné par de talentueux musiciens.



Moment incontournable pour les amateurs d'improvisation, ces soirées sont suivies comme à l'accoutumé par un grand nombre de jeunes et de très jeunes, accompagnés ou non de leurs parents, qui apprécient

spécialement cet univers très particulier qui par essence se veut participatif et dans lequel on s'amuse beaucoup des joutes verbales et de situations inattendues et rocambolesques.

Ceci dit, ce Festival soutenu par le Centre culturel répond toujours aux mêmes objectifs que précédemment, soit :

- Permettre à aux équipes d'Enghien de se confronter à des joueurs expérimentés.
- Proposer au public une diversité dans les approches de l'improvisation.
- Créer un rendez-vous incontournable en la matière dans la région.
- Contribuer à un projet de rencontre et d'échange entre des gens d'ici et d'ailleurs autour d'une activité artistique : l'impro.

5.1.6.7. Expositions



Malgré des possibilités réduites en la matière, la politique d'exposition du Centre culturel s'articule sur trois volets distincts mais complémentaires :

- Le soutien aux artistes ou groupes d'artistes amateurs, confirmés ou professionnels ;
- l'élaboration d'expositions thématiques et pédagogiques en lien avec l'éducation permanente et en collaboration avec les associations locales en demande ;
- l'ouverture à des approches artistiques novatrices et à l'art contemporain.

Si inviter des artistes locaux à présenter leurs créations et organiser des expositions thématiques en lien avec nos projets semblent aller de soi et est relativement aisé à organiser, défendre une approche de l'art contemporain demeure une tâche très compliquée pour une structure comme la nôtre. En effet, pour ce faire nous n'avons malheureusement pas actuellement les locaux adéquats nécessaires ou les moyens financiers et techniques et même parfois humains suffisants pour soutenir une politique volontaire, réfléchie et continue dans ce domaine sachant aussi que les expositions cherchent souvent leur public ce qui n'incite pas à surinvestir à ce niveau. Néanmoins, très modestement, nous persévérons à faire vivre un petit espace d'exposition dédié aux pratiques artistiques d'aujourd'hui et à soutenir les artistes par un achat d'une œuvre lorsqu'ils exposent. Ce choix répond clairement à notre volonté de soutenir les artistes plasticiens pour leur engagement, comme nous le faisons naturellement pour d'autres lors de l'achat d'un spectacle, par exemple. C'est aussi une façon d'édifier pour le Centre culturel une mémoire en la matière sous la forme d'une collection d'œuvres qui se constitue peu à peu.

Gianfranco Giannoni – Le Magritte italien ?



Gianfranco Giannoni

Le Magritte italien ?

Maison de Normandie à Silly du 6 au 14 juin
Centre culturel d'Enghien - Maison Jonathas du 19 au 28 juin

Info : 068723 05 12 www.silly.be - 02/396 97 87 - www.cccenghien.com



Exposition de peintures

Du 18 juin au 29 juin

Du mardi au vendredi de 10 à 17h00 - Le 20,21, 27, 28 de 14 à 19h00

Centre culturel - Orcadre

Deux communes ne sont associées pour présenter à Silly puis à Enghien, l'œuvre de Gianfranco Giannoni un peintre italien natif de San Miniato, ville jumelée à Silly. Cette exposition a donc été présentée au Centre culturel qui a ouvert ses portes et offert ses cimaises pour l'événement. L'art de G. Giannoni vise à transporter les spectateurs dans une vision fantastique de votre univers quotidien : les personnages deviennent des apparitions magiques, les formes spatiales deviennent de pures abstractions. Le travail de Giannoni apparaît comme une voie personnelle et autonome où la technique et la créativité se relaient et caractérisent son travail artistique. On n'aime ou on n'aime pas mais dans tous les cas ces toiles de grande dimension aux couleurs très vives n'ont pas laissé indifférents les nombreux visiteurs qui ont apprécié du moins la qualité technique du travail du peintre.

cCharlotte Meert – Philippe Ghysens

Illustration pour la jeunesse

Du 20 novembre au 20 décembre

Du mardi au vendredi de 10 à 17h00

Centre culturel - Orcadre



Pour cette double exposition, le Centre culturel et la Bibliothèque communale se sont associée pour présenter une exposition d'une jeune illustratrice et auteure de BD, cCharlotte Meert et d'un illustrateur et caricaturiste du cru, Philippe Ghysens alias Curtis.

Il était possible de découvrir au Centre culturel, les planches originales d'illustrations pour la jeunesse qui ont été publiés dans des livres scolaires ou des magazines mais également des projets plus personnels de cCharlotte Meert ainsi que des projets à l'état de maquette et des planches originales d'ouvrages pour la jeunesse dessinées par Philippe Ghysens en étroite collaboration avec Joëlle Denys, auteure des histoires.

A la Bibliothèque, cCharlotte Meert a présenté les planches originales de l'album « QUELLE CHAtastrophe » (Maureen Dor/Charlotte Meert/Editions Clochette/Coll. Zygomots/2013) et a proposé deux ateliers créatifs « Aquarellons CHAtastrophe avec CHARlotte » qui ont plongé enfants et parents participants directement dans son univers.

Cette exposition était aussi une manière de présenter une artiste, cCharlotte Meert avec qui nous serons amenés à développer d'autres projets (« Contes de Marcq » et « géographie subjective ») dans un avenir proche en dialogue avec un artiste du cru qui cherche à se faire publier.

5.1.7. Les aides-services et collaborations

L'aide-service envers les associations fait partie des missions prioritaires pour le secteur des Centres culturels et le Centre culturel d'Enghien en particulier. En regard des moyens techniques et humains que nous possédons, nous essayons donc d'apporter notre soutien aux associations membres sur le plan de l'organisation et pour une « meilleure » promotion de leurs propres activités, mais nous sommes aussi à l'écoute de tout groupement de l'entité ou individu qui recherche des informations, un appui technique ou une collaboration de notre équipe.

Parmi les rôles que nous assumons, celui de guichet d'information prend de fait une place non négligeable. En effet, nous n'informons pas uniquement les visiteurs à leur demande sur ce qui se passe au niveau des activités culturelles ou autres à Enghien mais également pour ceux qui les sollicitent nous les aiguillons dans les démarches à suivre afin qu'ils trouvent une réponse à leur(s) question(s). Nous leur fournissons, à cet effet, les adresses et contacts, les conseils utiles ou les documents adéquats.

Sur le plan de la communication, entre autre outil d'information et de promotion, le Miroir des cultures apporte à la connaissance du public les informations des associations membres dans une rubrique à leur intention. Ces mêmes sont par ailleurs à nouveau envoyée via la nouvelle newsletter à la liste de nos contacts.

Par ailleurs, il est toujours possible pour les associations membres d'utiliser gratuitement pour leurs activités de réunion ou de conférence l'annexe ainsi que plus ponctuellement le rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, dans la mesure où ces locaux sont libres d'occupation. Ce local, comme déjà énoncé, a toutefois ses limites et ne peut malheureusement pallier à toutes les demandes. De même, l'accès aux matériels techniques (projecteur multimédia, graduateur, table de lumières éclairages, pieds, ponts, rallonges...) que possède le Centre culturel reste possible pour les associations membres moyennant un forfait de 10 € par matériel loué et ce dans la mesure de leur disponibilité.

Au niveau du développement des collaborations avec les individus, les associations, les écoles ou d'autres opérateurs, celui-ci a toujours été soutenu afin d'asseoir durablement l'action du Centre culturel sur la commune. Ces collaborations ou partenariats peuvent prendre plusieurs formes et s'articuler sur des modalités diverses en fonction du type de demande et des souhaits et exigences de chacun. Ces collaborations ou partenariats s'exercent généralement dans le cadre de projets en lien avec l'éducation permanente, les expositions mais aussi au niveau d'activités de création ou encore sur le plan de la diffusion. Le constat est que peu à peu ces collaborations ont tendance à s'élargir non seulement avec les Centres culturels de la région avec lesquels nous nous concertons pour mettre en place des projets communs mais aussi et surtout avec des acteurs locaux pour qui nous devenons un véritable partenaire qui peut les aider et renforcer leur propre action. Le fait est que ces demandes de collaborations ponctuelles ou irrégulières se multiplient sans que nous ayons jusqu'à présent balisé clairement le terrain sur ce qui est possible ou non au niveau de notre engagement (fréquence, intensité, enjeux), ce qui nous pose de plus en plus de réelles difficultés au niveau de l'organisation interne.

Parmi les collaborations

Notre partenariat avec la Bibliothèque

Dans le cadre de l'expo Charlotte Meert et Philippe Ghysens, de « je lis dans ma commune » et des « dix heures des heures », des « animations lecture » en lien avec le ciné-club jeunes.



Notre collaboration avec la Régie de quartier de la commune

Construction de panneaux d'indications mobiles pour nos activités.



Notre collaboration au « Ciné-débat engagé » organisé par le PAC d'Enghien
 Organisation d'un programme de films engagés suivis d'un débat.



Detachment
 2011, USA
 Film de Tony KAYE

Lundi 27/04/2015 à 19h30



Ados, parents, écoles et compagnie: enseigner est-il toujours le plus beau métier du monde ?



La grande force de ce film est de traiter avec une sincérité totale un sujet risqué: la lutte permanente de l'individu pour rester conscient et responsable dans un système qui pousse à l'engourdissement et à l'indifférence. L'acteur Adrian Brody, incarne un enseignant qui s'engage sur tous les fronts alors que rien ne l'y oblige. Sur fond de crise d'identité de l'ado et de perte de repères parentaux, enseigner aujourd'hui relève-t-il de l'engagement, du chemin de croix ou de l'indifférence ?



Guerrière (Kriegerin)
 2011, Allemagne
 Film de David WENNDT

Mardi 02/06/2015 à 19h30



Bandes de jeunes et idéologies des extrêmes, comment aborder le dialogue ?



Un portrait de femme de 20 ans, caissière, qui fait partie d'un gang de néo-nazis. Elle déteste les étrangers, les juifs, les noirs et les flics. Ils sont pour elle la raison du déclin de l'Allemagne et de son existence médiocre. Dans le groupuscule d'extrême droite qu'elle fréquente arrive une adolescente en rupture avec sa famille. Son endoctrinement ébranle bientôt les convictions de Marisa qui, en parallèle, se lie d'amitié avec un jeune immigré afghan... Un film-choc qui pose la question très actuelle du comment déjouer les propos xénophobes, les joutes verbales rapides et médiatisées invitant à la stigmatisation facile, pièges des discours provocateurs forçant l'admiration des jeunes générations décomplexées.



Présence & Action Culturelles Enghien-Silly avec la collaboration du Centre culturel d'Enghien et du Centre de Ressources Multimédias/Point Culture de La Louvière, le Ramdam Festival et des partenaires du « monde de l'éducation permanente », vous proposent le cycle du premier semestre 2015 du



RDV au Centre culturel d'Enghien (Salle Jonathas), 7 rue Montgomery

P.A.F. : 5€ (3€ étudiants, sans emplois, pensionnés...)
 Contact : ines.mendes.7850@gmail.com 0493/19.12.04
 ER : Inès Mendes (PAC Enghien)

A chaque soirée programmée, un film d'auteur ou un documentaire, dont les sujets traités sont de nature à nous interpeller sur des questions d'actualités percutants.

Un ciné-club qui invite à débattre des nouveaux défis de notre société avec l'assistance animée d'un ou plusieurs animateurs invités en fonction du thème du film. Avec en guise de conclusion: le verre de l'amitié offert au public !



A ciel ouvert
 2013, Belgique
 Docu de Mariana Otero

Exceptionnellement cette projection se passe à Silly : séance programmée par le Centre culturel de Silly en collaboration avec le Ramdam Festival et PAC Enghien-Silly.

Dim 18/01/2015 à 18h00
 Maison de Normandie (Place communale Silly)



Tourné au Courtin, une institution pour enfants, ce film trace le quotidien d'enfants mystérieux, atteints de troubles mentaux. Réalisé par Mariana Otero. Une rencontre est prévue à l'issue de la projection. Elle sera animée par Ciné débat engagé. Infos et réservations 068/55.27.23 ou www.cocally.be. 18 janvier à 18h Maison de Normandie (22, place communale - 7830 Silly) 5€ (3€ - 26 ans et membres CC)

L'éducation permanente vous intéresse et vous souhaitez rejoindre l'équipe PAC Enghien ?
 Contact : Aimable Ngabonziza, Président PAC ngabaima@yahoo.fr – 0472/78.19.10



Des canaris dans la mine
 2013, Belgique, Grèce
 Reportage de Yannick BOVY

Mardi 27/01/2015 à 19h30



Criminalisation des actions sociales et citoyennes, l'Europe rime-t-elle avec fin de la démocratie ?



A l'heure du débat de réflexion post-attentat meurtrier des bureaux du journal satirique Charlie-Hebdo du 7 janvier 2015, voici une question que posent régulièrement les représentants d'associations de travailleurs, de la ligue des droits de l'homme et du monde de l'éducation permanente en générale... à laquelle quelques canaris aux cris stridents de Belgique et de Grèce répondent et « sifflent l'alerte depuis le fond de la mine ». La Grèce est-elle devenue le champ d'essai pour le démolissage des acquis sociaux et des droits fondamentaux de l'Union européenne aux profits des tenants des thèses liberticides sécuritaires, néo-libérales et transatlantiques ?



Super Trash
 2013, France
 Docu de Martin Esposito

Mardi 10/03/2015 à 19h30



Consommer et jeter: que sont nos déchets devenus ?



Une soirée spéciale sur l'un des enjeux fondamentaux du devenir de nos sociétés de consommation. Le gaspillage, le packaging outrancier, la toxicité des matériaux et la pollution généralisée qu'engendrent les décharges à ciel ouvert partout dans le monde sont un ensemble de facteurs qui déterminent l'avenir de nos sociétés. Un film-coup de poing qui révèle notre conscience par la dénonciation des modes de gestion des déchets. L'occasion de repenser et d'adapter individuellement et collectivement nos modes de recyclage...



Notre collaboration avec l'Office du tourisme

Dans le cadre de la Nuit des croquants – 31 octobre

Promenade-spectacle créé et animée par le Centre culturel et les Semeurs de Rêves interprète de personnages inquiétants et mystérieux.



Notre collaboration avec Enghien Environnement et le Cercle Horticole

Dans le cadre de la conférence sur l'Anthropocène en novembre et lors de la Fête de la pomme et du miel du 25 octobre coorganisée par Enghien Environnement (Marie-Line Gabriel 02 395 75 58) et l'Office du Tourisme durant laquelle nous avons proposé des spectacles de conte qui traitait du sujet.

A signaler que l'objectif de cette fête était triple et rencontrait ceux du centre culturel :

- Environnemental, par la sensibilisation à l'importance de la biodiversité, notamment pour le cycle de vie des abeilles et des insectes pollinisateurs ;
- Social, par l'organisation d'un événement familial, convivial et gratuit.
- Economique, par la mise en valeur d'artisans locaux qui déclinent la pomme et/ou le miel en une gamme irrésistible de produits de bouche : jus, vins, bières, pâtisseries, potages, salades, etc. ;



Notre collaboration avec le Festival LaSemo

Programmation et organisation de la « Tour des contes » et déambulations des Semeurs de Rêves
Les 8, 9 et 10 juillet



Notre soutien à la Dramatique Union et Progrès de Petit-Enghien

Aide au jeu d'acteur et à la mise scène pour le spectacle de janvier 2016 « Le secrétaire de monsieur » de Jean-Philippe Decreme



Notre participation des Semeurs de Rêves à la chasse aux trésors de Villers-la-Ville



Sans oublier notre soutien, déjà cité, à l'**asbl Roma** dans le cadre des conférences sur le monde antique et à l'**asbl La Petite Valise aux Rêves** dans le cadre des rencontres d'impro; au Cercle horticole pour « le jardin partagé » situé sur le site du Centre culturel (Maison Jonathas) ; **au Repaire d'artistes, à l'école de cirque Imagina'Air** et à l'**asbl La Petite Valise aux Rêves** dans le cadre de l'atelier multidisciplinaire organisé dans le cadre des Balades contées.

5.1.8. Perspectives

L'asbl du Centre culturel avec l'équipe professionnelle se tournent résolument vers l'avenir avec l'espoir d'une reconnaissance dans le cadre du nouveau décret au 1^{er} janvier 2018. L'année 2016 sera donc essentielle afin de faire aboutir notre analyse partagée, de fixer les enjeux de société et les futurs objectifs qu'on se donnera et de construire son plan d'action culturelle générale en vue de la reconnaissance de notre futur contrat-programme qui se doit d'être remis au 30 juin 2016 à la CFWB.

Pour que cela soit possible, nous espérons, bien sûr, que la commune suivra également le mouvement en faisant sien l'ensemble des termes du nouveau décret et qu'elle acceptera notamment le plan d'action qui lui sera proposé ainsi que les règles de subventionnement qui imposent que les contributions financières de la commune soient au moins équivalentes à la subvention apportée par CFWB et dont les modalités particulières sont fixées dans les arrêtés d'application du nouveau décret.

Il est certain que l'avenir du Centre culturel passe par cette reconnaissance indispensable qui lui permettra dans la mesure où les moyens financiers sont disponibles au niveau des collectivités publiques de mener à bien ses futures missions et objectifs qu'il s'est donné.

Laurent Vanbergie
Directeur

5.2 Projet d'activités 2016

2016	Date	Lieu	Titre activité	Genre
JANVIER	mercredi 13 janvier	CCE - Haut	Jean de la lune de Toni Ungerer. 2012. 95'. Dès 6 ans	Cinéma jeune public + scolaires
	mercredi 20 janvier - 14h30	Bibliothèque	La lune et les étoiles. Histoires célestes + Expo Tomi UNGERER. Dès 5 ans	Animation/lecture
	du 23/01 au 14/02 - vernissage 22/01 à 19h30	CCE	Dolorés Dupax	Expo artistique (photo)
	samedi 23 janvier 2016	CCE - Haut	IMPRO "Ik ben bilingue"- collaboration La Petite Vallise aux Rêves	Spectacle Impro
FEVRIER	samedi 13 février 2016 - 20h30	CCE - Haut	Rugir ou rougir par Anne Borlée & Gilles Kremer	Théâtre/récit/ conte/musique
	mardi 23 février - 20h	CCE - Haut	"Cléopâtre et Rome : un mariage impossible " par Charlotte Vantieghem	Conférence Roma asbl
	mercredi 24 février - 14h30	CCE - Haut	Le domaine des dieux de Louis Clichy, 2014. 86'. Dès 5 ans	Cinéma jeune public + scolaires
	Du v.26/02 au 13/03	CCE	Expo atelier "Vie féminine"	Expo thématique
MARS	mercredi 2 mars - 14h30	Bibliothèque	Héros et légendes grecques. Lectures mythologiques. Dès 5 ans	Animation/lecture
	samedi 5 mars - 20h30	CCE - Haut	Greta par Erwan Marjo	Théâtre/musique
	samedi 12 mars	CCE - Haut	"Les femmes de pouvoir en Egypte" par Sébastien Polet	Conférence Roma asbl
	samedi 19 mars - 16h	CCE - Haut et Bas	Festival "Hybrides" - Piratel par Anne Borlée (prog. Ath)	conte/récits/arts de rue/Évènement
	samedi 19 mars - 18h - 20h	CCE - Haut et Bas	Festival "Hybrides" - Bourse aux conteurs + conteurs sur le pont	conte/récits/arts de rue/Évènement
	Dimanche 20 mars - dès le matin	CCE - Haut et Bas	Festival "Hybrides" - 5 spectacles + animations	conte/récits/arts de rue/Évènement
AVRIL	mardi 12 avril	CCE	"Les peintures étrusques" par Gaëlle De Cupere	Conférence Roma asbl
	mercredi 20 avril - 14h30	Bibliothèque	10, 11, 12... ronde des histoires. Trésors des racontaises. Dès 4 ans	Animation/lecture
	mercredi 13 avril - 14h30	CCE - Haut	7, 8, 9, Boniface de Pierre-Luc Grajnon. 2011. 50'. Dès 3 ans	Cinéma jeune public + scolaires
	samedi 23 et dimanche 24 avril 2016	CCE - Haut	Festival Scène aux ados - Collaboration Promotion Théâtre	théâtre
	du 29/04 au 22/05	CCE	Expo "dessin de presse" (Col. PAC et Gsara)	Expo thématique
	Vendredi 29 avril - scolaire matinée	Ath - Esplanade	Balladins du Miroir (collaboration Concertation Pays vert) - Organisation MCA	Théâtre forain/Évènement
	samedi 30 avril - 20h00	Ath - Esplanade	Balladins du Miroir (collaboration Concertation Pays vert) - Organisation MCA	Théâtre forain/Évènement
	dimanche 1er mai - 16h00	Ath - Esplanade	Balladins du Miroir (collaboration Concertation Pays vert) - Organisation MCA	Théâtre forain/Évènement
MAI	mardi 3 mai	CCE - Haut	Ciné Club des résistances PAC	Cinéma
	samedi 7 mai	CCE - Haut	IMPRO "La Boule à facettes" - collaboration La Petite Vallise aux Rêves	Spectacle Impro
	mercredi 11 mai - 14h30	CCE - Haut	Le garçon et le monde de Alé Abreu. 2014. 79'. Dès 7 ans	Cinéma jeune public + scolaires
JUIN	vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 mai	CCE - Haut	Création adulte par les Semeurs de Rêves	Théâtre
	samedi 4 et dimanche 5 juin	Ville - CCE - Haut et Bas	Parcours d'artistes - Collaboration Repaires d'artistes	Expo artistique (amateur)
JUILLET	8, 9, 10 juillet	Parc	Festival LaSemo - Tour des contes organisée par le CCE	Multidisciplinaire/Évènement
AOUT	Samedi 13 août	Parc	Balades contées entre chien et loup	Conte/théâtre/Évènement
SEPTEMBRE	samedi 17 septembre	CCE - Haut	En quête de sens - ciné club/débat	Cinéma
	jeudi 22 au dimanche 25/09 ou samedi 24/09	CCE - Haut	IMPRO WORLD TOUR - collaboration La Petite Vallise aux Rêves	Spectacle Impro
OCTOBRE	mardi 11/scolaire, mercredi 12/TP, jeudi 13/scolaire	CCE - Haut	Le petit Monde de Léo	Cinéma jeune public
	samedi 15 octobre - 20h30	CCE - Haut	L'homme sennese - Cie du Simorgh	Théâtre
	Du 21/10 au 9/12	Orcaëre	Expo "zéro-déchets"	Expo thématique
	samedi 22 octobre	CCE - Haut	Conférence ROMA - Séance inaugurale "Migrations dans l'Antiquité"	Conférences
	lundi 31 octobre	Parc - Château	Nuit des Croquants - Collaboration Office du tourisme	Spectacle/Évènement
NOVEMBRE	Novembre	Silly	Thématique - Zéro déchet - projet CCE et CCsilly	Projet Ed. permanente
	mardi 8 novembre	Annexe	« les acteurs du compost » Par Anthony Demarbaix - Collaboration Enghien Environnement	Conférences - Ed. permanente
	mardi 15/scolaire, mercredi 16/TP, jeudi 17/scolaire	CCE - Haut	Tante Hilda!	Cinéma jeune public
	samedi 19 novembre - 20h30	CCE - Haut	Récital en images « De Ferré à Ferrat » par J-C Coulon - Centre laïque	Musique
	mardi 22 novembre	CC Lessines	Obsolète - Col. Rien de Spécial - projet CCE/CCSilly/Lessines/Fabrique (prog. Ath)	Théâtre
	mardi 22 novembre	CCE - Haut	conférence ROMA - "Alexandrie médiévale" par P. Pilette	Conférences
	Dimanche 27/11 - 15h	CCE - Haut	L'orchestre de papier - Max Vandervorst	Spectacle jeune et tout public
DECEMBRE	du 28/11 au 8/12	CCE - Haut	"La mer et lui" de Mélanie Motte à partir de 5/6 ans	Jeune public/scolaire
	samedi 10 décembre	CCE - Haut	Je vous fais un dessin - Manon Lepomme (prog. Ath)	Théâtre
	mardi 13/scolaire, mercredi 14/TP, jeudi 16/scolaire	CCE - Haut	Lilia Anna	Cinéma jeune public

6. Bilan, comptes et budget

6.1. Comptes et bilan 2015

6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats

6.1.1.1. Dépôt des comptes 2015 au greffe du Tribunal du commerce

 TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAINAUT *Division Mons* Mons, le 02/05/2016
Registre des Personnes Morales - ASBL
RUE DES DROITS DE L'HOMME, 1 - 7000 - MONS

TRIBUNAL DE COMMERCE
11 MAI 2016 LDA
DIVISION MONS

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN
ASBL
Rue Montgomery, 7
7850 ENGHIEU

CERTIFICAT

Le soussigné, Benoît DELMOITIE, Greffier en Chef honoraire du Tribunal de Commerce du Hainaut division Mons, atteste que :

L'ASBL : CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

Ayant son siège social à : Rue Montgomery, 7
7850 ENGHIEU

n° BCE : 0851.162.627

n° dossier : 4400

a déposé les pièces suivantes :

- Bilan/comptes annuels Année : 2015
- et éventuellement en annexe les pièces NON OBLIGATOIRES : la liste des membres / le PV des AGE / la prévision budgétaire / etc...

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré.

Pour Le Greffier en Chef honoraire,

LDA

Si, et seulement si, vos comptes annuels ont été déposés suite à une demande du Procureur du Roi de Mons, merci de prendre connaissance de la lettre annexée. Si ce n'est pas le cas, ne tenez pas compte de cet encadré, ni de l'annexe.

Le service est accessible du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30
Le traitement des dossiers se fait principalement par courrier ☎: 065/37.91.33
Pour les renseignements rapides : 📠: 065/37.91.31 (sociétés) 065/37.91.32 (asbl)

6.1.1.2. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627		Page : 1	
Rue Montgomery, 7 BE-7850 ENGHIEU BE		Bilan interne Exercice 2015	
EUR		09/03/2016 - 15:46	
		01/01/2015 - 31/12/2015	
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	2.551,01
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)		22/27	2.551,01
C. Mobilier et matériel roulant		24	2.551,01
240000	MOBILIER ET MATERIEL		18.427,48
240900	AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER		(15.876,47)
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	60.876,43
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		3	401,25
A. Stocks		30/36	401,25
300000	APPROV. - MAT PREM./ VAL. D'ACQ.		401,25
VII. Créances à un an au plus		40/41	13.449,97
A. Créances commerciales		40	3.330,95
400000	CLIENTS		3.330,95
B. Autres créances		41	10.119,02
413000	PRODUITS A RECEVOIR		10.119,02
IX. Valeurs disponibles		54/58	46.796,35
550000	COMPTE A VUE		6.526,23
550100	LIVRET VERT		38.350,18
550200	COMPTE PAYPAL		203,74
570000	CAISSES - ESPECES		1.716,20
X. Comptes de régularisation		490/1	228,86
491000	PRODUITS ACQUIS		228,86
Montant total de l'actif			63.427,44

**Bilan interne
Exercice 2015**

EUR

01/01/2015 - 31/12/2015

CAPITAUX PROPRES		10/15	33.261,81
IV. Réserves		13	13.900,00
C. Réserves immunisées		132	13.900,00
132000 RESERVES OBLIGATOIRES			13.900,00
V. Bénéfice reporté		140	19.361,81
140000 BENEFICE REPORTE			19.361,81
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	4.200,00
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)		160/5	4.200,00
165300 PROVISIONS MATERIEL INFORMATIQUE			4.200,00
DETTES		17/49	25.965,63
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)		42/48	25.965,63
C. Dettes commerciales		44	1.354,22
1. Fournisseurs		440/4	1.354,22
440000 FOURNISSEURS			1.354,22
E. Dettes fiscales; salariales et sociales		45	24.611,41
1. Impôts		450/3	2.231,91
453000 PRECOMPTE RETENUS			2.231,91
2. Rémunérations et charges sociales		454/9	22.379,50
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE			2.344,52
456000 PECULES DE VACANCES			20.034,98
Montant total du passif			63.427,44

6.1.1.3. Comptes de résultats

COMPTE DE RESULTATS 2015			
	Ann.	Codes	Réalisé 2015
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION			
Ventes et prestations		70/74	219.679,09 €
Chiffre d'affaires	4.9	70	31.722,03 €
Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles		700	24.191,25 €
Abonnements & inscriptions annuelles		7000	- €
Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs		7001	24.191,25 €
Droits, cessions de droits, licences & royalties		7002	- €
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels		7008	- €
Autres recettes & droits que 7000 à 7003 & 7008		7009	- €
Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs		701	3.805,00 €
Spectacles & manifestations d'art vivant		7010	3.750,00 €
- en Communauté française		70100	3.750,00 €
- en Belgique (hors Communauté française)		70101	- €
- en Union européenne (hors Belgique)		70102	- €
- hors Union européenne		70103	- €
Spectacles & manifestations d'art mécanisé		7011	- €
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition animations, interventions culturelles		7012	55,00 €
Services de conférences, débats, séminaires & formations		7013	- €
Mises à disposition d'expositions temporaires		7014	- €
Services de recherches, d'études & de journalisme		7015	- €
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,...		7016	- €
Autres services culturels que 7010 à 7016		7019	- €
Produits des biens culturels		702	135,00 €
Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes		7020	135,00 €
Editions "audio" : disques, cassettes audio		7021	- €
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo		7022	- €
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels		7023	- €
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques		7024	- €
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux		7025	- €
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels		7026	- €
Produits d'autres objets, reproductions d'art, marchandises, éditions & biens culturels acquis auprès de tiers		7027	- €
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027		7029	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Coproductions		703	118,33 €
Apports reçus en coproduction		7030	- €
Redistributions reçues dans le cadre de coproduction		7031	118,33 €
Autres produits de coproduction que 7030 à 7031		7039	- €
Services divers dans le cadre non-marchand		704	3.463,15 €
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration		7040	3.014,35 €
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires		7041	- €
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring		7042	273,80 €
Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires			
multimédia y compris production publicitaire non dissociée		70420	- €
Sponsoring & parrainages d'entreprises		70421	250,00 €
Valeurs d'échanges promotionnels		70422	- €
Autres produits que 70420 à 70422		70428	23,80 €
Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatifs		70429	- €
Produits de mise à disposition d'infrastructures		7043	20,00 €
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines			
& matériels techniques, outillage & matériel roulant		7044	50,00 €
Produits de mise à disposition de services techniques		7045	- €
Produits de commissions sur ventes de biens			
& services culturels effectuée pour compte de tiers		7046	- €
Produits de captations & productions de programmes			
audiovisuels, télévisuels & multimédia		7048	- €
Produits d'autres services que 7040 à 7048		7049	105,00 €
Recettes des distributeurs		706	- €
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales		7060	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales		7061	- €
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs		7062	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs		7063	- €
Autres recettes, droits & produits que 700 à 706		707	7,50 €
Remises, ristournes & rabais accordés (-)		708	1,80 €
Variations des stocks & des commandes en cours d'exécution		71	- €
Production immobilisée		72	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Cotisations, dons, legs & subsides	4.9	73	187.757,06 €
Cotisations des membres associés		730	2.525,00 €
- versées par les membres associés		7300	2.525,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7301	- €
Cotisations des membres adhérents		731	1.116,00 €
- versées par les membres adhérents		7310	1.116,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7311	- €
Dons sans droit de reprise		732	- €
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal		7320	- €
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal		7321	- €
- reçus par mécénat d'entreprise, d'associations & fondations		7322	- €
Dons avec droit de reprise		733	- €
- reçus de personnes physiques		7330	- €
- reçus de personnes morales		7331	- €
Legs sans droit de reprise		734	- €
Legs avec droit de reprise		735	- €
Subsides en capital & intérêts		736	- €
Subsides en capital & intérêts reçus en espèces		7361	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73610	- €
- des provinces		73611	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73612	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73613	- €
- de la Région wallonne		73614	- €
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles		73615	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73615ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73615ANX2	- €
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces		73615ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73616	- €
- de l'Union européenne		73617	- €
- d'autres opérateurs privés ou publics		73619	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Subsides en capital reçus en nature		7362	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73620	- €
- des provinces		73621	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73622	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73623	- €
- de la Région wallonne		73624	- €
- de la Communauté française		73625	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73625ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73625ANX2	- €
c. - CFWB autres subsides en capital en nature		73625ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73626	- €
- de l'Union européenne		73627	- €
- autres subsides en capital reçus en nature			
d'autres opérateurs privés ou publics		73629	- €
Autres subsides & subventions		737	184.116,06 €
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercommunales & communautés urbaines		7370	77.040,50 €
Autres subsides & subventions des provinces		7371	250,00 €
Autres subsides & subventions de la Commission communautaire française de Bruxelles		7372	- €
Autres subsides & subventions de la Région de Bruxelles Capitale		7373	- €
a. - BXL pour les politiques d'emploi		7373ANX1	- €
b. - BXL pour les autres politiques		7373ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Région wallonne		7374	14.948,84 €
a. - RW pour les politiques d'emploi		7374ANX1	14.948,84 €
b. - RW pour les autres politiques		7374ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Communauté française		7375	91.829,22 €
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels		7375ANX1	52.070,54 €
b. - CFWB - DO 21 - arts de la scène		7375ANX2	- €
c. - CFWB - DO 22 - livre & lecture publique		7375ANX3	- €
d. - CFWB - DO 23 - jeunesse		7375ANX4	- €
e. - CFWB - DO 23 - éducation permanente		7375ANX5	- €
f. - CFWB - DO 23 - centres d'expression & de créativité		7375ANX6	- €
f. - CFWB - DO 24 - patrimoine & arts plastiques		7375ANX7	- €
g. - CFWB - DO 25 - audiovisuel & multimédia		7375ANX8	277,98 €
h. - CFWB - Loterie Nationale		7375ANX9	- €
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand		7375ANX10	39.480,70 €
j. - CFWB - Autres subsides et subventions		7375ANX11	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Autres subsides & subventions de l'Etat fédéral		7376	- €
a. FED pour la politique d'emploi		7376ANX1	- €
b. FED pour la politique des grandes villes		7376ANX2	- €
c. FED pour la politique de coopération internationale		7376ANX3	- €
d. FED pour les autres politiques		7376ANX4	- €
Autres subsides & interventions du Fonds Maribel		7377	- €
Autres subsides & subventions de l'Union européenne		7378	- €
Autres subsides & subventions d'autres opérateurs privés ou publics		7379	47,50 €
Autres produits d'exploitation		74	200,00 €
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles		741	- €
Plus-values sur réalisations de créances commerciales		742	- €
Produits de refacturations de charges		743	- €
Recettes de redistributions		744	- €
Redistributions d'une association apparentée		7442	- €
- de niveau international		74420	- €
- de niveau national ou communautaire		74421	- €
- de niveau régional		74422	- €
- de niveau local		74423	- €
- d'autres associations apparentées		74424	- €
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442		7449	- €
Autres produits d'exploitation que 740 à 744		749	200,00 €
Approvisionnements, marchandises, services & biens divers		60/61	69.684,10 €
Approvisionnements		60	2.161,97 €
Achats de matières premières		600	21,58 €
Achats de fournitures		601	3,96 €
Achats de services, travaux & études		602	- €
Sous-traitances générales		603	- €
Achats de marchandises		604	1.983,50 €
Achats d'immeubles destinés à la vente		605	- €
Remises, ristournes & rabais obtenus (-)		608	-3,92 €
Variations des stocks		609	156,85 €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Services & biens divers		61	67.522,13 €
Loyers & locations permanents des équipements		6100	17.880,00 €
- de terrains		61000	- €
- de bâtiments		61001	17.880,00 €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, de transmission du signal audio & télévisuel		61002	- €
- de matériels & mobiliers de bureau		61003	- €
- d'instruments de musique		61004	- €
- d'autres équipements que 61000 à 61004		61008	- €
- d'équipements non dissociés		61009	- €
Loyers & locations non permanents des équipements		6101	232,00 €
- de terrains		61010	- €
- de bâtiments		61011	75,00 €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris les moyens de captation, transmission du signal audio & télévisuel		61012	157,00 €
- de matériels & mobiliers de bureau		61013	- €
- d'instruments de musique		61014	- €
- d'autres équipements que 61010 à 61014		61018	- €
- d'équipements non dissociés		61019	- €
Eau		6102	- €
Energies		6103	- €
Electricité		61030	- €
Gaz		61031	- €
Mazout de chauffage		61032	- €
Autres combustibles de chauffage		61033	- €
Autres combustibles et énergies que 61030 à 61033		61038	- €
Energies non dissociées		61039	- €
Produits & petits matériels de nettoyage		6104	9,51 €
Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)		6105	- €
- des terrains		61050	- €
- des bâtiments		61051	- €
- des installations techniques, machines & outillage		61052	- €
- du matériel et mobilier de bureau		61053	- €
- autres charges diverses que 61050 à 61053		61508	- €
- non dissociés		61059	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Déchets		6106	7,86 €
Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,		6107	357,30 €
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage		6108	15,01 €
Autres frais & frais non dissociés des équipements		6109	42,77 €
Locations permanentes de véhicules		6110	- €
- de camions & camionnettes		61100	- €
- de voitures		61101	- €
- de roulottes & matériel roulant spécifique		61102	- €
- de bus & minibus		61103	- €
- d'autres véhicules que 61100 à 61103		61108	- €
- non dissociées		61109	- €
Locations non permanentes de véhicules		6111	- €
- de camions & camionnettes		61110	- €
- de voitures		61111	- €
- de roulottes, cars de captation & matériel roulant spécifique		61112	- €
- de bus & minibus		61113	- €
- d'autres véhicules que 61110 à 61113		61118	- €
- non dissociées		61119	- €
Carburants		6112	- €
Maintenance, réparation & entretien des véhicules		6113	- €
Assurances transports, véhicules & passagers, assistance		6114	- €
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics		6115	181,90 €
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements		6116	281,35 €
Remboursement de frais de transports pour missions		6117	1.048,84 €
Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages		6118	5,20 €
Frais non dissociés de véhicules & de transports		6119	- €
Postes & expéditions		6120	712,66 €
Télécommunications & NTIC		6121	3.638,97 €
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau		6122	59,22 €
Duplications, photocopies extérieures, encres & papiers photocopieuses		6123	- €
Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau		6124	724,02 €
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux		6125	1.357,24 €
Frais de dépôts & publications, documents administratifs		6126	123,06 €
Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers		6127	428,25 €
Tickets, imprimés de ticketerie, bracelets & badges d'accès		6128	- €
Autres frais & frais non dissociés d'administration		6129	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		6130	184,26 €
Impressions d'un périodique d'information & de promotion		6131	3.226,13 €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier		6132	- €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias		6133	- €
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, perdiem "repas"		6134	942,13 €
Frais d'accueil & décoration		6135	- €
Hôtels, hébergements, per diem "nuitées"		6136	- €
Locations & charges des stands & salons professionnels		6137	
Autres frais de promotion, publicité & relations publiques		6138	7,50 €
Frais non dissociés de promotion, publicité & relation publiques		6139	- €
Documentation générale & agences de presse		6140	- €
Achats & inscription à des formations pour le personnel		6141	79,00 €
Accès à des services & manifestations pour visionnements		6142	83,00 €
Achats & locations de documentation & études culturelles		6143	78,00 €
Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		6144	- €
- des activités culturelles		61440	- €
- des activités sportives		61441	- €
- des activités de loisirs		61442	- €
Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		6150	- €
Autres frais spécifiques pour des expositions		6151	279,09 €
Locations d'exposition temporaire		61510	279,09 €
Achats, locations & entretiens d'encadrements, de supports, de panneaux, de vitrines, éclairages spécialisés		61511	- €
Achats, locations & entretiens de reproductions d'œuvres		61512	- €
Achats & locations de maquettes		61513	- €
Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		61518	- €
Autres achats & locations non dissociés pour les expositions		61519	- €
Autres frais spécifiques de spectacles, programmes & manifestations		6152	8.722,14 €
Achats de spectacles vivants		61520	8.722,14 €
Achats & locations de spectacles mécanisés		61521	- €
Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		61522	- €
Commandes de programmes télévisuels et NTIC		61523	- €
Achats & locations d'autres spectacles & manifestations		61528	- €
Achats & locations non dissociés de spectacles & manifestations		61529	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Autres frais spécifiques des éditions		6153	- €
- sur support papier		61530	- €
- sur support audio & vidéo		61531	- €
- sur support multimédia		61532	- €
- sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		61538	- €
- frais des éditions non dissociés		61539	- €
Autres frais spécifiques de production de matériels pédagogiques		6154	- €
Autres frais spécifiques de conservation & restauration		6155	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets culturels		6158	1.260,59 €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets		6159	545,32 €
Autres frais spécifiques de matériels artistiques & techniques		6160	2.341,11 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des décors		61600	- €
Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes		61601	27,45 €
Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires		61602	157,88 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des perruques & maquillages		61603	- €
Achats, locations & entretiens de matériels d'orchestre		61604	- €
Achats, locations & entretiens spécifiques pour prise de vues, développement & montage		61605	- €
Achats, locations & entretiens de petit matériel, outillage & vêtements du travail		61606	81,04 €
Achats, locations & entretiens de matériels pédagogiques		61607	- €
Achats & locations d'autres matériels artistiques que 61600 à 61607		61608	14,84 €
Achats & locations d'autres matériels techniques que 61600 à 61607		61609	2.059,90 €
Apports versés à titre de coproduction		6161	- €
Rétrocessions de recettes de coproduction		6162	1.359,35 €
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués		6163	2.530,62 €
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre		61630	- €
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres		61631	2.130,14 €
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres		61632	- €
Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		61633	- €
Subsides à des savants, des écrivains ou des artistes		61634	400,00 €
Reprobel		61635	0,48 €
Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635		61639	- €
Commissions de régie publicitaire		6168	- €
Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation		6169	- €
Personnel intérimaire & personnel mis à disposition		617	- €
Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail		618	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Autres rétributions & indemnités		619	18.778,73 €
Indemnités pour activités de volontariat		6190	3.067,09 €
Petites indemnités d'artistes		6191	5.892,24 €
Chèque A.L.E.		6192	172,80 €
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées		6193	- €
Rétribution de tiers & prestations artistiques		6194	2.515,60 €
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion		6195	- €
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse & d'information, en ce compris le journalisme		6196	- €
Rétribution de tiers & prestations de formation		6197	5.876,00 €
Rétribution de tiers & prestations techniques		6198	65,00 €
Autres rétribution de tiers & prestations		6199	1.190,00 €
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	4.9	62	147.045,50 €
Rémunérations & avantages sociaux directs		620	98.736,54 €
- des administrateurs ou gérants		6200	- €
- des personnels de direction		6201	- €
- des personnels employés		6202	98.736,54 €
- des personnels ouvriers		6203	
- des autres membres du personnel sous autres statuts		6204	- €
- des personnels sous statut d'artiste salarié		6205	- €
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	41.647,56 €
Primes patronales pour assurances extra légales		622	- €
Autres frais de personnel		623	6.661,40 €
Assurances loi		6230	1.286,49 €
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		6231	- €
Médecine du travail & service médical		6232	222,89 €
Chèques-repas		6233	4.627,00 €
Service social, cadeaux de circonstances, divers		6234	- €
Provisions pour pécules de vacances		6235	525,02 €
Autres frais de personnel que 6230 à 6235 (exo précompte professionnel)		6239	- €
Pensions de retraite & de survie		624	
- pour les administrateurs ou gérants		6240	- €
- pour le personnel		6241	- €



	Ann.	Codes	Réalisé 2015
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques		63	2.429,76 €
Amortissements & réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		630	2.429,76 €
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution & sur créances commerciales, dotations (reprises)	4.9	631/4	- €
Provisions pour risques & charges : dotations (utilisations & reprises)	4.9	635/8	- €
Autres charges d'exploitation		64	289,25 €
Charges fiscales d'exploitation	4.9	640	- €
Moins values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	4.9	641	- €
Moins-values sur réalisations de créances commerciales	4.9	642	- €
Dons	4.9	643	- €
Cotisations & redistributions vers une association apparentée	4.9	644	289,25 €
Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, ...)		6440	289,25 €
Cotisations à des associations apparentées		6441	- €
- de niveau international		64410	- €
- de niveau national ou communautaire		64411	- €
- de niveau régional		64412	- €
Redistributions vers des associations apparentées		6442	- €
- de niveau international		64420	- €
- de niveau national ou communautaire		64421	- €
- de niveau régional		64422	- €
- de niveau local		64423	- €
- vers d'autres associations apparentées		64424	- €
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	4.9	648	- €
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	- €
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)		9901	230,48 €
Produits financiers		75	149,30 €
Produits des immobilisations financières		750	- €
Produits des actifs circulants		751	149,30 €
Autres produits financiers	4.10	752/9	- €
Charges financières		65	223,79 €
Charges des dettes		650	- €
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours & créances commerciales : dotations (reprises)(+) / (-)		651/9	- €
Bénéfice ou perte courante (+) (-)		9902	155,99 €

<u>TABLEAU DES AMMORTISSEMENTS AU 31 / 12 / 2015</u>		
<u>FE</u>	<u>DESIGNATION</u>	<u>MONTANTS</u>
<u>2010</u>		
26	BELGACOM (téléphonie)	1.815,03
54	EURODISKS (projecteur)	687,00
289	PLETINCKX (électricité)	1.632,69
425	MUSIC STORE (son et lumière)	2.293,98
511	BYTE TRUST (informatique)	2.986,35
527	KKREFEL (portable)	649,00
554	BYTE TRUST (informatique)	485,88
OD 2	<u>DECLASSEMENT SUITE AU VOL</u>	<u>-687,00</u>
	<u>S/TOTAL</u>	<u>9.862,93</u>
<u>2011 / 2012</u>		
		<u>9.862,93</u>
<u>2013</u>		
105	THOMANN (dimmer)	420,00
233	CARREFOUR (portable)	479,00
473	MUSIC STORE (spots)	1.345,64
474	L D L C (projecteur)	1.034,64
464	KREFFEL (portable)	899,00
463	MS CONSULTING (photocopieuse)	1.197,90
	<u>S/TOTAL</u>	<u>5.376,18</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>15.239,11</u>
<u>2014</u>		
		<u>15239,11</u>
<u>2015</u>		
91	OTTO OFFICE (6 bureaux)	1.243,81
156	VANDEN BORRE (appareil photo)	949,99
170	BYTE TRUST (materiel informatique)	994,57
	<u>S/TOTAL</u>	<u>3.188,37</u>
	<u>TOTAL</u>	<u>18.427,48</u>

PROVISION 2014REALISE 2015

	REF. FE	PROVISION 2014	REALISE 2015
BUREAUX + CHAISES	91	1.280,00	1.243,81
	12		317,12
APPAREIL PHOTO	156	700,00	949,99
PETIT MATERIEL	140	2.010,00	1.561,86
ROULOTTE		2.000,00	-
REPLACEMENT SERVEUR	170	2.000,00	994,57
CENTRAL TELEPHONIQUE		500,00	63,86
	TOTAUX	8.490,00	5.131,21
<u>IMPACT</u>			
REPRISE DE PROVISION (NON UTILISEE)	3.358,79		

6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes

 <p>Centre culturel d'Enghien</p>	<p style="text-align: right;">Le 9 mars 2016</p> <p>Concerne :</p> <p>Vérification des comptes 2015 de l'asbl Centre culturel d'Enghien</p>
<p>Centre culturel d'Enghien Rue Montgomery, 7 7850 Enghien</p> <p>T : 02 / 396.37.87 cc.enghien@skynet.be www.ccenghien.com</p> <p>n° de compte ING : 370-1120425-65</p>	<p>Je soussigné,</p> <p>Monsieur Pierre Muller confirme, après vérification des comptes 2015 de l'asbl, l'exactitude du contenu et la cohérence des comptes de celles-ci.</p> <p>Je me suis retrouvé, par ailleurs, devant une comptabilité correctement tenue, ceci pour me permettre une vérification claire et saine de celle-ci.</p> <p>Fait à Enghien, le 9 mars 2015</p>  <p>Pierre Muller Commissaire aux comptes</p>

6.1.3. Aides-services

Tableau des aides-services 2015				
Aides-services Ville d'Enghien				
Aide-service	Période	Coût	Total de l'intervention	
Location rez de la Maison Jonathas	année	940€/mois	11.280,00 €	
Location annexe de la Maison Jonathas	année	300€/mois	3.600,00 €	
Location haut de la Maison Jonathas	40 jours	25€/location	3.000,00 €	
TOTAL			17.880,00 €	
Vacations Province du Hainaut				
Nom de l'animateur & Objet de la vacation	Nombre de jours	nombre d'heures SPJ	Nombres d'heures DGAC	Total de l'intervention 20€/brut/heure hors frais de transport
Laetitia Hainaut <i>Printemps des ados</i>	15	0	75	1.500,00 €
Laetitia Hainaut <i>Scène aux ados</i>	7	42	0	840,00 €
Gregg Brotcorne <i>Stage Théâtre Pâques 8-11 ans</i>	6	35	0	700,00 €
Laetitia Hainaut <i>Balades contées</i>	20	0	108	2.160,00 €
Gregg Brotcorne <i>Balades contées</i>	12	72	0	1.440,00 €
Pierre de Landes <i>Atelier conte/Orée (Balades contées)</i>	5		22	440,00 €
TOTAL	65	149	205	7.080,00 €
Intervention art&vie et théâtre à l'école				
Spectacles	Code	Communauté française	Province	Total de l'intervention
Elle est lui	1098-3	450,00 €	225,00 €	675,00 €
Nanukuluk	5761-1	390,00 €	195,00 €	585,00 €
Bouteille aan zee	6336-1	320,00 €	160,00 €	480,00 €
La fille de la lune (scolaires)	1980-11	1.575,00 €	350,00 €	1.925,00 €
TOTAL		2.735,00 €	930,00 €	3.665,00 €
			TOTAUX :	28.625,00 €

6.2. Budget prévisionnel 2016

Budget 2016		BUDGET 2016		BUDGET 2016	
CENTRE CULTUREL D'ENGHIEU ASBL - 7, rue Montgomery - 7850 Enghien - N° entreprise : 0851.162.627					
DEPENSES			PRODUITS		
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Budget 2016			Budget 2016		
60	Approvisionnement & marchandises	1.950,00 €	70	Chiffre d'affaires	32.510,00 €
600	Achats de matières premières	0,00 €	700	Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur	25.000,00 €
601	Achats de fournitures	0,00 €	7000	Recettes d'abonnements et d'inscriptions à des manifestations	0,00 €
602	Achats de services, travaux & études	0,00 €	7001	Recettes & droits de location, droits d'accès individuel ou collectif	25.000,00 €
603	Sous-traitances générales	0,00 €	700101	Balades contées	5.150,00 €
604	Achats de marchandises	1.950,00 €	700102	Hybrides	3.350,00 €
	Boissons	1.750,00 €	700110	Parcours d'artistes	450,00 €
	Autres	200,00 €		Programmation spectacles en salle	16.050,00 €
608	Remises, ristournes & rabais obtenus	0,00 €	700120	Spectacles - théâtre	2.000,00 €
609	Variations des stocks	0,00 €	700130	Spectacles - concert	500,00 €
6094	Variation stocks marchandises	0,00 €	700140	Spectacles - conte	500,00 €
			700150	Spectacles jeune public	0,00 €
			700155	Spectacles scolaires	1.050,00 €
			700160	spectacles - ateliers CCE	2.100,00 €
			700175	Impro	0,00 €
			700180 à 63	Autres recettes et droits (stages, ateliers, formation)	8.000,00 €
			700190	Cinéma	700,00 €
			700195	Animations scolaires	1.200,00 €
				701 Prestations de services auprès de tiers organisateurs	3.750,00 €
			7010	Prestations de spectacles & manifestations d'art vivant	3.750,00 €
			70100	En communauté française	3.750,00 €
			7011	Spectacles & manifestations d'art mécanisé	0,00 €
			7012	Services culturels spécialisés : commissariat d'expos, animations...	0,00 €
			7013	Services de conférences, débats, séminaires & formations	0,00 €
			7014	Mises à disposition d'expositions temporaires	0,00 €
			7015	Services de recherches, d'études & de journalisme	0,00 €
			7016	Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie...	0,00 €
			7019	Autres services	0,00 €
				702 Produits des biens culturels	50,00 €
			7020	Editions "papiers" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes	50,00 €
			7021	Editions « audio » : disques, cassettes audio	0,00 €
			7022	Editions « audiovisuelles » : DVD, CD-R, logiciels	0,00 €
			7023	Editions sur d'autres supports	0,00 €
			7024	Produits des éditions sur d'autres supports	0,00 €
			7025	Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux	0,00 €
			7026	Produits des multiples d'œuvres, objets d'art et culturels	0,00 €
			7027	Produits d'autres objets... acquis auprès de tiers	0,00 €
			7029	Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027	0,00 €
				703 Coproduction - mouvements entre opérateurs	100,00 €
			7030	Apports reçus en coproduction	0,00 €
			7031	Produits de redistribution dans le cadre de coproduction	100,00 €
			7039	Autres produits de coproduction que 7030 à 7031	0,00 €
				704 Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	3.610,00 €
			7040	Produits des bars, foyers, buffets, cafétéria, petite restauration	3.500,00 €
			7041	Produits des services d'accueil, ticketterie, salles & vestiaires	0,00 €
			7042	Produits de productions publicitaires & sponsoring...	0,00 €
			70420	Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires	0,00 €
			70421	Sponsoring & parrainages publicitaires	0,00 €
			70422	Valeurs d'échange promotionnels	0,00 €
			70428	Autres produits que 70420 à 70422	0,00 €
			70429	Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatifs	0,00 €
			7043	Produits de mise à disposition d'infrastructures (annexe)	0,00 €
			7044	Produits de mise à disposition de mobiliers, machines, outillages	60,00 €
			7045	Produits de mise à disposition de services technique	0,00 €
			7046	Produits de commissions de vente de biens	0,00 €
			7049	Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	50,00 €
				706 Recettes des distributeurs	0,00 €
			707	Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	0,00 €
			708	Remises, ristournes et rabais accordés	0,00 €
			709	Autres produits d'activités	0,00 €
61	Services & biens divers	74.950,00 €	71	Variations des stocks et des commandes en cours d'exécution	100,00 €
	LOYERS - ENERGIES - ASSURANCES	18.325,00 €			
6100	Loyers et locations des équipements permanents	17.880,00 €			
61001	Loyers et locations permanents de bâtiments	17.880,00 €			
61002	Loyers et locations non permanents d'installations techniques	0,00 €			
6101	Loyers et locations non permanents	0,00 €			
610011	de bâtiments	0,00 €			
61012	d'installations techniques	0,00 €			
6103	Energies	0,00 €			
6104	Produits et petits matériels de nettoyage	10,00 €			
		0,00 €			
6105	Maintenance et entretien et réparations (hors rétribution)	0,00 €			
61051	des bâtiments	0,00 €			
61052	des installations techniques, machines & outillage	0,00 €			
61053	du matériel et mobilier de bureau	0,00 €			
6106	Déchets	0,00 €			
6107	Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux	370,00 €			
6108	Infirmierie - signalisation	15,00 €			
6109	Autres frais et frais non dissociés des équipements	50,00 €			
	TRANSPORTS	1.410,00 €			
6110	Locations permanentes de véhicules	0,00 €			
6111	location de véhicules non permanents	0,00 €			
6112	Carburants	0,00 €			
6113	Maintenance, réparation & entretien des véhicules	0,00 €			
6114	Assurances transports, véhicules et passagers	0,00 €			
6115	Transports publics par trains, bus...	200,00 €			
6116	Transports routiers des personnes	200,00 €			
6117	Remboursements frais de missions	950,00 €			
6118	Autres frais liés aux transports	60,00 €			
6119	Frais non dissociés de véhicules & de transports	0,00 €			

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2015

	SECRETARIAT	11.850,00 €
6120 Poste et expéditions		720,00 €
6121 Télécommunications et NTIC		4.240,00 €
	Proximus	3.700,00 €
	GSM	540,00 €
	Autres	0,00 €
6122 Imprimés, enveloppes, fournitures et consommables de bureau		100,00 €
6123 Duplications et photocopies		150,00 €
6124 Petit matériel, accessoires et petit mobilier de bureau		4.500,00 €
6125 Secrétariat social et autres services sociaux		1.430,00 €
	Secrétariat social	330,00 €
	chèques-repas	500,00 €
6126 Frais de dépôts et publications, documents administratifs		130,00 €
6127 Autres assurances pour RC, activités et risques divers		450,00 €
6128 Tickets, imprimés de ticketerie, bracelets et badges d'accès		130,00 €
6129 Autres frais & frais non dissociés d'administration		0,00 €
	IMPRESSIONS	5.350,00 €
6130 Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		1.000,00 €
6131 Impression d'un périodique d'information & de promotion		4.350,00 €
	Miroir des cultures	3.350,00 €
	Reflets	600,00 €
	Bâche – panneau	400,00 €
6132 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papiers		0,00 €
6133 Achat d'espaces publicitaires & échanges promotionnels – autres		0,00 €
	RELATIONS PUBLIQUES	960,00 €
6134 Traiteur, alimentation, boissons, restaurants, perdiem 'repas'		950,00 €
6135 Frais d'accueil et de décoration		0,00 €
6136 Hôtels, hébergements, perdiem 'nuitées'		0,00 €
6137 Locations & charges des stands et salons professionnels		0,00 €
6138 Autres frais de relations publiques		10,00 €
6139 Frais non dissociés de promotion, publicité & relations publiques		0,00 €
	FORMATIONS – PROSPECTION	150,00 €
6140 Documentation générale & agences de presse		0,00 €
6141 Achats & inscriptions à des formations pour le personnel		50,00 €
6142 Accès à des services & manifestations pour visionnement		50,00 €
6143 Achats & locations de documentation & études culturelles		50,00 €
6144 Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		0,00 €
61440 des activités culturelles		0,00 €
	ACHATS DIVERS (expos)	650,00 €
6150 Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		0,00 €
6151 Autres frais spécifiques pour des expositions		650,00 €
61510 Locations d'exposition temporaire		350,00 €
61511 Achats, locations, entretiens de matériels d'expo		0,00 €
615110 Cadres photos		0,00 €
61512 Achats, locations, entretiens de reproductions		0,00 €
61513 Achats & locations de maquettes		0,00 €
61518 Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		300,00 €
61519 Autres achats, locations non dissociés pour les expositions		0,00 €
	ACHATS DE SPECTACLES	13.200,00 €
6152 Achats de spectacles, programmes et manifestations		13.200,00 €
61520 Achats de spectacles vivants		13.200,00 €
61521 Achats & locations de spectacles mécanisés		0,00 €
61522 Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €
61523 Commandes de programmes télévisuels et NTIC		0,00 €
61528 Achats & locations d'autres spectacles et manifestations		0,00 €
61529 Achats & locations non dissociés de spectacles et manifestations		0,00 €
	EDITIONS	0,00 €
6153 Autres frais des éditions		0,00 €
61530 sur support papier		0,00 €
61531 sur support audio & vidéo		0,00 €
61532 sur support multimédia		0,00 €
61538 sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		0,00 €
61539 frais des éditions non dissociés		0,00 €
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES DIVERS	0,00 €
6154 de production de matériels pédagogiques		0,00 €
6155 de conservation & restauration		0,00 €
6158 de production d'autres biens & objets culturels		0,00 €
6159 de production d'autres biens & objets		0,00 €
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES MATERIELS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES	850,00 €
6160 Matériel artistique, pédagogique & technique		850,00 €
61600 Achat et location de matériel décor		50,00 €
61601 Achat et location de costumes		200,00 €
61602 Achat et location de d'accessoires		150,00 €
61603 Achat et location de perruques et maquillages		100,00 €
61604 Achat et location de matériels d'orchestre		0,00 €
61605 Achat et location de fournitures pour prise de vue, développement...		0,00 €
61606 Achat et location de petit matériel technique, outillage & vêtements		50,00 €
61607 Achat et location d'autres matériels pédagogiques et didactiques		0,00 €
61608 Achat et location d'autres matériels artistiques		100,00 €
61609 Achat et location d'autres matériels techniques		200,00 €
	COPRODUCTION	0,00 €
6161 Apports versés à titre de coproduction		0,00 €
6162 Rétrocession de recettes de coproduction		0,00 €
	DROITS D'AUTEURS	2.355,00 €
6163 Droits d'auteurs		2.355,00 €
61630 Attribués en vue de la création d'une œuvre		0,00 €
61631 Droits de suite, de diffusion et d'exécution des œuvres		1.950,00 €
	Sabam	350,00 €
	SACD	600,00 €
	Libération films	1.000,00 €
	Archives Images fixes	0,00 €
61632 Attribués en vue de la reproduction d'œuvres		0,00 €
61633 Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		0,00 €
61634 Subsidés à des savants, des écrivains ou des artistes		400,00 €
61635 Reprobél		5,00 €
61639 Autres, prix & subsides attribués		0,00 €
	AUTRES FRAIS	0,00 €
6168 Commissions de régie publicitaire		0,00 €
6169 Autres frais de production, de diffusion et d'exploitation		0,00 €

Centre culturel d'Enghien asbl – Rapport d'activités 2015

63	Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges	0,00 €	74	Autres produits d'exploitation	0,00 €
	630 Amortissements et réductions de valeurs sur frais, immobilisations	0,00 €		749000 Autres produits d'exploitation	0,00 €
	631/4 Réductions de valeurs sur stocks, commandes, créances...	0,00 €			
	635/8 Provisions pour autres risques et charges	0,00 €			
	637100 Utilisation et reprise provision risques				
64	Autres charges d'exploitation	360,00 €	75	Produits financiers	80,00 €
	640 Charges fiscales d'exploitation	0,00 €		750 Produits des immobilisations financières	0,00 €
	641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	0,00 €		751 Produits des actifs circulants	80,00 €
	642 Moins-values sur réalisations de créances commerciales	0,00 €		753 Autres	0,00 €
	643 Dons	0,00 €		754 Différence change	0,00 €
	644 Cotisations & redistributions vers une association apparentée	360,00 €			
	6440 Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles)	360,00 €			
	6441 Cotisations à des associations apparentées	0,00 €			
	6442 Redistributions vers des associations apparentées	0,00 €			
	648 Charges d'exploitations diverses et autres	0,00 €			
	649 Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00 €			
65	Charges financières	150,00 €			
	650 Charges des dettes	0,00 €			
	654 Différence d'arrondi				
	657 Charges de gestion des comptes et des services bancaires	150,00 €			
	657 Autres frais financiers	0,00 €			
66	Charges exceptionnelles	0,00 €	76	Produits exceptionnels	4.200,00 €
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €		760 Produits exceptionnels	4.200,00 €
	661 Réductions de valeurs sur immobilisations financières	0,00 €		76200 Repr. Prov. Risques et charges exc	4.200,00 €
	662 Provisions pour risques et charges exceptionnelles : dotations	0,00 €		76400 Autres produits exceptionnels	0,00 €
	663 Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	0,00 €		76500 Indemnités incapacité de travail	0,00 €
	664/8 Autres charges exceptionnelles	0,00 €		76700 Cautions	0,00 €
	669 Charges exceptionnelles portées à l'actif pour frais de restructuration	0,00 €			
489	Autres dettes	0,00 €			
66	Charges exceptionnelles	0,00 €			
	660 Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €			
	662 Dotations au provisions	0,00 €			
	6622 Dotations Réserve obligatoire	0,00 €			
		226.269,00 €			226.300,53 €
	RESULTAT :	31,53 €			

7. Annexes

7.1. Revue de presse

ENGHIEN
Rencontre citoyenne au Centre Culturel

Le Centre Culturel d'Enghien organise le 28 janvier, à partir de 19 h 30, une rencontre citoyenne autour des enjeux prioritaires pour la culture à Enghien à la Maison Jonathas. Lors de cette rencontre, vous serez informés sur les missions

du Centre Culturel, les résultats des premières démarches et surtout, vous pourrez émettre vos suggestions afin de cerner les enjeux culturels et sociétaux prioritaires pour lesquels le Centre Culturel d'Enghien a un rôle à jouer.

PROXIMAG 01/15

■ ENGHIEEN

La parole est aux citoyens

(suite de la page 1)

Dans le cadre du nouveau décret sur les centres culturels et la reconnaissance du prochain projet d'action culturelle du Centre cultu-

rel d'Enghien, plusieurs démarches ont déjà été initiées en 2014 (activités participatives, groupes de travail, enquête « votre avis nous intéresse ! »...) afin de collecter les



avis des citoyens. Afin d'enrichir le processus, le Centre culturel, soutenu par l'Échevinat de la Culture, vous convie à participer à une réunion consultative. Lors de cette rencontre, vous serez informés sur les missions du Centre culturel. Les résultats des premières démarches seront exposés et les suggestions seront les bienvenues afin de cerner les enjeux culturels et sociétaux prioritaires pour lesquels le Centre culturel d'Enghien a un rôle à jouer. Une liste d'actions qui visent au développement culturel du territoire de la commune sera également élaborée. En bref, si vous êtes un artiste, un animateur, un enseignant, si vous participez

à des activités culturelles et artistiques, si vous êtes actifs dans une association ou engagé politiquement, ou encore, simplement, un citoyen impliqué dans la vie de sa commune, vous pourrez partager votre avis lors de cette rencontre citoyenne.

Où?

Centre culturel d'Enghien
(Maison Jonathas)

Quand?

Le mercredi 28/01 à 19h30

Infos?

Tél: 02/ 396 37 87

VLAN ! L'ECHO DE LA HAUTE SENNE 09/14 n°4

Culture

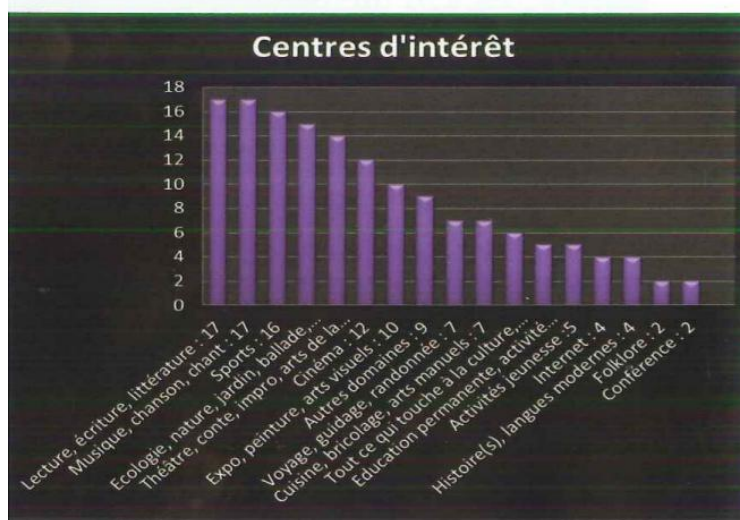
Un nouveau décret relatif aux Centres culturels nous invite à repenser l'action culturelle dans notre commune. Au terme d'un processus participatif, un nouveau dossier de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles devrait nous offrir plus de moyens financiers.

Afin d'être reconnu dans ce nouveau décret, les Centres culturels, celui d'Enghien ne faisant pas exception, doivent mettre en œuvre une démarche qui permet de faire émerger, au moyen d'un processus participatif, les enjeux prioritaires de société sur lesquels ils entendent solliciter leur reconnaissance.

Tout en s'appuyant sur ce qui a été fait auparavant, le Centre culturel d'Enghien a dès lors mis en place une série d'initiatives pour identifier les centres d'intérêt de la population. Une enquête a été menée et une rencontre citoyenne a été organisée afin d'identifier les priorités et attentes auxquelles le Centre culturel devra répondre dans le futur.

L'enquête révèle que les intérêts sont multiples et diversifiés (voir graphique). D'autres informations relatives aux freins pour accéder à la culture, aux enjeux de société sur lesquels le Centre culturel devrait porter son attention, aux nouvelles activités à organiser sont disponibles sur www.ccenghien.com

Quant à la rencontre citoyenne, elle a permis d'identifier certains enjeux tels que le vivre ensemble, la multiculturalité, l'action intergénérationnelle, l'attention aux jeunes notamment dans les écoles, le maillage associatif, l'accès à la culture pour tous, l'action dans les quartiers, ...



Sinds 29 januari 2014 werd een nieuw decreet voor Culturele Centra door het Parlement en de Franse Gemeenschap goedgekeurd. Om erkend te worden in dit nieuwe decreet, moeten alle Culturele Centra, die van Edingen niet uitgezonderd, een stap zetten om de belangrijkste doelstellingen van de gemeenschap waarvoor zij hun herkenning zoeken, uit te voeren door middel van een deelnemend proces. Het Cultureel Centrum van Edingen heeft daarom een reeks initiatieven genomen waar de bevolking bij betrokken wordt. Meer bepaald vermelden wij hier de realisatie van een groot onderzoek en de organisatie van een bijeenkomst met de bewoners. Beschikbare informatie: www.inghien.com



ENGHIEN

Bouteilles aan zee au CC



« Pendant toute une période, j'ai jeté des bouteilles à la mer depuis l'estacade d'Ostende, des bouteilles avec des histoires dedans. De là est né le spectacle Bouteilles Aan Zee... » Amandine Orban de Xivry nous dévoile son univers singulier, tragique, comique, décalé, poétique ou tendre, à la frontière entre réel et imaginaire. Ces récits de création mis en sons et en musique nous restituent une tranche de nuit passée dans un bar ostendais dont on ressort avec l'illusion d'un voyage...

« Bouteilles Aan Zee », c'est beau, c'est fort en émotion, c'est tout cela et bien plus encore. Un spectacle de contes et de récits en musique autour de l'amour, d'une petite bière et de l'estacade d'Ostende. Un spectacle à découvrir le 12 décembre, à 20 h 30, au Centre Culturel d'Enghien.

Prévente : 12 € - 10 € (pour membres, -26 ans, +65 ans, demandeur d'emploi et profs) - Art.27 : 1,25€

Infos et réservations : 02 396 37 87

M.B.

ProxiMAG 12/15

ENGHIEN

Création théâtrale au CC



D'habitude, ce sont les enfants et les ados que l'on éduque, pas les parents. Avec les jeunes participants d'un atelier théâtral scolaire dirigé par Guy Bartholomé, Laurent Van Wetter a proposé d'inverser les choses en leur donnant la parole pour qu'ils expriment le regard qu'ils portent sur le comportement des parents, et plus généralement sur les incohérences du monde des adultes... En fin de compte, ne sont-ce pas les parents qu'il faudrait éduquer ? Tel est en tout cas le sens de cette

pièce patchwork qui entrecroise avec humour et sensibilité les heurs et malheurs du quotidien familial. Car ceux qui sont censés faire figure de modèles se révèlent peu avertis de contradictions entre les principes qu'ils édictent et leurs propres attitudes sur le terrain. Éduquons-les !, de Laurent Van Wetter, dans une mise en scène de Bernadette Mouzon. À découvrir les 22 et 23 à 20 h 30 et le 24 mai, à 15 h 30.

Infos : 02 396 37 87

M.B.

ENGHIEN

Gainsbourg revisité en toute intimité

Un concert pour deux superbes voix, un piano, une guitare et l'aura de Gainsbourg qui plane sur ce duo masculin et féminin. Une façon de (re)découvrir tout en intimité un répertoire parfois méconnu du grand Serge, partant de ses années jazz (1958) à ses années pop (années 60) en passant par ses textes cyniques

et merveilleux et ses musiques d'avant-garde, pour la chanson française de l'époque, qui vibrent encore aujourd'hui. Mais aussi des chansons connues de ce grand amoureux des femmes. Karen Pluchart et Robert G revisitent cela. Une atmosphère captivante, minimalisme, blue note, paroles subtiles, histoires grinçantes. Karen Plu-

chart est une artiste pluridisciplinaire. Elle partage son temps entre la musique et le théâtre. Elle a sorti deux singles : « Body Rock » et « Got to know why », a assuré des premières parties pour Claude Barzotti et a également représenté le Luxembourg à l'Eurovision en 1991. Elle a multiplié les projets théâtraux et, chaque année, elle met en scène des jeunes talents musiciens et interprètes lors de la Nuit de la Musique à Sily. Son comparse sur scène, Robert G est un auteur-compositeur-interprète. À la fois, pianiste et guitariste, il est également animateur musical de groupes de jeunes. Ses textes se nourrissent de choses vécues, de voyages, d'amour, d'autodérision. Il a présenté son 2^e album, « Tu peux toujours rêver », aux dernières Franco Sillies. Un concert intimiste à découvrir le 14 novembre, à 20 h 30, au Centre Culturel.

Préventes : 10 € - 8 € - 1,25 € (Art. 27)

Sur place : 12 € - 10 €

infos : 02 396 37 87

Martin Bonge



Centre Culturel Enghien

ProxiMAG 11/15



Mélancolie investit des contes qui puisent leurs ressources dans le terreau universel.

scènes

À L'AFFICHE

JEUNESPUBLICS



Mélancolie Motte dans « Nanukuluk » : trouver la liberté d'être ce que l'on veut être. © GILLES DESTEXHE

ENGHIEN

Nanukuluk, l'enfant sauvage

En partenariat avec la Maison culturelle d'Ath, le Centre culturel d'Enghien invite le public à la découverte d'un spectacle de Mélancolie Motte.

Elle est seule en scène pour raconter l'histoire d'un enfant tiraillé entre deux mondes. Né dans le Grand Nord à l'heure où une ourse cherchait la trace de son petit, un bébé est enlevé à ses parents et emmené dans la montagne.

Pianète blanche

Un dessin animé contemporain a inspiré ce conte issu de la banquise et d'un foyer inuit. Les parents de Nanukuluk cherchent l'enfant volé, ravi à leur présence juste après sa naissance. De son côté, celui-ci grandit dans la tendresse vigilante de la mère ourse, jusqu'à l'inévitable confrontation. Revenu parmi les humains, le jeune garçon est déchiré entre deux pôles. Peut-il s'adapter à une vie tellement éloignée des

premiers apprentissages ? Quelle voie prendre pour retrouver la douceur initiale, réintégrer la nature, et la société animale ?

La conteuse Mélancolie Motte, originaire de Mouscron, offre avec virtuosité les pages d'un émouvant récit. Elle a choisi l'épure. Celle d'une silhouette découpée dans l'imensité d'un horizon, la scène blanche, infinie. Celle d'une géométrie inventive du plateau, puisque les éclairages suggèrent des espaces comme autant de cahiers intérieurs. Celle d'un chant profond, venu de contrées oubliées, battant au rythme d'un cœur rebelle ou meurtri. Celle d'une quête résolue, capable de rejoindre les aspirations de chaque spectateur.

Les obstacles à franchir, les rebondissements de l'action font partie de l'aventure initiatique que porte une énergie sobre, contenue, chorégraphiée et mise en scène par Alberto Garcia Sanchez. Mélancolie Motte appartient à la lignée des grands conteurs, ceux qui font vibrer la salle avec une parole universelle. De nombreuses scènes de la francophonie l'ont accueillie, de l'Algérie au Canada et d'Israël au Portugal. « Ce sont les histoires qui me transmettent la façon de faire un chemin en moi, et bien sûr, je l'espère, en nous, confie-t-elle. *Celles qui me touchent et m'émeuvent vont donc souvent en ce sens : trouver le chemin pour être ce que l'on est, faire des choix. Et renouer des liens avec la nature. Puisse cette histoire nous rappeler que l'humain fait partie d'un tout.* »

F. I.

> Samedi 5 décembre à 15 h, à la Maison Jonathas, 7 rue Montgomery (02 396 37 87). Pour tous dès 8 ans.

Amarante

W : Hall
Amarante aime avoir peur et frissonner. Elle décide de rejoindre le pays des ogres, des squelettes, des sorcières et des fées. Un concert des Vaches Az-tèques. (W.M.)

Au loin

★★★★
Espace Duesberg
Le Plastic Palace Théâtre crée un théâtre de marionnettes d'une minutie extraordinaire. Ou quand livres, feuilles de papier et perforeuse s'animent pour raconter Ulysse. Un bureau rempli de paperasse se transforme en Odyssee d'Homère, les personnages en origami se noient dans des feuilles en sables mouvants, voguent dans la tempête parmi des dessins de baleines et pieuvres mythologiques, disparaissent dans la profondeur d'un roman. Magique. De 2,5 à 5 ans. (C.Ma.)

Bleue

L'Eden, Charleroi
Après le très réussi « Si la terre »,... et « Hironnelles », Geneviève Laloy propose une mosaïque de

chansons qui glissent au fil de l'eau, nous éblouissant de paroles joyeuses et de sonorités féeriques. Dès 5 ans. (W.M.)

Dans ma rue

Espace Delvaux
Par la fenêtre, une petite fille de dix ans observe ses voisins. Pour la plupart, ils sont tristes et ne pensent qu'à travailler, mais quelques-uns, semble-t-il, aiment assez la vie pour chercher le bonheur. Par les Zygomars, dès 6 ans. (W.M.)

Nanukuluk, l'Enfant Sauvage

★★★★
Maison Jonathas, Enghien
Seule sur un plateau nu, Mélancolie Motte raconte l'histoire d'un enfant eskimo volé par une maman ours et qui sera, plus tard, tiraillé entre le monde des hommes et celui de la nature. Avec une présence à faire fondre la banquise, l'auteure et comédienne nous captive une heure durant, ses mots, tout simples, abordant un thème universel : trouver la liberté d'être ce que l'on veut être. Dès 8 ans. (C.Ma.)



ENGHIEN

« L'Enfant Sauvage »

Le samedi 5 décembre, à 15 h, le Centre Culturel d'Enghien vous propose la pièce « Nanukuluk, l'Enfant Sauvage », inspiré du film « L'enfant qui voulait être un ours », de Jannik Hastrup. Dès 8 ans. Plus d'informations : 02 396 37 87.

Dries Meesters

PROXIMAG 12/15

ENGHIEN

Un état des lieux des relations de couple

La pièce « Elle et Lui » dresse un état des lieux des relations entre hommes et femmes dans notre millénaire débutant. Séduction, sexualité, amitié, amour, ambiguïté, déception, romantisme,... sont passés en revue à travers 12 scènes tantôt drôles, tantôt dramatiques que vous avez peut-être déjà vécues. Jusqu'où peut-on aller

pour raviver la passion ? Peut-on avoir des rapports sexuels entre amis ? Pourriez-vous devenir un homme entretenu ? Avez-vous déjà envisagé de vivre un couple libre ? Y a-t-il une vie après l'amour ?,... Autant de questions posées sans y apporter ni réponse définitive ni jugement. Douze tranches de vie parmi tous ces chemins

entre Elle et Lui. Mise en scène par Daniel Donies et interprétée par Anneka Leboutte et, l'auteur, Patrick Spadrille, cette pièce met en lumière l'évolution constante du rôle de l'homme et de la femme dans la société, ainsi que leurs attentes l'un envers l'autre. On ne peut plus prendre pour modèle de couple celui que forment les parents à l'heure où toute forme de sexisme est bannie. La femme reste une mère, une épouse tout en ayant une vie professionnelle, sexuelle et sociale épanouie. L'homme doit laisser transparaître plus ses émotions, sa sensibilité, faire attention à son apparence tout en restant viril et un brin macho. Les relations hommes-femmes sont plus compliquées que jamais mais elles restent pourtant le moteur de l'existence de la plupart d'entre nous. Spectacle à découvrir ce 21 février à la Maison Jonathas à 20 h 30.



Infos : 02 396 37 87
Martin Bonge



ENGHIEN

Mimi-les-Pinsons au CC

Ce quatuor burlesque revient pour un show qui nous replongera dans le passé avec accords sur le fil, envolées surréalistes, chutes inattendues et gags à l'infini. À découvrir le 14 mars à 20 h 30 à la Maison Jonathas. Infos : 02 396 37 87.

ENGHIEN

« La fille de la lune » au Centre Culturel

Grenouille et escargot, queue de chiot, pour faire un garçon. Sucre, épices, plein de jolies choses, voilà pour faire une fille. Ajoutez la lune, la mer, un zeste de nuage. Le temps qui passe... trop vite, trop lentement. Voilà pour faire

une histoire. Une histoire surréaliste pour marionnettes et objets. Le 4 décembre, à 13 h 45, le Centre Culturel vous propose le spectacle « La fille de la lune ». Dès 3 ans. Plus d'informations : 02 396 37 87.

ENGHIEN

Nourrir l'Humanité c'est un métier

Le samedi 24 octobre à 20 h, les Centres Culturels d'Enghien et de Silly vous proposent le spectacle « Nourrir l'Humanité c'est un métier » dans l'Église de Labliau. La Cie Art & ça qui milite pour une valorisation de notre agriculture et

une conscientisation des esprits sur un métier oublié de notre société et pourtant indispensable propose aussi au public, après le spectacle, un moment d'échanges, de réflexions et de rencontres. Infos : 02 396 37 87.

PROXIMAG 10/15

ENGHIEN

Mathieu Debaty fait son show

Le 10 octobre, à 20 h 30, le centre culturel d'Enghien vous propose le one-man-show *L'Humoriste anonyme* de Mathieu Debaty. Il s'agit d'un spectacle d'un style nouveau qui pousse les clichés contemporains jusqu'à l'absurde en déconstruisant les codes habituels du seul en scène. Au lieu d'afficher une décontraction et une aisance qui lui per-

mettent de jouer avec le public, l'humoriste se rate complètement, s'enfoncé jusqu'à devenir le sujet de leurs moqueries. L'humoriste aborde plusieurs thèmes : le fanatisme, le métier de comédien à travers les Acteurs anonymes, la mort du romantisme qui n'est plus qu'un spectre, un artifice à peine dévoilé à des seules fins sexuelles, les médias à

travers le come-back raté de Tintin et, enfin, une réflexion sur la mort. Ici, c'est le personnage de la Mort qui est en crise. Un seul en scène totalement sur-réaliste dans lequel l'absurde prend le pouvoir, dans un monde où le sens fait loi.

C'est lors de ses études primaires et secondaires à Huy que Mathieu Debaty vit ses premières expériences sur la scène en reprenant notamment des sketches d'Élie Kakou lors de spectacles de variétés à l'école. Trop tard, le virus est déjà bien installé ! Ses premiers pas sur les planches le conduiront à voyager dans toute la Wallonie au travers de différents projets théâtraux. À la télévision, on a pu apercevoir Mathieu dans la série *Vestiaires* grâce à son personnage de Jésus. Cette année, il a participé au *Dan late show*, dans lequel il revient à son premier amour : le one-man-show.



Henry Magerès

02 396 37 87

Martin Bonge

PROXIMAG 10/15

ENGHIEN

Amours amères et douces Vengeances

Le 27 février à 20 h 30, le Centre Culturel présente un spectacle de conte proposé par Les conteurs sur le Pont ASBL à la Maison Jonathas. Dans ce spectacle, en contre-pied de la Saint-Valentin, les conteurs sur le Pont vous livreront divers ré-

cits issus des contes traditionnels ou d'adaptation de nouvelles, racontant les vengeances des femmes après la rupture par leur homme de l'engagement de fidélité. Contact : 02 396 37 87 ou info@ccen-ghien.com.

Bibliothèque - bibliotheek
Enghien - Edingen

Un film
d'animation,
des lectures animées

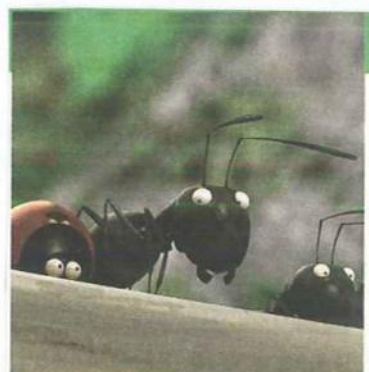
Suite à **L'Histoire
du Petit Paolo**
(cinéma jeune public)
au Centre culturel
le 14 janvier 2015

venez **écouter** des
histoires en musique

avec la contribution de l'Académie de musique d'Enghien
à la **Bibliothèque communale**,
le **mercredi 21 janvier à 15h00**.

Activité tout public dès 4 ans, gratuite mais sur réservation
- 20 places (02/395.60.88).

LES TROIS MOUCES
LE PETIT PAOLO
LE CHEVAL ROUGE
LE CROQUEUR
RUFUS
LES GENTILS ALPHABÉTIQUES
C'EST QU'EST-CE QUE L'ÉCRITURE?
L'ÉCRITURE C'EST QUOI?
L'ÉCRITURE C'EST QUOI?
L'ÉCRITURE C'EST QUOI?
L'ÉCRITURE C'EST QUOI?



ENGHIEN

Ciné-Club Jeunes « Minuscule »

Dans une paisible forêt, les reliefs d'un pique-nique déclenchent une guerre sans merci entre deux bandes rivales de fourmis convoitant le même butin : une boîte de sucre ! C'est dans cette tourmente qu'une jeune coccinelle va se lier d'amitié avec une fourmi noire et va l'aider à sauver son peuple des terribles fourmis rouges... Le mercredi 1^{er} avril, le Centre Culturel d'Enghien vous propose, dans le cadre du Ciné-Club Jeunes, le film d'animation « Minuscule, la Vallée des Fourmis perdues » réalisé par Thomas Szabo et Hélène Giraud. Dès 6 ans.

Infos et réservations : 02.396.37.87

info@ccenghien.com

M.B.

PROXIMAG 04/15



ENGHIEN

Pat et Mat au CC

Le 14 octobre à 14 h 30, le Centre Culturel d'Enghien propose une séance « Ciné-Jeunes » avec les 5 courts-métrages réalisés par Marek Beneš, « Pat et Mat », dans ses locaux. Dès 3 ans. PAF : 3 € - 1,25 €. Plus d'informations : 02 396 37 87.

PROXIMAG 10/15

ENGHIEN

Festival « Le Printemps des Ados »

Le 18 avril à 19 h 30 et le 19 avril à 15 h, le Centre Culturel d'Enghien organise le festival de brèves théâtrales « Le Printemps des Ados » à la Maison Jonathas. Le public pourra découvrir plus de 9 spectacles de belle qualité sous la forme de cour-

tes pièces de 5 à 45 minutes. Nos ados de demain, les 8 – 11 ans du stage de Pâques et de l'atelier théâtre du Centre culturel d'Enghien, présenteront également leur nouvelle création : Les Porteurs de Valises. Infos : 02 396 37 87.



ENGHIEN

Stage de Pâques

Du 13 au 17 avril, le Centre Culturel organise un Stage de Pâques pour faire découvrir le théâtre et créer un spectacle pour les enfants de 8 à 11 ans. Prix : 55 € + 6 € de carte de membre. Infos et inscriptions : Christine Ergo 02 396 37 87.

ENGHIEN

Stages estivaux sur le Conte...

Tout le monde a en soi un raconteur d'histoires, un transformateur de quotidien, un faiseur de merveilles. Il s'agit de trouver la voix particulière que prend ce conteur en chacun de nous. Conteur débutant ou déjà expérimenté, nous racontons tous, tous les jours, ne fût-ce que des bouts de nos vies. Sans le savoir, nous utilisons des stratégies de conteur. En devenir conscient pour mieux les utiliser sera l'objectif de ce stage. Du 27 juin au 4 août, ce stage d'initiation et perfectionnement au conte est animé par Catherine Pierloz et propose 4 formules : 2, 4, 6 ou 8 jours.

Infos : 02 396 37 87

M.B.



ENGHIEN

Initiation au Conte

Le CC d'Enghien propose la suite de son initiation au Conte les 25 et 31 mai prochains. Découvrez les mécanismes et symboliques du conte traditionnel, les principes de l'oralité, le placement de la voix et du corps. Infos : 02 396 37 87.

PROXIMAG 06/15

ENGHIEN

Stage de créations artistiques

Accueil > Régions > Province Hainaut > Le fil d'actu - lundi 10 août 2015 06h50 - M.B. - Proximag



Le Centre Culturel d'Enghien propose, dans le cadre de l'événement des Balades contées, des stages de théâtre et de conte qui affichent complet avec plus de 60 stagiaires.

Afin de permettre à plus de jeunes d'intégrer cette aventure dans l'imaginaire, le Centre Culturel, le Repaire d'Artistes, La Petite Valise aux Rêves et Cirque Imagin'Air s'associent pour proposer, du 10 au 15 août, aux jeunes de 6 à 18 ans, un stage pluridisciplinaire de créations artistiques (cirque, impro, magie, etc.) sur le thème de l'infiniment petit et l'infiniment grand.

Prix: 80€/6 jours

Infos: 02 396 37 87



ENGHIEN

Le « Magritte italien » s'expose au CC

L'art de Gianfranco Giannoni vous transporte dans une vision fantastique de votre univers quotidien : les personnages deviennent des apparitions magiques, les formes spatiales deviennent de pures abstractions. Le travail de Giannoni apparaît comme une voie personnelle et autonome où la technique et la créativité se relaient et caractérisent son travail artistique. Après avoir été présentée à Sully dans le cadre du Parcours d'Artistes, l'œuvre de Gianfranco Giannoni, natif de San Miniato, ville jumelée à Sully, s'expose à la Maison Jonathas du 18 au 28 juin, de 10 h à 17 h 30.

Infos : 02 396 37 87

M.B.

PROXIMAG 06/15

Bibliothèque

Grand succès pour les « Dix heures des diseurs » !

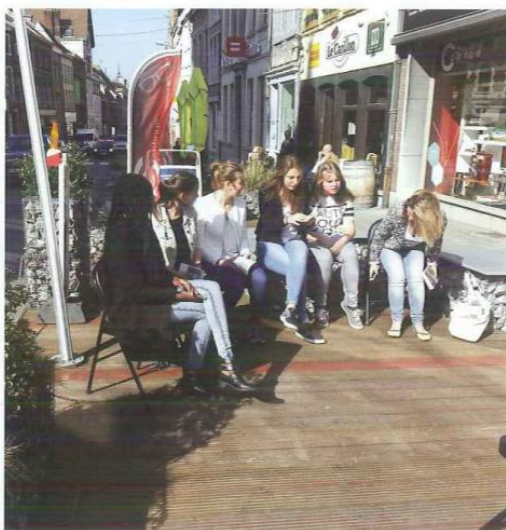
Des élèves de l'Académie, de l'Athénée, du Collège, des accueillantes dans les écoles primaires, mais aussi des Enghiennoises et Enghiennois se sont transformés en lecteurs publics suite à l'appel de la Bibliothèque et du Centre culturel.

Beau succès pour la première édition des « Dix heures des diseurs » organisée dans le cadre de l'action « Je lis dans ma commune » ce 22 avril à Enghien. Si vous êtes passés au marché, à la bibliothèque, à la maison de repos du CPAS, à la Case Bois Chéri, à la ludothèque ou au centre administratif, vous aurez peut-être croisé des « diseurs » partageant leur coup de cœur littéraire. Du conte aux extraits de romans, des classiques au contemporain, de l'insolite à la littérature engagée, les genres se sont succédé parmi les livres préférés des « diseurs ».

Au Collège Saint-Augustin, le Centre culturel et la Bibliothèque ont animé des ateliers « lecture » dans 8 classes d'élèves de 2^{ème} année. Certains ont lu à haute voix, d'autres ont présenté leur livre préféré, puis des débats autour du goût de la lecture se sont tenus avec les élèves.

Un succès qui a permis non seulement à la Ville d'Enghien de faire partie des lauréats du concours organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles intitulé « Je lis dans ma commune », mais aussi de lancer les prémices d'un réseau de « diseurs » dans notre commune.

La Bibliothèque et le Centre culturel vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour recommencer cette action et – qui sait – la voir s'intensifier.



Mooi succes voor de eerste editie « Dix heures des diseurs », een organisatie in het kader van « Ik lees in mijn gemeente », op 22 april in Edingen. Als u langs de markt bent gegaan, in de bibliotheek, in het rusthuis van het OCMW, bij « la Case Chéri », in de ludotheek of in het administratief centrum, dan hebt u misschien vertellers ontmoet die hun passie voor literatuur hebben gedeeld. Van sprookjes tot romans, klassiekers of hedendaagse, van bizarre tot geëngageerde literatuur, kwamen verschillende genres van hun favoriete boeken aan bod. De bibliotheek en het cultureel centrum nodigen u al uit voor deze actie volgend jaar en om die – wie weet – nog intenser te beleven.



ENGHIEN

Des dizaines d'êtres enchanteurs s'invitent au festival LaSemo

[Le fil d'actu](#) - vendredi 10 juillet 2015 06h00 - Marie LHOIR - L'Avenir



*Le Centre culturel d'Enghien, partenaire du LaSemo, mettra ses conteurs à l'honneur.
Centre culturel d'Enghien*

Des rencontres inattendues, dans la Tour des Contes: une première dans le cadre de ce festival qui enverra à coup sûr son public.

On dit qu'un jour, un homme aussi mystérieux qu'exceptionnel vécut sur les terres d'[Enghien](#). Surnommé Balthazar, ce poète, guidé par la folie selon certains, entreprit des recherches plus étonnantes les unes que les autres. Et à ceux qui croisaient sa route, il leur

promit de leur offrir une autre réalité. C'est alors qu'il eut l'idée d'inventer une graine magique, la graine de la fête, baptisée LaSemo.

Aujourd'hui, voilà une légende continue de faire rêver bon nombre de festivaliers en quête d'un univers qu'ils croyaient, jusque-là, inaccessible. Vendredi, samedi et dimanche, LaSemo leur ouvrira les portes de sa Tour des Contes, un lieu enchanté où petits et grands pourront s'évader le temps d'une histoire.

Des univers différents mais tout aussi féériques

Inspirée par la légende de LaSemo, Mélissa Motheu se transformera, comme elle le fait depuis ses 16 ans, en conteuse de fée. Cette artiste, soutenue par le Centre culturel d'Enghien, incarnera [Pipelette](#), un personnage aussi charmant qu'étrange. *«J'ai eu l'occasion de me former auprès de conteurs professionnels tels que Pierre de Landes ou encore Catherine Pierloz. Ce qui me plaît par-dessus tout, c'est de toucher tous les publics et surtout de leur délivrer un message»*, confie Mélissa Motheu.

Pour plus d'animalité, il faudra justement se tourner vers Catherine Pierloz, toujours accompagnée de sa guitare. *«J'intègre le conte dans la partition. Cela transporte immédiatement le public dans un autre univers»*, souligne-t-elle. Plonger dans son monde, c'est redécouvrir des contes comme «La demoiselle Oiselle», «La ceinture verte» ou encore «La grenouille et le scorpion» sous un angle plus sauvage.

Pour que chacun y trouve son conte

Pierre de Landes jouera, quant à lui, au troubadour. *«Quelle que soit l'histoire, elle est adaptable. On la module en fonction des personnes qui se trouvent devant nous. Les histoires qui s'adressent aux plus jeunes peuvent également plaire aux adultes. C'est intergénérationnel»*, indique-t-il.

[Anne Borlée](#) modifiera, quelque peu, la donne lors de sa 2e prestation, dimanche à 20h45. *«Je suis spécialisée dans les contes coquins et érotiques. Il s'agit là d'un savant mélange entre humour et poésie sensuelle. Ces contes se construisent autour d'images métaphoriques afin de ne pas choquer»*, précise-t-elle. Son voyage onirique ne sera, pour sa part, accessible qu'à partir de 16 ans

D'autres, reconnus comme des Semeurs de rêves, animeront des balades contées. Ces artistes, formés par le Centre culturel d'Enghien, emmèneront les spectateurs au cœur de la Forêt des Secrets où improvisation et interaction guideront la moindre de leurs apparitions.

Infos et programme sur www.lasemo.be

ENGHIE

La 10e édition des « Balades contées »

Accueil > Régions > Province Hainaut > Le fil d'actu - jeudi 30 juillet 2015 06h00 - L'Avenir



Le rendez-vous des «Balades contées » est fixé le samedi 15 août à Enghien.-Com.

Le projet des «Balades contées» à Enghien fêtera cette année sa 10e édition. Rendez-vous est donné le samedi 15 août prochain.

Chaque année, plus de 60 jeunes et adolescents mais aussi des adultes encadrés par des animateurs professionnels se lancent dans cette grande aventure que représente la création d'un spectacle événementiel à l'histoire et au scénario à chaque fois renouvelés.

Ces dix années de créations inédites (histoires, costumes, décors...) ont rencontré dès la première année un succès populaire qui ne fut jamais démenti lors des différentes éditions qui se sont succédé et cette édition anniversaire s'annonce déjà sous les meilleurs auspices.

Ainsi, avec le soutien d'associations locales qui ont proposé de nouveaux stages multidisciplinaires, ce sont plus de quarante jeunes supplémentaires qui s'investiront dans le projet et présenteront leurs créations ce jour-là, le 15 août.

Les «Balades contées» s'inscrivent donc sur le plan local comme un projet fédérateur mais qui a aussi la qualité d'attirer et d'intéresser un public venant de toutes les régions.

Deux volets sont prévus pour cette journée du 15 août à enghien. Dans le «petit parc», dès 14h30, aura lieu le spectacle «L'Orée de la forêt des secrets», avec entrée libre (sauf pour le spectacle vespéral).

Il y aura des artistes de rue, des animations, des installations artistiques,... Le «petit peuple de l'Orée» présentera son univers construit lors des stages de l'été: théâtre, conte, cirque, arts plastiques, scénographie...

Dans le «grand parc», dès 15h30, «Balades Contées», au cœur de la «Forêt des secrets» avec une aventure collective pour toute la famille dans un univers mystérieux.

Pour clôturer en beauté, à 21h30, aura lieu le spectacle «Mallumette», un «seul en scène» de [Mélissa Motheu](#), suivi à la nuit tombée d'ignipotens.

Samedi 15 août à Enghien. Balades contées: environ 2h45; 6 départs: 15h30, 16h30, 17h30, 19h, 20h, 21h. Prévente jusqu'au 8 août (12€, 10€/membre, -26 ans, +65 ans, 8€/4-12 ans, gratuit – de 3 ans, 1,25€/article 27 (à partir du 9/08: 14€, 12€, 10€). «Mallumette»: environ 45 minutes. Rendez-vous à 21h30 (5€, 3€/réduit, 1,25€/article 27).

Réservations par téléphone (02/396.37.87) ou au Centre culturel d'Enghien, rue Montgomery, 7; www.ccenghien.com

Culture

10^{ème} édition des Balades contées

Les Balades contées en sont déjà à leur 10^{ème} édition ! Moment fort de la saison culturelle, cette longue promenade féerique mobilise chaque année des artistes amateurs et des bénévoles locaux.

Les Balades contées donnent l'occasion à de jeunes artistes amateurs issus de notre région de se former aux arts du spectacle et de monter ensemble un projet créatif.

Cette année, le **15 août** plus précisément, l'Orée de la Forêt des Secrets vous accueillera avec ses conteurs, ses artistes de rue, ses animations et l'incontournable taverne où il fait bon se sustenter. Pour les adeptes des aventures imaginaires, des guides hauts en couleur vous guideront pour un voyage inédit « au-delà de l'Inachevé » au sein du parc d'Enghien. Réservez vite, car la porte ne s'ouvrira que 6 fois, pas une de plus et il n'y aura peut-être pas de place pour tout le monde !

En clôture, un spectacle féerique (payant et sur réservation) et un spectacle de feu par « Attention jongleurs ! » se joueront à la tombée de la nuit dans le Petit parc.

Si la formule concoctée entre animations de rue et promenade-spectacle a varié quelque peu au fil des éditions, ce projet fédérateur, trouve tout son sens dans la participation des plus jeunes à un projet créatif, mobilisateur et formateur. Chaque année, ce sont près de 60 jeunes et quelques adultes qui se lancent dans cette aventure humaine et proposent une création collective de qualité appréciée par un public conquis qui nous vient d'Enghien ou d'ailleurs.

Infos et réservations : 02/396.37.87 -

Prévente jusqu'au 8 août : **12€ - 10€ - 8€ - 1,25€.**

De Sprookjeswandelingen zijn al aan hun 10e editie toe ! Dit hoogtepunt van het cultureel seizoen trekt elk jaar een groot publiek. Dit jaar, meer bepaald op 15 augustus, zullen liefhebbers van denkbeeldige werelden voor een ongewone reis vertrekken naar het park van Edingen. Als slot, een magische voorstelling (te betalen en te reserveren) en een vuur show door « Attention jongleurs ! » in de avondschemering van het kleine park. Info en reservatie: 02/396.37.87.



Inauguration du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation est une nouvelle instance d'avis dans le domaine culturel. Il a notamment pour rôle d'évaluer l'action du Centre culturel. Ce Conseil est constitué de 19 personnes : animateurs du CC, représentants du monde associatif, opérateurs socioculturels de la Ville, artistes et citoyens qui tiennent à s'engager dans ce projet.

De Oriëntatieraad van het Cultureel Centrum werd zopas officieel tot stand gebracht. Deze structuur van 19 personen is een instantie van meningen en interpellatie op gebied van culturele ontwikkeling van de gemeente. Hij heeft ook de opdracht om constant de actie van het Cultureel Centrum te evalueren.

Table des matières

1. Renseignements généraux	2
2. Historique de l'Association	3
Gestion de l'Institution	8
3.1. Les statuts	8
3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial.....	10
3.3. L'Assemblée Générale.....	17
3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.	17
3.3.2. Liste des membres privés en 2015	17
3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2015	18
3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 11 mars 2015	18
3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales	19
3.4. Conseil d'administration	35
3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 11 mars 2015	35
3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration	36
3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration	36
3.4.4. Bureau - Comité de gestion - réunions « statuts »	37
3.4.5. Vérificateur aux comptes	38
3.5. Le Conseil culturel et Conseil d'orientation.....	38
3.5.1. Réunions et travaux du Conseil Culturel	38
3.5.2. Constitution du Conseil d'orientation	38
3.5.3. Liste des présences des membres du Conseil culturel et d'orientation	39
3.5.4. Rapports du Conseil Culturel.....	40
3.5.5. Rapports du Conseil d'orientation	53
3.5.6. Planification de l'adaptation des instances au nouveau décret	71
4. Situation du personnel de l'ASBL.....	72
4.1. Evolution et gestion du personnel.....	72
5. Orientations et actions	74
5.1. Auto-évaluation de l'année 2015	74
5.1.1. Tendances	74
5.1.2. Fonctionnement des infrastructures	76
5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe	76
5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels	78
5.1.2. Communication.....	78
5.1.2.1. Divers Canaux de communication	78
5.1.2.1. Les supports papiers	80
5.1.3. Partenariats	81
5.1.3.1. Sponsoring et subsides extraordinaires	81
5.1.3.2. La Ville : Service animations, Office du Tourisme, Service social,	81
Espace Jeunes et Accueil extrascolaire.....	81
5.1.3.3. Article 27	82
5.1.3.4. La Province du Hainaut	82
5.1.3.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath.....	83
5.1.3.6. Concertation régionale des Centres culturels.....	83
5.1.3.7. « Culture.Wapi ».....	84
5.1.4. Création, expression, communication.....	86
5.1.4.1. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 8 ^{ème} édition	87

5.1.4.2. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves.....	89
5.1.4.3. Ateliers – loisirs actifs.....	91
5.1.5. Education permanente	92
5.1.5.1. Enquête « votre avis nous intéresse ! ».....	92
5.1.5.2. Rencontre citoyenne	96
5.1.5.3. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations.....	107
5.1.5.4. « Anthropocène... puisque je vous dis qu'on a changé d'époque »	108
5.1.6. Diffusion.....	108
5.1.6.1. Résultats chiffrés	108
5.1.6.2. Ciné-Club « jeunes » et animations lecture	111
5.1.6.3. Café-théâtre, café-concert et conte	112
5.1.6.4. Spectacles jeune public.....	114
5.1.6.4. Créations théâtrales.....	115
5.1.6.5. Balades contées « entre chien et loup » - 10 ^{ème} édition.....	119
5.1.6.6. Spectacles d'improvisation.....	120
5.1.6.7. Expositions	122
5.1.7. Les aides-services et collaborations.....	123
5.1.8. Perspectives	128
5.2. Projet d'activités 2016.....	129
6. Bilan, comptes et budget	130
6.1. Comptes et bilan 2015	130
6.1.1. Bilan financier et comptes de résultats	130
6.1.1.1. Dépôt des comptes 2015 au greffe du Tribunal du commerce.....	130
6.1.1.2. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements.....	131
6.1.1.3. Comptes de résultats	133
6.1.2. Rapport du commissaire aux comptes	146
6.1.3. Aides-services.....	147
6.2. Budget prévisionnel 2016.....	148
7. Annexes.....	152
7.1. Revue de presse.....	152